REVUE

DES

DEUX MONDES

XLII[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1872

LA POLITIQUE FRANÇAISE

EN CHINE

DEPUIS LES TRAITÉS DE 1858 ET DE 1860

Les tristes événemens survenus à l'improviste en Chine au mois de juin 1870 et connus sous le nom de « massacres de Tien-tsin » sont de ces faits où la France devrait puiser enfin les leçons d'une sage politique à l'étranger. Il ne suffit pas que l'affaire de Tien-tsin soit terminée; il faut savoir si une semblable tragédie ne peut pas se reproduire, et quels sont les moyens d'en empêcher le retour. Nous avons trouvé cette fois la Chine toute prête à reconnaître ses torts et à les réparer; mais il ne faudrait pas négliger l'avertissement qui nous a été donné.

On se propose dans cette étude de montrer où sont nos véritables intérêts en Chine, et d'en préciser l'exacte étendue. Nous examinerons quelles sont les conditions de notre commerce dans ce pays, celles des missions catholiques que la France a prises sous sa sauvegarde, et de quelle manière on pourrait assurer à ces différens intérêts une base solide et exempte de dangers. Pour mieux insister sur la nécessité d'une politique prudente et réservée, nous tâcherons aussi d'expliquer à quels sacrifices la France devrait être prête, si un jour elle se voyait obligée de faire reprendre à ses troupes le chemin de Pékin.

I.

Il est inutile de chercher des négocians français dans un autre port de la Chine que Shanghaï. Parmi les maisons étrangères qui font dans cette ville le commerce des soies, cinq seulement sont

françaises; elles exportent de 6,000 à 8,000 balles par an sur 45,000 que comprend en moyenne l'exportation totale. Si l'on ajoute trois ou quatre magasins de détail, l'agence des Messageries et celle du Comptoir d'escompte, on aura le bilan exact de nos établissemens commerciaux. C'est absolument ce qui existait à Shanghaï en 1864 (1). La compagnie des Messageries, dont les magnifiques paquebots continuent à justifier la réputation sur la ligne de l'Indo-Chine et du Japon, n'a pas même au point de vue des affaires de la soie réalisé les prévisions qu'on pouvait formuler en 1864. Des soies qu'elle apporte en France, une dizaine de milliers de balles au plus restent dans les magasins de Marseille et de Lyon; le surplus ne fait que traverser la France pour rejoindre les marchés anglais.

Le port de Shanghaï lui-même, en dehors des intérêts français, a vu sa prospérité s'accroître considérablement. Les importations et les exportations y sont arrivées à un chiffre moyen de 560 millions de francs par an. Les importations ne comprennent pourtant qu'un petit nombre d'articles, dont les principaux sont l'opium, les étoffes de laine et de coton, les métaux, les allumettes et le charbon; les exportations se composent surtout de thé, de soie et d'épices. Au chiffre de ces échanges s'ajoute celui des grandes opérations locales, lignes de *steamers*, bureaux d'assurances, banques, etc. Le nombre des établissemens commerciaux n'est pas au-dessous de 150. Le port contient généralement au mouillage 80 navires, tant à voiles qu'à vapeur, sur lesquels la France ne compte que trois ou quatre navires à voiles et les *steamers* des Messageries qui y attendent la malle. Enfin Shanghaï est relié à l'Europe, depuis l'ouverture du canal de Suez, par des départs presque quotidiens de bateaux à vapeur; d'un autre côté, le télégraphe sous-marin permet aux résidens de recevoir des nouvelles immédiates de leurs correspondans, soit par la voie de l'Inde, soit par la voie de la Russie. Cependant importations, exportations et tonnage ne donnent à notre pays qu'un très faible profit, et, si nous calculions comme les Anglais, pour lesquels une métropole ne doit de protection aux établissemens de ses nationaux à l'étranger que dans la proportion de l'utilité qu'elle en retire, un simple consulat appuyé d'un navire de guerre serait tout ce que la France devrait à son commerce de Shanghaï. Nous avons pourtant trouvé moyen de nous créer dans ce port une responsabilité qui peut, à un moment donné, appeler de notre part une intervention active, et ceci à propos d'un terrain qui ne nous appartient pas, mais sur lequel nous

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1864.

tenons à exercer un véritable protectorat. Ce terrain est appelé à Shanghaï la *concession française*.

On sait que le mot de concession désigne en Chine des terrains affectés à la résidence des étrangers dans les ports ouverts à leurs opérations. Le terme d'ailleurs est impropre, car les étrangers ne sont que les locataires perpétuels de ces terrains; ils paient un impôt foncier annuel au gouvernement chinois. Ce qui a contribué à faire adopter une pareille dénomination, c'est que les étrangers jouissent en ces endroits d'une espèce d'autonomie municipale destinée à leur assurer un système de voirie, de police et de commodités commerciales conformes à leurs habitudes. Il y a eu dans le principe trois concessions : la concession anglaise, obtenue ou mieux délimitée en 1846, puis agrandie en 1861; la concession française, obtenue en 1849 et agrandie en 1861; la concession américaine, qui date de 1849. Elles devaient être d'abord soumises à des règlemens communs de municipalité, publiés en 1854, après sanction de l'autorité chinoise, par les trois consuls de France, d'Angleterre et des États-Unis; mais ces règlemens, mis immédiatement en pratique sur les concessions anglo-saxonnes, n'ont pu l'être sur la nôtre, le gouvernement français, fort peu sympathique alors au principe de l'autonomie municipale, s'étant refusé à les admettre.

Pour bien comprendre comment le gouvernement chinois a pu, sur son propre territoire, déléguer en quelque sorte ses devoirs et ses droits d'administration à des étrangers établis chez lui, il faut se rappeler que par les traités ceux-ci se trouvent, comme dans le Levant, placés sous un régime d'*exterritorialité*, d'après lequel ils ne relèvent que de leurs propres consuls. Le but de cet arrangement a été de soustraire les étrangers au mode arriéré de la procédure et des pénalités du code chinois; il épargne aussi à leur amour-propre la surveillance et les vexations de la police indigène. C'est donc un service spécial qui maintient l'ordre dans les concessions; il fonctionne sous le contrôle des consuls, des communautés elles-mêmes ou de leurs délégués. D'autre part, la race blanche a besoin, sous un climat qui est dur à supporter, de beaucoup d'air, de beaucoup de propreté, de larges rues, de promenades, nécessités parfaitement ignorées en Chine. Enfin les navires à voiles et à vapeur demandent, pour la commodité des opérations, des quais, des *wharves*, dont le besoin n'existait pas pour les jonques chinoises; de là la nécessité d'un système de voirie et de travaux publics que les étrangers seuls pouvaient organiser.

Les règlemens dont nous avons parlé ont pourvu à ces besoins divers par l'établissement d'une administration municipale; ils ont été appliqués, sur les concessions anglaise et américaine, par des

gens accoutumés à voir fonctionner un système pareil dans leur propre pays. Le conseil municipal de la concession anglaise ne devait d'abord se composer que de sujets britanniques; mais, comme des étrangers de toute nationalité venaient également y fixer leur résidence et qu'on trouvait avantage à les recevoir, l'accès du conseil municipal fut bientôt ouvert à tous. En 1862, les concessions anglaise et américaine se sont réunies; elles s'appellent dès lors simplement *concessions étrangères,* et sont devenues en réalité terrains neutres. Cette fusion d'intérêts en apparence divisés a porté ses fruits; il s'est créé à Shanghaï une florissante république cosmopolite.

On nous permettra de donner quelques détails sur l'organisation de cette colonie d'une forme toute nouvelle. Les concessions renferment plusieurs élémens auxquels il convenait de faire une part. Ainsi il fallait ne pas enlever au gouvernement chinois la souveraineté du sol, qu'il n'avait jamais entendu abandonner; il fallait laisser aux consuls l'autorité qui leur est dévolue et qui comprend le droit de justice sur leurs nationaux, enfin satisfaire aux stipulations des traités d'après lesquelles eux seuls peuvent directement communiquer avec les autorités chinoises. Il était aussi de convenance et de bonne politique de faire d'eux les chefs de la famille commune, tout en laissant au conseil municipal, émanation directe des résidens, une liberté suffisante d'action. C'est en tenant compte de ces diverses conditions qu'ont été élaborés les règlemens d'administration des concessions neutres de Shanghaï. La souveraineté du gouvernement chinois, déjà sanctionnée par l'impôt foncier que les locataires des terrains doivent acquitter, y est reconnue de plusieurs manières : les achats ou transferts de terrains délivrés par les consuls aux parties contractantes doivent être revêtus du sceau des autorités locales; celles-ci ont droit de lever des taxes sur les concessions, pourvu qu'il s'agisse de taxes communes à tout l'empire et non particulières à la localité; elles peuvent faire arrêter leurs nationaux sur les concessions après que leur mandat d'arrêt a été contre-signé par l'un des consuls. Quant à ces derniers, bien que la police et les services municipaux ne soient pas placés directement sous leurs ordres, c'est devant eux que sont traduits les délinquans pour injure à la paix publique, refus d'acquitter les taxes et autres délits de ce genre. Les mesures générales, avant d'être soumises à la sanction des ministres plénipotentiaires et du gouvernement chinois, sont discutées par le corps consulaire réuni en conseil. L'assemblée des contribuables est convoquée par le plus ancien des consuls à des époques fixes ou lorsque la demande en est faite par un nombre suffisant de résidens; c'est aussi le plus ancien con-

sul qui préside la séance. Les contribuables votent les taxes, qui portent sur les loyers, les terrains, le débarquement et l'embarquement des marchandises traversant les quais. Le conseil municipal est élu par les contribuables; il perçoit les taxes et les applique aux travaux de la voirie, aux dépenses de la police et aux divers services municipaux placés sous sa direction exclusive.

La police, formée d'étrangers et de Chinois, agit au nom du conseil sans que ce dernier ait le pouvoir judiciaire et répressif, qui appartient au consul pour les prévenus étrangers, et à un tribunal mixte, composé d'un employé consulaire subalterne et d'un mandarin pour les prévenus chinois. On peut assigner le conseil municipal en appelant son président devant le consul de la nation à laquelle il appartient ou devant la cour suprême anglaise, selon le cas. Telles sont les bases fort simples d'une organisation à l'aide de laquelle une population de 2,500 étrangers, d'un millier de gens de la classe maritime et de 100,000 Chinois est administrée de la façon la plus satisfaisante par une demi-douzaine de bourgeois sans traitement aucun, ayant sous leurs ordres une police d'environ 110 individus.

La France a trouvé bon de rester isolée à Shanghaï et d'avoir une administration à part à côté de ces terrains neutres sur lesquels les autres nationalités se sont fondues. Les règlemens qui devaient être communs aux trois concessions ayant été, nous l'avons vu, rejetés par le gouvernement de Napoléon III, notre consul fut chargé d'administrer seul la concession française. La situation devint bientôt difficile par l'accroissement de la population chinoise, dans le sein de laquelle la rébellion jeta des réfugiés par milliers, et par l'agrandissement de la concession, à laquelle on réunit en 1861 un vaste quartier chinois qui avait été incendié pour les besoins de la défense de la ville. Débordé de toutes parts, le consul obtint de créer une municipalité, qui fut établie toutefois sur ce principe, conséquent avec le système impérial, que le conseil administratif serait le délégué du consul et non pas, comme sur les concessions voisines, celui des contribuables. Les rapports du consul, du conseil et des contribuables inaugurés d'après ce principe ont été sanctionnés par des règlemens officiels en 1866. La concession y fut traitée comme un terrain cédé à la France, dans le sens réel du mot.

Ces règlemens ne résultaient pas des propositions des contribuables, c'était le ministre des affaires étrangères qui les avait envoyés tout d'une pièce et sans les soumettre à la discussion. Ils ont laissé le gouvernement aux mains du consul, qui toutefois prend l'avis du conseil municipal, composé de huit membres : quatre Fran-

çais et quatre étrangers. Ce conseil délibère, sous la présidence du consul, sur le budget des recettes et des dépenses, sur les tarifs de perception, sur les mesures et travaux de voirie; la seule action des contribuables est d'en élire les membres et d'approuver leur gestion. Le consul dresse la liste électorale et convoque les électeurs; il a le droit de suspendre et de dissoudre le conseil, qui du reste ne se réunit que sur son invitation. Il peut également empêcher l'exécution des délibérations par un arrêté motivé, et sous réserve de l'assentiment du ministre de France. Le conseil doit soumettre à son approbation les nominations qu'il fait aux emplois rentrant dans le service municipal. Le maintien de l'ordre et de la sécurité publique sur la concession, de même que la direction du corps de police, dont l'entretien est à la charge du budget municipal, restent exclusivement dans les attributions du consul; il nomme les agens de police, les suspend ou les révoque. Aucun étranger ne peut être arrêté dans les limites de la concession française, même en vertu d'un mandat émanant d'un juge ou d'un tribunal de sa nation, sans l'autorisation du consul et sans le concours de ses agens. Sur les concessions neutres au contraire, chaque consul fait arrêter ses nationaux où et quand il le veut. On le voit, la France a réglementé ici comme sur son propre territoire; son représentant est un préfet impérial dans tout l'éclat de son autorité. Il est maître absolu d'une police à l'entretien de laquelle la France n'a point de part, et que même, avec assez de sans-gêne, on déclare tout particulièrement être à la charge d'un budget municipal qu'alimentent pour la plupart les contributions de résidens non français et de sujets chinois.

Il est facile d'apercevoir les embarras que peut créer à la France cet isolement, ce rôle égoïste, si peu conforme à son caractère généreux. Il lui impose le devoir de défendre seule ce coin de terre qui ne lui rapporte rien, où elle n'a pu développer jusqu'ici son commerce et son industrie. Sur les concessions anglo-américaines, aucune nationalité n'a plus de responsabilité morale qu'une autre pour la défense des résidens; si l'Angleterre est tenue, le cas échéant, par le développement supérieur de ses intérêts et le nombre plus considérable de ses nationaux et de ses navires, de prendre matériellement à sa charge la majeure part des moyens d'action, elle s'est acquis, en rendant sa concession neutre, le droit moral de pouvoir faire appel au concours des autres. Nous au contraire, devant un danger qui menacerait notre concession, à qui pourrions-nous recourir?

La concession française, outre 60,000 Chinois, compte environ 460 étrangers, sur lesquels 232 Français, dont une vingtaine au

plus sont de vrais commerçans; les autres, ou bien dépendent de la police et des services de l'administration municipale, ou ne sont qu'à l'état de passage et ne forment qu'un groupe flottant. La majeure partie des maisons de commerce françaises n'est même pas établie sur notre concession; elle est dispersée sur les terrains voisins, où l'on est plus près des banques et où l'on trouve un plus grand choix d'immeubles. Il est donc permis d'affirmer que la concession est sans importance pour nos intérêts commerciaux, et nous ne sommes que pour une faible part dans le mouvement assez considérable d'affaires qu'on peut y signaler. Nous y avons, il est vrai, des intérêts fonciers assez étendus, car ce fut une excellente spéculation que d'acheter des terrains et de construire à la hâte des maisons légères qui servaient d'asile aux réfugiés de la rébellion; mais cette spéculation n'a eu qu'un temps. Le flot des réfugiés, poussé et grossi par la tourmente, s'est retiré avec le calme; les terrains ont perdu de leur valeur et ont passé dans d'autres mains. Les Français ne sont plus les seuls propriétaires ou, pour être plus exact, les seuls locataires perpétuels des terrains de la concession; beaucoup de titres ont été transférés à des individus d'autres nationalités. On pourra dire en faveur de notre concession de Shanghaï que les intérêts de l'œuvre de la propagation de la foi y sont largement représentés, que plusieurs missions y ont leurs procures, lesquelles administrent des terrains et des maisons dont la location sert à l'entretien des missions, que l'église paroissiale catholique s'y élève. Nous répondrons que les missionnaires sont répandus par toute la Chine, qu'il n'y a pas de raisons de les protéger plus spécialement ici qu'ailleurs, qu'enfin leur sécurité serait tout aussi bien garantie sur une concession neutre que sous la garde exclusive de la France, qui ne peut même pas toujours laisser une canonnière mouillée à poste fixe dans les eaux de Shanghaï.

Pour le reste, nous reconnaissons volontiers que l'administration de notre concession, surtout dans ces dernières années, a été sagement conduite. Les Chinois, traités avec justice, avec bienveillance, s'y sont vus plus d'une fois protégés contre les exactions de ces innombrables sangsues que les mandarins traînent à leur suite. Le corps de police, composé de 52 agens, remplit parfaitement son rôle. Le conseil municipal a toujours montré un zèle louable et la plus parfaite intégrité. Les finances ne sont obérées par aucun emprunt. Les travaux publics n'ont pas été négligés; les quais sont plus beaux que sur les concessions voisines et offrent des *wharves* plus commodes aux *steamers* et navires à voiles qui viennent s'y aligner. Le gaz éclaire les rues, qui sont fort bien tenues.

Pour ramener notre concession à un état normal, il suffirait de la

fusionner avec les autres, et de la rendre neutre comme elles, en faisant toutefois quelques réserves destinées à sauvegarder les positions acquises, et à ménager la transition. Ces réserves consisteraient à stipuler que, pour un certain nombre d'années, l'administration du terrain de la concession serait continuée par une délégation d'une municipalité générale commune à toutes les concessions, délégation dans laquelle entreraient un certain nombre de Français. Le consul de France servirait toujours d'intermédiaire entre le conseil municipal et l'autorité chinoise pour les questions relatives à la concession, rôle que les consuls anglais et américains remplissent pour ce qui regarde les concessions voisines. Enfin la police serait placée sous les ordres du conseil électif.

Nous avons encore en Chine des concessions ailleurs qu'à Shanghaï, par exemple dans les ports de Tien-tsin et de Canton. De celles-ci, nous ne dirons qu'un mot : comme il ne s'y trouve et ne s'y trouvera pas de longtemps un seul négociant français, le vrai parti à prendre est de nous en débarrasser le plus vite possible et de les rendre au gouvernement chinois.

II.

Le moment est venu pour la France de s'occuper d'une question que l'Angleterre a déjà traitée, et qu'elle a même tranchée d'une manière fort inattendue, celle de la révision des traités conclus à Tien-tsin en 1858 et ratifiés en 1860. Il fut stipulé alors que les tarifs de douane et les arrangemens relatifs au commerce pourraient être révisés et remaniés. Cette révision, pour la France, doit même être entendue dans un sens plus large et peut s'appliquer à tout son traité. L'Angleterre avait stipulé un délai de dix ans et la France un délai de douze ans avant la révision. Le moment était donc venu pour les Anglais en 1870; pour nous, il échoit en 1872. Or, des deux classes de nationaux que nous avons en Chine, les négocians et les missionnaires, les premiers n'ont pas d'autres intérêts que ceux mêmes du commerce anglais; quant aux seconds, il faut dire qu'en fait d'avantages et de priviléges ils n'ont plus rien à obtenir, les traités leur accordant tout ce qu'ils peuvent désirer.

En ce qui regarde les intérêts du commerce, les rapports si complets que le cabinet de Londres a obtenus au sujet de cette révision, tant de ses agens que des chambres de commerce des différens ports de la Chine, suffisent à nous éclairer; on ne peut rien ajouter aux argumens que renferme le *blue book* présenté aux chambres britanniques. De 1868 à 1870, tout le commerce anglais

s'est vivement occupé de cette affaire et des négociations engagées à Pékin. De ces négociations naquit un projet de convention dont le gouvernement chinois avait accepté les clauses, et qu'on désigne sous le nom de convention Alcock, du nom du ministre plénipotentiaire, sir Rutherford Alcock, qui en a été le signataire et l'éditeur. La *Revue* a déjà fait connaître les principaux traits de cette convention, qui causa un mécontentement général (1); l'opposition fut telle de la part des commerçans du royaume-uni que le gouvernement en vint à la rejeter. Elle renfermait cependant quelques modifications qui eussent pu assurer au commerce étranger des avantages sérieux. Les Anglais, après avoir demandé beaucoup et avoir relativement peu obtenu, ont préféré rester dans le *statu quo* et renoncer au bénéfice de la révision.

Les avantages nouveaux que réclamait le commerce anglais peuvent se classer ainsi : 1° modifications des tarifs pour certains articles; 2° protection accordée aux marchandises appartenant à des Anglais contre des taxes intérieures, droits d'octroi, contributions de guerre ou autres que les Chinois prélèvent sur leur transit, et que les négocians déclarent illégales; 3° facilités commerciales nouvelles, telles que droit pour les étrangers de s'établir dans l'intérieur du pays, création de chemins de fer et de télégraphes, permission pour les navires à vapeur de prendre part à la navigation intérieure des fleuves et des canaux, exploitation des mines, notamment de celles de charbon; 4° ouverture de nouveaux ports pour l'établissement du commerce étranger ou simplement comme stations des lignes de bâtimens à vapeur. Comme modifications des tarifs, les chambres de commerce ont réclamé peu de chose. L'inspectorat des douanes chinoises a dressé en 1867, pour éclairer le public, des tableaux indiquant la relation qui existe entre les droits perçus sur les articles du commerce et le prix moyen de ces articles (2). D'une manière absolue, et par comparaison avec les taxes que perçoivent les États-Unis et les pays de l'Europe, ce tarif est peut-être le plus libéral du monde. Aussi la convention Alcock n'avait-elle cherché qu'à faire disparaître certaines inégalités. Elle avait légèrement augmenté les droits sur la soie et l'opium, et par contre avait diminué les droits sur le thé en poussière, les

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1871.

(2) Les droits représentent pour l'opium 6 3/4 pour 100, pour les cotonnades supérieures 6 7/10es pour 100, pour les cotonnades inférieures de 1 7/10es à 3 et à 5 pour 100, pour les lainages supérieurs de 3 à 5 1/2 pour 100, pour les lainages inférieurs de 2 à 3 1/2 pour 100, pour les métaux 5 1/2 pour 100, pour le thé noir 11 4/10es pour 100, le thé vert 8 6/10es pour 100, la soie grége 2 8/10es pour 100, les allumettes 5 pour 100, et l'horlogerie 5 pour 100.

montres et quelques autres articles; mais, comme il arrive toujours en pareil cas, les diminutions étaient parfaitement accueillies, et les augmentations énergiquement repoussées. Ainsi l'Inde anglaise, qui perçoit près de 300 pour 100 sur l'opium qu'elle exporte, s'indigna que la Chine voulût augmenter de 2 ou 3 pour 100 le droit d'importation, légitime au premier chef, sur cette denrée qui abrutit ses sujets.

Au reste les négocians anglais se plaignent moins des tarifs d'entrée et de sortie que des taxes intérieures, qui frappent leurs marchandises un peu partout. Ils citent l'article des traités d'après lequel, moyennant le paiement d'un droit de transit égal à la moitié des droits d'importation ou d'exportation, un négociant peut expédier ses marchandises où il veut, de même qu'il peut recevoir de l'intérieur les articles qu'il a l'intention d'exporter, sans que les uns ni les autres aient à payer d'autres taxes. Le gouvernement chinois ne conteste pas le texte du traité, et même dans certaines provinces le demi-droit de transit a presque toujours protégé les marchandises étrangères, pourvu que celles-ci fussent accompagnées de laisser-passer spéciaux; mais voici ce qui arrive. Le budget de l'empire suffisant à peine aux services réguliers, toute circonstance extraordinaire exige des taxes spéciales : il y a les taxes pour l'anéantissement de la rébellion, celles pour la réparation des digues d'un fleuve, etc. Les unes sont approuvées par le gouvernement de Pékin; d'autres, mais plus rarement, sont établies par les autorités supérieures provinciales sous leur propre responsabilité. Il arrive alors que les marchandises se trouvent grevées d'un droit qui monte jusqu'à 30 et 40 pour 100; les mandarins ont mille moyens de les percevoir, et le plus souvent il est impossible aux négocians étrangers de réclamer. C'est ainsi que dans le Tché-kiang, pendant la guerre civile, les thés et la soie étaient respectés en transit, mais étaient frappés, entre les mains du producteur, de taxes élevées qui grossissaient d'autant le prix de vente; l'augmentation était supportée en définitive par les étrangers. Même en cours de transit, les marchandises dont ceux-ci étaient propriétaires ont été soumises plus d'une fois à des droits irréguliers qui ont soulevé bien des protestations. Le gouvernement chinois a généralement essayé dans ce cas de prouver que les marchandises avaient passé dans des maisons indigènes se couvrant du nom des maisons étrangères pour éviter les taxes spéciales imposées au commerce chinois. Il a été reconnu du reste en plus d'une circonstance que ce moyen de fraude était réellement employé. Bref, depuis 1844, époque des premiers traités, on a discuté sur cette question sans arriver à donner satisfaction ni aux uns ni aux autres. La conven-

tion Alcock aurait pu conduire à une solution; elle renfermait une clause, qui ne devait toutefois s'appliquer qu'à certaines provinces, d'après laquelle le négociant étranger, après avoir payé toutes les taxes réclamées sur ses marchandises à l'aller et au retour, pouvait se faire rembourser la différence entre la somme payée et les droits de transit fixés par les traités. Cette disposition est tombée naturellement avec le rejet de la convention. D'ailleurs le seul moyen qui pourrait mettre un terme définitif aux abus que nous avons signalés, c'est que Chinois et étrangers eussent à payer les mêmes taxes, que celles-ci fussent plus élevées, et que le budget de l'empire fût administré de façon à faire face à toutes les circonstances. Maintenant que le pays est à peu près tranquille, le gouvernement chinois tente, dans quelques provinces, d'alléger les taxes payées par ses sujets en leur appliquant les mêmes règlemens qu'au commerce étranger; mais ce système cessera naturellement lorsque, par suite d'une cause quelconque, le budget de ces provinces se trouvera insuffisant. On ne peut donc espérer de remède définitif aux irrégularités du fisc dans l'empire chinois tant que les étrangers ne voudront pas se prêter à une augmentation de tarifs, et que le pays ne jouira pas d'une centralisation des finances publiques telle que nous la comprenons en Europe.

Au point de vue des facilités commerciales, notamment de la faculté réclamée par les étrangers d'ouvrir des établissemens dans l'intérieur de la Chine, la convention Alcock avait obtenu qu'un négociant pût s'installer dans une maison du pays, mais sans devenir propriétaire du sol ou de la maison, sans même pouvoir afficher au dehors le nom de son établissement. C'est toujours un propriétaire indigène qui eût été responsable devant l'autorité chinoise. Des négocians russes ont procédé de cette façon; ils résident en paix dans l'intérieur de certaines provinces, où ils font préparer eux-mêmes les thés qu'ils destinent à l'exportation. Les Anglais pouvaient en faire autant; si trente maisons de commerce avaient suivi ce système, graduellement les populations se seraient habituées à voir des étrangers habiter parmi elles; mais les Occidentaux se sont formalisés de ces précautions, et cet article de la convention, le plus important de tous, n'a pas plus que les autres trouvé grâce à leurs yeux. La Chine a, de son côté, de fort bonnes raisons à donner pour refuser aux étrangers d'aller se fixer à leur guise dans l'intérieur du pays. Tant que le privilége d'exterritorialité existera, tant que l'autorité chinoise n'aura pas le droit de justice sur les étrangers, il n'y a que deux voies possibles : ou que ceux-ci restent dans les quelques ports habités par le consul dont ils relèvent, ou bien que l'on couvre la Chine de consulats. Peut-on de-

mander avec équité que, si un Anglais commet un crime ou un délit à 50 lieues d'un port, les autorités chinoises aient à expédier délinquant, témoins et preuves nécessaires au consul de ce port, pour que justice soit faite? Il y aurait bien un moyen d'atténuer les inconvéniens de l'exterritorialité : ce serait de composer un code spécial disciplinaire pour les étrangers établis à l'intérieur, et de le laisser appliquer par les mandarins, en donnant aux intéressés pouvoir d'appel devant un tribunal mixte réuni dans le port le plus voisin. Ce code les garantirait de la torture et d'autres procédés qui ne sont plus de notre temps. On ne délivrerait le permis de résidence qu'à des individus présentant des garanties de bonne conduite et parlant assez bien la langue chinoise pour pouvoir soutenir une conversation ordinaire et ne pas être à la merci d'un interprète chinois. Malheureusement les résidens étrangers bondiraient d'indignation à l'idée de devenir passibles de la justice chinoise.

Il faut bien dire encore que les Chinois ne se soucient pas de voir les étrangers se mêler aux habitans de l'intérieur, où ils apporteraient des idées qui ne s'accordent ni avec la loi et le système gouvernemental de la Chine, ni avec les pratiques ordinaires des mandarins. L'indigène pourrait apprendre d'eux à résister aux exactions et aux vexations; il pourrait entrevoir les théories de l'Occident sur les avantages d'une représentation nationale, sur les droits du contribuable à voter les taxes qu'il paie. On voit généralement, dans les ports, les Chinois au service des Européens prendre au bout de quelque temps leurs autorités nationales en dédain. Ils ne suivent plus les coutumes séculaires de l'empire, leurs femmes circulent dans les rues; les vieux Chinois en frémissent d'horreur. Ces gens, qui commencent par être domestiques, deviennent courtiers des maisons qui les emploient; beaucoup d'entre eux arrivent à la richesse, et sont alors pour leurs compatriotes des notables dont l'exemple est pernicieux. Que deviendrait la société chinoise, si le contact des Européens allait transformer de cette façon les populations de l'intérieur?

Aussi les Européens sont-ils parqués dans les ports. Ils ne trouveraient pas à acheter, en dehors des limites qui leur ont été prescrites, un pouce de terrain à des conditions convenables. Cette espèce de claustration rend certainement dix fois plus pénible aux Européens le séjour des ports chinois. A Shanghaï, on leur a laissé faire, en dehors de la concession, des routes atteignant la longueur de quelques milles; près des autres ports, on ne trouve que les sentiers chinois, sur lesquels il est souvent fort difficile de passer deux de front, et cependant, sous un climat affaiblissant, il faudrait de larges voies pour monter à cheval, se promener en voiture et pren-

dre tout l'exercice possible. A Fou-tchéou par exemple, la seule promenade des étrangers est un sentier tortueux qui serpente à travers des tombeaux. On a tenté, mais sans succès, d'y établir une route convenable. Les concessions occupent généralement des terrains plats, situés sur le bord de l'eau; en été, l'air y est accablant et humide, et l'Européen demanderait vainement la permission de construire à quelques lieues plus loin une maison de campagne. Nous avons vu, il y a deux ans, dans les environs de Fou-tchéou, les Anglais réduits à canonner un village pour obtenir de ses habitañs qu'ils ne vinssent pas démolir un *sanitarium* que voulaient bâtir près de la mer des missionnaires protestans.

Il n'est pas d'ailleurs indispensable, pour alimenter le marché des importations et des exportations, que les étrangers aillent s'enfoncer dans les provinces; il suffit d'entrepôts bien situés, sur le bord de la mer ou sur les rives des fleuves, d'où les courtiers indigènes transportent dans l'intérieur les articles étrangers, et où ils amènent aux Occidentaux le thé et la soie. Assurément le séjour des Européens dans l'intérieur permettrait d'étaler aux yeux des Chinois des échantillons de marchandises nouvelles, des procédés industriels de tissage, de labourage, qui serviraient graduellement à multiplier les échanges; mais le présent est assez beau, la moisson est trop facile pour que l'Angleterre ne s'en contente pas. C'est elle qui absorbe les cinq sixièmes du commerce étranger, dont le chiffre monte à plus de 1 milliard 100 millions de francs par année. Il lui est facile de protéger ses négocians, réunis dans une quinzaine de ports, et elle ne désire pas s'imposer la tâche de les surveiller par toute la Chine. Elle laissera sans doute le temps créer des relations plus intimes entre ses nationaux et les Chinois. Ceux-ci arriveront à perdre de leurs préventions et de leurs craintes; l'étude des langues européennes, qui commence à entrer dans l'éducation de la jeunesse, y contribuera certainement; des voies de communication rapides rapprocheront quelque jour des ports les marchés de l'intérieur : c'est là une spéculation à échéance plus ou moins longue.

Quant au télégraphe, nous avons des raisons de croire que la Chine est sur le point d'en adopter l'introduction; les négocians indigènes, les mandarins même, se servent largement des lignes télégraphiques sous-marines qui fonctionnent déjà le long des côtes, et qui auront relié dans quelques mois tous les ports ouverts à la résidence des étrangers. L'établissement de ces lignes ne date que de l'année dernière, et déjà le gouvernement étudie l'installation de lignes intérieures qui desserviraient les provinces. Nous croyons aussi à la construction de voies ferrées malgré les refus persistans que le gouvernement chinois oppose depuis dix ans aux efforts ten-

tés pour le décider dans ce sens. Il veut seulement éviter la participation des étrangers. S'il fait des télégraphes et des chemins de fer, il s'en chargera lui-même; il attendra pour le faire qu'aucune pression ne soit exercée sur lui, et qu'il soit assuré d'agir librement. C'est dans ces conditions que se sont créés les arsenaux et les usines que la Chine possède maintenant. Dans ces idées, et avec le peu de ressources dont le gouvernement chinois peut disposer pour les travaux publics, l'établissement de voies ferrées marcherait avec une extrême lenteur. Les coutumes sociales et religieuses y apporteraient aussi de nombreux obstacles. Il faudrait enlever à des familles les champs qu'elles possèdent depuis des siècles; il faudrait détruire des tombeaux, sanctuaires vénérés qui perpétuent les traditions et les gloires; il faudrait percer ou abaisser des collines, asiles de génies malfaisans ou protecteurs. Cependant aucun de ces obstacles n'est insurmontable; l'expropriation pour cause d'utilité publique a cours en Chine comme en France. L'empereur peut décider une famille à déplacer ses tombeaux en lui désignant un autre endroit par décret; enfin les bonzes ont à la disposition du public les pratiques nécessaires pour conjurer la malveillance des génies : si ces derniers ont été dérangés sur un point, l'oracle indiquera la nouvelle résidence qui peut leur plaire et les cérémonies qui peuvent conjurer leur courroux. Nous en avons fait l'expérience dans un établissement du gouvernement chinois placé sous notre direction. Il nous fallait un terrain assez important que les paysans ne voulaient pas vendre. Le vice-roi qui résidait dans la localité vint lui-même en grand apparat leur faire entendre raison; ils l'écoutèrent, les champs furent achetés et libéralement payés. Il fallut ensuite remblayer le terrain au moyen de terres prises dans les montagnes voisines. Dans cette opération, des tombeaux furent profanés. Les génies qui rôdaient à l'entour ne pouvaient manquer d'entraver l'entreprise naissante; ce danger fut signalé par un soldat tombé en syncope et parlant au nom d'un génie qui s'était incarné en lui. Les mandarins prirent cet homme au sérieux et exécutèrent ce qu'il conseilla; ils firent une grande cérémonie de purification qui dura trois jours et fut précédée par un temps d'abstinence; ils construisirent des autels pour y attirer les génies et leur assigner un nouveau lieu de rendez-vous. « Il faudra, dit le soldat, mettre auprès de ces autels de la monnaie d'or et d'argent (c'est du papier doré ou argenté) pour qu'ils trouvent de quoi jouer, et ne pensent plus à vos travaux. »

Les rapports des différentes ambassades ou missions chinoises envoyées en Occident ont dû éclairer le gouvernement sur les bénéfices des transports rapides; ce qui aura surtout une influence

déterminante sur sa résolution, c'est l'exemple du Japon, qui a maintenant des chemins de fer, des télégraphes, une monnaie, des machines à tisser, et qui vient, par un traité récent, de se créer des relations avec la Chine.

L'exploitation des mines par les procédés de l'Occident sera commencée très prochainement, parce que la Chine y voit des bénéfices immédiats. Ses arsenaux, les *steamers* qu'elle possède, lui font déjà une loi de se procurer de la houille à bon marché. Avec les moyens très simples qu'elle emploie, les mines de Formose, celles des rives du Fleuve-Bleu, livrent dès maintenant à la consommation plus de 15,000 tonnes; mais ces charbons sont d'une qualité inférieure : il est devenu urgent de mettre en exploitation d'autres mines dont on connaît les gisemens, et dont les produits seraient supérieurs. Il était stipulé dans la convention Alcock que certaines mines spécialement désignées allaient être mises en rapport au moyen d'un outillage venu de l'étranger; le rejet de la convention n'arrêtera pas une entreprise dont le gouvernement chinois reconnaît pleinement l'utilité.

Pour les motifs que nous avons signalés, la Chine est peu disposée à concéder aux étrangers la libre navigation de ses fleuves. Le ministre anglais avait obtenu que, dans un des grands lacs qui avoisinent le Fleuve-Bleu, le lac Poyang, un *steamer* fût détaché pour remorquer les chalands que les étrangers envoient trafiquer en ces parages; mais le lac n'a qu'une importance médiocre au point de vue commercial, et peut faciliter seulement les transactions du port de Kiou-kiang. On avait aussi obtenu que des navires étrangers à voiles, de petit tonnage, pussent naviguer dans les fleuves. C'était encore là une concession insignifiante, car les négocians n'auraient trouvé aucun avantage à remplacer par de petits cotres, des lougres ou des *lorchas*, les jonques et chalands chinois, fort commodes, dont ils se servent actuellement. Sir Rutherford Alcock n'avait pas été plus heureux dans ses efforts pour ouvrir de nouveaux ports au commerce étranger. Les négocians demandaient qu'on leur donnât l'accès de quelques points au-dessus de Han-kou, grand marché situé à 220 lieues environ de l'embouchure du Fleuve-Bleu; les *steamers* peuvent remonter deux fois plus haut encore avant d'arriver aux rapides qui sont les premiers obstacles à la navigation. Les Chinois autorisèrent la fréquentation d'une ou deux stations situées entre Han-kou et Shanghaï; ils consentirent à l'ouverture d'un nouveau port sur la côte, à la condition que l'on renoncerait à un ou deux des ports concédés dix ans auparavant par le traité de Tien-tsin. C'est là certainement le côté le plus faible de la convention Alcock et celui sur lequel les Chinois prêtent

le flanc. Rien ne justifie les craintes que semble leur inspirer l'ouverture de nouveaux ports. Ils ont pu voir en effet depuis longtemps combien, sous la surveillance des consuls, sont faciles les relations des indigènes et des communautés étrangères. Ils ont pu juger également que ces belles lignes de *steamers* qui naviguent sur le Fleuve-Bleu et la rivière de Canton n'ont procuré à leur commerce que des commodités et des bénéfices. En réduisant provisoirement à quinze le nombre des ports où peuvent résider ses nationaux, l'Angleterre n'a pas entendu immobiliser indéfiniment son commerce dans ce cercle restreint. Quant à la France, elle doit désirer que les points habités et fréquentés par les étrangers se multiplient, car dans le voisinage des ports ouverts les difficultés qui touchent aux missionnaires vont en diminuant; les mandarins y prennent moins ombrage de leur présence.

L'examen des questions principales soulevées par la révision des traités anglais nous amène à conclure que nous n'avons aucun intérêt à faire de la révision de notre traité un nouveau sujet de négociations. Les facilités de commerce et de relations que la France obtiendrait lui profiteraient peut-être, si elles lui étaient accordées d'une manière exclusive; mais il a été stipulé par les autres nations qu'elles jouiraient des droits de la nation la plus favorisée, et, comme nous avons en Chine fort peu de négocians, nous aurions cette fois encore travaillé pour les autres, c'est-à-dire pour les Anglais, les Américains, et aussi les Allemands, dont le nombre s'accroît chaque jour. Ce qu'on peut réclamer de nous, c'est notre appui moral pour toute négociation de ce genre; mais l'initiative n'est pas dans notre rôle. Du reste, toute révision de traité péchera par la base, si elle ne résulte pas d'une entente commune entre les divers états qui ont des traités avec la Chine. En effet, si chacun a le droit de réclamer ce qui est accordé aux autres, il a aussi le droit de ne pas admettre ce que les autres auraient concédé aux négociateurs chinois. Il est dit à l'article 40 de notre traité que « toute obligation non consignée expressément dans le texte même ne saurait être imposée ni aux agens ni aux sujets français, » et chaque nation a le même privilége. Ainsi la Grande-Bretagne avait obtenu, comme nous l'avons dit, que le droit sur certains articles fût diminué, à la condition que le droit sur certains autres, notamment sur la soie, fût augmenté; nous, qui employons beaucoup de soies, aurions naturellement refusé l'augmentation stipulée; ces modifications de tarifs tombaient donc par là même. L'Angleterre n'a fait appel au concours des nations représentées à Pékin qu'à l'époque où les négociations étaient terminées; son ministre plénipotentiaire reçut de ses collègues, lorsqu'il leur en communiqua le résultat, une réponse

qui déjà les frappait de nullité. Sir Rutherford Alcock déclarait alors qu'il n'y avait à recevoir de la Chine que ce qu'elle voulait concéder de bon gré. Il avait épuisé tous les efforts possibles pour arriver à la conclusion de sa convention ; la conséquence est que la reprise des mêmes questions n'en sera que plus délicate.

Il n'y aurait, à notre avis, pour la France qu'une politique commerciale à suivre en Chine, si elle tient à en avoir une : ce serait d'employer son influence à déplacer le marché des échanges; ce serait de l'enlever aux quelques ports où il est encore concentré pour l'attirer graduellement vers l'Europe. Suivant nous, la seule chance pour notre pays de prendre une part directe dans ces échanges consisterait à suggérer aux Chinois l'idée de venir se créer des agences en Europe, agences qui échangeraient les produits de la Chine contre nos produits manufacturés. Les articles de notre industrie leur sont peu connus; ils n'ont sous les yeux que ceux qui sont fabriqués exprès pour eux en Angleterre et en Amérique. Ainsi, pour les étoffes de laine et de soie, on les leur apporte suivant les échantillons qu'ils préfèrent, et surtout dans des conditions de bon marché que notre commerce, sous le poids des impôts qui l'accablent, pourra moins que jamais supporter. Nos étoffes, il est vrai, sont plus soignées, plus durables, et compensent par leurs qualités l'augmentation de prix qu'elles réclament; cependant il faudrait, pour faire comprendre ces avantages aux Chinois sur le territoire de leur empire, y étaler des stocks de marchandises qui seraient exposées dès le début à des pertes considérables et sans certitude de gain final. Ce sont des risques qu'aucune compagnie n'est prête à courir; mais, si les négocians chinois venaient sur les places de l'Europe, nous n'aurions probablement qu'à gagner dans l'examen comparatif qu'ils pourraient faire des produits de chaque nation. Les diverses ambassades asiatiques qui nous ont visités ont reconnu les qualités de la fabrication française, et ont fait des commandes importantes. Nous avons réalisé un premier pas en demandant au cabinet de Pékin de fixer une légation à Paris; si nous pouvions obtenir que, renonçant à des lois qui sont du reste tombées en désuétude, il voulût, comme le Japon, encourager ses nationaux à visiter les pays étrangers, nous aurions double raison de renoncer à la révision de notre traité. Ministre, consuls, agens français, s'emploieraient alors au besoin pour faciliter aux Chinois leurs voyages vers l'Europe; nos paquebots à vapeur, pourvus d'installations spéciales, les prendraient à prix réduits, comme les navires américains du Pacifique, qui à chaque voyage emportent 300 ou 400 Chinois vers la Californie. Les gens de l'empire du Milieu sont maintenant habitués à l'emploi des *steamers*. Le mandarin allant de Canton à Pékin

s'embarque sur un bateau à vapeur qui le transporte à sa destination en huit jours, tandis que les barques mettaient autrefois deux mois à faire le même voyage.

III.

Les missions catholiques de la Chine constituent pour la France une question spéciale qui l'oblige d'avoir une politique à elle, et de suivre cette politique avec prudence. Bien que toutes les missions catholiques ne soient pas françaises, elles sont toutes réellement sous le protectorat de notre pays. Or l'œuvre de la propagation de la foi est en butte, depuis quelques années surtout, à un sentiment de défiance, on peut même dire d'animosité, dans presque toutes les provinces de l'empire chinois. Les massacres de Tien-tsin n'ont été dirigés que contre les missions catholiques et par suite contre la France, dont celles-ci sont considérées comme étant l'œuvre politique.

Le point de départ de ce fâcheux état de choses doit être recherché dans la guerre de 1857, entreprise par le gouvernement impérial, de concert avec l'Angleterre, en apparence pour venger le meurtre d'un missionnaire, l'abbé Chappedelaine, en réalité, disait-on alors, pour renouer avec nos voisins des relations plus intimes d'alliance. Cette guerre a changé complétement les conditions d'existence des missions vis-à-vis de la société chinoise, et il ne pouvait en être autrement. Le traité conclu en 1844 par M. de Lagrené assurait aux missions le droit de présence en Chine; leur œuvre se poursuivait dans un calme sinon complet, du moins suffisant pour reprendre la chaîne rompue par les persécutions antérieures. L'esprit libéral dans lequel sont rédigés les articles relatifs aux missions prouve clairement que la perspective de voir ses sujets devenir chrétiens n'effrayait pas plus alors le gouvernement chinois qu'il ne s'émeut depuis longtemps de les voir devenir musulmans, bouddhistes ou juifs. La guerre de 1857 lui a montré que les missions pouvaient avoir un but politique, et que la croix que l'on promenait dans ses dix-huit provinces était pour l'avenir escortée d'une épée redoutable. Les missionnaires n'ont plus été regardés que comme des émissaires français.

Le baron Gros ne perdit pas de vue, dans la conclusion de ses traités, les difficultés que la guerre venait de susciter, et regarda comme dangereux d'exiger pour les missions des concessions trop larges. Dans le premier traité, qu'il conclut à Tien-tsin en 1858, il s'en était tenu aux bases du traité Lagrené. Voici l'article de ce traité qui se rapporte aux missions.

« Art. 13. — La religion chrétienne ayant pour objet essentiel de porter les hommes à la vertu, les membres de toutes les communions chrétiennes jouiront d'une entière sécurité pour leurs personnes, leurs propriétés et le libre exercice de leurs pratiques religieuses, et une protection efficace sera donnée aux missionnaires qui se rendront pacifiquement dans l'intérieur du pays, munis des passeports réguliers. Aucune entrave ne sera apportée par les autorités de l'empire chinois au droit qui est reconnu à tout individu en Chine d'embrasser, s'il le veut, le christianisme et d'en suivre les pratiques, sans être passible d'aucune peine infligée pour ce fait. »

La convention ajoutée en 1860 au traité de Tien-tsin par le baron Gros compléta dans l'article suivant une clause du traité Lagrené :

« Conformément à l'édit impérial rendu le 20 mars 1846 par l'auguste empereur Tao-Kouang, les établissemens confisqués aux chrétiens pendant les persécutions dont ils ont été les victimes seront rendus à leurs propriétaires par l'intermédiaire du ministre de France en Chine, auquel le gouvernement impérial les fera délivrer avec les cimetières et autres édifices qui en dépendaient. »

Les interprètes du baron Gros ajoutèrent au texte chinois de l'article 3 de la convention la phrase qui suit :

« Il est en outre permis aux missionnaires français de louer et d'acheter des terrains dans toutes les provinces, et d'y ériger des édifices à leur convenance. »

Nous ne savons si le baron Gros eut ou non connaissance de cette addition. Quoi qu'il en pût être, il lui devenait impossible de réagir contre les faits accomplis; le traité devait être inévitablement aux yeux des Chinois une consécration de leur défaite. Demandez aux vieux missionnaires, à ceux qui sont établis depuis longtemps en Chine, s'ils préfèrent la nouvelle situation à celle dont ils jouissaient sous le régime du traité Lagrené. Leur entrée au cœur des provinces se faisait alors graduellement; dans le Kiang-nan, le Tche-kiang, le Fokien, le Kouang-toung et plusieurs autres provinces que nous avons visitées, les églises, les communautés s'organisaient, la restitution des anciennes propriétés des chrétiens s'opérait même sans secousses, les missions recouvraient peu à peu sinon ces propriétés elles-mêmes, du moins des biens équivalens; s'il s'élevait de temps en temps quelque orage, il pouvait être conjuré aussi bien que maintenant. Des relations de politesse, d'amitié même, existaient sur beaucoup de points entre les mandarins et les

missionnaires. Les évêques, considérés comme notables, pouvaient soumettre eux-mêmes aux fonctionnaires chinois les affaires intéressant leurs communautés. Aujourd'hui nos évêques sont regardés comme de hauts fonctionnaires français; ils ont voulu prendre les insignes extérieurs des dignitaires chinois, et ceux-ci les leur contestent; ils correspondent par lettres avec les vice-rois ou gouverneurs des provinces, et leurs lettres ne sont pas toujours bien accueillies; ils ont plus difficilement accès dans les classes éclairées, parmi lesquelles se feraient les conversions fructueuses par l'exemple; leurs néophytes ne se trouvent plus que parmi les pêcheurs, les portefaix, les gens des dernières classes, et même, depuis quelque temps, le nombre ne s'en est accru que dans une proportion insignifiante.

La France a du reste accepté franchement les conséquences de ses guerres, et exerce aussi bien que possible le protectorat qu'elle avait assumé. Les questions relatives aux missions ont absorbé toute l'activité de nos ministres et de nos agens. Chaque meurtre de missionnaire ou de chrétien, chaque pillage de chapelle a été suivi de réclamations persévérantes qui ont amené des châtimens pour les coupables, des indemnités pour les victimes ou les communautés. Sans remonter au-delà de 1869, nous avons vu alors le chargé d'affaires français, escorté d'une division navale, se rendre lui-même dans chaque capitale des provinces qui bordent le Fleuve-Bleu jusqu'à Han-kou, afin de résoudre au profit des missions des questions en litige. Les consulats de Tien-tsin, de Han-kou, de Canton, ne sont pas autre chose que des postes affectés à la protection des intérêts religieux.

On peut se demander si la France est tenue de continuer cette politique. Pour répondre, il faut examiner la question suivante : l'œuvre des missions ne peut-elle subsister ni s'étendre en Chine sans avoir derrière elle le gouvernement français, et nous procure-t-elle en échange une influence réelle? Il semble en effet que la France devrait s'abstenir d'appuyer la propagande catholique, si cette propagande restait une cause incessante de troubles et de discordes. Mais on a déjà vu que l'hostilité des Chinois provient bien plus de l'intervention de nos armes que de l'œuvre même des missions. Il en résulte que la France n'a plus le droit d'abandonner les missionnaires à eux-mêmes; leur situation dans l'intérieur de la Chine a été créée par des traités aux obligations desquels le gouvernement de la république se trouve lié. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'améliorer ce qui existe, et, si l'on veut bien considérer que la Chine est le pays le plus tolérant en matière de religion, on peut espérer qu'il sera possible de détruire la défiance qui entoure les

missions. L'influence que nous procure un protectorat qui s'étend sur 500,000 catholiques pourrait être considérable, si elle s'exerçait dans d'autres conditions. Malheureusement les missions sont pour la France une source de conflits irritans, de contestations sans fin et de chaque jour. Par là même, les commerçans français se trouvent exposés à plus d'inconvéniens que les autres étrangers; il ne faut pas oublier que la populace de Tien-tsin n'en voulait qu'aux Français.

Une circulaire récemment publiée par le gouvernement chinois a mis en lumière quelques-unes des causes qui peuvent rendre l'œuvre des missions, telle qu'elle est actuellement conduite, dangereuse pour le maintien des bonnes relations entre les pays étrangers et le Céleste-Empire. Les missionnaires catholiques, sans y être spécialement désignés, en sont certainement le point de mire unique. Ce document mérite d'être étudié avec soin, bien que le peu de mesure avec lequel il est rédigé, les propositions inacceptables qu'il renferme, le ton ironique qui y règne, en amoindrissent la portée. La circulaire appelle d'abord l'attention sur les orphelinats de la Sainte-Enfance et demande qu'aucun établissement de ce genre ne puisse s'ouvrir sans que les autorités locales en aient été averties; elle demande aussi qu'une surveillance soit exercée sur ces orphelinats, et que l'enfant devenu grand soit rendu à ses parens, s'ils le réclament. Les missionnaires peuvent répondre que, si des parens abandonnent leurs enfans, ils perdent par là même le droit de venir les réclamer, surtout après que, pendant quinze ans, l'orphelinat a supporté les frais de leur éducation. Quant à laisser l'autorité locale exercer une surveillance sur les orphelinats, nous ne croyons pas que la plupart des chefs de missions doivent s'y refuser. Une inspection du vice-roi de Nankin, qui vint à la sollicitation des jésuites visiter leur orphelinat, fit tomber de faux bruits répandus dans la populace, et épargna probablement à cet établissement le sort de celui de Tien-tsin. Les asiles de ce genre prêtent un facile prétexte à des soupçons malveillans, qu'il importe de dissiper par toute la publicité possible. Sur les enfans qu'on y recueille, pauvres êtres chétifs condamnés pour la plupart à la mort par suite de l'abandon, la mortalité est très grande, souvent dans la proportion de 8 sur 10. La population de la Chine ajoute facilement foi aux plus sottes rumeurs. Il y a quelques mois à peine, la province de Canton fut agitée par une émotion subite; la mortalité y était très grande par suite de la température irrégulière de l'été; le bruit courut que des étrangers jetaient dans les puits une drogue dite « des génies, » qui produisait une enflure dont on ne pouvait guérir qu'en allant trouver les missionnaires et en embrassant leur re-

ligion. En moins d'une semaine, Canton, Hongkong, Fou-tchéou, tous les ports et provinces qui s'étendent depuis le sud de la Chine jusqu'au Fleuve-Bleu, furent pris de la même panique, et il en résulta des troubles assez graves. Le vrai remède aux soupçons de toute sorte est, pour les missionnaires, de mettre l'autorité chinoise à même de réfuter les mensonges qui se répandent, et pour cela de tenir ouvertes les portes de leurs établissemens.

La circulaire condamne le ministère des sœurs de charité; pour les Chinois, la présence d'une femme près du lit du premier venu est un scandale, sa place est au gynécée. Les Chinoises chrétiennes s'assemblent dans la même église que les hommes, autre sujet de scandale signalé par la circulaire; il est de principe absolu en Chine que la femme doit vivre séparée de la société des hommes. Nous avons connu des chefs de missions qui, par suite de ces préjugés, trouvent plus simple et plus prudent de confier les enfans qu'ils recueillent à des nourrices chinoises, chrétiennes ou même païennes, dispersées dans les campagnes. Le point le plus important sur lequel le gouvernement de Pékin attire l'attention est la tendance qu'ont les chrétiens chinois à se grouper autour de leurs missionnaires et à se former en communautés qui ne reconnaissent d'autorité que celle de leur chef spirituel. Un fonctionnaire chinois nous exprima un jour, sur ce point, son opinion en termes énergiques. Nous voulions faire construire, dans l'enceinte d'un établissement dont nous avons déjà parlé, une chapelle nécessaire aux besoins religieux d'un personnel européen presque entièrement catholique. « Je suspendrais les travaux, nous dit le mandarin placé près de nous, et licencierais votre personnel plutôt que de laisser construire une chapelle ici. Ce n'est pas que je veuille vous empêcher de remplir vos devoirs religieux; mais à votre chapelle, à la suite du prêtre qui viendra la desservir, arriveront des chrétiens chinois dont la présence pourra me créer des difficultés. J'ai été gouverneur de province, et j'ai vu ces gens de près : ce ne sont pas les enseignemens de votre religion qui les attirent, ils ne sauraient les comprendre; leur seul but en se convertissant est d'échapper à notre action. Dans cet établissement, qui appartient à l'empereur et où j'ai des pouvoirs absolus, si l'un de ces chrétiens venait à commettre un vol, je ne pourrais lui faire trancher la tête sans avoir contre moi vos missionnaires et vos consuls. Vous êtes trop juste pour ne pas admettre ces raisons. » Nous résolûmes la difficulté en construisant notre chapelle sur un terrain situé en dehors de l'enceinte réservée. Ce mandarin nous avait exprimé le plus sérieux grief des gens de sa classe contre l'œuvre de la propagation de la foi. Nous avons déjà dit que les néophytes viennent des classes inférieures de la so-

ciété; ce sont généralement des gens simples et pauvres, attirés par l'assistance que les missions peuvent leur prêter et par l'espoir d'appartenir à ces petites communautés dont ils voient les membres se soutenir mutuellement sous la direction d'un étranger respecté de tous pour l'austérité de sa vie.

La discipline religieuse exerce d'ailleurs une heureuse influence sur le caractère des Chinois convertis; il serait injuste de les juger d'après ces vagabonds que l'on rencontre dans les ports s'offrant à exercer tous les métiers, et cherchant à imposer la confiance en prodiguant le signe de la croix. Nous avons visité dans les campagnes de la Chine quelques communautés chrétiennes, nous les avons vues composées de gens paisibles, sobres, hospitaliers. L'étranger y est reçu en ami, tandis qu'ailleurs il rencontre souvent la défiance ou même la répulsion. Dans certaines provinces, des villages entiers sont chrétiens; la maison commune qui sert aux réunions des paysans, et dans laquelle ils déposent les tablettes de leurs ancêtres, est remplacée par une pauvre chapelle qu'un missionnaire habite, ou qu'il visite de temps à autre. Son troupeau l'appelle père, et le prend en toutes choses pour arbitre ou pour guide; il règle les différends, il allie les familles entre elles, il surveille l'administration des modestes finances de la communauté. Faut-il s'étonner si, pour la défense des intérêts qui s'abritent sous son apostolat, il se laisse aller à une intervention qui méconnaît les droits de l'autorité locale? On le voit, disent les mandarins, déployer son influence dans des procès civils entre chrétiens et non-chrétiens, soutenir ses néophytes contre le paiement des taxes, contre l'exécution des corvées que ceux-ci trouvent injustes. Les missionnaires affirment qu'une de leurs principales difficultés est précisément de résister aux demandes des fidèles qui ne cessent de solliciter leur intervention. D'un autre côté, peut-on donner tort au gouvernement chinois lorsqu'il se plaint de ces empiétemens?

Parmi les faits que la circulaire impute aux missions, le plus grave est celui-ci : des bandits auraient échappé à l'action des lois en se convertissant à la religion catholique. On allègue par exemple qu'à Kouei-tchéou toute une bande de voleurs a été admise à recevoir le baptême; qu'on l'eût ensuite arrêtée, ajoute la circulaire, c'eût été une persécution catholique. Faut-il voir dans ces voleurs des rebelles ou plutôt des individus appartenant aux Miao-sze, tribus aborigènes que le gouvernement chinois travaille depuis bien des années à soumettre et même à écraser complétement? Quoi qu'il en soit, le missionnaire est naturellement porté à ne voir que des néophytes dans ces hommes qui pour le gouvernement sont des ennemis ou des coupables.

On a vu que les Chinois contestaient aux missionnaires le droit

de s'approprier les emblèmes distinctifs des hauts fonctionnaires de l'empire. La circulaire officielle réclame d'eux qu'ils s'en tiennent au costume et à l'étiquette des lettrés. Ainsi des évêques font usage de la chaise verte à quatre porteurs à laquelle n'ont droit que les mandarins au-dessus du quatrième rang; ils se servent pour leurs dépêches de sceaux pareils en forme et en grandeur au sceau que l'empereur donne à ses agens pour les investir de leur charge. Le sceau est un signe précieux et redoutable dont la perte entraîne la mort pour celui qui en est le dépositaire. Les évêques, toujours d'après la circulaire, exigent d'être traités par les hauts fonctionnaires des provinces sur le pied de l'égalité, c'est-à-dire qu'ils se font ouvrir les grandes portes des prétoires que le mandarin ouvre seulement à ses pairs. Vers 1861 déjà, une communication de la légation de France prescrivit aux évêques de renoncer à de telles pratiques, qui pouvaient éveiller la susceptibilité des autorités chinoises. Si les évêques tiennent absolument à s'entourer d'une certaine pompe, ils devraient consulter les règlemens qui existent pour le cérémonial et les priviléges des chefs de religions étrangères, notamment du bouddhisme et de l'islamisme, et s'entendre pour l'adoption d'un code acceptable de tous.

La restitution des édifices et propriétés confisqués jadis aux chrétiens a été rendue obligatoire par la convention de Pékin. De là sont nées des difficultés d'autant plus graves qu'on a eu le tort de ne pas les régler immédiatement. La circulaire s'exprime comme il suit à ce sujet :

« Les missionnaires exigent la restitution de ce qu'ils déclarent avoir appartenu aux chrétiens, sans s'inquiéter des intérêts auxquels ils portent atteinte. Il arrive en plus d'un cas que ce sont de belles maisons appartenant à des lettrés qu'ils revendiquent, et ils en expulsent le propriétaire dans le plus bref délai; mais ce qu'il y a de plus fort et ce qui blesse la dignité du peuple, c'est que souvent ils réclament comme leur propriété des *yâmens,* des lieux d'assemblée, des temples tenus en grand respect par les lettrés et les habitans du voisinage. Certainement dans chaque province se trouvent des maisons qui appartenaient jadis à l'église; mais on doit tenir compte du nombre d'années qui se sont écoulées depuis, et songer que les chrétiens ont vendu ces maisons et qu'elles sont peut-être passées entre les mains de plusieurs propriétaires. Il faut aussi considérer que la maison a pu être vendue vieille et délabrée, et que l'acquéreur a peut-être fait de grosses dépenses pour la réparer, ou même en a construit une nouvelle. Les missionnaires ne s'inquiètent pas de tout cela; ils exigent la restitution, et n'offrent pas la moindre indemnité...

« Quand les missionnaires voudront acheter un terrain pour y bâtir

une église, ou louer une maison pour y fixer leur résidence, ils devront, avant de conclure le marché, aller avec le véritable propriétaire faire une déclaration à l'autorité locale, qui examinera si le *fong-choui* ne présente aucun empêchement. »

Le *fong-choui* (mot à mot *vent et eau*) joue un grand rôle dans la vie du peuple chinois; il résume les conditions d'emplacement, d'influence du vent et de l'eau, qui donnent à une localité, à un champ, à une maison, sa bonne ou sa mauvaise fortune. L'édile qui va percer une rue, orienter un quartier, le propriétaire qui veut construire une maison, consulte le sort ou l'oracle des pagodes; il en apprend l'orientation à donner, l'emplacement à choisir, les moyens de mettre pour toujours le lieu désigné sous une influence heureuse. Ces moyens sont certaines cérémonies, telles que l'érection d'un autel, d'une tour ou d'une simple pierre dédiée à un *poussah*. Dans toute la Chine, on voit des tours, des chapelles élevées sur des points culminans, bâties généralement en des temps de fléau, d'épidémie, de famine ou d'inondation, et couvrant en quelque sorte tout le pays environnant d'une ombre protectrice. Lorsqu'une mission vient construire un édifice trop élevé, que surtout elle le surmonte de tours qui détruisent les « influences heureuses, » le monument catholique est pris en aversion. Telle cathédrale qui domine les maisons basses et humbles d'une grande ville soulève dans le cœur d'une population de plusieurs centaines de mille âmes un souffle de colère qui finit par devenir dangereux en un jour de tempête. Il existe à Pékin, près du palais impérial, sur un terrain donné aux jésuites par l'empereur Kang-hi, alors qu'ils vivaient à la cour, une église, confisquée au temps des persécutions, et rendue au culte par les victoires de nos armes. Les missionnaires ont voulu y ajouter une tour. La hauteur en avait été fixée par le ministère des affaires étrangères chinois; mais, quand elle fut construite, on s'aperçut que du faîte la vue plongeait dans les jardins impériaux. Le ministère avait commis une erreur; il demanda qu'on voulût bien en réparer les conséquences en abaissant la tour : on s'y refusa. Le gouvernement s'est contenté d'élever un mur devant la tour; mais il n'est pas un mandarin ou un lettré qui revienne de la capitale sans parler avec indignation de l'offense faite à son souverain. La circulaire conclut en déclarant qu'avec les procédés qu'elle signale la bonne harmonie ne peut exister entre les sujets chrétiens et non chrétiens de la Chine.

Les classes supérieures se sont, comme on le sait, éloignées des missionnaires, qu'elles regardent comme des agens étrangers; elles ont fait le vide autour d'eux et rendu leur propagande difficile. Le

cabinet de Pékin cependant n'a pas cessé de les protéger dans les limites de son action sur les provinces, et depuis la conclusion des traités de Tien-tsin les missionnaires ont pu circuler et prêcher librement. Avant l'horrible événement de juin 1870, on n'avait eu à regretter que le meurtre de deux ou trois missionnaires dans des localités désolées par l'anarchie ou par des luttes de clans. On n'a surpris derrière leurs assassins ni la main, ni le mot d'ordre de mandarins influens. Si des congrégations chrétiennes ont été molestées, si des résistances ont été opposées par les populations à des constructions de chapelles, à des établissemens d'orphelinats, si des néophytes chinois ont été emprisonnés et mis à rançon, nous ne pouvons voir dans ces faits que l'opposition inévitable d'un pays à une religion étrangère. S'étonnera-t-on que des bonzes, des lettrés, des paysans, voient d'un mauvais œil le symbole qui vient détruire leurs croyances et le prestige de leurs idoles, lorsque, dans certains de nos départemens, catholiques et protestans ne peuvent vivre en paix? Il y a lieu d'être surpris au contraire de la tolérance relative que la propagation de la foi rencontre en Chine pour le développement de ses œuvres. Les causes de conflit, qui naissent inévitablement des préjugés et du fanatisme des idolâtres, peuvent aussi venir quelquefois des imprudences commises par les nouveaux convertis, toujours trop zélés.

Les derniers journaux venus de Chine nous ont apporté le sens de la dépêche adressée au *Tsong-li-Yâmen*, le 14 novembre 1871, par notre chargé d'affaires, M. le comte de Rochechouart, en réponse à la circulaire du cabinet de Pékin. Déjà le ministre plénipotentiaire américain avait répondu en se plaçant au point de vue des missions en général. La dépêche de notre représentant peut se résumer en quelques points : d'une part, les Chinois n'ont pas le droit de toucher aux conventions des traités, en limitant la liberté reconnue aux missionnaires d'ouvrir des églises et des orphelinats, en exigeant des précautions qui deviendraient préventives pour l'admission des nouveaux convertis. D'autre part, le gouvernement français n'a jamais prétendu soutenir les missionnaires dans l'usurpation de droits qui ne leur appartiennent pas; il leur sera recommandé de prendre toutes les mesures voulues pour écarter de leurs établissemens les plaintes et les soupçons; s'ils s'ingèrent dans l'administration civile et politique, nos agens réprimeront cet abus; ils ne sont pas fonctionnaires, et ne peuvent par conséquent prétendre aux prérogatives réservées aux fonctionnaires chinois. Les réclamations à propos des biens jadis confisqués aux chrétiens doivent être décidées de la manière la plus équitable, et pour les missions et pour les possesseurs actuels. Quant à la protection accordée

par les missionnaires aux chrétiens traduits devant les tribunaux, on ne saurait la blâmer en elle-même; elle ne deviendrait un motif réel de plainte que s'ils voulaient soustraire des coupables ou des accusés à la justice du pays. Le gouvernement français, ajoute M. de Rochechouart, ne nie pas que les chrétiens causent des inquiétudes au gouvernement chinois; mais il croit bien plus qu'ils servent de prétexte aux adversaires systématiques des étrangers. « Au fond toutefois, conclut-il, le danger existe, il a augmenté pendant ces dernières années; il pourrait devenir irrémédiable, si une entente parfaite ne s'établissait entre les deux gouvernemens. »

Cette entente serait très nécessaire à notre avis. Il est temps que la France se débarrasse du protectorat qui est la conséquence de ses guerres, et qui la tient sur une défensive continuelle; il faut placer les missions sur un autre terrain, en leur créant, au moyen de négociations auxquelles se prêtera sans doute le gouvernement de Pékin, un *modus vivendi* qui fasse cesser l'antagonisme qui existe. On pourrait fixer par une convention des règles d'étiquette qui seraient particulières aux ministres du culte catholique, établir entre les missionnaires et l'autorité chinoise un système de relations qui tiendrait les mandarins au courant du développement des communautés, et ne leur permettrait plus de les considérer comme autant de groupes séparés de fait ou d'apparence de leur juridiction. A des époques déterminées, ils visiteraient les établissemens et les orphelinats catholiques. Ces concessions auraient la plus heureuse influence sur les progrès de l'apostolat catholique en donnant aux missions une existence librement consentie par la Chine.

La France n'est pas la seule nation qui ait des missionnaires en Chine, elle n'est pas le seul pays qui ait stipulé dans ses traités la liberté de conscience pour les sujets chinois; mais elle est la seule qui ait consacré ces stipulations par un protectorat effectif. Son attitude a été plus d'une fois désapprouvée par les autres gouvernemens. Dans les dépêches échangées entre le *foreign office* et le ministre anglais résidant à Pékin, à la suite des massacres de Tien-tsin, il est maintes fois répété que la prétention de la France à soutenir des chrétiens chinois contre leurs autorités est une cause certaine de troubles périodiques. L'Angleterre n'a pas voulu permettre à ses missionnaires de profiter du droit obtenu par les nôtres de posséder et de louer des terrains ou des établissemens dans l'intérieur de la Chine.

Quelques missionnaires protestans ne s'en sont pas moins établis dans l'intérieur; leurs œuvres ont pris racine dans quelques chefs-lieux de province; mais, bien avertis qu'ils n'ont pas à leur service le bras de la Grande-Bretagne, ils sont forcés de suivre les conseils

que leur a donnés lord Granville, « de s'abstenir de tout ce qui pourrait inspirer aux Chinois du soupçon ou de l'animosité, et de détourner avec insistance leurs prosélytes de l'idée que leur conversion au christianisme les dispense de leurs devoirs généraux de sujets chinois. » Cette manière de voir du gouvernement anglais a naturellement soulevé les réclamations des sociétés bibliques. Dans la polémique qui s'est engagée à ce sujet, quelques hommes d'état ont reproché aux missionnaires protestans de ne pas être à la hauteur d'une tâche aussi délicate qu'une propagande religieuse. C'est, à notre avis, un reproche immérité. Si ces missionnaires, divisés en sectes nombreuses, réduits à des ressources modiques par le manque de concentration de leurs efforts, mariés pour la plupart, ne pouvant par conséquent s'éloigner beaucoup de leurs familles pour prêcher dans l'intérieur, ne font que peu de progrès, ils ne laissent pas d'apporter une part très appréciable dans l'œuvre de la civilisation et du rapprochement de la Chine avec l'Europe, soit par les écoles et les hôpitaux qu'ils fondent, soit par leurs études, leurs travaux, leurs observations, qui embrassent presque toutes les branches des sciences morales et physiques. Ils traduisent pour les Chinois nos principaux livres de mathématiques et de sciences industrielles. A l'Europe, à l'Occident, ils font connaître par des publications continuelles les mœurs, la philosophie, la religion, la médecine, la flore de l'empire du Milieu. Ils ont pris sous ce rapport dans le monde savant la place qu'occupaient les jésuites au XVIIIe siècle.

IV.

Nous croyons utile, en terminant, d'attirer l'attention sur les sacrifices qu'exigerait de la France une nouvelle expédition en Chine, si un jour les circonstances l'y poussaient. Beaucoup de personnes en parlent à la légère; se rappelant qu'en 1860 les troupes alliées, fortes à peine de 20,000 hommes, purent arriver au pas de course et de victoire en victoire jusque sous les murs de Pékin, on se figure que de pareils effectifs seraient encore suffisans; nous l'avons même entendu dire par des Européens résidant en Chine. C'est là une illusion. Si le gouvernement chinois est resté jusqu'ici inerte devant la pression exercée sur lui pour lui faire adopter les chemins de fer et les télégraphes, il est un but qu'il poursuit résolûment : celui de s'armer. Tous les mandarins, du premier au dernier degré de la hiérarchie, ont à cœur de voir leur pays prendre une attitude qui impose le respect, et ne le laisse plus soumis aux menaces qu'on lui prodigue plus souvent peut-être qu'il ne le faudrait, et quelque-

fois sans prétextes justifiables. Les journaux anglais qui se publient en Chine contribuent à entretenir ce sentiment en prêchant la guerre sans relâche. A l'heure qu'il est, le gouvernement chinois peut compter sur 50,000 hommes de troupes armés de fusils à tir rapide, dont 5,000 carabines Remington et 45,000 carabines Enfield. Le vice-roi du Tchéli, Li-hung-tchang, en a 30,000 environ sous ses ordres. Tseng-kouo-fang, gouverneur-général des deux Kiang, en a 20,000; ces deux mandarins disposent d'une trentaine de batteries de campagne et de montagne. Leurs hommes savent se servir de leurs armes; beaucoup d'entre eux ont combattu dans les corps anglo-franco-chinois au temps de la guerre des taïpings et savent ce que c'est que de marcher résolûment au feu. Ils présenteraient une tout autre résistance que les cavaliers ou fantassins armés d'arcs et de flèches qui furent opposés à nos troupes en 1860. En évaluant au bas mot les forces qu'il faudrait jeter en Chine, nous ne conseillerions pas de s'y aventurer avec moins de 40,000 hommes accompagnés de cavalerie et d'artillerie. Telle nous semble être la vérité pour le présent; dans quelques années, les moyens d'attaque devront être plus considérables, car la Chine ne s'arrêtera pas dans la voie où elle est entrée. Les arsenaux et les usines qui ont été organisés pour elle, et dont elle augmente graduellement le nombre et l'importance, donnent déjà des résultats. A Shanghaï et à Nankin, on fabrique des canons, de la poudre et des fusils rayés; la confection des fusils à répétition du système Remington y a été entreprise également. Le gouvernement poursuit la construction d'une flotte, effort certainement plus long et plus compliqué, mais qui finira par aboutir. Dans ses chantiers de Shanghaï, il a déjà lancé cinq navires; on y travaille en ce moment à la construction d'une frégate à vapeur. A Fou-tchéou, il possède un véritable port militaire qui dès à présent peut livrer par an trois navires à vapeur en bois, machines et coques complètes. Les travaux y sont dirigés par un corps de 75 Européens, presque tous Français, ayant sous leur direction 2,500 ouvriers chinois. Un navire-école, des écoles de construction navale et de navigation attachées à cette entreprise donneront à la Chine, à échéance certaine et rapprochée, des officiers de marine et des contre-maîtres d'ateliers. Les navires ne sont certainement pas bien formidables, leur armement n'est pas ce qu'il devrait être, et ils ne pourraient se mesurer avec la grosse artillerie ou l'éperon d'une frégate cuirassée, mais c'est en définitive une affaire de peu d'années que d'arriver à la construction des bâtimens blindés. Enfin le cabinet de Pékin vient de décider l'envoi en Amérique de cinq séries de trente jeunes gens qui, partant de Chine à raison d'une série par année, iront pendant dix ans suivre

des cours et acquérir des connaissances dans les cinq branches suivantes : droit, instruction militaire, instruction navale, génie civil et construction navale. C'est le premier pas d'une transformation dans le système d'éducation jusqu'à présent suivi.

La conséquence de ces essais ou, si l'on veut, de ces velléités de progrès, c'est que plus nous avancerons et plus la Chine prendra de force, plus aussi les relations avec elle deviendront importantes, et pourront conduire à des conflits redoutables. Nous répéterons donc que la France fera bien de se dégager en Chine de toutes charges inutiles, telles que protectorat de concessions dont elle n'a que faire et réclamations d'avantages commerciaux qui ne sauraient lui profiter; nous croyons enfin qu'elle fera sagement de chercher pour l'œuvre des missions catholiques une condition d'existence préférable sous tous les points de vue à celle dont elle éprouve aujourd'hui les difficultés avec son protectorat. Elle devra être toujours juste dans sa politique, équitable dans ses procédés, et ne plus dire : Ce sont des Chinois, à quoi bon se gêner? Il faut comprendre au contraire que l'on a devant soi un peuple qui n'oublie jamais les torts qu'on lui a faits. Ne perdons pas de vue que ce peuple a déjà subi trois guerres, dont l'une lui a imposé l'opium étranger et a développé la rébellion des taïpings, quand il faut remonter à bien des siècles pour trouver sur le sol de l'Europe l'invasion des hordes asiatiques. Ne perdons pas de vue non plus que les conquêtes de l'industrie, bateaux à vapeur, télégraphes, chemins de fer, ont rapproché de nous des pays perdus jadis dans le lointain, que Hongkong n'est qu'à quarante jours de Marseille, que Pékin sera peut-être plus tôt qu'on ne le croit à une dizaine de journées de Saint-Pétersbourg, et que ce dernier fait aurait pour conséquence probable de transporter l'action politique des peuples de la race blanche sur un théâtre dont la scène est encore confuse et peu étudiée.

La Chine et le Japon, une fois armés, amèneront sur les champs de bataille de cette partie de l'Asie des masses de combattans auxquels on n'a pas encore songé; déjà les Russes, les Anglais, sont à leur poste sur les frontières du Thibet ou sur les rives du fleuve Amour; l'Allemagne et l'Amérique se préparent à leur rôle en développant leurs intérêts dans cette partie du monde. La France, en face de ces éventualités, doit sortir d'un état de choses qui enchaîne sa politique, et l'engagerait dans une voie peut-être funeste.

PROSPER GIQUEL.

LA PRUSSE

ET LES DEUX EMPIRES

I. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — II. Sybel, *Geschichte der Revolutionszeit*. — III. Garden, *Histoire générale des traités de paix*. — IV. Lanfrey, *Histoire de Napoléon Ier*. — V. Armand Lefebvre, *Histoire des cabinets de l'Europe, 1800-1815*. — VI. *Correspondance de Napoléon Ier, Bulletins de la grande armée, 1805-1807*. — VII. Pertz, *Aus Stein's Leben*. — VIII. Benedetti, *Ma mission en Prusse*. — IX. *Qui est responsable de la guerre?* par Scrutator, Paris 1871. — X. Duc de Gramont, *La France et la Prusse avant la guerre*, Paris 1872.

Après avoir reçu les confidences des hommes d'état prussiens dont la politique avait amené la catastrophe de 1806, Gentz écrivait dans son journal (1) : « J'étais suffisamment instruit pour porter un jugement définitif. J'avais vu avant mon voyage que la grande majorité des personnes estimables à Berlin avaient désiré et demandé cette guerre par des motifs dont elles n'auront pas à rougir, pour mettre un frein aux progrès d'une puissance monstrueuse, pour briser les chaînes de l'Allemagne, pour relever leur propre pays de la dégradation cruelle où il était tombé aux yeux des contemporains. Je savais à présent que les ministres du roi avaient embrassé le même parti, d'abord par la crainte que leur inspiraient les instances toujours renouvelées de leurs adversaires et la fermentation générale des esprits, ensuite par leur propre conviction de la perfidie du gouvernement français et par le chagrin d'en avoir été joués et bafoués,

(1) *Journal de ce qui m'est arrivé de plus marquant dans le voyage que j'ai fait au quartier-général de sa majesté le roi de Prusse le 2 octobre 1806 et jours suivans.* — Mémoires et lettres inédites du chevalier de Gentz. Stuttgart (en français).

enfin par la perspective séduisante que leur offrait la chance du succès... Aucun des individus ou des partis qui avaient coopéré à ce projet n'en avait mesuré la profondeur... Dès que l'on se méprenait sur le caractère de l'entreprise, l'assimilait aux guerres d'autrefois, la confiait à des hommes de routine, l'enfermait dans la sphère de quelques combinaisons vulgaires et mesquines, elle n'offrait plus que des dangers sans équivalent et des désastres sans remède. » S'il avait pu voir Paris pendant les jours d'orage pesans et fiévreux qui précédèrent le coup de foudre de Wœrth, Gentz n'aurait eu que quelques traits à changer à ce tableau pour rester dans le vrai. Il y a d'étranges et profondes analogies entre ces deux crises; elles étonnent au premier aperçu des événemens, elles saisissent quand on les observe de plus près. Le hasard semble s'être fait un jeu de rapprocher jusqu'aux incidens même les plus caractéristiques. On retrouve en 1806 et l'ambassadeur insulté dont l'affront soulève les passions populaires, et l'escarmouche d'avant-postes après laquelle on se replie et dont on prétend jeter le bulletin triomphal aux quatre vents d'Europe. Le seul attrait d'une vaine curiosité ne vaudrait point pourtant que l'on entreprît cette étude; elle a des titres plus sérieux à notre attention. Dans l'état douloureux et critique où nous sommes réduits, il y a quelque chose de fortifiant pour nous à considérer que les mêmes fautes, les mêmes passions, les mêmes imprévoyances, avaient amené les mêmes désastres chez le peuple qui vient de nous vaincre. Ce peuple s'est relevé; nous savons par quels moyens. Ce n'est pas la seule leçon qui ressorte de ces événemens. On voit une fois de plus à quels égaremens déplorables se laisse entraîner un peuple ébloui par la victoire. Les systèmes politiques sont à cet égard aussi dangereux que les hommes. Le sophiste qui fanatise les foules n'est pas moins funeste que le césar qui les fascine. Tous les deux poussent aux mêmes abîmes et aveuglent également la conscience des nations. Béranger ne se trompait pas lorsqu'il mêlait dans ses chansons le culte de l'empereur à celui de la révolution. Les théories de Brissot sont la préface du système continental. La France révolutionnaire pensait sincèrement qu'elle assurait son indépendance lorsqu'elle étendait sa domination sur les pays voisins, et s'entourait d'un cercle de républiques vassales. La France impériale n'a pas cessé de désirer la paix, de l'attendre et d'y croire, et comme chaque guerre nouvelle lui paraissait entreprise pour la défense de ses droits, elle s'enivrait sans scrupules des triomphes dont la cause lui semblait légitime. L'Allemagne est victime aujourd'hui des mêmes illusions : elle s'est soulevée, elle a combattu pour une grande idée, l'unité. Elle proteste constamment de son amour pour la paix; elle

s'irrite quand on parle de ses emportemens belliqueux et de ses ardeurs conquérantes; elle n'a, dit-elle, étendu sa frontière que pour protéger son repos; les chefs l'affirment, la nation le croit. Il n'est pas moins vrai que depuis six ans ce peuple pacifique a entrepris trois guerres, et que l'Europe est en armes. C'est ainsi qu'au bout d'un demi-siècle le même problème se pose devant nous. Il ne nous appartient pas d'en préjuger la solution; il nous suffit d'en tirer l'enseignement qu'il renferme. Il est clair et frappant. Le premier empire, avec sa politique à outrance et ses étonnantes victoires, nous a conduits au même résultat que le second empire avec ses contradictions diplomatiques et ses désastres militaires. L'un et l'autre ont fini par la défaite et l'invasion.

I.

L'invasion de la France en 1792 fut, de la part de la Prusse, l'acte d'agression le plus injuste et le moins excusable. Des états allemands avaient permis aux émigrés de se rassembler en armes sur leur territoire. C'était le droit et le devoir du roi Louis XVI d'exiger la dispersion de ces rassemblemens. Les princes allemands possessionnés en Alsace demandaient au gouvernement français de rétablir les droits féodaux en cette province; le gouvernement français refusait : il avait le droit de régler à sa guise sa constitution intérieure. Il offrait une indemnité en argent; les princes n'en voulurent pas, et la guerre s'ensuivit avec l'empire. La Prusse n'y était engagée que très indirectement. Elle conclut un traité spécial d'alliance avec l'Autriche, promit 20,000 hommes, en donna 60,000, et envahit la Champagne. La Prusse à cette époque n'aimait point les révolutions, et n'admettait pas qu'une nation réglât ses propres affaires sans prendre au préalable l'avis de ses voisins. Les ministres prussiens avaient du reste prévu tous les cas. Dès l'année 1791, à Pillnitz, ils prenaient position et posaient leurs jalons. M. de Sybel, pour qui les chancelleries d'Europe n'ont point eu d'armoires secrètes, a trouvé quelque part une dépêche qui vaut son pesant d'or. Supposant qu'ils ne parviendraient peut-être pas à *rétablir complétement le gouvernement de Louis XVI,* « que ferions-nous alors, demandaient les hommes d'état de Berlin, si nos armes avaient conquis l'Alsace et la Lorraine? Quel motif aurions-nous de les restituer? Et si nous ne les rendions pas, qui de nous devrait les posséder? L'Autriche les conserverait-elle? Mais alors quelle acquisition équivalente à celle-ci nous serait accordée? Ces questions pourraient occasionner la rupture complète de l'alliance; il

est donc indispensable de les résoudre avant de commencer la guerre. »

Elles ne furent point résolues, et l'alliance se rompit. Dumouriez et sa manœuvre y contribuèrent pour quelque chose. Le fait est que l'armée prussienne se replia en désordre, et que les Français s'emparèrent de la rive gauche du Rhin. Déçue de ce côté, la Prusse se retourna vers l'est, où l'on se partageait la Pologne. Elle sortit de la coalition, et, dès qu'il y eut en France un gouvernement avec lequel il fut possible de traiter, elle traita : ce fut la paix de Bâle en 1795. Les Allemands lui ont reproché cet acte comme une trahison. « Elle ne livrait pas elle-même les frontières allemandes aux Français, dit M. de Sybel, mais elle renonçait à les défendre avec les forces prussiennes. » Elle fit plus : elle promit de s'entremettre, afin d'amener, par une paix avec l'empire d'Allemagne, la cession définitive des provinces du Rhin. Ce fut le point de départ des relations amicales entre la Prusse et la France; elles durèrent dix années. La situation que la Prusse s'était faite en Europe et en Allemagne, assez embarrassée d'abord, devint bientôt irritante et presque insupportable. En butte aux reproches et aux méfiances, soupçonnée de convoitises secrètes et d'ambitions envahissantes, elle se trouva sans alliés, et vit diminuer à la fois son prestige et son influence. « Prendre et garder pour soi, écrivait M. de Pradt en 1815, ont à peu près composé tout le dictionnaire diplomatique de l'Europe. » La Prusse avait beaucoup pris depuis cinquante ans; elle gardait avec un soin jaloux. Comme tous les corps robustes destinés à grossir démesurément, elle s'affaiblissait cependant faute de nourriture; elle avait des appétits impérieux, et la diète la mettait en fièvre.

Le Hanovre était un morceau de roi : on y pensait à Berlin; mais le Hanovre était le patrimoine particulier du souverain d'Angleterre, il y tenait avec entêtement. C'était une grosse partie à jouer, où Napoléon était seul en mesure de faire gagner son partenaire. Il occupait le Hanovre, et le conservait en gage. Pourquoi, en attendant la paix, la Prusse ne serait-elle point commise à la tutelle de ce pays? Faute de mieux, cette « garde noble » aurait ses avantages : la possession est un titre comme un autre quand il s'agit de régler le droit du plus fort. Napoléon ne défendait point à la Prusse d'y songer. Il en avait été question à diverses reprises entre les chancelleries de Paris et de Berlin; mais les entretiens avaient toujours manqué de précision, de suite, de conclusion surtout. A l'automne de 1805, lorsque la triple alliance de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie se noua contre lui, Napoléon jugea le moment venu de parler plus nettement. Il était assez malaisé de se faire en-

tendre. Le roi de Prusse était scrupuleux; il aurait désiré obtenir le Hanovre sans laisser de tache à sa mémoire, « sans manquer aux règles de la morale, sans perdre en Europe l'estime des gens de bien. » Laforest, l'envoyé impérial, s'efforçait d'endormir sa conscience; il lui présentait des argumens spécieux : « unies ensemble, la France et la Prusse deviendraient les arbitres de l'Europe (1)... » Le roi n'écoutait qu'à demi, Napoléon fit une démarche décisive; il envoya Duroc à Berlin pour offrir positivement le Hanovre et demander en retour une démonstration comminatoire contre l'Autriche.

La tentation était forte. Il s'agissait de rendre l'acceptation honorable. Les diplomates de Berlin ont toujours été gens de bon conseil. Ils engagèrent le roi, « inébranlable dans son indécision, » à prendre un biais et à tourner politiquement les choses : il ferait une déclaration en règle; il y dirait à quelles conditions l'équilibre de l'Europe semblerait garanti, ces conditions seraient précisément celles que posait Napoléon, puis il réclamerait pour lui-même une juste compensation des remaniemens territoriaux opérés par l'empereur (2). Malheureusement il y avait un point noir : un mot sur lequel on ne s'entendait pas. Napoléon ne voulait garantir, pour le moment, que l'*intégrité* de la Hollande. Au lieu d'*intégrité*, la Prusse désirait que l'on écrivît *indépendance*. C'était un admirable prétexte de tergiversation; le roi s'y accrocha. Le ministre des affaires étrangères, Hardenberg, se désolait de ces malencontreux scrupules : Frédéric n'eût certes pas manqué une si bonne occasion de s'arrondir; mais tel était le roi « que les plus grands avantages ne sauraient le déterminer à se rendre agresseur (3). »

(1) Les argumens ne furent pas perdus; la chancellerie prussienne les nota sans doute, et les retrouva plus tard quand elle en eut besoin. M. Benedetti écrivait en juillet 1866 : « M. de Bismarck me répondit que la France et la Prusse *unies*, et résolues à redresser leurs frontières respectives en se liant par des engagemens solennels, étaient désormais en *situation de régler ensemble ces questions* » (les difficultés en Europe)... Quant à la combinaison, « nous devrions la chercher en Belgique, et il m'a offert de s'en entendre avec nous. » — *Dépêches* du 15 et du 20 juillet 1866. — M. de Bismarck disait à Berlin au prince Napoléon : « Vous cherchez une chose impossible. Vous voulez prendre les provinces du Rhin, qui sont allemandes. Pourquoi ne pas vous adjoindre la Belgique?.. J'ai déjà fait dire cela à l'empereur... » Gramont, dépêche du 3 août 1870.

(2) « Nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance. » Suivaient les *desiderata* de l'Europe : la Prusse à arrondir, l'Allemagne à constituer, l'Italie à terminer. — Lettre de l'empereur Napoléon III à M. Drouyn de Lhuys, 11 juin 1866.

(3) Le fils, bien qu'autrement décidé de caractère et convaincu de *sa mission*, montrait en 1866 les mêmes scrupules que le père en 1805. « Le roi est essentiellement

Cependant les armées russes avançaient vers la frontière de Silésie. Napoléon tenta un dernier effort pour que la Prusse leur interdît le passage. Il fit écrire le 20 septembre à Duroc : « Si les scrupules du roi ne peuvent être vaincus, si la gloire ni l'intérêt ne le touchent plus, si enfin il n'y a plus un mot à placer pour l'alliance, vous êtes autorisé à conclure un traité de neutralité dont la remise du Hanovre, à titre de simple dépôt pendant toute la durée de la guerre, serait la condition fondamentale. » Les diplomates français se rendaient parfaitement compte de la situation où ils mettaient la Prusse, mais ils gagnaient du temps; c'était tout ce qu'ils voulaient. On voyait assez clair en ce temps-là au ministère des relations extérieures; nous avons une bien curieuse dépêche du chef de la division du midi auquel Talleyrand avait confié l'intérim, tandis qu'il suivait de loin, *pede claudo* et comme il convient à la justice diplomatique, le quartier-général. M. d'Hauterive lui écrivait de Paris le 1er novembre 1805 : « La destinée prochaine du cabinet de Prusse dépend de la détermination qu'il va prendre. Il peut aller encore quelque temps avec une neutralité telle que celle de la dernière guerre. Il dépérira rapidement sous la honte d'une neutralité passive et déshonorée. Il courra vers l'abîme, s'il se joint à nos ennemis... La cour de Vienne sera pacifiée dans le cours de l'hiver, et la première campagne verra commencer la décadence de la Prusse et consommer sa ruine. »

La Prusse en était arrivée à l'heure où il n'y a plus que des fautes à commettre. La remise du Hanovre, on la briguait depuis longtemps à Berlin, presque sans l'espérer. On l'obtenait maintenant, on n'osa l'accepter. C'est que les agens russes circonvenaient le roi, et trouvaient dans son entourage, dans sa plus proche intimité, un appui d'autant plus efficace qu'il partait de la plus pure conviction. Il y avait chez eux « un parti-pris d'entraîner la Prusse par des caresses ou de la décider par des menaces. » Ils se hâtèrent un peu trop toutefois et prirent le silence pour un consentement. Alexandre donna ordre à ses troupes d'entrer en Silésie. Frédéric-Guillaume tenait à ses prérogatives souveraines; il se fâcha, et fit mobiliser l'armée. Napoléon lui offrit aussitôt de le protéger contre toute agression de ses voisins. Il y avait cette fois des chances sérieuses de conclure l'alliance, l'empereur la tint pour décidée, et il

rebelle aux procédés que lui conseille son ministre. » — Benedetti, 14 janvier 1866. — « Le roi n'a pas cessé de redouter la guerre pour l'histoire de son règne et pour le bien de son peuple, sans pouvoir se résoudre à résister aux entraînemens d'une politique qui séduit l'ambition traditionnelle de sa race. » — Id., 29 mai 1866. — « La part du roi et celle du prince royal ne sont pas à confondre avec celle de leur ministre. » — Gramont, p. 203.

agit en allié, c'est-à-dire qu'il traversa les principautés franconiennes du roi de Prusse sans en prévenir ce prince. L'irritation fut grande à Berlin. Le parti de la guerre se récria; on avait interdit le passage à Alexandre, pouvait-on le permettre à Napoléon?

Il y eut un revirement : Duroc et Laforest, que l'on entourait la veille, furent mis en interdit. L'armée fut portée de la Vistule à la frontière du sud. On décida que le passage serait accordé aux Russes en représailles de la violation d'Anspach, et que l'on se saisirait du Hanovre *pour prévenir, de ce côté, de nouvelles violations*. Sur ces entrefaites, l'empereur Alexandre arrivait à Berlin; il était dans tout l'éclat de sa première passion pour la gloire. La cour fut séduite, Hardenberg se prononça contre la France, l'entraînement devint général. Les alliés laissaient entrevoir au roi qu'ils lui abandonneraient le Hanovre, s'il leur apportait un appui décisif. L'Angleterre cependant fit quelques restrictions quant au patrimoine de son souverain, mais elle ne se montra pas moins généreuse du bien d'autrui : elle offrit la Hollande. Il fallait se hâter; la campagne avait commencé, et les nouvelles de la guerre portaient au plus haut degré la surexcitation des états-majors. Une armée autrichienne était enveloppée dans Ulm. Napoléon menaçait de la passer au fil de l'épée, si elle ne se rendait point : Mack capitula. Le roi de Prusse finit par céder aux obsessions dont il était l'objet; mais il ne prit encore qu'un parti moyen. Il se décida pour un projet de médiation entre les belligérans : la frontière de l'Autriche serait reportée de l'Adige au Mincio, le roi de Sardaigne recevrait une indemnité pour la réunion du Piémont à la France, l'indépendance de la Suisse, de Naples et de la Hollande serait garantie. M. de Haugwitz reçut l'ordre de porter ces propositions au quartier-général français, et un mois après qu'elles auraient été remises, s'il n'y était point fait droit, la Prusse entrerait en campagne. Ce fut l'objet d'un traité signé à Potsdam le 3 novembre entre le roi Frédéric-Guillaume et l'empereur Alexandre. Les deux souverains s'embrassèrent sur le tombeau du grand Frédéric et se jurèrent une éternelle amitié.

Haugwitz arriva au quartier-général français le 1er décembre. L'empereur le reçut fort bien; « il lui dit qu'il allait se battre le lendemain, qu'il le reverrait après, s'il n'était pas emporté par un boulet de canon, et qu'alors il serait temps de s'entendre avec le cabinet de Berlin. » Il l'invita ensuite à se rendre à Vienne, où il trouverait M. de Talleyrand, et le fit conduire « à travers le champ de bataille d'Hollabrunn, qui présentait un spectacle horrible. — Il est bon, écrivait-il à M. de Talleyrand, que ce Prussien apprenne par ses yeux de quelle manière nous faisons la guerre. »

Le lendemain, l'Autriche était abattue et la coalition brisée. La nouvelle d'Austerlitz éclata à Berlin comme un coup de tonnerre. La Prusse se sentit vaincue sans avoir livré bataille. On vit le cabinet en désarroi, la cour divisée, le monarque indécis, le peuple inquiet, stupéfait, irrité, l'incertitude partout, partout la conscience confuse d'une défaite morale pour le pays, d'un grand danger pour l'avenir, d'une impéritie inqualifiable ou de calculs équivoques de la part du gouvernement. Napoléon négociait à Brünn avec l'Autriche, il n'y admit pas M. de Haugwitz; il ne le reçut que le 13 décembre à Schönbrunn dans le cabinet de Marie-Thérèse. Le diplomate prussien était venu en médiateur, apportant des conditions, il devait en subir. Napoléon, après une de ces scènes de colère et d'intimidation dans lesquelles il excellait, se radoucit peu à peu, et revint à ses propositions d'autrefois, une alliance payée par le Hanovre. Haugwitz argumenta quelques instans, puis consentit. « Eh bien! dit Napoléon, c'est chose décidée, vous aurez le Hanovre. Vous m'abandonnerez en retour quelques parcelles de territoire dont j'ai besoin, et vous signerez avec la France un traité d'alliance offensive et défensive; mais, arrivé à Berlin, vous imposerez silence aux coteries, vous les traiterez avec le mépris qu'elles méritent, vous ferez dominer la politique du ministère sur celle de la cour. » Il est à croire qu'il laissa entrevoir derrière cette alliance des perspectives aussi vagues que séduisantes, que ce brouillard lumineux éblouit les yeux de Haugwitz, que l'empereur enfin eut recours avec cet homme d'état à quelques-unes de ces séductions habiles, de ces flatteries d'autant plus décevantes qu'elles partaient de plus haut. Le fait est que le négociateur prussien signa le traité le 14 décembre, et partit pour Berlin, convaincu qu'il avait gagné l'empereur, dominé la situation et ménagé l'avenir.

Il s'agissait d'imposer silence non pas seulement à une coterie, mais à une armée, à toute une nation passionnée, orgueilleuse, avide de gloire, qui se croyait la première puissance militaire de l'Europe, pour laquelle tout succès d'une puissance rivale était une blessure d'amour-propre, qui trouvait enfin que depuis Rosbach la France avait tiré en Europe trop de coups de canon sans sa permission. Appelons les choses par leur nom : ce qu'on demandait au roi de Prusse, c'était un blanc-seing pour la diplomatie napoléonienne, c'était une violation de l'amitié jurée un mois auparavant sur le tombeau de Frédéric. Le Hanovre sans doute était un beau présent; mais, déduction faite des cessions exigées par Napoléon en Franconie et sur le Rhin, le présent se réduisait à 500,000 âmes. C'était un prix médiocre pour l'honneur d'une monarchie; puis il faudrait peut-être faire la guerre aux Anglais. Les Allemands s'é-

criaient que la Prusse livrait la patrie commune aux envahisseurs. On racontait que l'empereur avait dit aux négociateurs autrichiens : « La Prusse est au plus offrant; je lui donnerai plus que vous, et je la rangerai de mon côté. » Le cabinet de Berlin avait voulu jouer au plus fin, réserver ses chances, attendre la tempête pour prononcer le *quos ego*, et pêcher en eau trouble les épaves du naufrage. Il se trouvait maintenant entre ses alliés de la veille qui lui rappelaient ses promesses, Napoléon qui exigeait qu'il les démentît, et la nation blessée et mécontente. Ce Hanovre tant convoité depuis trois ans, circonvenu par tant et de si tortueux chemins d'approches, n'était plus qu'un instrument d'humiliation et de ruine. On en était venu à cette crise faute d'avoir su prendre un parti, on ne sut pour en sortir trouver qu'un expédient. On remania le projet de traité : au lieu d'une alliance pure et simple, on inscrivit en marge une alliance conditionnelle, on stipula des *casus fœderis*, comme on dit là-bas. Ce fut pour Haugwitz l'heure des *angoisses patriotiques* (1); mais il avait été fasciné par Napoléon à Schönbrunn; il croyait « l'avoir dans ses poches : » il conseilla de refuser la cession des territoires franconiens, et de demander les villes hanséatiques. On espérait ainsi dorer la pilule au peuple prussien et endormir sa passion.

Laforest ratifia sous toutes réserves le traité ainsi amendé; Haugwitz se rendit à Paris pour le faire accepter de Napoléon. Il était plein de confiance. En arrivant, il dit au ministre prussien, marquis de Lucchesini : « Soyez tranquille, aussitôt que je l'aurai vu, tout s'arrangera; je sais ce qu'il m'a dit à Vienne. » Il attendit cinq jours sans audience, et se trouva fort désappointé. C'est que le vent avait tourné de nouveau : il soufflait à l'orage du côté de la Prusse. Pitt était mourant; Fox avait des chances de prendre le portefeuille des affaires étrangères, et la paix devenait possible. Napoléon ordonna à Talleyrand de refuser les ratifications. « Vous comprenez, lui écrivait-il le 4 janvier 1806, que ceci a deux buts : de me laisser maître de faire ma paix avec l'Angleterre, si d'ici à quelques jours les nouvelles que je reçois se confirment, ou de conclure avec la Prusse un traité sur une base plus large. Vous serez sévère et net dans la rédaction; mais vous y ajouterez de vive voix toutes les modifications, tous les adoucissemens, toutes les illusions qui feront croire à M. de Haugwitz que c'est une suite de mon caractère, qui est piqué de cette forme, mais que dans le fond on

(1) Il a dit depuis qu'il n'avait signé le 14 décembre que *sous le couteau*, que de retour à Berlin il avait *supplié le roi de le renvoyer et de le désavouer*. Il est sur ce point en contradiction avec Lucchesini et, ce qui est plus grave, avec sa propre conduite.

est dans les mêmes sentimens pour la Prusse. Mon opinion est que dans les circonstances actuelles, si véritablement M. Fox est à la tête des affaires étrangères, nous ne pouvons céder le Hanovre à la Prusse que par suite d'un grand système tel qu'il puisse nous garantir de la crainte d'une continuation d'hostilités. »

Les nouvelles ne se confirmèrent point. Fox n'était pas ministre, il ne le fut qu'un mois plus tard, le 3 mars, et le dernier souffle de Pitt semblait agiter encore l'Angleterre. Napoléon se retourna vers la Prusse. « Je ne veux pas vous contraindre, dit-il à Haugwitz, je vous offre toujours de remettre les choses sur l'ancien pied, c'est-à-dire de reprendre le Hanovre en vous rendant Anspach, Clèves et Neufchâtel; mais, si nous traitons, si je vous cède de nouveau le Hanovre, je ne vous le céderai plus aux mêmes conditions, et j'exigerai en outre que vous me promettiez de devenir les fidèles alliés de la France. Si la Prusse est franchement, publiquement avec moi, je n'ai plus de coalition européenne à craindre, et sans coalition européenne je viendrai bien à bout de l'Angleterre; mais il ne faut pas moins que cette certitude pour vous faire don du Hanovre, et pour avoir la conviction que j'agis sagement en vous le donnant. » Haugwitz, cette fois, fut bien forcé d'ouvrir les yeux. C'était trop tard pour résister, il se résigna. Un traité fut signé le 15 février : la Prusse s'engageait à fermer aux produits anglais l'Elbe et le Weser; elle garantissait en outre les résultats éventuels de la guerre commencée entre la France et Naples. Ainsi chaque entrevue avec Napoléon entraînait de nouvelles exigences de sa part, de nouvelles concessions plus humiliantes de la part de la Prusse. Lucchesini fut chargé de porter le projet à Berlin. S'il trouvait l'armée réunie, il devait engager le roi à refuser sa ratification. Il trouva l'armée dissoute : il fallut céder; mais le roi, dit plus tard Haugwitz, « crut dès lors que tout ce qu'il avait gagné, c'était du temps. Je lui expliquai que je n'avais obtenu qu'un dernier et triste répit, que la paix et la convention de Paris ne pouvaient pas tenir six mois, qu'il fallait se préparer à la guerre et *saisir la première occasion pour prévenir notre prétendu allié*, qui n'avait d'autre projet que celui de nous asservir et de nous détruire. » En revenant à Berlin (1), il trouva le roi mécontent de lui-même et des autres, désirant la paix et se sentant entraîné à la guerre, n'ayant ni le courage de s'y résoudre ni l'habileté nécessaire pour l'éviter. La cour, l'armée, toutes les classes de la société exprimaient tout haut leur indignation. Une

(1) « J'étais également convaincu que, coûte que coûte, la Prusse ferait la guerre et la ferait à bref délai. C'était absolument infaillible... » « Le gouvernement dut enfin reconnaître qu'il se trouvait désormais en présence d'un adversaire décidé à l'amener, au besoin à le traîner sur le terrain du combat. » — Gramont, p. 10 et 221.

nuit, on brisa les vitres de Haugwitz. Tout le monde sentait l'abaissement et comprenait le péril. Les âmes s'irritaient, on ne parlait que de revanche à prendre. Ce sont les prodromes ordinaires des fièvres nationales.

II.

Les cours s'inquiétaient. Elles avaient eu vent de ce qui se tramait. La Prusse chercha d'abord à s'excuser près de la Russie, qui se montra bienveillante et proposa une *sous-alliance*. L'Angleterre ne voulut rien entendre et déclara la guerre. Napoléon avait l'amitié soupçonneuse, jalouse et exigeante. Hardenberg, le chef du cabinet prussien, lui portait ombrage. Déjà, dans un bulletin daté de Vienne, il l'avait accusé de n'avoir pas été insensible à la pluie d'or. Il lui reprocha dans *le Moniteur* « de s'être prostitué aux éternels ennemis du continent, » il l'appela *traître* et parjure, et fit dire à Haugwitz par Talleyrand « qu'on avait toujours supposé que M. de Hardenberg se retirerait. » Hardenberg se retira; à partir de ce jour son rôle était tracé : il devenait un ennemi radical de la France et le plus populaire des ministres prussiens. Comme Hardenberg quittait le ministère à Berlin, Fox y entrait à Londres. Talleyrand l'avait connu pendant ses séjours en Angleterre; ils se mirent immédiatement en relations. Lord Yarmouth fut chargé d'entamer officieusement les pourparlers. Dès le mois d'avril, Talleyrand lui déclara que « la restitution pure et simple du Hanovre ne ferait point de difficulté. » La négociation devint officielle; pendant qu'elle s'engageait, la chancellerie impériale en poursuivait une autre à Saint-Pétersbourg et en terminait une troisième en Allemagne. Napoléon notifia un jour à la diète de Ratisbonne qu'elle avait perdu toute raison d'être, et que les états du sud et de l'ouest de l'Allemagne s'étaient formés en confédération du Rhin sous le protectorat de l'empereur des Français. Le saint-empire romain des nations germaniques était dissous.

La Prusse avait été tenue à l'écart et très rigoureusement dans ces trois affaires. Elle en était réduite aux confidences intéressées, aux bavardages de chancellerie, aux indiscrétions officieuses de la presse. Non-seulement on ne la traitait plus en amie, mais on cessait de la traiter en puissance. En guerre avec l'Angleterre et la Suède, elle savait que l'Autriche ne lui pardonnait pas l'abandon de 1805; la Russie parlementait en arrière d'elle avec Napoléon, et Napoléon, son seul allié, disposait des affaires allemandes sans daigner seulement l'en avertir. C'était une situation intolérable.

Le roi cependant espérait encore éviter une rupture qui l'épouvantait. Napoléon avait fait miroiter devant ses yeux un nouvel appât. En annonçant à la cour de Berlin la création de la ligue du Rhin, Laforest dit à M. de Haugwitz : « Sa majesté prussienne peut réunir sous une nouvelle loi fédérative les états qui appartiennent encore à l'empire germanique et faire entrer la dignité impériale dans la maison de Brandebourg. Elle peut, si elle le préfère, former une fédération des états du nord de l'Allemagne qui se trouvent plus particulièrement placés dans sa sphère d'activité. » Il est assez intéressant de voir suggérer à la Prusse par Napoléon l'idée que M. de Bismarck devait réaliser plus tard à la suite de manœuvres diplomatiques qui perdent une partie de leur originalité pour qui étudie de près les événemens de 1806. Cette idée du reste n'était pas nouvelle; dès le mois d'octobre 1805, Talleyrand écrivait à M. d'Hauterive : « Plus d'empereur d'Allemagne; trois empereurs en Allemagne, — France, Autriche et Prusse. Plus de diète de Ratisbonne. » C'était la fameuse théorie des trois tronçons, avec cette différence que la France en aurait tenu un, tandis qu'au temps des métaphores politiques et des *entités* de M. Rouher ces tronçons, fort près de se joindre, se tournaient tous les trois contre nous.

La Prusse se mit en campagne; une confédération du nord, l'empire peut-être, c'était enfin une compensation sérieuse et de quoi satisfaire les patriotes les plus exigeans. Il ne manquait que des confédérés. On s'adressa à la Saxe, à la Hesse : elles élevèrent d'inadmissibles exigences. Quant aux villes hanséatiques, Napoléon signifia qu'elles devaient rester indépendantes et isolées de toute confédération, « parce que, disait-il, l'Angleterre en faisait une condition de la paix. » Restaient peut-être les deux Mecklembourg. Cette fois, la déception dépassait la mesure. Comme il arrive toujours, la rumeur populaire grossit les choses. On affirma que Napoléon détournait la Saxe et la Hesse d'entrer dans la confédération, et machinait sous main pour empêcher la combinaison d'aboutir. La Hesse dénonça de prétendues intimidations dont elle aurait été l'objet. Le langage des officiers français campés en Allemagne, tout près de la frontière prussienne, devenait menaçant. Murat, qui se trouvait à l'étroit dans son grand-duché de Berg, annonçait qu'on lui découperait bientôt dans le territoire de la Prusse un royaume à sa taille. Bernadotte, établi à Anspach, racontait à tout venant ses plans d'invasion. Les états-majors parlaient de leur visite à Berlin; Augereau buvait au succès de la prochaine guerre. Napoléon faisait fortifier et enclavait dans la 25e division militaire Wesel, que le roi de Prusse lui avait cédé dans la confiance motivée que cette forteresse demeurerait à l'Allemagne.

Tous ces récits, répétés à Berlin, y excitaient les esprits, déjà trop disposés à s'emporter. On avait dans l'armée, dans son organisation, dans ses généraux une confiance aveugle et absolue (1). Les Français avaient battu l'Autriche; mais qui ne l'avait battue? Les Prussiens en avaient fait plus d'une fois bon marché. Il faudrait voir ces révolutionnaires aux prises avec les vieilles troupes, la tactique savante et les invincibles lieutenans de Frédéric. La Prusse seule était capable de faire la leçon à ces présomptueux et de rétablir le bon ordre en Europe. Tels étaient les propos quand, au commencement du mois d'août, le bruit se répandit que Napoléon négociait avec l'Angleterre et lui rendait le Hanovre, cédé à la Prusse par trois traités. C'était une dépêche de Lucchesini qui en avait apporté la nouvelle. Lord Yarmouth, dans un moment d'abandon, peut-être calculé, lui avait après boire livré le secret de l'affaire. « La vérité n'étant pas toujours dans le vin, écrivait l'envoyé prussien, il est possible que le plénipotentiaire anglais n'ait voulu que semer la défiance entre Berlin et Paris; » mais il ajoutait que les rumeurs les plus étranges circulaient depuis quelque temps, qu'il était question d'une entente secrète entre Napoléon et la Russie, d'un rétablissement de la Pologne au profit du grand-duc Constantin... Comme si ce complot n'avait pas suffi, on apprend que cette dépêche, où se dévoile sa perfidie, Napoléon n'a pas craint de l'intercepter au passage, et qu'il exige maintenant le rappel de Lucchesini. La mesure était comble. La colère éclate partout. On peut se figurer le spectacle que présentait alors Berlin; nous l'avons vu à Paris lorsque, au mois de juillet 1870, M. de Gramont évoquait à la tribune le fantôme de Charles-Quint, et que M. Émile Ollivier dénonçait à la France l'outrage infligé publiquement à son ambassadeur.

Ici l'analogie cesse pour un instant, ou plutôt elle se déplace et se retourne. Les rôles se renversent; c'est du moins ce qui ressort du témoignage d'un des principaux acteurs de ce drame déplorable. M. de Gramont rapporte que cette injure déconcerta complétement et poussa aux extrémités le gouvernement impérial, qui, le 14 juillet au soir, s'était arrêté à une solution pacifique. S'il faut en croire Gentz, les choses n'allèrent pas de même à Berlin en 1806, et l'aventure de Lucchesini se trouva fort à point pour tirer le ministère d'embarras. La collision était fatale. « Depuis deux ans, disait à Gentz le secrétaire du roi, nous n'y échappions plus que par des

(1) ... « Je croyais à la force et à la grandeur de mon pays *presque autant qu'à ma sainte religion...* » L'empereur « croyait à la victoire, nous y croyions tous; ce fut là notre faute... Si on avait eu un doute, *un seul* doute sur notre aptitude à la guerre, on eût immédiatement arrêté la négociation. » — Gramont, p. 319, 317, 321.

tours de force, par des expédiens désespérés comme tous ces maudits traités. » Les plus déterminés partisans de la France, comme Haugwitz, se sentaient joués par Napoléon et ne le lui pardonnaient pas; ils devenaient les plus belliqueux pour regagner la faveur publique et échapper aux reproches de trahison dont on les accablait. « Ce n'est pas moi, disait plus tard Lucchesini, qui ai voulu qu'on commençât la guerre dans ce moment; j'ai fait mon devoir en écrivant ce que je savais; *mais la résolution était prise avant que l'arrivée de mes dépêches à Berlin ne fût connue.* Le fait est qu'il n'y avait plus à délibérer; le public avait décidé la question; les têtes ardentes l'avaient emporté (1). La fermentation était au comble, le cabinet ne pouvait plus y résister. » Quant à la dépêche interceptée et au rappel demandé de l'ambassadeur, ce fut, disait Haugwitz à Gentz, « tout ce qui put nous arriver de plus heureux. Nous consentîmes de la meilleure grâce du monde. » Et Gentz ajoute : « A en juger d'après plusieurs circonstances, je ne crois pas me tromper en soupçonnant que cet *incident avait été prévu et amené à dessein.* » D'après M. de Gramont, M. de Bismarck aurait eu recours en 1870 à un artifice fort analogue à celui de ses prédécesseurs de 1806. Les journaux officieux publièrent « un récit fantastique dans lequel d'une part le comte Benedetti était accusé d'avoir manqué d'égards envers le roi de Prusse, et de l'autre le roi était représenté comme ayant humilié par sa contenance et ses refus l'ambassadeur de France. » Cette « double invention... avait un double but,... enflammer les esprits en faisant appel à l'orgueil national des deux nations les plus fières de l'Europe. »

Revenons à 1806. « La cour de Berlin, continue Gentz, *fut secrètement enchantée de cet orage; rien ne lui parut plus favorable pour masquer ses projets.* » On se remit à négocier avec la Russie, et l'on envoya à Paris un nouveau ministre, M. de Knobelsdorf, « pour compléter l'illusion. » Lucchesini fut reçu en audience de congé par l'empereur, qui l'entretint de la meilleure grâce du monde, puis il partit pour Berlin, où il trouva le public et l'armée également impatiens de venger ses outrages. Quant à Kno-

(1) Il y eut un autre ambassadeur dont les dépêches servirent aussi de prétexte à une guerre funeste pour son pays. Il pense comme Haugwitz et s'exprime presque dans les mêmes termes. « Devions-nous, dit M. Benedetti, considérer comme insuffisante la satisfaction qui nous était accordée? (Le retrait de la candidature Hohenzollern.) *Pour ma part, je ne l'ai pas pensé... Mais personne n'a certainement oublié comment cette solution fut accueillie à Paris.* Dans la chambre, dans la presse, dans les populations de tous les rangs, on ne voulut voir dans la renonciation du prince de Hohenzollern qu'un succès dérisoire, et *le gouvernement, contraint de tenir compte de l'état des esprits, jugea nécessaire de demander une garantie nouvelle...* » — *Mission en Prusse,* p. 369.

belsdorf, pour être plus sûr de son jeu, on avait évité de lui livrer le secret de la pièce. C'était un ami de la France et un partisan de Napoléon. Il fut lui-même complétement dupe de sa mission. Il se croyait appelé à rétablir la paix. « Je suis bien aise de vous voir ici, lui dit Napoléon, j'aime les hommes simples et ronds comme vous; mais je suis bien mécontent de votre cour. Qu'est-ce que ces chicanes sur la confédération du nord et sur le séjour de mes troupes en Allemagne?.. Avant tout, ajouta-t-il, il faut que votre roi désarme, qu'il désarme complétement, que toutes vos troupes rentrent dans leurs quartiers de paix. » Knobelsdorf fut un peu inquiet après cette sortie vigoureuse; mais, lorsque le lendemain matin il reçut en présent quatre chevaux et une voiture (chose qui n'avait jamais eu lieu que pour l'ambassadeur turc), il se crut de nouveau au pinacle de la faveur. Il écrivit à sa femme qu'elle pouvait être parfaitement tranquille, et qu'on ne pensait pas à la guerre.

Tandis que cette pitoyable comédie se jouait à Paris, elle se répétait à Berlin entre M. de Haugwitz et M. de Laforest. Comme l'opinion publique demandait des réparations, au moins des éclaircissemens, et qu'il fallait bien paraître la satisfaire, le ministre s'adressait à l'envoyé français. Celui-ci avait eu ordre de démentir les récits de Lucchesini, mais ses instructions se bornaient là, et quand on le pressait davantage, il ne répondait pas. Il avait pour cela des raisons puissantes, les mêmes que Knobelsdorf pour se croire en faveur à Paris. Napoléon avait écrit le 2 août à Talleyrand : « Réitérez à Laforest qu'à tout prix je veux être bien avec la Prusse, et laissez-le, s'il le faut, dans la conviction que je ne fais point la paix avec l'Angleterre à cause du Hanovre. » Et le 26 août : « Dites-lui qu'il doit rester tranquille, observer tout en me mandant tout, battre froid; que, si on lui parle de la confédération du nord, il dira qu'il n'a pas d'instructions. » Cependant Haugwitz commençait à s'effrayer de son propre ouvrage : il se sentait débordé. Il dit à Laforest que tout était perdu, si l'empereur ne se décidait pas à une concession, qu'il était impossible de contenir plus longtemps le peuple, qu'il fallait une satisfaction pour la multitude, par exemple l'éloignement de l'armée française (1). Laforest se tut. « Ce silence perd tout, » dit Haugwitz. Il y eut une réponse cependant aux cris de la foule qui demandait la guerre, une réponse sanglante, et dans laquelle cette fois la menace ne se dissimulait plus. Il y avait à

(1) Je dis à M. de Werther « qu'il était nécessaire, dans une situation aussi tendue, de tenir compte de l'opinion publique d'une manière toute particulière... Je m'en remettais à son appréciation sur la question de savoir si le véritable expédient ne serait pas une lettre du roi à l'empereur. » — Gramont, p. 126-121.

Nuremberg un libraire nommé Palm; il avait vendu un pamphlet de Gentz intitulé *le profond Abaissement de l'Allemagne* (1). Napoléon en fut averti; le 5 août il écrivit à Berthier : « Mon cousin, j'imagine que vous avez fait arrêter les libraires d'Augsbourg et de Nuremberg. *Mon intention est qu'ils soient traduits devant une commission militaire et fusillés dans les vingt-quatre heures.* Vous mettrez les coupables au milieu d'une division et vous nommerez sept colonels pour les juger... Vous ferez répandre la sentence dans toute l'Allemagne. » Palm fut enlevé sur le territoire bavarois, jugé, condamné, et fusillé le 26 août 1806.

La guerre était devenue inévitable, il s'agissait de savoir qui la déclarerait. Napoléon eut le talent de la faire déclarer par la Prusse (2). Le 21 septembre, le roi Frédéric-Guillaume partit pour Magdebourg. Les princes, la reine surtout, belle et chevaleresque, parée des plus nobles séductions que puisse envier une souveraine, soutenaient l'enthousiasme de l'armée et du peuple. Les troupes étaient acclamées au passage; partout éclataient les chants patriotiques. Le spectacle contagieux de ces entraînemens acheva d'égarer le gouvernement. Il perdit toute prudence, et se précipita en avant : il fallait prévenir les Français. Il ne faut pas oublier que l'armée de Napoléon était prête et massée à la frontière, qu'elle était en campagne depuis un an, reposée de ses victoires récentes et dévorée d'ardeur. En Prusse au contraire, tout était à préparer; les levées étaient incomplètes et les approvisionnemens inachevés. Le commandement, la division des corps, le plan de campagne, étaient à décider. On n'y réfléchit pas; on ne songea pas davantage à prévenir l'Europe, à l'avertir de ce changement de front, à la rassurer sur les intentions à venir, après lui avoir donné le spectacle de volontés aussi chancelantes, de rechutes aussi fréquentes, d'ambitions aussi invétérées. Le roi reçut du tsar une lettre « qui ne laissait rien à désirer. » On se croyait prêt et sûr du succès. Le 1er octobre, le ministre de Prusse à Paris pose l'ultimatum de son gouvernement. Il demande que les troupes françaises repassent le Rhin, qu'il ne

(1) Abaissement bien profond en effet. On peut s'en convaincre en lisant les adresses serviles envoyées à Napoléon et publiées récemment dans les *Preussische Jahrbücher*. Les princes et les municipalités rivalisèrent de platitudes. Il y eut cependant un moment d'abaissement plus grand encore : ce fut Erfurt, en 1809, le parterre de rois et de courtisans de tout ordre (il y avait deux hommes de génie) devant lequel se donna la fameuse accolade sur un vers de Voltaire.

(2) La chancellerie fédérale notifia aux agens prussiens à l'étranger la rupture des négociations. « En un instant, l'Europe apprend que l'ambassadeur de France s'est vu refuser l'accès du souverain... C'est la guerre... Le calcul était donc infaillible, et, si la France hésitait à entrer en campagne, le chancelier avait trouvé le moyen de l'y contraindre. » — Gramont, p. 228-229.

soit plus mis d'obstacle à la création d'une confédération du nord, que Wesel soit rendu à l'Allemagne. Napoléon refuse, et la guerre est déclarée.

L'empereur en était venu à ses fins. Le 3 octobre, il se fit présenter un rapport par son ministre des relations extérieures. « La Prusse, disait Talleyrand, n'en est plus à méditer la guerre, elle la fait. Par quels motifs? Je l'ignore, et je ne lui en connais aucun (1). » — « Nous avons vu à Berlin, continuait-il, les préparatifs se poursuivre, l'arrogance s'accroître, les provocations s'accumuler (2). Le ministre de sa majesté n'est plus que le témoin de procédés et de mesures contraires à la dignité de la France (3). Les troupes prussiennes menacent le territoire de la confédération du Rhin. » — Napoléon envoya un message au sénat; il y développait les mêmes idées, puis, s'adressant à ses troupes, il chercha, en rappelant les outrages (4) anciens, à réveiller en elles les passions de 1792. « La même faction, le même esprit de destruction qui amena il y a quatorze ans les Prussiens en Champagne, *à la faveur de nos divisions*, animent et dirigent nos ennemis. Si ce n'est plus Paris qu'ils veulent brûler, ce sont les capitales de nos alliés au milieu desquelles ils prétendent planter leurs drapeaux, c'est la Saxe qu'ils ont forcée par un traité honteux de renoncer à son indépendance,... ce sont enfin vos lauriers qu'ils veulent arracher de vos fronts (5). » La France croyait ces choses; elle était sincère et marchait. Les éblouissemens de la gloire sont une explication, ils ne sont pas une excuse. Cet égarement n'était pas moins funeste que celui dont à la même heure la Prusse était possédée. Les ministres y faisaient dans un ma-

(1) « Tout prétexte pour la guerre manquait... Il n'y avait aucune cause quelconque de guerre. » — Le comte de Bismarck au comte Bernstorff, 18 juillet 1870.

(2) M. de Bismarck disait le 13 juillet à lord Loftus : « Nous ne pouvons laisser la France prendre l'avance sur nous en ce qui concerne les armemens... J'ai des informations positives que des préparatifs militaires ont été faits et se font en France pour la guerre... Il était impossible que la Prusse demeurât humble et impassible sous l'affront infligé au roi et à la nation par le langage menaçant du gouvernement français. » — Lord Loftus au comte Granville, 13 juillet 1870.

(3) « Les deux ministres demandèrent (à l'ambassadeur de Prusse) que sa majesté le roi écrivît une lettre d'excuse à l'empereur Napoléon... L'insolence de la presse gouvernementale française devançait le triomphe désiré. » — M. de Bismarck à M. de Bernstorff, id.

(4) Le 19 juillet 1870 le roi de Prusse rétablit l'ordre de la croix de fer « en souvenir des grandes années de la guerre d'indépendance. »

(5) « A l'exemple de nos pères, nous combattrons pour notre liberté et pour notre droit contre la violence de conquérans étrangers... L'Allemagne a supporté en silence dans les siècles passés de semblables atteintes à ses droits et à son honneur, elle les a supportées uniquement parce que, *dans sa division*, elle ne savait pas combien elle était forte. » — Discours du roi de Prusse au *Reichstag*, 19 juillet 1870.

nifeste diffus l'apologie embarrassée de leur conduite. Une proclamation était aussi adressée à l'armée. « Tous les efforts du roi pour maintenir la paix ont été infructueux, et si toute l'Allemagne septentrionale et peut-être l'Europe entière ne doivent pas être abandonnées à la volonté arbitraire d'un ennemi qui ne connaît pas de repos et de ses armées dévastatrices, la guerre est inévitable (1)... » Le cabinet de Berlin ne dissimulait point les difficultés de l'entreprise, il s'en remettait à ses soldats et à Dieu. « Nous allons combattre un ennemi qui a vaincu des armées nombreuses, humilié des monarchies puissantes;... mais une victoire constante et une prospérité durable ne sont accordées qu'à la cause de la justice (2). La voix des contemporains a prononcé pour vous (3). »

On raconte que soixante ans plus tard, au lendemain de Sadowa, le général de Moltke, considérant comme fatale une guerre avec la France, proposa de l'entreprendre immédiatement. Les revendications territoriales de l'empereur Napoléon III auraient fourni le prétexte. L'Allemagne se serait soulevée. Le plan était tracé, l'armée pleine d'élan; par une marche hardie, mais dont le succès semblait assuré, M. de Moltke offrait de retourner ses colonnes et de se précipiter sur la France réveillée en sursaut, surprise en pleine désorganisation militaire. De même qu'en Prusse après Austerlitz, il y avait là un peuple ardent à la gloire, jaloux d'honneur, plein de confiance dans son armée, à la fois dédaigneux de ses rivaux et froissé par leurs triomphes, habitué surtout à ne point laisser tirer en Europe de coups de canon sans donner son avis, ni modifier la carte sans qu'il s'en mêlât, comme en 1806 il y avait en présence deux gouvernemens : l'un audacieux, sans scrupules, heureux même dans ses imprudences, soutenu par des victoires éclatantes et porté par l'enthousiasme d'une nation encore sous le coup des fièvres révolutionnaires; l'autre caduc et déchu, ne payant plus que d'apparences, présomptueux et irrésolu, irritable et mobile, sans conseils, sans volonté, et sentant frémir sous lui un peuple qui s'inquiète, une armée qui s'impatiente, jouant au plus fin d'abord, jouant au plus fort ensuite, et toujours manquant l'heure et perdant la partie. Tromper les ambitions

(1) « La Prusse n'a tenu aucun compte de notre bon vouloir et de notre longanimité. Lancée dans une voie d'envahissement, elle a éveillé toutes les défiances et fait de l'Europe un camp où règnent l'incertitude et la crainte du lendemain. » — Napoléon III, proclamations, juillet 1870.

(2) « Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe... Dieu bénisse nos efforts! Un grand peuple qui défend une juste cause est invincible. » — Id.

(3) « Nous attendons sans inquiétude le jugement de nos contemporains comme celui de la postérité. » — Duc de Gramont, 31 juillet 1870.

de la Prusse, flatter ses irrésolutions, entraîner cette pensée flottante par l'attrait décevant d'un butin à partager, — engager un prince incertain et chancelant, un gouvernement sans consistance, par des promesses vagues et des engagemens ambigus, — promettre ce qu'on ne tiendra pas, donner ce qu'on ne possède point; discréditer l'adversaire devant son peuple et devant ses voisins, l'isoler en Europe, lui faire le renom d'un allié sans conscience, l'amener peu à peu à cet état critique où tout parti est une faute et la résolution impossible, où l'énergie même devient folle, où l'on ne s'éveille que pour courir aux abîmes; cela fait, retirer une à une concessions et promesses, entasser les exigences, élever la parole jusqu'au ton de l'outrage, puis, le *moment psychologique* venu, donner le choix entre une paix qui est l'abdication et une guerre qui est la ruine, voilà ce que fit Napoléon pour la Prusse en 1806, la leçon qu'il laissa aux conquérans futurs, et dont la Prusse sut profiter lorsque, instruite par son passé, elle se retrouva forte, puissante et victorieuse, devant une France oublieuse de son histoire, énervée et incertaine, passionnée, frivole et sans armes, entre les mains débiles du troisième Napoléon (1).

III.

Un Autrichien nous disait en 1870 : Comment voulez-vous que nous arrivions ensemble à quelque chose? vous allez toujours trop vite, nous allons toujours trop lentement! Ce fut le cas avec la Prusse en 1806. Elle ne s'enquit de ce qu'on pensait à Vienne qu'une fois la guerre engagée. Le comte de Haugwitz manda au quartier-général le fameux pamphlétaire Frédéric de Gentz. Silésien d'origine, Gentz s'était mis au service de Metternich, qui lui donna le rang de conseiller aulique. La France de la révolution n'avait pas d'ennemi plus acharné; partout où il y avait un manifeste à écrire, une polémique à engager, Gentz apportait son esprit incisif, sa dialectique pénétrante, les ressources inépuisables d'une nature à la fois subtile et passionnée. Il ne manqua point à l'appel, et il partit de Dresde le 2 octobre pour rejoindre la chancellerie prussienne. Il a écrit jour par jour pendant ces deux semaines mémorables le journal de ses impressions. C'est une peinture saisie sur le vif et

(1) « A partir de ce jour fatal où prévalut dans les conseils de la couronne cette mémorable abstention de 1866, qui fut le fondement de la grande Prusse, on n'avait eu à constater qu'une longue série de vaines promesses, d'engagemens violés, de confidences perfides, de propositions trompeuses, dont la Prusse et son ministre saturaient l'empereur depuis 1866. » — Gramont, p. 142 et 147.

fixée de main de maître. Nous voyons se dérouler devant nous à la fois sur la scène, dans les coulisses, le terrible drame qui allait se dénouer par le foudroyant coup de théâtre d'Iéna.

Gentz s'était d'abord demandé, en voyant ce brusque revirement de la Prusse, si elle était sincère, et s'il ne s'agissait pas entre elle et Napoléon d'une nouvelle partie double. Il paraît que « des raisons péremptoires » mirent fin à ses doutes. Il se demanda si la Prusse était sage, si le « moment choisi pour cette levée de boucliers inattendue » était convenable ou propice. La Prusse était en guerre avec l'Angleterre et avec la Suède; elle devait prévoir que « l'Autriche, dont elle n'avait rien à se promettre sous le rapport d'une réciprocité de services, ne s'exposerait pas à de nouveaux dangers pour *partager les premiers coups d'une guerre qui semblait comme tombée des nues* (1). » La Russie était trop loin pour arriver à temps; du reste, on ne l'avait point appelée assez tôt; on entrait donc en campagne « sans aucun allié... La Prusse se précipitait toute seule dans une arène où tant d'autres avaient succombé. » Quant aux moyens militaires dont elle disposait, Gentz partageait l'opinion favorable d'une quantité de juges compétens qui lui avaient inspiré beaucoup de confiance. « En jugeant les dispositions de l'armée d'après celles que je voyais en eux, je devais les croire excellentes. Pour ce qui était du plan de campagne et de la direction centrale des opérations, ils en étaient trop éloignés eux-mêmes pour me communiquer des notions bien correctes. »

Tel était l'état d'esprit dans lequel Gentz arrivait le 3 octobre au quartier-général de Naumbourg. Il y trouve le roi avec toute sa suite militaire; la reine accompagnée de sa grande-maîtresse et de deux dames d'honneur, une quantité de princes, de généraux, d'officiers de tout grade et de personnages diplomatiques y étaient réunis. Tout ce monde part le lendemain pour Erfurt; c'est un spectacle superbe : la berline du roi et de la reine suit la route au milieu des régimens, des voitures, des batteries qui cheminent, s'enchevêtrent et s'entravent. Gentz cependant ne peut se défendre d'un

(1) La situation était la même avec Napoléon III en 1870. Voici ce que dit à ce sujet un auteur très bien informé auquel nous aurons souvent recours pour ces rapprochemens. « En supposant que l'on comptât assez sur les *promesses* de l'Autriche pour l'entraîner avec soi, contre son gré, dans un moment inopportun, il n'en était pas moins vrai que son concours effectif ne pourrait nous être donné qu'à la fin d'août, au plus tôt... En proclamant immédiatement son alliance, l'Autriche courait un réel danger; la Prusse pouvait... porter sur elle les premiers coups sans qu'elle fût en état de résister,... sans qu'il y eût possibilité de l'appuyer. Cette perspective, dont nos hommes d'état ne s'étaient sans doute pas rendu compte, effraya à bon droit ceux qui dirigeaient les affaires de la monarchie austro-hongroise. » — *Metz,* par un officier supérieur de l'armée du Rhin. Paris, 1871.

pressentiment sinistre. « La réflexion que ces souverains allaient à la rencontre d'un combat dont le succès pouvait changer la face de l'Europe, mais dont l'issue contraire, en les ruinant eux-mêmes, détruisait la dernière chance de salut pour tant de pays et de peuples, rendait cette marche en même temps imposante et lugubre. » Le général Kalkreuth avait son quartier-général à Auerstaedt; Gentz s'y arrête, y déjeune et y passe la moitié de la journée. C'est là que des doutes plus positifs et des craintes plus motivées commencent à l'assaillir. Kalkreuth commandait la réserve du centre, l'élite de l'armée. C'était un vieux lieutenant de Frédéric, un des vétérans de la guerre de sept ans; il n'avait point le rôle auquel il aurait pu prétendre; naturellement caustique et persifleur, il voyait les choses en noir et jugeait sévèrement les hommes. C'était, comme on dit chez nous, un grognard et un mécontent, mais c'était aussi un homme de sens et d'expérience, et les confidences qu'il fait à Gentz jettent à celui-ci la mort dans l'âme. Il lui dit que personne plus que lui n'avait désiré une guerre avec la France, que personne n'en avait mieux reconnu la nécessité, mais qu'aujourd'hui personne ne serait plus enchanté qu'il se trouvât un moyen honorable pour en prévenir l'explosion. Engagée comme elle l'est, continuait-il, la guerre ne peut pas réussir sans un bonheur presque fabuleux; le commandement est entre les mains de l'incapable Brunswick; le roi n'est « plus qu'un volontaire étranger dans son armée, personne n'est consulté sur rien; le maréchal de Möllendorf, le seul général que le duc ait l'air d'admettre à sa confiance, n'est que l'écho de sa volonté; » Brunswick est au-dessous de sa tâche, il n'a ni la vigueur nécessaire, ni la largeur d'esprit qu'il faudrait; l'armée est sans confiance, la valeur des troupes ne compensera pas les défauts de la direction supérieure; si avant huit jours un événement fortuit n'a pas changé la face des choses, « cette campagne finira ou par une retraite dans le genre de celle de 1792, ou par quelque catastrophe mémorable qui fera oublier la bataille d'Austerlitz. » On ne parle dans l'état-major que de la nécessité de « prendre l'offensive et de marcher en force sur l'ennemi. Rien n'est plus absurde que ces propos, puisque non-seulement rien n'y répond dans les mesures prises, mais que de plus le moment de l'offensive est déjà passé sans remède (1). »

(1) Revenons à Metz, à la fin de juillet 1870. « Du moment où... on avait eu la hardiesse de jeter le gant à l'Allemagne, il fallait de l'audace et de la décision pour lui en imposer et profiter de son premier trouble; ce n'était qu'à ce prix que le succès était possible et que la provocation pouvait se justifier. Parler avec tant de hauteur et de décision pour agir ensuite avec tant d'hésitation et de timidité, c'était au moins un contre-sens... On se berçait de la malheureuse illusion qu'on avait une grande avance

Ainsi on a déclaré la guerre le 1er octobre; on s'est précipité pour surprendre Napoléon. On a tout sacrifié à cette pensée, et dès le 4 on reconnaît qu'il n'est plus possible de la réaliser. Le 5, Gentz rejoint le quartier-général à Erfurt; il évalue à 2,000 le nombre des personnes qui y sont attachées. Le même jour, il a une longue entrevue avec Haugwitz, qui lui explique toute sa conduite : il a tout prévu, il n'a commis aucune faute, il n'a rien à rétracter. Il est d'accord avec la Russie; des pourparlers sont engagés avec Londres. S'il a paru pactiser avec Napoléon, c'était pour sauver les apparences et gagner du temps. Il n'a jamais été sa dupe. « S'il a jamais existé une puissance que nous ayons eu l'intention de tromper, c'était la France; la nécessité nous en avait fait la loi; nous avons constamment voulu le bien de toutes les autres. » Gentz demande s'il peut s'exprimer en toute franchise; Haugwitz l'y engage, et Gentz ne s'en fait pas faute. Ce qu'il a vu depuis un an, dit-il, l'a affligé et dégoûté au plus fort; le traité d'alliance avec « l'ennemi commun » répugne à tous ses principes, et quant à l'occupation du Hanovre, ce peut être un stratagème fort ingénieux, mais il ne se réconciliera jamais avec des habiletés de ce genre. — N'y aurait-il pas moyen, reprend Haugwitz, en s'expliquant avec le public, de déraciner le malheureux soupçon de mauvaise foi qui pèse sur le cabinet de Berlin? Gentz répond : — « L'Allemagne souffre; la tyrannie qui l'oppresse est devenue insupportable; l'usurpateur cruel qui l'exerce est exécré partout... *Laissez là le passé*; montrez le présent sous une forme qui ne laisse aucun doute sur la justice de votre cause, sur la fermeté de vos résolutions, *éloignez absolument toute idée d'intérêt personnel; et j'ose répondre non-seulement de l'opinion, mais encore de la faveur et de la confiance générales.* » Ce langage paraît mettre Haugwitz plus à l'aise. « Nous *aurons* des alliés, dit-il (1). L'empereur de Russie s'est déjà prononcé d'une manière qui nous autorise à tout espérer de lui. *Les Français n'ont jamais soupçonné nos véritables rapports avec ce souverain.* » Quant à l'Autriche, Haugwitz est plein de confiance dans ses dispositions amicales. On s'occupe depuis quinze jours d'y envoyer quelque militaire de distinction. On a hésité jusque-là pour ne pas compromettre l'empereur, et aussi « parce que la guerre n'était pas déclarée, et le plan de campagne pas assez fixe. » Puis

sur les mobilisations prussiennes... On était décidé à rester sur la défensive la plus absolue, afin de laisser à l'armée le temps de se constituer. » — *Metz*, p. 16-15.

(1) A Metz en 1870, « un des conseillers les plus intimes de l'empereur avait dit : « Nous entamons une grande partie, et il est à craindre que nous n'ayons des revers au début; mais l'issue de la lutte n'est pas douteuse, elle se terminera par notre triomphe, grâce aux alliances qui *viendront* nous appuyer. » — *Metz*, p. 24.

on cause de ce qu'on fera, si l'on est victorieux. Gentz « avait jeté ses idées sur le papier. » Il a tout un plan tout prêt, et un plan d'ensemble. On reformera l'Allemagne, on la partagera en deux grandes confédérations sous la tutelle des deux grandes puissances, on étendra la frontière de l'Italie jusqu'au Mincio « comme condition indispensable de l'indépendance réelle de l'Allemagne et d'un arrangement solide de ses affaires. » — « Vous parlez comme si vous aviez lu dans mes pensées, et j'ajouterais presque dans mes papiers, » dit Haugwitz.

La journée du 6 est employée à discuter avec le conseiller privé Lombard la rédaction du manifeste à lancer à l'Europe. C'était une pièce de la plus haute importance : il s'agissait de justifier la conduite de la Prusse; Lombard et Gentz en décident la forme presque sans contrôle. « J'avoue, dit Gentz, que plus d'une fois pendant cette séance je m'étais livré à des réflexions sérieuses sur la manière singulièrement leste dont se traitaient les affaires dans ce cabinet que l'Europe était accoutumée à croire si prudent, si artificieux et si profond. » Le lendemain, il rapporte sa traduction au conseiller privé, et celui-ci s'épanche comme Haugwitz l'avait fait quelques jours auparavant. Comme Haugwitz, on l'a accusé d'être *vendu*. Il voyait clair, mais *il ne pouvait rien faire*. « Vous vous étonnez, dit-il, de ce qu'avec tant de motifs puissans je n'aie pas insisté pour un changement de politique. Connaissez-vous le roi? Ma justification tout entière est dans cette question. J'aurais bien voulu vous voir à ma place. Qu'auriez-vous fait pour engager à la guerre un souverain qui en déteste l'idée, et qui, pour comble de malheur, ne se croit pas la capacité de la faire? Voilà le grand secret de toutes nos irrésolutions et de tous nos embarras... Depuis longtemps, il a vu, comme les autres, que l'état actuel des choses ne pouvait pas durer, que, bon gré, mal gré, il serait obligé de tirer l'épée; mais il a toujours capitulé avec lui-même, il s'est toujours flatté que quelque catastrophe, étrangère à ses résolutions, viendrait résoudre le problème... L'armée est belle et brave, ajouta-t-il, mais où est l'âme puissante qui en dirige les mouvemens? Vous ne croyez plus, j'espère, au duc de Brunswick, et quelle idée pouvez-vous avoir de ses plans? »

Ce vieillard indécis et entêté à la fois, jaloux de son autorité et dépourvu de résolution, dont les incertitudes et l'incapacité avaient déjà commencé de perdre l'armée prussienne, Gentz le vit le lendemain. « J'ai trouvé Brunswick, dit-il, tel que les autres l'avaient caractérisé et absolument au-dessous de sa tâche. Il y avait dans toute sa manière d'être, dans sa contenance, dans ses regards, dans ses gestes, dans son langage quelque chose de louche, de mal as-

suré, qui n'annonçait rien moins que la conscience de ses forces; un genre de politesse qui semblait demander pardon d'avance des revers qui devaient arriver; une modestie outrée qui ne pouvait être qu'affectation toute pure ou excès de crainte de ne pas pouvoir répondre à l'attente publique... Il me répéta, une fois après l'autre, d'un ton qui achevait de me déconcerter : Pourvu qu'on ne fasse pas de grandes fautes! Et lorsqu'enfin je pris la liberté de lui dire : Mais, monseigneur, tout le monde doit espérer qu'on n'en fera pas sous votre direction, il reprit : Hélas! je puis à peine répondre de moi-même; comment voulez-vous que je réponde des autres? »

Il n'y avait point d'autorité ni d'intelligence qui s'imposât à l'armée. La discorde était partout : l'esprit de coterie, qui avait formé les cadres des états-majors, en paralysait toute l'activité. Les généraux se plaignaient, critiquaient et n'agissaient point. On s'en remettait au commandement, et le commandement n'existait pas. Le *8 octobre seulement*, un capitaine envoyé en reconnaissance apporta des nouvelles authentiques des Français. Toutes leurs forces sont du côté de Bamberg. On les attendait ailleurs. Le tiers de l'armée prussienne se trouvait entre Gotha et la Werra, on rêvait un grand mouvement en avant. Ce mouvement aurait peut-être surpris et déconcerté les Français, en les forçant de renoncer à l'envahissement de la Saxe, à établir le théâtre de la guerre sur les points choisis par les Prussiens; mais on avait attendu : « on avait flotté sans cesse entre un système maladroitement défensif et le projet d'une campagne offensive, et rien n'était arrêté lorsque déjà un ennemi entreprenant, familiarisé depuis longtemps avec la victoire, en concentrant toutes ses forces sur un point, avait simplifié et tranché la question. » Il faut opérer un revirement général; les troupes reçoivent l'ordre de se porter en toute hâte sur la Saale. « Ce que j'entendis de plus satisfaisant, ajoute Gentz, fut toujours l'observation stérile que rien n'était encore perdu. »

Rien n'était encore perdu! Voilà où on en était huit jours après l'entrée en campagne. On comptait toujours sur les alliances. L'Angleterre se montrait assez froide, mais l'empereur de Russie avait écrit une lettre qui « serait un monument éternel de sa grandeur d'âme. » Dans ce corps affaibli et désorganisé qui ne pouvait plus désormais que chercher en tâtonnant une place pour s'abattre et mourir, il y avait cependant une âme. C'était la reine. Gentz lui fut présenté le 9 octobre; il redoutait cette audience, car il n'espérait plus rien. La reine ne lui rendit point une confiance déjà perdue sans retour, mais au moins elle releva son cœur. Il garda de cette entrevue une impression profonde. La reine « s'exprima avec une

précision, avec une fermeté, avec une énergie, et en même temps une mesure et une prudence qui m'auraient enchanté dans un homme, et cependant elle répandit sur tout ce qu'elle disait une teinte de sensibilité profonde qui ne me laissa pas oublier un instant que c'était une femme que j'admirais... C'était un assemblage de dignité, de douceur et de charmes tel que je crus ne l'avoir jamais rencontré. » Il y avait en elle un fonds d'inquiétude secrète, l'agitation cachée des pressentimens. Elle se préoccupait du jugement porté par l'Europe sur la conduite du roi. Elle avait sur ce point « nourri des doutes, et des doutes bien pénibles... Elle ne savait que trop qu'on n'aimait pas la Prusse, et elle comprenait aussi pourquoi on ne l'aimait pas. » Les nouvelles reçues la rassuraient cependant. Elle parla de la guerre de 1805 avec une émotion communicative; ses yeux se mouillèrent au souvenir d'Austerlitz. Le jour où elle avait appris ce désastre, son fils, le prince royal, avait mis pour la première fois l'habit militaire. Elle lui dit : « J'espère qu'au jour où tu pourras faire usage de cet habit, la seule pensée qui t'occupera sera celle de venger tes malheureux frères. » Ce mot et cette idée revenaient dans sa bouche; elle était « intimement persuadée que le grand moyen de salut se trouvait dans l'union la plus étroite de tout ce qui porte le nom d'Allemand. » Quant à la guerre, elle l'avait approuvée, « la position était devenue si équivoque qu'il fallait en sortir à tout prix, mettre un terme aux reproches et aux soupçons. » Gentz lui parla de quitter l'armée pour se rendre à Dresde. « Je le dis franchement, répondit-elle, autant que cela dépendra de moi, je resterai;... le roi m'a heureusement permis de l'accompagner encore demain, je ne partirai que lorsqu'il le voudra... Je crains de retourner à Berlin, je crains les bruits alarmans auxquels on est toujours en proie à une grande distance du théâtre des événemens... »

En sortant du palais, Gentz aperçut un grand mouvement de troupes. Le roi est à cheval. Tout le monde est joyeux. « Excellente nouvelle, dit un des officiers; les Français ont attaqué Tauentzien, et il les a bravement repoussés. » Gentz va aux informations, et lit le rapport du général : l'affaire se réduit à une reconnaissance offensive; Tauentzien a en effet repoussé les Français, qui ont perdu quelques hommes; puis il a lui-même opéré sa retraite, selon les ordres qu'il avait reçus. Haugwitz veut faire imprimer un bulletin de cette prétendue victoire et dépêcher des courriers à Berlin, Vienne, Dresde et Pétersbourg. Gentz et quelques autres personnes l'en détournent, non sans peine. Haugwitz se résigne, il renonce au bulletin imprimé et n'enverra de courrier qu'à Dresde; mais il s'enferme trois heures pour « chercher une rédaction qui ne donne ni

trop ni trop peu d'espérance à l'électeur de Saxe (1). » Voilà donc à quoi l'on s'occupait au quartier-général prussien, tandis que Napoléon s'avançait à marches forcées et accomplissait contre Brunswick l'une de ses belles et de ses plus audacieuses combinaisons stratégiques. Le vieux Kalkreuth, arrivé à Erfurt dans la journée, persiste dans ses sinistres prédictions. « Le terme fatal avance à grands pas, » dit-il. Le roi et ses ministres n'y paraissent guère songer; ils discutent minutieusement les termes d'une proclamation à l'armée.

Le lendemain était le 10 octobre. Gentz eut une longue conversation avec Lucchesini. Assiégé par les plus tristes prévisions, inquiété au-delà de toute mesure par le spectacle des tergiversations auxquelles il assistait, Gentz veut s'éclairer sur les raisons qui ont déterminé la Prusse à risquer cette terrible partie et à précipiter ainsi les choses. Pourquoi choisir ce moment-là? Les motifs étaient justes, les griefs puissans; mais il n'y avait rien d'urgent en tout cela. Pourquoi ne pas attendre, ne pas familiariser en secret les autres puissances avec cette révolution politique? La réponse de Lucchesini est curieuse. Elle nous montre que nous n'avons pas eu le monopole des situations ambiguës, des imprudences fatales, des fautes inévitables et des ministres au cœur léger. « La Prusse, dit l'ex-ambassadeur, avait perdu la confiance de l'Europe; cette confiance ne pouvait être reconquise qu'à coups de canon. Si, sans entrer en guerre, elle avait fait des propositions à ses voisins, personne ne l'aurait seulement écoutée. Telle était la condition fâcheuse qu'elle se voyait obligée aujourd'hui de commencer par là où on aurait mieux aimé finir. »

Pendant qu'ils dissertaient de la sorte sur les origines de la guerre, une première catastrophe en présageait la fin. Un des corps avancés de la Prusse était écrasé à Lawfeld; l'armée française s'enfonçait entre les positions ennemies. Gentz avait passé une partie de la nuit à rédiger ses notes : il partit le matin pour Weimar avec Haugwitz. Ce dernier était silencieux; ce n'était point son habitude. Gentz flaira une mauvaise nouvelle : — J'ai mal aux dents, lui répondit le comte. Ils arrivèrent à Weimar à 11 heures. Les rues étaient encombrées de soldats, de chevaux, de canons, de chariots; les ordres se croisaient, les officiers couraient en tout sens; c'était une bagarre épouvantable, l'effarement de la première surprise, la stupéfaction qui suit le premier désastre. Les voitures s'arrêtent; le conseiller de cabinet Lombard, qui se trouvait là, s'approche de Gentz. « Vous ne savez pas ce qui se passe, lui dit-il; nous avons

(1) Il est désagréable de penser que dans le pays de Voltaire il ne s'est pas trouvé un seul homme d'esprit assez influent pour arrêter sur le chemin de l'imprimerie le ridicule bulletin de Sarrebrück.

perdu une bataille, le prince Louis est tué. » Gentz se précipite, il s'informe, on ne lui répond que ces mots : le quartier-général est ici, le roi et la reine viennent d'arriver, la marche des troupes est suspendue, le duc fait former un camp, tout est dans la plus grande consternation. « A ces mots, dit-il, mes forces m'abandonnent; quelques faibles débris d'espérance qui s'étaient cachés dans mon cœur disparaissent comme un rêve trompeur, et l'abîme s'ouvre devant moi. Le tourbillon me porte en avant; j'arrive à ce qu'on appelle l'Esplanade. J'y vois trois ou quatre officiers de tout grade et de toute couleur. J'y vois aussi des hussards prussiens et saxons, plusieurs d'entre eux grièvement blessés. Je demande des nouvelles à droite et à gauche. J'apprends en même temps les nouvelles fâcheuses du corps de Tauentzien, attaqué le 9 près de Schleitz, et repoussé avec une perte considérable (1). »

Le mécontentement et la méfiance se peignent sur toutes les figures; les murmures éclatent partout. « On perd la tête (2), cela ira furieusement mal, » dit un officier supérieur. « Bientôt, dit Kalkreuth, nous compterons non plus par jours, mais par heures. » *Le roi s'enferme et ne veut voir personne.* On ne s'aborde que les larmes aux yeux. « Ce qu'il y avait de désolant, c'était l'ignorance profonde dans laquelle on se trouvait sur les projets et les mouvemens de l'ennemi (3). *On ne savait pas même quelle direction donner à ses craintes.* Le soir, une députation d'officiers vient trouver Kalkreuth. « Le roi, disent-ils, ignore l'état des choses, le duc de Brunswick ne sait absolument plus ni ce qu'il fait, ni ce qu'il veut faire, ni où il est, ni où il va; son projet de camp, son mouvement rétrograde sont une faute sans remède, il s'est brouillé à propos de cette mesure avec son confident habituel Scharnhorst. Le roi a perdu déjà la moitié de la couronne; il perdra incessamment l'autre

(1) Les choses se passèrent ainsi à Metz le 6 août. « Au moment même où avait lieu le combat de Spickeren (6 août, général Frossard), se livrait la terrible bataille de Reichshoffen; le corps du maréchal de Mac-Mahon y était anéanti et entraînait dans sa déroute celui du général de Failly. La Lorraine et l'Alsace étaient envahies à la fois, et deux armées prussiennes qu'allait suivre une troisième marchaient de concert pour se réunir de ce côté-ci des Vosges. » — *Metz*, p. 50.

(2) « Ces désastres simultanés avaient atterré le quartier-général, où l'on ne savait plus que faire en présence d'une situation presque perdue au début... Le spectacle auquel l'armée assista pendant les quelques jours qui suivirent aurait suffi à lui seul pour la démoraliser à jamais. » — *Id.*

(3) « Après le petit combat de Sarrebrück, qui méritait à peine les honneurs d'un bulletin, on retrouve les mêmes faiblesses, les mêmes incertitudes, le même manque de décision et d'énergie. *On ne s'occupa pas davantage de savoir où était l'ennemi*, ni ce qu'il faisait; sa présence était-elle constatée, on se gardait bien de l'aller chercher, et l'on vécut ainsi au jour le jour, en attendant les événemens, sans vouloir rien prévoir. » — *Id.*, p. 28.

moitié, si le duc de Brunswick continue à nous commander. » — Le vieux maréchal les calme du mieux qu'il peut; resté seul avec Gentz, il lui dévoile toute l'étendue du péril : le duc n'a pas de plan sur l'ensemble des opérations, il en dirige les détails d'une façon pitoyable. Il « fatigue les troupes par des dispositions confuses et contradictoires, par des marches et contremarches inutiles, par une mauvaise répartition des cantonnemens, par des difficultés continuelles pour la subsistance, par une infinité de fausses mesures qui épuisent leurs forces en pure perte (1). » Les Français, ajoute-t-il, vont pousser des forces considérables vers Leipzig; si on leur permet de s'emparer du pont de Kœsen, la Saxe est perdue. Le projet du duc de concentrer l'armée près de Weimar est un trait de déraison militaire qui surpasse celle de Mack. Si cela ne change pas, il est à craindre que les troupes « excédées de fatigues et de misère ne fassent que médiocrement leur devoir. »

Cela ne changea que pour empirer. Le mouvement des Français se dessine; ils occupent Géra et Zeitz. C'est un coup de main, pense-t-on; on a intérêt à les voir se porter ailleurs, ils doivent s'y être portés (2). Les projets et les plans se succèdent à mesure qu'arrivent des nouvelles toutes incomplètes, toutes contradictoires sur les mouvemens de Napoléon. Comme il est impossible de prendre un parti, on reste dans l'indécision, on se divise. Épouvanté par ce spectre de Mack, que l'on dresse devant lui, Brunswick se décide à battre en retraite vers l'Elbe, et il se dirige sur Auerstaedt avec 70,000 hommes; le prince de Hohenlohe défendra le passage de la Saale à Iéna avec une armée égale. Ces décisions ne furent arrêtées que le 13. Gentz avait quitté le quartier-général depuis le matin; sa mission était terminée : il avait achevé son travail de rédacteur, et les diplomates prussiens avaient constaté qu'il était trop tard désormais pour négocier avec Vienne. Le 14 octobre, il traversait les collines qui entourent Mansfeld; il entend une canonnade terrible. Le 15, à Cœthen, deux négocians anglais, qui arrivent de Leipzig, lui racontent que Hohenlohe a battu les Français. Il retrouve les

(1) « Il semblait aussi impossible de comprendre ce que l'on faisait que de deviner la pensée qui présidait à nos destinées... Les ordres et les contre-ordres se succédaient sans intervalle; les troupes, ballottées sur les routes d'un point à un autre, ne savaient plus que devenir; dégoûtées par des marches et des déplacemens inutiles, elles perdaient toute confiance dans le commandement. » — *Metz.*

(2) « L'empereur et le major-général se rattachaient à l'espoir que l'ennemi tentesait une attaque contre nos positions... Vainement leur démontrait-on que les Prussiens exécutaient de point en point le plan d'invasion depuis si longtemps médité, tracé par Clausewitz lui-même en 1831; ils ne voulurent pas y croire et caressèrent la seule idée où ils pensaient devoir trouver la réparation de nos premiers désastres. » — *Id.*, p. 51.

mêmes nouvelles à Wittenberg, les lettres de Leipzig ont confirmé la victoire de la veille; l'allégresse est générale. A Torgau, où il passe le 17, les officiers saxons assurent que tout va bien, et que la guerre s'éloigne. Ce n'est qu'à Dresde qu'il apprend la vérité : l'écrasement complet de Hohenlohe à Iéna, la victoire de Davoust à Auerstaedt, où avec 26,000 hommes il avait arrêté la grande armée prussienne. Les troupes battaient en retraite dans le plus grand désordre. « Je quittai Dresde deux jours après, dit Gentz; les portes de l'espérance ont paru se fermer derrière moi sur l'Allemagne et sur l'Europe. » Il n'y avait plus de Prusse; l'armée de Frédéric était détruite, et sa monarchie dispersée.

IV.

L'effondrement fut effroyable. L'armée vaincue, le pays se laissa subjuguer presque sans résistance. Les autorités locales se soumettaient; les places fortes se rendirent. Magdebourg capitula avec 18,000 hommes sur une menace de bombardement. Un bataillon d'infanterie s'empara de Cüstrin; Stettin ouvrit ses portes à un régiment de cavalerie légère. Le prince de Hohenlohe, enveloppé à Prenzlow, se rend avec 16,000 hommes. En un mois, l'armée était abattue, les places occupées; Napoléon avait 100,000 prisonniers. A Berlin, les ministres voulaient d'abord essayer de se défendre; le gouverneur déclara que « la tranquillité était le premier devoir du citoyen, » et quitta la ville en y installant comme commandant le prince de Hatzfeld. Celui-ci défendit qu'on emportât les poudres; il y en avait de grandes provisions, on craignait d'attirer la colère du vainqueur. Hatzfeld n'en était pas moins arrêté quelques jours après comme traître et espion, et n'échappait à la mort que par un miracle de clémence de Napoléon. Les fonctionnaires prussiens recevaient les ordres des autorités françaises et les exécutaient. « Sept ministres consentirent, sans demander l'autorisation du roi, à prêter le serment de fidélité à l'ennemi (1). » La chute était complète, la désorganisation absolue. Rarement un peuple s'est affaissé si vite et si misérablement. Les armées prussiennes ont envahi la France quatre fois depuis quatre-vingts ans; elles ont vu crouler devant elles deux empires; elles ont vu deux fois le peuple affolé se précipiter dans la révolution; elles ont déporté des préfets, arrêté des otages, et forcé de vieux magistrats à monter, pendant les nuits d'hiver, sur des locomotives; elles n'ont trouvé ni fonctionnaires

(1) Pertz.

pour les servir, ni ministres pour leur prêter le serment d'allégeance. Elles en ont d'abord montré quelque surprise et plus tard quelque irritation (1). C'est une différence de caractère qu'il est intéressant de noter.

Pendant qu'il négociait avec la Prusse, Napoléon n'avait jamais caché son mépris pour elle; il l'afficha cyniquement après la victoire. Il fit abattre et emporter la pierre qui rappelait la victoire de Rosbach. Il enleva lui-même et envoya aux Invalides l'épée de Frédéric. Le 27 octobre, il entrait triomphalement dans Berlin. La famille royale, pressée par les coureurs français, s'était réfugiée à Kœnigsberg. Napoléon ne craignit pas de souiller sa victoire et d'avilir son génie en insultant la reine dans les bulletins de la grande armée. Il fit équiper, ravitailler et remonter son armée aux frais du pays; puis il continua sa route. Un an après, la Russie étant vaincue et son empereur fasciné, Napoléon consentit *à restituer* au roi de Prusse la moitié de ses états.

Frédéric-Guillaume III avait été forcé de souscrire au blocus continental. Il dut renvoyer son ministre Stein : Napoléon trouvait à cet homme trop de foi, d'intelligence et de patriotisme. Stein servait bien son pays, il devenait un danger; Napoléon le mit au ban de l'Europe (décret de Madrid, 16 décembre 1808). La Prusse cependant n'en avait pas fini : en 1812, Napoléon l'obligeait à entrer dans la coalition contre la Russie; sur les 42,000 hommes qu'il lui avait laissés, il en exigea 20,000 pour marcher sous ses ordres. La grande armée traversa le territoire prussien; le pays commençait à se refaire, les charges nouvelles, les réquisitions eurent promptement achevé de l'irriter et de l'épuiser. Les alliés de l'empereur, les Allemands surtout, se montraient les plus exigeans, les plus durs, les plus insatiables. Le feu couva jusqu'au jour où l'on apprit que Napoléon avait abandonné ses généraux, qui battaient en retraite, où l'on vit arriver à Kœnigsberg affamés, en haillons, rongés de fièvre, les premiers blessés français, dépouilles vivantes de la grande armée. Ce fut alors que le commandant du contingent prussien eut à choisir entre deux trahisons : servir sa patrie et abandonner Napoléon, rester fidèle à l'alliance jurée et manquer l'occasion de délivrer son pays. L'histoire présente peu de situations aussi tragiques que celle-là. York passa aux Russes avec ses troupes. « C'est, dit M. de Pradt, l'homme de ces temps modernes qui a frappé le coup le

(1) « Rien ne nous a plus frappés dans cette guerre que l'incapacité radicale des Français à reconnaître la réalité des choses... De là vient qu'ils ne surent point à temps se résigner à l'inévitable,... qu'ils poussèrent jusqu'à l'épuisement du pays une résistance insensée, puisqu'elle était inutile. » — Bluntschli, *Das moderne Völkerrecht*. Heidelberg, 1871.

plus décisif. » Le roi de Prusse hésitait, la nation lui força la main. Elle donna l'exemple, et l'Allemagne entière se souleva.

C'était le résultat fatal du système excessif de Napoléon. La monarchie prussienne était discréditée, il lui fit une auréole de martyre; l'état prussien se désorganisait, il le régénéra; l'aristocratie s'était corrompue dans le repos et le plaisir, il la força de rentrer en elle-même et de lutter pour l'existence; la Prusse était un corps sans âme, il lui en rendit une; l'Allemagne n'avait pas le sentiment de la patrie, il le lui donna. Sa politique imprévoyante et hautaine ne réussit qu'à préparer Waterloo pour lui-même, Sedan pour son neveu. Il semait des haines si profondes, des méfiances si radicales, qu'après deux invasions, des représailles sanglantes et cinquante années de paix, il suffit de quelques mots lancés du haut d'une tribune, de quelques chansons dans des théâtres, de quelque turbulence de presse et du seul nom de Napoléon pour les rallumer d'un bout à l'autre de l'Allemagne. La France, ses orateurs, ses historiens, ses poètes, ont flétri contamment et réprouvé très haut la conduite de Napoléon. Chose étrange, la Prusse, qui en a tant souffert et qui en a tiré de si rudes leçons, ne paraît pas en avoir compris le plus grave enseignement. Elle a retenu pour maudire, mais aussi pour imiter. Elle a eu à son tour des victoires prodigieuses : elle n'a pas évité les excès et les fautes; mais elle a su attendre en silence, profiter de ses épreuves et réparer ses revers. C'est le grand exemple qu'elle nous donne. Méditons-le sans cesse. L'histoire serait le plus frivole et le plus dissolvant des divertissemens de l'esprit, si l'on ne pouvait dégager peu à peu des contradictions qu'elle renferme une notion plus élevée de la justice, une vue plus détachée des choses, une assurance plus ferme dans la conduite du présent, une confiance plus solide dans les solutions de l'avenir. Il n'est pas interdit d'espérer qu'un jour viendra où un peuple, instruit par ses malheurs, aura de ses destinées une conscience assez pure pour éviter cette impardonnable faute d'infliger à ses adversaires les souffrances qu'il a subies, au risque d'entraîner les mêmes représailles.

ALBERT SOREL.

L'ENQUÊTE

SUR LE 18 MARS

L'EMPIRE, LA RÉVOLUTION DE SEPTEMBRE ET LA COMMUNE

Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars, 2 vol. in-4°.

Depuis que la révolution de la fin du dernier siècle a transformé la société française et en a fait une mêlée d'idées, de passions, d'intérêts nouveaux, la paix intérieure, on ne peut plus s'y tromper, la paix n'est qu'une illusion ou une trêve, la guerre est au fond de tout, la guerre est la condition intime et permanente de notre pays. Les élémens sociaux sortis de l'ardente fournaise sont restés discordans, ils ont tout au moins une grande peine à retrouver l'équilibre dans un organisme fixé et respecté. De temps à autre, la lutte, c'est-à-dire la révolution, semble finie, elle n'est qu'interrompue; elle se déplace ou elle a l'air de s'apaiser pour se raviver sans cesse, et, chose frappante, à mesure que les crises et les révolutions se succèdent, à chaque explosion périodique, la guerre s'étend et s'aggrave.

Il y a quarante ans, une sédition n'était qu'une sédition après tout, une éruption violente et courte. C'était l'affaire d'une journée, de deux journées tout au plus, une échauffourée meurtrière tentée le plus souvent par l'impatience d'un parti qui suppléait au nombre et aux moyens d'action par l'audace, qui engageait un combat inégal et à peu près sans espoir contre un gouvernement

armé de toute la puissance publique. En 1848, la sédition de juin prenait déjà de bien autres proportions; pendant quatre jours, elle occupait une partie de Paris, et elle tenait tête à la souveraineté nationale elle-même, représentée par une assemblée, à toutes les forces régulières placées sous la main d'un dictateur. En 1871, toutes les limites connues de la sédition sont dépassées, l'insurrection est restée maîtresse de Paris, et il a fallu un siége de deux mois, toutes les ressources de la stratégie, une bataille, une gigantesque bataille d'une semaine, pour reconquérir pied à pied ces murs, ces monumens incendiés et ensanglantés, sur lesquels avait flotté trop longtemps le hideux drapeau de la guerre civile. Je ne parle pas pour le moment des circonstances particulières et à jamais douloureuses qui ont pu favoriser cette effroyable explosion, qui en font et en feront éternellement un des plus grands crimes des annales françaises. Il n'est pas moins vrai qu'on sent à travers tout le progrès de la force insurrectionnelle.

Autre fait qui n'est pas moins frappant : dans cette succession de crises révolutionnaires qui vont en grandissant, qui apparaissent comme les jalons sinistres de l'histoire contemporaine, tout a changé par degrés, les idées, les mobiles, les mots d'ordre, les procédés. La lutte a pris visiblement un nouveau caractère. Elle n'est plus partielle, locale, sporadique en quelque sorte ou simplement politique comme autrefois, au temps où l'on conspirait, où l'on s'insurgeait, où l'on se battait pour une question de gouvernement, par fanatisme républicain. La lutte est décidément sociale. C'était déjà sensible en 1848, à cette époque où pour la première fois la grande armée prolétaire, soldée par l'imprévoyance, formée dans l'anarchie et dans l'oisiveté fiévreuse d'un interrègne agité, se levait contre la république elle-même. « Depuis 1830, disait un des pères de cet étrange mouvement, Enfantin, dans ses confidences familières, depuis 1830 notre pauvre petit socialisme est devenu un fort gros socialisme, pas trop beau et assez mauvais garçon , n'entendant pas raillerie... » Le fait est, pour parler le langage du pontife saint-simonien, que le « bonhomme socialisme » avait grandi de 1830 à 1848, qu'il a grandi encore plus depuis 1848, et qu'il a montré effectivement qu'il n'avait rien de *beau*. Il a grandi surtout en ce sens qu'il ne se résume plus dans un nom, dans un système ou dans une secte; il est devenu légion. Il a recruté sur son passage tout ce qu'un monde en fermentation peut contenir de passions envieuses et inassouvies, de convoitises grossières, de vocations déclassées, de haines serviles, d'instincts anarchiques, et il en a fait cette masse confuse, sinistre, anonyme, redoutable par le nombre et par l'irresponsabilité, qui à un jour donné s'est trouvée être une

armée allant d'elle-même, presque sans chefs, à l'assaut de tout ce qui existe, poursuivant sa sombre victoire jusque dans les ruines, au risque d'ajouter le déshonneur aux malheurs de la patrie.

De révolutions politiques, il n'y en a plus guère après cela, ou plutôt dans l'esprit des obscurs meneurs des agitations contemporaines et selon leurs aveux, moins équivoques que leur grammaire, les mouvemens politiques ne sont qu'un moyen dont on peut se servir pour aider « à l'accomplissement du but final. » Le « but final, » c'est la révolution, c'est-à-dire la dissolution par le socialisme arrivé à la toute-puissance. Le 18 mars, en réalité, est le dernier mot de ce travail qui depuis plus d'un demi-siècle tend incessamment à grossir les insurrections, à en aggraver le caractère et la portée en les faisant passer de l'ordre politique à l'ordre social. Le 18 mars a été l'assaut suprême tenté par tous les instincts de destruction coalisés et merveilleusement servis tout à coup par la plus effroyable catastrophe publique; mais ici il est arrivé ce qui arrive toujours lorsque ces tragiques conflits en viennent à se simplifier. Le socialisme, trompé par tout ce qui lui laissait pour un instant une apparence de succès en lui livrant pour théâtre la première ville du monde, le socialisme a tenté l'impossible; il s'est heurté contre ce qu'il y a de plus indestructible, contre cette dernière force des sociétés en détresse, le sentiment le plus simple de conservation, ce sentiment qui se contracte et se raidit dans un suprême effort quand il s'agit de vivre ou de mourir, — et l'insurrection du 18 mars a été vaincue, matériellement vaincue; elle a été étouffée dans les torrens de sang dont elle a provoqué l'effusion, sous la cendre des incendies qu'elle avait allumés. De l'épouvantable crise, il est resté seulement l'amertume de la défaite chez les vaincus, et chez les vainqueurs eux-mêmes la vive, la forte et douloureuse impression d'une victoire chèrement payée, d'une victoire qui, avant de redresser d'un seul coup une société menacée d'effondrement, a laissé entrevoir dans un éclair lugubre toutes les extrémités de la décomposition et de la ruine.

Le choc a été terrible et sanglant en effet. Il reste comme un fantôme de deuil, comme un de ces événemens qui dépassent la mesure ordinaire des épreuves publiques, qui vont rejoindre les grands cataclysmes de l'histoire. Il a pesé, il pèse encore et il pèsera longtemps peut-être sur la conscience nationale du poids de toutes ces circonstances inexpliquées, de ces péripéties accumulées et confuses, de ces contradictions qui en font une sorte d'énigme, car c'est là précisément le caractère de cette tragique aventure : l'insurrection du 18 mars est à quelques égards une énigme, elle est pleine d'obscurités, d'élémens complexes. Des causes générales loin-

taines, il y en a sans doute; mais ces causes seraient restées assez vraisemblablement longtemps impuissantes sans la guerre, sans les désastres qui en ont favorisé l'explosion. Il y a des menées de factions, des revanches de partis vaincus, des passions de bouleversement poursuivant un plan longuement prémédité; il y a aussi des phénomènes très accidentels, des déviations de patriotisme, des surexcitations engendrées par la claustration du siége, des défaillances, des surprises, toutes les improvisations du hasard s'enchevêtrant avec la conspiration. Paris est à un instant donné le centre du mouvement; mais en dehors de Paris, et même pendant qu'on ne communique plus que par les airs, il y a comme des ébauches, comme des épisodes décousus du grand drame révolutionnaire dont la commune parisienne devient bientôt la formidable et fantasque condensation. Tout se mêle, tout se confond, complots, aberrations, malentendus. Quelle est la part des divers élémens? où est la vérité?

Elle commence pourtant à se faire jour cette vérité inexorable, enfouie jusqu'ici sous un amas de faits obscurs et d'interprétations intéressées; elle se dégage peu à peu des livres, des débats de justice, de l'enquête laborieuse poursuivie par l'assemblée nationale, surtout de cette enquête, — œuvre diffuse peut-être en certaines parties, insignifiante quand elle flotte entre l'abstraction et la prolixité, singulièrement instructive néanmoins par un ensemble de témoignages directs qui, en se complétant ou en se contrôlant, rendent en quelque sorte sensible ce qu'on pourrait appeler la génération de ce mouvement du 18 mars. En un mot, à la lumière de quelques-unes de ces dépositions, celles de M. le préfet de police Cresson, de deux anciens affiliés de l'Internationale, M. Héligon, M. Fribourg, de quelques-uns des maires de Paris, de quelques-uns des chefs de la garde nationale, sans parler des dépositions des membres du gouvernement, — à cette lumière le drame apparaît dans son origine, dans sa marche, dans ce qu'il a de vivant et de précis. Hommes et choses se précipitent vers l'inconnu, vers le sanglant dénoûment, à travers le déclin de l'empire, les impuissans efforts de la défense nationale, les transes d'une ville assiégée et la décomposition de la chute définitive devant l'ennemi triomphant sur nos ruines d'un jour.

I.

C'est la guerre, au mois de juillet 1870, qui descelle l'outre aux tempêtes, rien n'est plus évident. C'est dans l'émotion des défaites aggravées d'heure en heure et au coup de tocsin de Sedan qu'éclate la révolution du 4 septembre. C'est dans les troubles du siége que

les élémens de perturbation concentrés à Paris se cherchent, se disciplinent, s'exaspèrent et s'encouragent au combat. C'est sous l'impression démoralisante de la capitulation du 28 janvier 1871, c'est dans l'effroyable vide ouvert tout à coup sous nos pieds que s'organise l'insurrection du 18 mars. Tout s'enchaîne, tout se plie à cette redoutable logique qui, après avoir courbé la France désarmée de sa puissance militaire devant l'ennemi extérieur campé à Versailles, la laisse désarmée d'institutions et presque de gouvernement devant l'ennemi intérieur retranché à Paris. Voilà la marche des choses. En apparence, l'empire ne compte dans ce triste enchaînement que pour la témérité aventureuse d'une lutte mal engagée et pour les malheurs militaires qui en sont aussitôt la foudroyante expiation; en réalité, il est pour beaucoup dans cet état moral où tout est devenu possible après lui. C'est lui qui a développé et fomenté tous ces germes funestes dont la révolution du 4 septembre n'a fait que hâter la maturité en les mettant à u. L'enquête le dit, les hommes les plus attachés au régime impérial l'avouent; un des plus hauts fonctionnaires de la préfecture de police, aujourd'hui député, M. Mettetal, ne cache pas qu'à la fin, sous des dehors de puissance, le mal était déjà profond, et que ce mal était en partie l'œuvre du gouvernement. Le premier des responsables dans la situation d'où est sorti le 18 mars, c'est l'empire.

Les gouvernemens ont leur destin, et ne se transforment pas à volonté. L'empire avait voulu se faire libéral dans les dernières années de son existence. C'est ce qui l'a trompé lui-même, c'est ce qui a trompé bien des esprits toujours disposés à se prêter aux bons mouvemens. Au fond, rien n'est plus clair aujourd'hui, c'était un malentendu. L'empire se sentait partagé entre l'instinct de sa sûreté, qui l'avertissait que sa force autoritaire commençait à s'user, qu'il était obligé de se renouveler, et le pressentiment inquiet des dangers de toute sorte qu'il pouvait trouver dans l'abandon des procédés par lesquels il s'était fondé et avait vécu. De là cette politique pleine d'ambiguïté à laquelle il se laissait aller, devançant ou déroutant quelquefois l'opinion par des concessions inattendues ou équivoques, donnant et retenant en même temps, essayant de tout sans conviction, s'affaiblissant comme gouvernement absolu sans s'assurer les avantages d'un sérieux système de libertés régulières, et finissant par réunir les inconvéniens de tous les régimes. Que serait devenu l'empire, s'il n'avait pas péri par la guerre? Nul certes ne peut le dire. Toujours est-il que, pendant quelques années, il avait amassé autour de lui, au sein de la société elle-même, assez d'incohérences, assez d'élémens inflammables pour courir le risque un jour ou l'autre de disparaître dans une explosion soudaine, ou,

comme un des déposans de l'enquête lui en attribue l'intention, pour se voir contraint de revenir sur tout ce qu'on avait fait, « de reprendre tout ce que l'on avait abandonné. »

Le vice secret de cette politique, c'est qu'en réalité ce n'était point du libéralisme. C'était un système de concessions calculées de façon à dénaturer ou à neutraliser un mouvement d'opinion qu'on sentait renaître et dont on s'inquiétait, en le noyant pour ainsi dire dans un mouvement beaucoup plus vaste, bien autrement redoutable, mais qu'on se flattait de maîtriser. Qui ne se souvient des caractères étranges de la politique suivie pendant ces années? On refusait souvent aux journaux les plus modérés les facilités qu'on finissait par accorder au radicalisme le plus ardent. Les garanties sérieuses, sincères, pratiques d'un contrôle efficace, d'un gouvernement constitutionnel, on les disputait pied à pied, on les marchandait, et d'un autre côté on donnait ce qu'il est bien permis d'appeler les libertés périlleuses, les libertés conduisant à toutes les recrudescences révolutionnaires. On faisait sentinelle autour du domaine de la politique, et on ouvrait la porte aux agitations sociales, économiques. Il s'agissait avant tout de désintéresser les masses populaires, de détacher les ouvriers de la politique, de gagner ou de retenir le suffrage universel, fût-ce en cédant à ses passions, en ayant l'air de complaire à ses faiblesses, comme on avait réussi à le contenir ou à l'endormir jusque-là par toutes les satisfactions matérielles. Le gouvernement croyait se fortifier contre l'opposition parlementaire de jour en jour grandissante en livrant la société elle-même, parce qu'il espérait sans doute que les masses, caressées, flattées, satisfaites dans les villes comme dans les campagnes, lui sauraient gré de ses avances, ou que les excès, s'il venait à s'en produire, lui rallieraient d'autant plus sûrement les classes moyennes et conservatrices, guéries tout à coup de leurs fantaisies de fronde et d'opposition.

C'était un calcul aussi redoutable que singulier. On jouait le tout pour le tout avec l'arrière-pensée de rester en définitive maître du terrain par cette tactique, qui consistait à opposer les diversions démocratiques au simple libéralisme. M. Mettetal, le haut fonctionnaire de la préfecture de police, dans sa libre et sérieuse déposition, montre précisément cette politique à l'œuvre dès le premier ébranlement, dès l'instant où l'on commence à s'apercevoir qu'il va falloir compter avec le suffrage universel, réveillé de son sommeil de quinze ans. Celui-là est un témoin de la maison qui ne craint pas de distribuer les responsabilités.

« On s'est trouvé directement en face de ce redoutable instrument, dit-il, et on était du même coup aux prises avec l'opposition, qui voulait

l'exploiter à son profit. Il s'est produit ce fait d'une espèce de rivalité, de concurrence entre l'opposition et le gouvernement, cherchant tous deux à capter en quelque sorte la multitude. Comme on avait fait du suffrage universel la base de toutes les institutions, comme c'était là qu'il fallait aller chercher son point d'appui pour arriver à quelque chose, on a été amené de part et d'autre à le flatter par les moyens les plus divers. On a spéculé sur les aspirations du peuple. L'opposition a cherché là son point d'appui, le gouvernement s'est défendu en en faisant autant. Je crois qu'en se laissant aller à cette pente, il allait contre son premier intérêt de même que contre sa véritable mission et contre les intérêts conservateurs et sociaux dont il était avant tout le gardien...

« Toujours est-il que dans cette espèce de course au clocher qui s'exécutait entre le gouvernement pour se défendre et l'opposition pour l'attaquer, on a livré en quelque sorte au jour le jour à la démocratie tout ce qu'elle demandait en lui faisant à peu près chaque année une nouvelle concession. C'est ainsi qu'on est arrivé à ce socialisme indirect qui n'était pas toujours ouvertement avoué, mais qui n'en était pas moins dangereux sur le terrain de la législation. On est arrivé à exciter les passions démagogiques et populaires sous le prétexte d'amélioration du sort des classes ouvrières. On a fait des concessions petites en apparence, mais en réalité très graves par rapport à l'ordre public... On a changé à peu près je ne dirai pas toute la législation, mais toute la jurisprudence, toutes les traditions, toutes les précautions que l'administration avait adoptées contre certaines difficultés qui se présentent incessamment dans une société comme la nôtre. On en est venu à permettre aux ouvriers de s'organiser en corporations avec une espèce de syndicat pour chaque profession; c'était un terrain sur lequel l'administration luttait depuis soixante ans...

« ... On disait au gouvernement de l'empereur : Il faut désintéresser les classes ouvrières de la politique. Pourquoi ont-elles fait de l'opposition, pourquoi ont-elles fait des révolutions, ces classes ouvrières? C'est uniquement parce qu'on les a tourmentées, parce qu'on a restreint leur liberté sur le terrain économique et industriel. Si vous leur donnez la liberté sur ce terrain, vous n'aurez plus d'opposition de leur part, les partis ne pourront plus les exploiter. Désistons-nous donc, a-t-on ajouté, de ces droits préventifs, de ces précautions excessives. Soyons libéraux! On a donc été censé faire de la liberté, on a saisi toutes les occasions de pratiquer ce soi-disant libéralisme industriel et économique qui devait détacher la masse populaire des agitations politiques... C'est ainsi qu'on a fait la loi sur les coalitions... »

Tout se lie invinciblement. La loi sur les coalitions entraînait la loi sur les réunions publiques, des dispositions législatives nouelles sur les associations, bien d'autres choses encore. Or qu'é-

tait-ce particulièrement que ces lois sur les coalitions ouvrières, sur les réunions publiques? On a peut-être compromis pour longtemps des droits sérieux qui portent aujourd'hui la peine des combinaisons équivoques qui en ont réglé l'usage et des excès auxquels ils n'ont point été étrangers, qui les ont mis en suspicion. Qui donc, au point de vue de l'équité sociale, peut contester aux ouvriers la liberté de veiller à leurs intérêts et même de s'entendre en certains momens, sous certaines formes régulières, pacifiques, pour défendre ces intérêts? En réalité, la loi, telle qu'elle était conçue, organisait en quelque sorte la guerre entre patrons et ouvriers sans prévoir, sans créer aucun moyen de prévenir les conflits ou de les apaiser. Elle faisait presque des grèves une institution, elle livrait l'industrie à la discrétion du nombre, sans profit réel pour les droits et pour l'indépendance des ouvriers eux-mêmes, exposés désormais à devenir les instrumens dociles et toujours sacrifiés des associations plus ou moins légitimes qui auraient la prétention de représenter leurs intérêts. Chose plus grave enfin, elle pouvait mettre une arme redoutable entre les mains des agitateurs politiques. Cette loi nouvelle en un mot, bien loin de résoudre une question aussi délicate que complexe, ne faisait que développer les hostilités des classes en créant une crise aiguë et permanente au sein de la société industrielle.

La loi sur les réunions publiques! c'était là encore une de ces tentatives incohérentes d'une politique plus préoccupée d'un certain effet d'ostentation que de l'application sérieuse et pratique d'un droit assurément essentiel. Telle qu'elle était, cette loi, sans être un piége comme on le disait alors, était du moins vague, insuffisante et excitante. Inefficace dans le système de restrictions ou de surveillance qu'elle organisait, facile à tourner par des déclarations concertées, successives, qui aboutissaient au club déguisé et en permanence, elle semblait venir fort à propos pour offrir un théâtre à un personnel de déclamateurs et d'agitateurs obscurs, peu nombreux, mais remuans et impatiens de se produire. La loi, il est vrai, limitait la compétence des réunions publiques; elle avait la naïveté d'exclure la politique, elle n'admettait que la discussion des questions économiques et sociales, comme s'il était facile à un commissaire de police envoyé en surveillance de saisir la distinction pratique entre la politique et l'économie sociale! M. Mettetal le dit justement : « La religion, la notion de Dieu, est-ce de la politique? Non. La famille? Non. Le mariage? Non... De même du prolétariat et de toutes les questions qui intéressent les rapports des ouvriers et des patrons. Vous comprenez la conséquence... »

Ce qui est arrivé en effet, on l'a vu. L'expérience a été instruc-

tive pour ne pas dire « effroyable, » selon le langage employé dans l'enquête. D'une loi sur les coalitions ainsi faite, ainsi conçue, il est sorti ce qui devait sortir, — des conflits, des grèves meurtrières, le trouble dans l'industrie, l'agitation dans les classes ouvrières, livrées aux influences de meneurs implacables. Les réunions publiques sont devenues une école bruyante, tumultueuse, de démagogie, d'athéisme et de licence, où se sont produites les utopies les plus insensées, les prédications les plus furieuses, où l'on a pu tout dire, tout attaquer, tout diffamer, où l'on a pu aborder les questions les plus irritantes par les côtés les plus périlleux, « pourvu qu'on ne parlât pas de l'empereur, de la dynastie ou des ministres, — et on a fini par en parler. »

Jamais peut-être on n'avait vu un tel spectacle d'incandescence, de fièvre et de désordre d'esprit. En réalité, ces réunions ont eu un double résultat : elles n'ont pas créé l'armée révolutionnaire qui existe toujours à Paris, qui se tenait tout au plus dans l'ombre; elles ont donné aux élémens de cette armée un moyen de paraître au grand jour, de se rapprocher, de se grouper et de se compter. Elles ont été en outre le signal de ce qu'on a justement appelé la rentrée en scène du socialisme. Sans doute le socialisme n'était point une nouveauté ; il était apparu en 1848 dans le feu d'une révolution, dans les déchiremens de la guerre civile, et il n'avait pas cessé d'exister, même de se propager obscurément, si l'on veut. Seulement on ne l'apercevait pas d'une manière distincte, on ne le voyait que dans les livres, dans des théories surveillées et contenues, dans des tentatives qui affectaient les dehors de réformes inoffensives, d'améliorations pratiques. Ce qu'il y a eu de nouveau dans tout ce que les réunions de 1869 et 1870 ont mis soudainement au jour, c'est le caractère même de cette recrudescence, de cette agitation roulant comme dans un torrent déchaîné des fureurs inconnues, des haines échauffées par une longue compression, des appétits aiguisés au spectacle d'une époque de luxe et de fortunes subites, des ambitions sans scrupule, l'âpreté des convoitises, le matérialisme le plus abject, l'athéisme le plus cru, la négation de tout ordre moral. Voilà ce qui est apparu. C'est là, c'est dans ces réunions détournées de leur but et envahies par la tourbe révolutionnaire, que s'essaie, que commence à se produire tout ce qui sera la commune, hommes et choses, programmes d'anarchie et jusqu'à ce personnel violent, médiocre, inassouvi, qui s'abat comme une nuée de sauterelles sur Paris. De tous les calculs du gouvernement, voilà ce qui est resté : l'état moral le plus confus, des classes ouvrières agitées et non satisfaites, des classes moyennes inquiètes, désaffectionnées, un public dégoûté, sceptique, plus dé-

fiant qu'effrayé, et toujours disposé, selon le mot d'un des témoins de l'enquête, à répéter à propos de tout ce qu'on faisait passer sous ses yeux : « C'est un piége de la police ! » Non, ce n'était pas un piége de la police, c'était un faux système portant ses fruits naturels de désordre et de déception.

Un des phénomènes les plus significatifs, les plus extraordinaires dans ce mouvement renaissant d'opinion où l'empire, à un jour donné, jette comme un dérivatif la loi sur les coalitions, la loi sur les réunions publiques, c'est l'existence, le progrès rapide de cette *association internationale des travailleurs*, qui a été la concentration la plus originale, la plus puissante des aspirations ouvrières, de toutes les idées de démocratie et de socialisme fermentant dans certaines classes. Cette association, on sait aujourd'hui comment elle est née assez modestement d'un voyage de quelques délégués des ouvriers français à l'exposition de Londres en 1862 ; on sait comment elle s'est développée à travers tous ces congrès de Genève, de Lausanne, de Bruxelles, de Bâle, qui en ont révélé la marche, les tendances, les déviations. Je ne voudrais point exagérer la part de l'empire dans l'apparition et dans les œuvres de cette nouvelle secte; il ne reste pas moins vrai que le gouvernement impérial aide en quelque sorte l'Internationale à naître par les subventions accordées aux délégués envoyés à Londres en 1862, qu'il lui donne bientôt par la loi sur les coalitions ouvrières le plus énergique moyen de propagation et d'action, qu'il est presque en coquetterie avec elle, et qu'il ne songe enfin à l'entraver par des procès que lorsqu'il a perdu l'espoir de la faire entrer dans ses plans de politique populaire; mais alors il n'est plus temps, l'association a grandi, et les poursuites judiciaires ne sont pour elle qu'un stimulant de plus, un moyen de notoriété et de popularité. Le fait est ainsi : en 1862, on donne de l'argent pour le voyage de Londres, le prince Napoléon est un intermédiaire empressé. En 1869, l'association est assez forte pour se tourner contre l'empire et contre bien d'autres choses.

Par quel travail intérieur, par quelle série de transformations ou par quel concours d'influences l'Internationale est-elle devenue ce qu'on l'a vue? C'est une histoire qui n'a presque plus de mystères aujourd'hui. Elle est écrite à chaque page de l'enquête, particulièrement dans les libres et nettes dépositions de M. Héligon, de M. Tolain, de M. Fribourg, — des hommes, ouvriers eux-mêmes, à la fois intéressés et désintéressés, puisque, après avoir été les premiers fondateurs de l'Internationale, ils s'en sont séparés. Le rapport de M. Ducarre, député de Lyon, décrit d'un trait saisissant le rôle de l'association dans la ville où il est encore manufacturier

après avoir passé par l'atelier, comme il le dit. La déposition de M. Charles Dunoyer, en restant le témoignage d'un savant, d'un économiste, n'est pas une étude moins précieuse. Évidemment l'Internationale, bien que procédant toujours d'une inspiration socialiste, d'une conception dangereuse des choses, l'Internationale à l'origine, dans la pensée de ceux qui l'ont fondée, n'avait pas la destination que les circonstances et les passions des hommes lui ont faite. Au fond, elle naissait de deux ou trois idées qui en elles-mêmes n'avaient rien d'inavouable ou d'absolument révolutionnaire.

La première de ces idées, c'était que depuis longtemps les ouvriers jouaient un jeu de dupes. Toutes les fois qu'ils s'étaient mêlés aux agitations politiques, ils avaient été le marchepied des ambitieux impatiens de monter au pouvoir. Leurs intérêts étaient toujours sacrifiés. On se servait d'eux, et on les rejetait ensuite comme des instrumens inutiles. — Ce qu'on voulait cette fois, c'était une association exclusivement composée de travailleurs, uniquement occupée des intérêts des travailleurs, et mettant les questions sociales au-dessus des questions de gouvernement. — La seconde idée, c'était qu'aux oscillations violentes ou à l'abaissement des salaires résultant de la concurrence entre les industries de nation à nation on pourrait peut-être opposer une entente organisée, une ligue des ouvriers de tous les pays pour arriver à maintenir un certain niveau, une certaine égalité de rémunération. Soit, M. Héligon le dit, et il faut le croire, on ne songeait qu'à cela; on ne se proposait rien de plus que de former, sous le nom d'Internationale, une société consacrée à l'étude de tous les problèmes économiques, une confédération prévoyante et pacifique de tous les intérêts populaires ayant pour unique mot d'ordre l'amélioration progressive de la condition morale et matérielle des ouvriers. Même dans ces limites, et l'Internationale n'eût-elle point dévié, n'était-ce point, selon le mot de M. Vacherot, quelque chose de redoutable pour la société tout entière que « l'organisation de cette immense machine de guerre? » Sans doute on se défendait d'avoir voulu organiser une machine de guerre; on s'étudiait dans les premiers temps à ne prendre aucune couleur politique, on évitait de ressembler à un parti d'action; mais la machine était créée, et c'était désormais à qui se servirait de cette armée enrégimentée sous un drapeau de socialisme.

Le mal était dans l'institution même, dans ce vaste amalgame de tous les élémens socialistes, — proudhoniens, coopérateurs, mutuellistes, communistes ou collectivistes, — qu'on se figurait retenir dans un cercle de paisibles études sociales, et tout a servi à précipiter la crise qui a fait de l'Internationale une société révolutionnaire, qui

s'est dénouée par le triomphe des plus violens, des communistes sur les modérés, les mutuellistes. C'était inévitable. M. Ducarre montre d'une façon singulièrement nette et saisissante ce qu'il y avait de fatal dans cette transformation ou dans cette déviation. Les ouvriers français qui allaient à Londres signer le traité d'alliance de l'Internationale pouvaient se faire l'illusion qu'ils défendaient leurs intérêts et qu'ils gagneraient au contrat; ils ne défendaient rien, et ils livraient la France.

« Ils avaient en face d'eux, dit M. Ducarre, des théoriciens, des communistes anglais et allemands qui, eux, avaient un autre objectif et qui se disaient : Nos théories ne peuvent se réaliser dans les contrées que nous habitons parce que la vie y est réglée depuis des siècles dans des conditions d'harmonie qui ne permettent pas de tenter une pareille aventure; mais le pays, la terre promise de toutes les expérimentations, le terrain périodique de toutes les révolutions, c'est la France... Avec leur imagination hardie, avec leur activité de tempérament, les Français expérimentent et tentent toutes les aventures. Ils viennent à nous d'eux-mêmes, profitons-en, et, sous le couvert de ce traité qu'ils consentent avec nous, nous les chargerons d'expérimenter sous notre direction, sous notre impulsion, l'essai de nos théories communistes, l'essai socialiste. C'est la France qui sera le terrain de nos expérimentations... »

Voilà la vérité, et les internationaux français sont devenus les instrumens des révolutionnaires étrangers, et tout ce qui s'est produit en France d'essais d'organisation ouvrière, de fédérations, de grèves, a tendu au même résultat, n'a fait qu'accélérer le mouvement excité du dehors par les congrès, surexcité et fortifié à l'intérieur par les lois sur les coalitions, sur les réunions publiques. D'un autre côté, les procès engagés à une certaine heure par le gouvernement sont venus achever de dégager l'élément anarchique en poussant de plus en plus l'Internationale dans la voie révolutionnaire. « Alors, dit M. Héligon, est venu l'élément *blanquiste*. Tous les étudians fruits secs du quartier latin, tous les rédacteurs de petits journaux qui ne demandaient que cela pour arriver à quelque chose, sont accourus...» Comment s'est accomplie l'alliance? « Je vais vous le dire, répond M. Fribourg. On a conclu l'alliance en 1867 au congrès de Genève. L'alliance conclue, on vint à Paris, on prit part, à raison de cette alliance, à la manifestation en l'honneur de Baudin au cimetière Montmartre, à celle du boulevard, et en échange le parti révolutionnaire bourgeois s'engagea à étudier les questions sociales... » Dès lors tout était fini, l'Internationale n'était qu'une force disponible de plus dans un mouvement révolu-

tionnaire qui grandissait d'heure en heure, qu'elle compliquait de l'élément le plus redoutable, puisqu'elle promettait une armée à ceux qui n'en avaient pas, aux conspirateurs, qui sont le plus souvent des chefs sans soldats. « La note politique s'accentuait, » selon le mot de M. Tolain, et c'est ainsi qu'à la faveur des moyens nouveaux d'agitation dont on pouvait disposer se dessinait, se précisait cette situation étrange où une révolution n'était pas infaillible sans doute, mais où elle redevenait possible par ce seul fait que les révolutionnaires politiques, les jacobins, les radicaux, grossis de tous les aventuriers de la plume, de tous les bohèmes, de tous les déclassés, pouvaient trouver désormais dans les affiliés de l'Internationale ce qu'ils appelaient « un instrument tout prêt, une armée constituée. »

Que restait-il à ce moment, en 1869, en 1870, de l'Internationale primitive? Une organisation de guerre civile qui dépassait cette fois tout ce qu'on avait vu, et ici je voudrais montrer, ne fût-ce que d'un mot, cette éternelle fatalité qui s'attache en France à toutes les tentatives de l'esprit d'association pour les ruiner. On ne peut rien essayer, on ne peut rien organiser dans un certain ordre d'intérêts sans qu'il y ait quelque fissure par où la politique pénètre aussitôt, sans qu'une pensée révolutionnaire vienne se glisser parmi des hommes réunis quelquefois pour l'objet le plus simple. On ne voit pas que c'est là ce qui a empêché jusqu'ici l'idée d'association de s'acclimater en France, de devenir une réalité sérieuse et durable. M. Héligon raconte lui-même qu'il s'était formé une société coopérative d'alimentation et de consommation qui s'appelait *la Marmite*. C'était assurément bien simple et d'une apparence bien inoffensive. « Eh bien! ajoute M. Héligon, cette société est devenue tout de suite une société politique. » Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit d'associations plus considérables ou d'un caractère moins pratique, moins défini? — « Il s'était passé sous l'empire des faits qui avaient amené des haines, » dit M. Tolain, et par là s'expliquent les déviations inévitables. C'est là le mot en effet, l'empire avait excité des haines qui pendant des années avaient paru assoupies, mais qui n'étaient pas mortes, qui au premier signal se ravivaient au contraire plus ardentes que jamais. Le gouvernement impérial, par ses condescendances, par ses velléités démocratiques, croyait avoir désarmé les ressentimens; en réalité, il n'avait sérieusement réussi à rien, pas même à effacer les souvenirs du 2 décembre, et il voyait se relever ou tourner contre lui tout ce qu'il avait fait, les journaux qu'il laissait renaître, les réunions publiques qu'il rouvrait, les essais d'organisation ouvrière qu'il avait encouragés ou couverts de sa tolérance avant d'être réduit à les poursuivre, les classes mêmes

auxquelles il avait le plus prodigué les flatteries, parce qu'elles étaient le nombre, parce qu'il se croyait intéressé à s'appuyer sur elles. M. Mettetal laisse échapper une parole profonde; « le gouvernement se sentait fort, dit-il, et il l'était à certains égards, *mais pas contre la classe populaire*. Au fond, il lui était à peu près impossible de se défendre contre certaines pressions... La vérité est que déjà le gouvernement et la société n'étaient plus guère maîtres de la multitude... »

Et maintenant élevez-vous au-dessus de ces faits pour les embrasser d'un regard et en saisir le sens : vous aurez sous les yeux un spectacle d'une moralité aussi singulière que terrible. L'empire, à un moment de sa carrière, commet des erreurs désastreuses de politique extérieure. Il le sent, et, comme pour fuir la responsabilité qui le poursuit, il se jette tout à coup dans les diversions intérieures. Qu'arrive-t-il? Aussi imprévoyant dans ses combinaisons de politique intérieure que dans sa diplomatie, il tombe dans une erreur d'un autre genre. Par crainte de ce qu'il appelle les anciens partis, par une défiance jalouse du libéralisme modéré, ou, si l'on veut, par entraînement, il caresse, il remue les instincts de démocratie, dont il compte se faire des alliés intéressés et soumis. Il veut être l'empire démocratique, presque socialiste! Il ne réussit qu'à susciter un mouvement qu'il n'a pas prévu, qui ne tarde pas à le déborder de toutes parts. Un jour vient, au commencement de 1870, où il marche au milieu des menaces d'éruptions incendiaires. Les fautes engendrent les fautes. Pour échapper aux conséquences de ses déceptions dans les affaires de l'Europe, il a cru pouvoir se retremper dans une politique prétendue populaire; maintenant, pour échapper aux dangers de révolution qui l'entourent, qu'un plébiscite fastueux n'a pas supprimés, il se sent ramené, peut-être par une logique impitoyable et sans le vouloir, à la tentation des aventures extérieures, il cède à l'entraînement de l'occasion, il risque un grand coup pour se raffermir. C'est la guerre pour éviter la révolution. Alors tout lui manque, la victoire dans le combat, la confiance, la sympathie, l'estime de l'opinion dans le malheur. Il succombe sous le poids des fautes de toute nature entre lesquelles il se débat depuis quelques années, il disparaît en un instant comme emporté par la tempête qu'il a soulevée. Qui donc est responsable du tragique dénoûment?

Si l'empire eût été victorieux, tout aurait été changé, rien n'est plus évident. La défaite, telle qu'elle se présentait, avec toutes les complications d'un désastre humiliant pour la fierté nationale, de la décomposition et de la reddition des armées, de la captivité du chef du gouvernement lui-même, cette défaite ne laissait point assuré-

ment un doute. Je me souviens que quelques jours avant le 1er septembre 1870, dans ces momens d'universelle anxiété, je me trouvais avec un des hommes qui avaient servi l'empire avec le plus d'éclat. Je lui disais, ce qui était bien facile à voir, que la situation devenait terriblement simple, qu'il n'y avait plus à s'y méprendre, qu'au premier bruit d'un nouveau revers courant dans Paris la révolution était faite, un gouvernement provisoire surgirait instantanément à l'Hôtel de Ville. Cet éminent personnage n'en doutait pas lui-même, il n'avait plus aucune illusion; il avouait qu'une seule chose pouvait peut-être encore sauver l'empire si ce n'est l'empereur : c'était une grande action personnelle, au besoin une mort héroïque de ce souverain qui se traînait à la suite ou à la tête de l'armée, ne sachant plus ce qu'il était, empereur ou soldat. Peu de jours après, la grande action était Sedan ! Lorsque deux années ont passé remplies d'événemens inouis, lorsque les impressions ont chassé les impressions, laissant les esprits fatigués et abattus devant une telle suite d'infortunes, on peut essayer d'oublier ou de transfigurer cette première catastrophe, mère de toutes les autres catastrophes. Rien n'est plus facile que de faire aujourd'hui de la révolution du 4 septembre un obscur complot s'emparant furtivement du pays en face de l'ennemi, ou d'attribuer la chute de l'empire à l'infidélité du général placé au poste de gouverneur de Paris. C'est le général Trochu qui a tout fait : que le général Trochu soit convaincu de trahison, le 4 septembre n'est plus qu'un crime vulgaire et l'empire est réhabilité ! Que pouvait donc le général Trochu, si ce n'est se souvenir que le pays survivait à un gouvernement frappé à mort, et que l'ennemi s'avançait sur Paris?

Puisqu'il était si facile de défendre, de maintenir l'empire le 4 septembre, que ne le défendait-on? Où étaient ces ministres qui parlent si haut maintenant devant une cour de justice, qui trouvent si commode de rendre témoignage contre celui qu'ils assaillaient de méfiances au moment du danger? Pourquoi ne songeait-on pas à se servir de ces quelques soldats rassemblés autour du corps législatif et dont le gouverneur de Paris ne disposait pas? Où est la tentative ou même la pensée apparente d'une résistance à la fatalité qui s'abattait sur tous? Puisque l'empire était encore si vivace, comment se fait-il que le ministre de la guerre, le président du conseil d'alors, le général de Palikao, en vint à proposer de créer un comité souverain de défense, un gouvernement où il n'était plus question ni de l'empereur captif ni de l'empereur mineur, ni de la régente, ni de l'empire sous aucune forme? C'était le moment de se redresser dans le malheur, de se montrer à la hauteur du péril ! On oublie tout aujourd'hui. J'aime mieux M. Mettetal déclarant sincèrement que même

avant la guerre « on ne s'appartenait plus. » J'aime mieux un autre des chefs de la préfecture de police, M. Marseille, disant sans détour dans l'enquête : « Nous sommes arrivés à la révolution de septembre. Se soutenir était chose impossible dans cette situation à un gouvernement qui avait cru nécessaire de faire la guerre pour changer l'ordre des idées, que la bourgeoisie désaffectionnait, et contre lequel les ouvriers, qui pendant quelques années avaient eu quelque déférence pour lui, se montraient très hostiles. » Ce jour-là en effet, l'empire meurt parce qu'il ne peut plus vivre, parce qu'il est au bout des conséquences de toutes ses fautes. Il disparaît, mais en disparaissant il laisse, avec l'invasion qui déborde sur Paris, cet état moral qu'il a en partie créé, qui va s'aggraver sans nul doute par la révolution du 4 septembre, où fermente déjà tout ce qui, avec du malheur, des fatalités et des fautes nouvelles, sera le 18 mars.

II.

Il faut s'en souvenir, cette révolution du 4 septembre, sur laquelle les partis s'acharnent encore de toute la force de leurs passions ou de leurs illusions, n'a point été une révolution ordinaire. Elle n'est point venue au monde comme toutes les révolutions politiques, préparées et accomplies pour faire triompher un mouvement d'opinion. Elle a été, à proprement parler, un acte d'impatience effarée, de désespoir populaire poussé à bout par les conspirateurs toujours prêts à saisir l'occasion, subi par les adversaires réguliers et prévoyans de l'empire, favorisé au dernier instant par l'inertie d'un gouvernement frappé de stupeur, peut-être par la perte de quelques heures. Les passions révolutionnaires, réveillées sous l'empire, se sont précipitées par l'issue qui se rouvrait devant elles, rien n'est plus clair. L'opposition régulière, qui, depuis quelques jours, avait le fatal avantage de voir grandir son importance dans la mesure de nos revers, l'opposition, à la fois attirée et troublée par cette perspective d'un avénement dans un désastre, a suivi un courant qu'elle était impuissante à maîtriser. Le gouvernement ne pouvait plus rien, et en réalité il n'a rien essayé. Je ne fais pas l'histoire du 4 septembre, je veux seulement montrer le nœud des choses, le caractère supérieur des événemens dans une situation d'où tout va découler avec une irrésistible logique.

Y a-t-il un moment dans cette crise haletante où la catastrophe définitive aurait pu être détournée? Peut-être ce moment a-t-il existé le soir du 3 septembre, avant que le coup de foudre de Sedan eût produit tous ses effets sur l'imagination publique, lorsque, dans

une séance de nuit au corps législatif, on proposait la création d'une commission de gouvernement chargée de saisir sur-le-champ l'autorité souveraine. Si l'on s'était hâté, si le matin du 4 septembre Paris en se réveillant eût trouvé un pouvoir de défense nationale établi, parlant à tous le langage du patriotisme, mettant hardiment la main à l'œuvre, peut-être aurait-on pu tout au moins suspendre la marche précipitée des événemens et détourner le coup d'état populaire. C'est là l'instant unique et fugitif. Faute d'une décision, dès qu'on a laissé passer sans rien faire ces heures de miséricorde, la conséquence est claire. Paris, à son réveil, se sent dans le vide, — livré à toutes les incertitudes, aux impatiences de l'irritation, à l'influence secrète des mots d'ordre révolutionnaires qui ont eu le temps de courir pendant la nuit. L'empire n'a rien gagné, puisque les ministres eux-mêmes sont réduits à venir proposer une combinaison devant laquelle ils ont reculé quelques heures auparavant, la création d'un conseil souverain de gouvernement, avec la convocation d'une assemblée constituante. Le corps législatif, tardivement réuni pour discuter quand tout devrait être résolu, devient le point de mire de toutes les anxiétés et de toutes les agitations. La garde nationale se répand spontanément dans les rues, ébranlée et confuse comme la population tout entière. Les soldats, gagnés par la contagion, ne savent plus ce qu'ils ont à défendre, ce qu'ils ont à combattre. Alors il n'y a plus d'illusion possible, c'est l'imprévu qui commence. Tout tient à un reflux de houle populaire, à une grille du palais législatif qui plie sous la pression de la multitude, — et la révolution est accomplie! Ce qui reste de pouvoir passe à l'Hôtel de Ville, où la république renaît en un instant sous le nom de gouvernement de la défense nationale.

Eh! sans doute la révolution du 4 septembre est un malheur comme toutes les révolutions intérieures accomplies en face de l'invasion étrangère. C'est un de ces malheurs que tout devrait rendre impossibles et que tout rend inévitables, qui ne sont une victoire, — triste victoire selon le mot de Royer-Collard, — que pour cette fatalité qui emporte en certains momens toutes les volontés. Les vainqueurs apparens du jour sentaient eux-mêmes le péril, ils éprouvaient de singulières hésitations, et à ceux qui se figurent aujourd'hui que rien ne serait arrivé sans la conspiration, qu'on n'attendait que cette occasion pour se jeter sur l'empire comme sur une proie, un des agens de la préfecture de police, M. Marseille, répond dans l'enquête : « Je sais de source certaine que les chefs qui ont triomphé ce jour-là n'étaient pas alors disposés à prendre le gouvernement. Ils croyaient qu'il y avait danger à agir trop vite; ils ne voulaient pas prendre sitôt une succession aussi périlleuse... » Au dire d'un député impérialiste, M. Gambetta lui-même s'em-

ployait dans la nuit du 3 au 4 à calmer la foule qui commençait à prononcer le nom de la république, en lui répétant qu'il ne fallait pas que la république héritât des malheurs qui venaient de fondre sur la patrie, et il évitait même le nom du gouvernement pour lequel il laissait entrevoir ses préférences.

Je n'ai pas oublié pour ma part une parole d'un des chefs de ce nouveau gouvernement, fatalement voué par son origine, par les circonstances, à faire peut-être peu de bien et à laisser faire beaucoup de mal. Comme je lui disais qu'il lui avait fallu du courage pour se jeter dans une telle aventure, il me répondait : « Nous ne l'avons pas voulu, les événemens ont été plus forts que nos volontés. Maintenant tout est fini. Si la république réussit à sauver le pays, elle est fondée; si elle ne réussit pas, qu'il lui soit donné au moins de mourir avec honneur pour se recommander à l'avenir! » La république n'a pas sauvé le pays, et elle n'est pas morte. Est-il bien certain qu'elle ne reste pas chargée devant l'avenir et devant la France du fardeau de cette paix désastreuse qu'elle s'est exposée à contre-signer de son nom en expiation d'une guerre dont elle n'était pas responsable? Oui, assurément, le 4 septembre a été une complication, une aggravation de plus dans un état déjà si grave, comme il a été d'abord et surtout un malheur pour Paris, qu'il plaçait du premier coup entre l'ennemi, s'avançant à grandes marches, et la révolution grondant désormais dans ses murs, tournoyant autour d'un gouvernement né d'une émotion populaire, peu expérimenté par lui-même, bientôt réduit à n'être plus que le premier des prisonniers dans une place de guerre assiégée. Et cependant quel moyen y avait-il de faire autrement?

Ce gouvernement de la défense nationale improvisé par une révolution et bientôt enfermé dans Paris, il a été naturellement ce qu'il pouvait être avec les fatalités d'une origine irrégulière et violente, au milieu des passions de toute sorte dont il était l'otage, dans des conditions morales, politiques, militaires, qu'on n'avait jamais vues, qui ne se reproduiront peut-être jamais. Au moment où surgit des ruines de l'empire ce gouvernement nouveau, un peu étrange, il faut le dire, dans sa composition, désigné par le hasard, et s'offrant, avec une naïveté qui n'a d'égale que son inexpérience, à relever une cause si désastreusement compromise, la situation se dessine en traits sinistres.

De forces régulières, il n'y en a plus. L'armée de Sedan est traînée captive sur les routes de l'Allemagne. L'armée de Metz, plus ou moins bien conduite, mais toujours vaillante, s'est usée à rompre les lignes qui la serrent; elle a livré trois grandes et meurtrières batailles, plusieurs combats, elle n'a pas réussi à se rapprocher du cœur de la France. Ce qu'elle n'a pu faire jusque-là, le fera-t-elle

après Sedan? De nos armées, tout ce qui reste c'est un malheureux corps prudemment et habilement ramené par le général Vinoy, une dernière poignée de soldats qui sera le noyau solide de la défense parisienne. La France éperdue cherche de toutes parts une direction, elle ne voit que les défaites qui se succèdent et la révolution qui la menace d'une désorganisation plus complète. Paris lui-même, quoique décidé à remplir son devoir de citadelle de l'indépendance française, a beaucoup à faire encore pour se mettre en état de défense, pour achever ses armemens, ses approvisionnemens, — et treize jours à peine nous séparent de l'arrivée des Allemands devant Paris, de l'investissement absolu et définitif! A partir de ce moment, plus rien : la France disparaît derrière les lignes prussiennes, le monde n'existe plus, Paris est réduit à lui-même dans cette redoutable claustration où tout fermente et s'agite. C'est le siége qui commence avec toutes ses épreuves, ses misères et ses impossibilités. On en parle peut-être bien à l'aise aujourd'hui. Ce gouvernement de la défense nationale, il est vrai, a été un médiocre pilote dans la tempête; il a fait ce qu'il a pu, et ce qu'il a fait, c'est encore cette œuvre de résistance entreprise presque contre toute espérance, soutenue malgré tout pendant près de cinq mois, poursuivie au milieu de tous les dangers, des journaux qui divulguent tout, des clubs qui soufflent la défiance et la haine, des passions qui s'essaient à la guerre civile, des inquiétudes d'une population tout entière passant d'une heure à l'autre de la résignation à l'impatience irritée. On a tenu cinq mois sans recevoir un secours, voilà le fait! C'est là le beau côté; malheureusement ce n'est qu'un côté de cette dramatique et douloureuse histoire, et c'est ici justement que, sous ces dehors d'une défense qui reste toujours un honneur, apparaît avec une intensité croissante, redoublée, tout ce qui fait de la révolution de septembre, du siége de Paris, une préparation aussi involontaire qu'irrésistible à l'insurrection du 18 mars.

La vérité est que, si ce siége de Paris, qu'on était réduit à subir, n'était qu'une « héroïque folie » au point de vue militaire, comme on l'a dit, il était bien autrement dangereux encore au point de vue politique, puisque pour tenter, sans succès possible, ce qu'on appelait d'avance une folie héroïque, on était obligé de faire appel à toutes les forces, de développer, d'entretenir un état moral où une déception mettrait infailliblement le feu. Le 18 mars n'est point sans doute, quoi qu'on en dise, la suite nécessaire du 4 septembre, il est du moins la rançon, la cruelle rançon du siége, de la politique qu'on a suivie, des conditions qu'on a subies ou qu'on s'est créées, les unes inévitables, les autres parfaitement arbitraires et factices, celles-ci infligées en quelque sorte par la force des choses, celles-là dues à l'imprévoyance, à de faux calculs, à la légèreté ignorante et

présomptueuse des hommes. On a tenu cinq mois, mais à quel prix et par quels moyens? Voilà toute la question, et cette question, elle commence à être étrangement éclairée par l'enquête. Le général Trochu raconte avec candeur que le 4 septembre au soir, voyant pour la première fois ceux dont il allait être le collègue et le président dans le gouvernement de la défense, il s'était borné à leur demander des garanties sur trois choses, Dieu, la famille et la propriété. Il faut convenir qu'on ne lui marchanda pas les trois choses qu'il voulait mettre en sûreté avant de se jeter à l'eau tête baissée, selon son expression. Moyennant ces garanties, tout le reste était permis ou possible, et par le fait, pendant ces cinq mois, Paris, cerné et retranché dans la solitude, n'a connu d'autre politique que ce système de concessions permanentes, tantôt à la force des circonstances, tantôt à des exigences tyranniques, quelquefois à des illusions ou à des passions généreuses, souvent à des prétentions de parti ou de faction. Il fallait acheter la paix intérieure; tout était là.

Une politique de transaction et de concessions était la première des nécessités, la condition essentielle d'une défense prolongée, dira-t-on. Sans doute, c'était une nécessité qui résultait de la nature des événemens et de la situation, qui tenait aussi à la composition de ce pouvoir un peu incohérent jeté à la direction des affaires dans un jour d'insurrection. Il est bien clair que le gouvernement était jusqu'à un certain point lié par son origine. Sans avoir préparé ou désiré la révolution du 4 septembre, il était l'œuvre de cette révolution et il lui devait des gages. Sans se confondre avec les chefs de secte ou de faction qui s'agitaient dans Paris, il avait subi leur concours avant d'être exposé à leurs agressions. Parmi ses adversaires les plus violens du lendemain, il comptait des amis de la veille qui pouvaient lui écrire : « Quel malheur que je sois ton prisonnier! tu serais mon avocat. » Compter avec les révolutionnaires de toute sorte qui voulaient leur part de victoire ou rompre inflexiblement avec eux, c'était l'alternative qui s'offrait au gouvernement de la défense nationale; lui, il ne comptait qu'à demi et il ne rompait qu'à demi avec la tourbe agitatrice. On refusait de reconnaître le grade de colonel que Gustave Flourens s'adjugeait de sa propre autorité, et on lui donnait le titre fantastique de « major de rempart, » qui permettait toujours le galon. C'était une politique. Évidemment, d'un autre côté, la situation extraordinaire où l'on se trouvait, les conditions exceptionnelles d'une ville assiégée, faisaient une sorte d'obligation de se prêter à toutes les facilités, à toutes les combinaisons possibles en tout ce qui touchait l'armement, l'alimentation, l'administration économique de Paris. Pour ceci, la carrière était ouverte à toutes les imaginations, à toutes les imprévoyances, au risque de la confusion et de la dilapi-

dation. Il y avait enfin une raison assez sérieuse, assez spécieuse du moins, qui donnait à cette politique de transaction universelle et de concessions toujours nouvelles le caractère d'une nécessité supérieure d'ordre public.

Dans ce Paris livré à toutes les influences, mais animé d'un ardent esprit patriotique, on était un gouvernement d'opinion : on ne pouvait gouverner qu'avec l'opinion ou avec ce qu'on croyait être l'opinion. Comment transformer une cité telle que Paris en une place de guerre ordinaire, soumise aux sévérités de l'état de siége ordinaire? Comment prolonger la défense jusqu'au bout en condamnant la presse au silence, en interdisant les réunions publiques, en fermant toute issue à l'ébullition des esprits, en s'armant au besoin de toutes les rigueurs de la répression à l'intérieur? — C'était tourner absolument dans un cercle vicieux : on voulait le siége, et on ne voulait pas les conditions nécessaires du siége, ou plutôt on se sentait lancé dans une aventure sans exemple, et on n'avait d'autre idée que d'aller jusqu'au bout comme on pourrait. Voilà la vérité, et c'est ainsi qu'on a tenu cinq mois en livrant tout successivement, en laissant tout faire et tout dire, en pactisant avec ce qu'on ne pouvait empêcher, en suspendant toutes les lois de l'économie publique aussi bien que les lois sociales, en désarmant la justice et souvent la discipline la plus vulgaire, en ménageant les passions qu'on ne pouvait soumettre, en amnistiant la guerre civile elle-même sous prétexte de la détourner. La conséquence, c'est M. Jules Favre qui la résume ainsi dans sa déposition : « ceux qui ont vu de près cet état de choses reconnaîtront que je ne suis pas tout à fait un historien infidèle en disant que cet état a été la négation, la violation de toutes les lois du bon sens et de l'économie politique, et, jusqu'à un certain point, de toutes les lois de la morale, pendant les quelques mois de siége... »

Cet état ne s'est point sans doute révélé immédiatement dans toute sa gravité; il est allé en se développant et en se compliquant peu à peu jusqu'au triste et sanglant dénoûment. Je voudrais montrer sous quelques-unes de ses formes les plus précises cette altération croissante de toute une société soumise à l'épreuve la plus extraordinaire, ce travail confus, agité, multiple, où tout le monde a un peu sa part. Il y a dans le siége de Paris un fait moral supérieur, dominant : c'est une certaine disposition générale des esprits, c'est ce qu'on pourrait appeler l'*influence* du siége, la maladie de l'isolement, de la séquestration violente, de l'inquiétude irritée, et pardessus tout la maladie de l'illusion, — de l'illusion obstinée. Qui donc, même parmi ceux qui ne croyaient guère au succès, n'a pas subi en certains momens le tout-puissant et dangereux empire de l'illusion?

Bien des choses se mêlaient dans cet état moral : il y avait la souffrance de la fierté nationale blessée, l'idée insupportable de la patrie envahie, la révolte de l'orgueil parisien, le mépris persistant et peu réfléchi de l'envahisseur, un reste de cette infatuation française qui avait cru prendre le chemin de Berlin au commencement de la guerre, et qui maintenant se consolait en défiant les Prussiens d'entrer à Paris. On ne croyait pas, on ne voulait pas croire à une chute irrémédiable, à un écroulement si subit. On croyait tout au plus à une défaillance passagère de la fortune, et les meilleurs se laissaient aller à cette invincible et généreuse confiance. J'ai encore devant les yeux l'image de ce vieillard patriote et énergique, M. Piscatory, qui depuis, malgré ses soixante-dix ans, est allé chercher la mort dans les froides nuits du rempart, et qui dans une salle du corps législatif, le 2 septembre, au moment où l'on annonçait un succès, — un faux succès! — se redressait dans un naïf élan d'orgueil en s'écriant : « Est-ce que vous avez pu croire que la France était définitivement battue, qu'elle n'allait pas prendre une éclatante revanche? » Pour ceux qui se figurent toujours qu'une révolution est le remède universel, pour ceux-là surtout, dès que l'empire n'existait plus et qu'on avait la république, on allait infailliblement tout relever, tout réparer, en commençant par la délivrance de Paris. On ne céderait « ni un pouce du territoire, ni une pierre de nos forteresses, » parole bien hasardée d'une diplomatie passablement imprudente, et qui ne répondait pas moins à l'état des esprits.

Puisque le gouvernement s'était engagé dans le siége, il était bien obligé de compter avec ces dispositions, de ne rien négliger pour entretenir ce moral qui était une force pour lui, et il ne ménageait à la population parisienne ni les flatteries ni les déclarations enflammées, ni les promesses de résistance à outrance. C'était sa manière de gouverner, de se maintenir à travers toutes les péripéties qui se succédaient. Quand le péril pressait, on faisait une proclamation. Lorsqu'on éprouvait quelque mécompte à Paris, on se mettait à sonder l'horizon du regard, à calculer le temps qu'il fallait aux armées de province pour se former, pour arriver. On palliait le mal, on grossissait le moindre avantage, et on parvenait même à triompher des incidens malheureux. Avouons-le, on s'abusait, et on abusait Paris faute d'oser l'éclairer; on le suivait dans ses entraînemens au lieu de le ramener à la sévérité des choses. Une fois sur cette pente, où s'arrêter? On est bientôt arrivé à une véritable hystérie d'imagination, à ce degré prodigieux d'exaltation où l'on semblait avoir perdu la notion de toute réalité, où l'on redoublait de passion désespérée à mesure que les chances de succès diminuaient, et où, comme le rapporte M. Jules Favre, des

gens qui passaient pour calmes d'habitude ne parlaient que de sortir en masse, « d'aller se faire tuer avec leurs femmes et leurs enfans, » de « tout brûler » plutôt que de rendre la pierre d'une maison à l'ennemi. « Je ne rencontrais que des fous qui me comblaient de surprise et de chagrin, » dit l'ancien ministre des affaires étrangères. Qu'on suppose une population impressionnable et ardente condamnée pendant des mois à une solitude pleine d'anxiétés, vivant dans cette tension perpétuelle des âmes et des esprits, entretenue dans le sentiment exagéré de son inviolabilité, échauffée par les privations elles-mêmes, étourdie et excitée par le bruit incessant du canon, puis par le danger d'un bombardement : qu'arrivera-t-il le jour où une grande déception éclatera sur cette masse incandescente et abusée par un gouvernement faible ? C'est là le phénomène moral qui domine tout dans le siége de Paris, et autour duquel viennent se coordonner bien d'autres faits plus sensibles d'organisation administrative ou de politique qui entrent dans la formation progressive de cette situation où tout va devenir possible.

Souvenez-vous bien en effet que cette population soumise à un régime exceptionnel d'excitation morale est de plus enrégimentée et armée, en partie soldée et entretenue par le gouvernement, détournée du travail, enlevée pour ainsi dire aux conditions les plus ordinaires de toute vie régulière et de toute économie publique. — Elle est armée tout d'abord, c'est encore une nécessité à peu près inévitable. Que faire d'une population qui n'a plus son labeur de tous les jours, qui n'a plus que la pensée de l'ennemi campé sous ses murs ? On lui donne des armes, un peu parce qu'on n'est pas trop maître de les lui refuser, selon l'aveu du général Trochu, peut-être aussi un peu, selon d'autres, parce qu'on se laisse aller soi-même à la chimère banale des levées en masse et de l'armement universel. On veut donner à ce peuple une occupation, une satisfaction, et sans le vouloir on va au-devant des plus graves complications en créant une force plus apparente que réelle, puissante par le nombre, faible par l'incohérence et par l'indiscipline, bonne pour la défense des murs, difficile à conduire sur un champ de bataille, quelquefois courageuse, souvent prompte à s'émouvoir, toujours accessible aux menées des ambitieux subalternes, à toutes les influences agitatrices. Le rôle de la garde nationale a été la grande illusion et la déception terrible du siége de Paris. Aurait-on pu se servir de la garde nationale mieux qu'on ne s'en est servi, comme le général Le Flô persiste à le dire dans sa déposition et comme bien d'autres le pensent encore ? C'est possible. Assurément il y a eu des cœurs intrépides, de vaillans dévoûmens, des morts comme celles du vieux marquis de Coriolis, du jeune et brillant Henri Regnault; — de pareilles fins sont faites pour laisser sur les der-

nières batailles de Paris un reflet de généreux et mélancolique héroïsme. Le vice primitif et irrémédiable a été dans ce qu'on a bien voulu par euphémisme appeler l'organisation de la garde nationale, dans l'esprit qui a présidé à cette organisation, à la direction de cette masse confuse, dans le laisser-faire qui a régné là comme partout. La première condition était évidemment de constituer une garde nationale assez sérieuse et assez forte pour devenir en peu de temps par ses habitudes de discipline, par son esprit de dévoûment une armée auxiliaire efficace. C'était bien l'intention qu'on avait eue, il faut l'avouer, et au lendemain du 4 septembre on rendait même un décret qui, en élargissant les cadres de la garde nationale léguée par l'empire, pouvait atteindre le but. Que devenait ce décret dans l'application? Le chef d'état-major de la garde nationale, le colonel Montaigu, le dit dans sa déposition.

« La garde nationale avait dû être organisée sur un effectif de 90 bataillons, et, si on s'en était tenu au décret de Gambetta, elle aurait pu être très bonne. On aurait constitué 90 bataillons de 1,200 hommes, ce qui faisait 108,000 hommes, effectif raisonnable que l'on pouvait composer d'excellens élémens. Par des motifs que je n'ai pas à rechercher, les mairies ont laissé un bien plus grand nombre de bataillons se former, et la garde nationale a pris un développement énorme le jour où les trente sous ont été alloués. Alors elle a reçu des élémens qui n'auraient jamais dû y entrer. J'ai évalué, pour ma part, à peu près à 35,000 hommes les indignes faisant partie de la garde nationale... Les maires, je le crois, je les calomnie peut-être, n'étaient pas maîtres dans leurs mairies. Il s'était institué des commissions d'armement, des commissions d'équipement, des commissions de barricades, qui exerçaient beaucoup d'influence. Les maires avaient une besogne à laquelle il était impossible que non-seulement un homme, mais une réunion d'hommes pût suffire; il en résultait qu'on laissait faire. Je suis allé trouver les maires plus d'une fois, et je leur ai dit : « Prenez garde à ce que vous faites. » Ils n'ont pas tenu compte de mon observation, ils ont continué, et en dernière analyse, au lieu des 90 bataillons, il y en a eu 200 nouveaux, auxquels il faut joindre les 60 anciens... »

Voilà le principe du mal. Le gouvernement n'était pas maître d'exécuter ses décrets, les maires n'étaient pas maîtres dans leurs mairies, quand ils n'étaient pas complices du désordre. Tout allait à la diable, et de cette extension indéfinie de la garde nationale il résultait deux conséquences redoutables qui ne faisaient que se développer en s'aggravant : la première, c'était que les bons et solides élémens se trouvaient noyés dans les mauvais au point de devenir impuissans, d'honnêtes ouvriers se confondaient avec des re-

pris de justice. La seconde conséquence, c'était que la direction de cette masse obscure et incohérente échappait nécessairement à toute vigilance, à toute autorité régulière. La garde nationale allait au hasard. Les grades passaient à qui voulait ou savait les prendre. Il suffisait d'avoir assassiné un pompier, d'avoir paru dans les réunions publiques, d'avoir mené une vie un peu accidentée, pour avoir les galons d'officier supérieur. Quelquefois il y avait mieux. Un des maires de Paris prétend qu'il a eu comme chef de bataillon dans son arrondissement un homme condamné pour escroquerie et abus de confiance. Un autre maire déclare qu'il a eu, lui, un chef de bataillon, célèbre depuis dans la commune, qui, après avoir recueilli des souscriptions pour des canons, — cinq ou six mille francs, — ne put jamais fournir ni le compte de l'argent qu'il avait reçu, ni les canons. Obéissait d'ailleurs qui voulait. Dans une circonstance, un officier mis à l'ordre du jour pour avoir montré de la fermeté dans la répression d'une scène de désordre arrivait consterné auprès du colonel Montaigu en lui avouant que le témoignage du commandant supérieur l'avait perdu dans l'esprit de ses hommes. « Il était perdu devant son bataillon parce qu'il recevait un éloge de l'état-major pour s'être montré homme d'ordre! »

Y avait-il du moins dans cette garde nationale ainsi formée une certaine volonté un peu sérieuse de combattre et de servir? La passion de l'uniforme et du galon dont on semblait si vivement animé cachait-elle la préoccupation unique et fixe de l'ennemi extérieur qui étreignait Paris? Certes chez beaucoup, même dans la masse, cette préoccupation existait, et pendant les premiers mois le patriotisme était assez puissant pour dominer et contenir les mauvais instincts, les mauvais desseins. Il n'y avait qu'à faire vibrer cette corde de l'honnêteté, du sentiment patriotique, pour refréner le désordre comme on le vit au 31 octobre. Nombre de bataillons ne demandaient qu'à marcher; seulement ils étaient mêlés, l'esprit différait de quartier à quartier, de bataillon à bataillon, souvent de compagnie à compagnie dans le bataillon, et quelquefois dans une même compagnie la guerre civile était en germe.

Au fond, ceux qui faisaient le plus de bruit, qui se déchaînaient avec le plus de violence et criaient toujours à la trahison parce qu'on ne sortait pas en masse, parce qu'on n'avait pas encore exterminé les Allemands, ceux-là n'étaient point assurément les mieux disposés. Ils usaient d'intimidation auprès du gouvernement pour se faire délivrer les meilleures armes; ils ménageaient leurs cartouches, ainsi que le remarque M. Bethmont, pendant que les braves gens brûlaient leur poudre; ils se réservaient, et en prenant leur verre d'eau-de-vie, selon le mot de M. le préfet de police Cresson, ils se disaient prudemment que les Prussiens du dehors ne les regardaient

pas, que c'était dans Paris qu'ils avaient à faire. Ce n'est pas seulement le préfet de police qui le prétend; M. Fribourg, l'ancien fondateur de l'Internationale, l'avoue avec une sincérité indignée. « Beaucoup d'officiers, selon sa déclaration, n'ont accepté d'être chefs que pour être en possession d'un instrument politique. Quand on a voulu les lancer sur l'ennemi, ils ont dit : L'ennemi est à l'intérieur, ceux qui vont à l'extérieur sont des lâches qui désertent la cause de la république. Cela m'a été dit à moi-même quand on a appris que je voulais aller à l'ennemi du dehors plutôt que de surveiller au dedans... » M. le colonel Montaigu raconte l'histoire de ce fameux bataillon de *tirailleurs de Flourens*, composé de « 200 hommes pris dans la garde nationale et de 300 chenapans ramassés dans le ruisseau, qui se sont déshonorés six fois en cinq jours devant les Prussiens. » On les avait envoyés à Creteil. « C'était un essai que je voulais faire, dit le colonel Montaigu. Le même jour où partait pour Creteil le bataillon de Flourens, j'envoyais à la Gare-aux-Bœufs un autre bataillon, le 106e, commandant Ibos, qui nous avait délivrés à l'Hôtel de Ville le 31 octobre. Ce sont les deux premiers bataillons menés devant l'ennemi : l'un a pris la Gare-aux-Bœufs, l'autre a fui six fois devant les Prussiens ! » Mais la scène la plus burlesque en vérité est celle où M. Jules Ferry, un des membres du gouvernement, a un rôle. M. Jules Ferry avait eu l'idée assez bizarre d'aller porter un drapeau au bataillon de Belleville avant son départ pour les avancées. Le drapeau eut peu de succès, on le mit en lambeaux sous prétexte que c'était encore une trahison, un moyen « de dénoncer les Bellevillois aux Prussiens et de les faire massacrer. » Le colonel Montaigu raconte ce qu'ils firent avec ou sans drapeau. C'était la faute de chefs incapables, mal choisis, dit-on; c'est assez vraisemblable, mais ces chefs avaient été justement choisis pour cela, ils avaient été nommés pour ne rien conduire, pour laisser tout faire, et le malheureux Clément Thomas a payé plus tard de sa vie quelques sévérités nécessaires, quoique toujours inefficaces, du commandement supérieur.

Voilà ce que devenait une garde nationale ainsi organisée. On prenait les galons, les grades, les armes, les munitions, avec le droit de se plaindre de tout, de se livrer à toutes les séditions, et ce qu'il y avait assurément de plus corrupteur, c'est que pour ce genre de service on était payé, nourri, entretenu. C'était encore une nécessité du siége, on l'assure; sans les trente sous, le siége était impossible ! on ne pouvait laisser toute une population sans ressources, sans moyens d'existence.— Oui, c'était jusqu'à un certain point un des malheurs de la situation; seulement on aurait pu employer d'autres procédés tout aussi efficaces et même plus conformes

à la dignité de ceux qui recevaient des secours. Ce qu'on a fait, c'était une sorte de communisme où l'état devenait la providence universelle. On a mis tout en commun, on a prodigué les ressources, on a donné à tout le monde, « aux enfans, aux femmes, aux concubines. » On a désintéressé l'ouvrier du travail en lui fournissant le moyen de déserter l'atelier; en un mot, on a donné la possibilité de vivre sans rien faire. « Il en est résulté, selon M. Mettetal, que jamais cette classe infime qui existe au-dessous de l'ouvrier régulier n'a été aussi à l'aise qu'à ce moment. Pendant que toute la population souffrait, cette portion de la société était dans une aisance relativement plus grande que dans les temps ordinaires... » C'est enfin M. Jules Favre qui vient dire avec une éloquence attristée le dernier mot de cette situation désastreuse. « La classe ouvrière a en fait pris l'habitude d'être nourrie par l'autre, de vivre dans une fainéantise d'autant plus dangereuse qu'elle permettait de vivre sans rien faire, et qu'elle donnait cette satisfaction puérile et malsaine des exercices militaires... Pendant ces cinq mois, la classe laborieuse a été comme les populations antiques à la solde des classes aisées; elle a vécu dans l'oisiveté, dans l'enivrement de ces exercices militaires, et a contracté les plus déplorables habitudes... » Rien de plus vrai, le mal est décrit supérieurement. On l'avait vu naître et grandir; mais qu'a-t-on fait pour le prévenir ou le pallier? On n'y a point évidemment songé; on a fait autant qu'on l'a pu et surtout on a laissé faire un ordre apparent avec un grand désordre moral et économique; on a épuisé pour vivre les forces régulières de la vie, jusqu'au jour où cette population corrompue « par l'oisiveté, par l'idée qu'elle devait être nourrie, » — dégoûtée et désaccoutumée du travail, formée à l'indiscipline et aux aventures, est devenue naturellement « la proie des agitateurs qui étaient dans l'ombre. »

La faute est en partie aux malheurs du temps, je le veux bien; elle est aussi celle de l'inexpérience des hommes qui arrivaient au pouvoir dans les circonstances les plus périlleuses sans être préparés à une telle épreuve. La faute est encore à la politique décousue et vacillante de ce gouvernement de la défense nationale, qui ne s'est peut-être montré si faible dans le maniement de tous les ressorts de la puissance publique que parce que, lui, gouvernement né de l'insurrection, il avait à compter avec toutes les factions prêtes à le dévorer. C'est là en effet ce qu'on pourrait appeler le point central du siége de Paris. Que les factions qui avaient aidé au 4 septembre, qui se voyaient en même temps victorieuses et évincées du pouvoir par l'avénement de l'opposition régulière du corps législatif, que ces factions aient puisé aussitôt des espérances et une force nouvelle dans les événemens, qu'elles n'aient point cessé de

conspirer, d'épier une occasion favorable pour se jeter sur le gouvernement de l'Hôtel de Ville en s'emparant de la révolution, c'est bien évident. Dans quelle mesure les affiliés de l'Internationale, les purs socialistes, se mêlaient-ils à ces premiers mouvemens? Leur action est tout d'abord assez peu sensible. Assurément ils comptaient plus que jamais sur le triomphe prochain de la révolution sociale à laquelle ils aspiraient; le 4 septembre ne leur suffisait pas, et M. Fribourg dit même dans sa déposition ce mot assez singulier : « les membres du gouvernement de la défense nationale appartenaient au gouvernement de 1848, et s'il y avait à Paris quelque chose qui fût anti-populaire, c'étaient les gens de 1848, on n'en voulait à aucun prix... » Le secrétaire de l'Internationale française à Londres écrivait de son côté dès le 7 septembre : « La piteuse fin du Soulouque impérial nous amène au pouvoir les Favre, les Gambetta; rien n'est changé, et la puissance est toujours à la bourgeoisie. Dans ces circonstances, le rôle des ouvriers ou plutôt leur devoir est de laisser cette vermine bourgeoise faire la paix avec les Prussiens. » Au demeurant, les internationaux, les socialistes, étaient un peu effacés dans les commencemens; ils se réservaient encore, ils entraient dans la garde nationale, dans les comités de vigilance, ils prenaient des positions de sûreté, ils n'agissaient pas ostensiblement. Les partis révolutionnaires désignés sous le nom de jacobins, d'hébertistes, ceux qui marchaient à la suite des Blanqui, des Delescluze, des Félix Pyat, des Gustave Flourens, étaient plus impatiens; c'étaient des politiques, des dictateurs en disponibilité, pressés de mettre la main sur le pouvoir et disposés à se servir de toutes les émotions du siége, de tous les accidens qui pouvaient remuer ou attrister l'opinion. Ils avaient un mot d'ordre tout trouvé : la commune révolutionnaire! la commune de Paris! mot d'autant plus puissant que la plupart de ceux qui le répétaient ne le comprenaient pas. Avec ce mot mystérieux et magique, on espérait un jour ou l'autre avoir son tour de règne à l'Hôtel de Ville, et on ne négligeait rien pour fomenter les passions de guerre civile, pour multiplier les manifestations, les tentatives, jusqu'au 31 octobre, qui fut le coup décisif et manqué. Or en présence de cette agitation permanente, quelle était la politique du gouvernement de la défense nationale?

Ce malheureux gouvernement, pendant cinq mois, s'est fait une vertu de ce qui était peut-être pour lui une nécessité cruelle, et, comme tous les pouvoirs de révolution, il a fait de ses oscillations, de ses faiblesses, de ses tiraillemens intérieurs, un système politique. Il était et il voulait rester un gouvernement d'opinion. Il tenait, c'était son honneur, à ne pas livrer Paris, l'indépendance nationale, la sécurité sociale à la sédition avilissante devant l'ennemi,

et il avait d'inépuisables indulgences pour les fauteurs de séditions. Il ressemblait à un homme qui serait plein de consternation devant un incendie, qui prodiguerait son dévoûment personnel, et qui ne voudrait pas qu'on employât les pompes ou qu'on arrêtât les incendiaires occupés à entretenir l'incendie. Il n'avait ni une foi suffisante en lui-même, ni l'intelligence bien nette de la situation, ni une volonté bien précise. Il craignait surtout d'être accusé de réaction ou de trahison envers la république, et naturellement la faiblesse qui était en haut passait à tous les degrés de la hiérarchie administrative, politique, judiciaire, militaire.

C'était une sorte de désarmement ou d'énervement des forces sociales à l'heure où elles auraient dû fonctionner avec le plus d'énergie, et ici qu'on observe un instant tout ce qu'il y avait de douloureux, de dramatique, dans le rôle d'un homme comme le général Trochu, qui se trouvait brusquement jeté au sommet de ce gouvernement de la défense nationale et de la transaction universelle. Par son instinct de soldat, il ne croyait pas au siége, c'était lui qui avait donné d'avance le nom d'héroïque folie à tout ce qu'on allait faire; comme politique, il était obligé de paraître croire au succès, d'entretenir, d'encourager chez les autres des illusions qu'il ne partageait pas, de pousser jusqu'au bout une défense qu'il savait impossible; il fallait même qu'il eût l'air de croire à la garde nationale, quoiqu'il n'y crût guère. Ce que le général Ducrot avait le droit de dire parce qu'il n'était qu'un soldat, le gouverneur de Paris ne pouvait le sanctionner de l'autorité de sa parole. Comme militaire, le général Trochu sentait bien que l'état de siége avait ses nécessités, qu'on ne pouvait sérieusement se défendre en permettant tout, en laissant diffamer ou divulguer toutes les opérations, en ménageant tous les factieux; comme chef du gouvernement, il était obligé de se prêter à ce que désavouait sa prévoyance de commandant d'une capitale assiégée. Il imaginait la théorie des courans contraires qui se neutralisent; il ne pouvait pas réprimer, il était un « gouvernement d'opinion! » Après le général Trochu, s'il est quelqu'un qui représente fidèlement cette situation pleine de douloureuses perplexités, c'est le préfet de police, M. Cresson, un homme de beaucoup de droiture, d'une grande sagacité d'esprit, d'une volonté ferme, et dont la déposition pleine de sincérité a un accent presque émouvant. Arrivé à la préfecture de police après le 31 octobre, M. Cresson s'épuise à ressaisir les garanties les plus élémentaires d'ordre public, il se débat contre les états-majors, contre les mairies, contre le parquet, contre le gouvernement lui-même, au point de quitter un jour vivement le conseil en s'écriant : « Je vois que vous n'avez pas besoin de préfet de police, je me retire! » Son administration est un vrai drame, une défense de tous

les instans, résolue, infatigable et définitivement impuissante. Un jour, un des chefs de factions, Ranvier, est arrêté; aussitôt il reçoit un permis de sortie du procureur de la république, et il en profite pour aller à Belleville s'écrier dans un club : « Ils n'ont pas le courage de me fusiller; nous aurons ce courage, nous les fusillerons! » Un autre jour, c'est Félix Pyat qui est arrêté par ordre du préfet de police. Là-dessus arrive le garde des sceaux, M. Emmanuel Arago, qui fait observer que Pyat est un vieillard, « un des vétérans de la démocratie, » qu'on s'est trompé, qu'il faut le mettre en liberté. On finit par dire qu'il est « monstrueux que le préfet de police de la république, alors qu'on lui affirme l'innocence de Félix Pyat, veuille le garder. » M. Cresson persiste malgré tout à garder son prisonnier; le gouvernement, saisi de la question, a l'air de le soutenir. Dix jours après intervient une ordonnance de non-lieu provoquée par le parquet! Le préfet de police agit, la justice détourne ses armes des factieux les plus incorrigibles. « Oui, dit M. Cresson, j'ai eu la douleur très profonde de m'entendre demander ce qui avait pu être commis par des personnages comme Eudes, Mégy et Tridon! » On a passé trois mois sans oser juger les gens du 31 octobre. Vers la fin, les conseils de guerre eux-mêmes se laissent ébranler; ils hésitent à rendre justice, ou ils se désintéressent par quelque verdict d'incompétence. M. Cresson raconte ce fait incroyable d'un conseil ayant à juger un futur chef de la commune convaincu d'avoir usurpé le titre de général de la garde nationale, d'avoir signé un ordre de guerre civile, et se déclarant incompétent, — pourquoi? parce que l'écrit qui constituait le crime n'était pas un ordre militaire; « pour cela il fallait qu'il portât en tête : *ordre*, et ce mot n'y était pas! »

Ainsi allaient les choses en ce temps-là. Si le préfet de police essayait de sévir contre tous les organisateurs d'insurrection, on l'entravait de toute façon, on le renvoyait du parquet à l'état-major. S'il proposait de disperser les conciliabules secrets des sociétaires de l'Internationale, qui après une courte halte recommençaient à s'agiter, un des membres du gouvernement répondait que « c'étaient de très braves gens, qu'il les connaissait, qu'il avait plaidé pour eux. » Si, dans un intérêt de sécurité publique, il tentait de faire rentrer la police dans les divers arrondissemens, surtout autour de l'Hôtel de Ville, il rencontrait d'abord la résistance de certains maires qui étaient de petits dictateurs, — ensuite les gardes nationaux insultaient ou battaient ses agens; puis enfin, s'il allait se plaindre au gouvernement, on le consolait en lui disant « qu'il fallait bien accepter ce qu'on ne pouvait pas empêcher. » Le dernier mot était le progrès de jour en jour plus rapide des forces et de l'esprit de sédition. Tant que la passion de la lutte soutenait la masse de la

population, tant qu'on était sous les armes en face de l'ennemi extérieur et que tout espoir de succès n'était pas perdu, le gouvernement pouvait se défendre encore, maintenir une certaine paix intérieure du moment. Les factions s'agitaient et grondaient sans pouvoir triompher. Paris, j'en conviens, a dû, pendant ces cinq mois, aux conditions exceptionnelles où il se trouvait d'échapper au sort de Lyon, où florissait déjà la commune avec l'Internationale, avec ce que M. Challemel-Lacour appelle une « bande composée de ce qu'il y a de pire dans le mauvais. » Le jour où le cri funèbre de la fin du siége, de la capitulation allait retentir, que restait-il? tous ces élémens de dissolution et de révolte retrouvaient en quelque sorte leur liberté, tandis que tous les ressorts généreux se détendaient d'un seul coup et que le gouvernement lui-même, humilié, vaincu, atteint d'une irrémédiable impopularité, tombait dans cet abattement dont parle M. Jules Favre, dans cette impuissance où il n'était plus que l'image sans prestige de cinq mois de misère inutile. Le dénoûment est là tout entier. S'il tarde six semaines, c'est qu'il faut franchir le dernier écueil de la famine qui menace, c'est que tout n'est pas prêt encore.

III.

Ce n'est pas du ressentiment de la défaite et de la paix qui en a été la douloureuse rançon, ce n'est pas même de la colère provoquée par l'entrée des Prussiens à Paris, qu'est née l'insurrection du 18 mars. Les héros de l'insurrection ont exploité ce ressentiment, ils ont bien donné depuis la mesure de leur sincérité par l'empressement qu'ils ont mis dès le premier jour de leur victoire à reconnaître cette paix dont ils se faisaient un grief, à s'entendre avec les Prussiens qui entouraient Paris. Le mouvement du 18 mars est sorti en quelque sorte tout armé de la situation morale, politique, mise à nu par l'armistice du 28 janvier 1871. Rassemblez en effet les élémens de cette situation : une prostration irritée succédant tout à coup à une exaltation de patriotisme jusque dans la partie la plus saine de la population, des aberrations mentales engendrées par le siége, des masses indisciplinées, enlevées au travail, perverties par une existence soldée d'oisiveté et d'aventures, une garde nationale incohérente et froissée dans son orgueil, les passions les plus furieuses fomentées par les journaux révolutionnaires et par les clubs, une conspiration en permanence de tous les chefs de sédition. Que faut-il pour mettre le feu à cet amas d'élémens incandescens? Une étincelle, un prétexte. Après avoir déjà subi l'inévitable sous tant de formes, il y avait à le subir sous une dernière forme, qui résumait toutes les autres. M. Jules Favre le dit :

« Je sentais bien, tout le monde le savait, que, si nous parvenions à dominer la crise extérieure, nous aurions la crise intérieure. On ne met pas des armes dans les mains de tant de mauvais sujets sans qu'il faille un jour songer à les retirer. » C'était là précisément la difficulté.

On s'est fait quelquefois cette illusion, que la terrible fatalité aurait pu être détournée moyennant quelques circonstances secondaires de plus ou de moins, — si par exemple l'assemblée sortie du sein déchiré de la France et réunie à Bordeaux eût moins ressemblé à une menace pour la république, dont Paris se croyait le gardien, si cette assemblée eût donné satisfaction à des intérêts cruellement atteints par des lois plus généreuses ou mieux combinées sur les loyers, sur les échéances des effets de commerce. Est-ce qu'en 1848 la république était en péril au mois de mai, et l'insurrection de juin en a-t-elle moins éclaté? Est-ce que des lois sur les échéances, sur les loyers, eussent-elles été cent fois meilleures, auraient désarmé les factions, les sectes, les passions de toute sorte? La vérité est qu'à défaut de ces circonstances dont on parle il y en a eu quelques autres qui ont préparé et hâté le dénoûment. Il y a eu surtout deux ou trois faits singulièrement significatifs, qui ont eu sur le moment une importance décisive. Le premier de ces faits, c'est au lendemain du siége cette émigration de tous les Parisiens que des affections, des intérêts, le besoin d'air et de liberté jetaient hors de la ville désolée. Tous ceux qui ont pu partir sont partis : ils étaient, dit-on, plus de cent mille ! C'était la désorganisation subite des forces conservatrices de la garde nationale dans un moment où il n'y avait plus d'armée régulière, où il ne restait debout qu'une division passablement démoralisée elle-même. D'un autre côté, dans cette garde nationale plus que décimée par l'émigration, réduite à ses élémens les plus dangereux et les plus équivoques, il y avait eu tout un travail intérieur qu'on n'avait pas assez surveillé et qui portait maintenant ses fruits, qui ne tendait à rien moins qu'à une véritable émancipation de toute autorité légale, à ce qui est l'éternel objet des conspirateurs, la création subreptice d'un état dans l'état. Sous l'apparence des conseils de famille, des comités de secours, d'armement, d'équipement, il s'était formé une étrange hiérarchie de délégations finissant par annuler et supplanter le commandement régulier depuis le général jusqu'au chef de bataillon, lorsque le chef de bataillon n'était pas lui-même l'agent, l'auxiliaire secret de cette œuvre de dissolution. Le jour où tous les hommes qui offraient quelques garanties quittaient Paris, la conséquence était claire, les délégués restaient maîtres du terrain, et par les délégués c'étaient les chefs révolutionnaires qui s'emparaient de cette

force, à peu près abandonnée à elle-même au moment de l'armistice. De nouveaux officiers venus on ne sait d'où, élus on ne sait comment, se substituaient à ceux qui étaient partis. Des bataillons sur lesquels on croyait jusque-là pouvoir compter n'étaient plus bons à rien.

D'heure en heure, le mal s'accentuait. « Voyez-vous, disait alors l'infortuné Clément Thomas à M. Roger (du Nord), voyez-vous, tout est perdu, personne n'obéit plus. Je commande 3,000 hommes, il m'en arrive 300. La garde nationale est maintenant complétement désorganisée, il n'y reste plus que des élémens de désordre fort dangereux. » Oui certes, elle était désorganisée, elle avait échappé par degrés, d'une façon presque insaisissable d'abord, à l'autorité régulière, pour passer sous la direction de ce conseil de délégués qui commandait beaucoup plus que l'état-major, qui, en s'avouant ostensiblement, allait bientôt former ce qui s'est appelé la fédération de la garde nationale. Enfin, dans cette confusion du lendemain du siége, si les meneurs de la garde nationale eussent été seuls, ils n'auraient peut-être pas réussi encore ou ils n'auraient réussi qu'en partie dans leurs desseins; mais ils avaient pour complice l'Internationale, qui renouait fiévreusement tous les fils de son organisation, qui croyait que le moment d'agir était venu pour elle. « L'Internationale a mal compris son rôle, disait-on dans les réunions secrètes de l'association. Les travailleurs devaient s'emparer du pouvoir le 4 septembre; il faut le faire aujourd'hui. »

En réalité, le nœud de la situation est là. Les meneurs de la garde nationale offraient l'organisation militaire dont ils s'étaient emparés; l'Internationale portait le contingent de ses affiliations ouvrières, de ses idées socialistes et de ses ambitions. L'alliance des deux élémens faisait le comité central, et le hasard des circonstances fournissait les canons qui devenaient le prétexte définitif de l'explosion. Je n'oserais assurer que cette œuvre de décomposition ait été bien puissamment combattue ou contrariée. Les ministres du 4 septembre qui étaient restés dans le nouveau gouvernement constitué à Bordeaux, et que le péril de la situation ramenait à Paris, continuaient un peu trop, en vérité, à suivre la politique qu'ils avaient suivie jusque-là. Ils laissaient faire, ils n'attachaient pas une importance extrême à tout ce qui se passait. Il fallut que, dans une réunion qui se tenait au ministère de l'intérieur, un des maires de Paris, M. Vautrain, s'écriât un jour : « Sommes-nous ici dans une réunion d'enfans ou dans une réunion d'hommes? Nous avons en face de nous le danger le plus épouvantable. L'artillerie est aux mains de fous furieux, et le comité central se développe toujours. Nous n'avons qu'une chose à faire : prendre les canons et arrêter le comité cen-

tral... » M. Vautrain prétend qu'il fut pris pour un insensé. Au dire du général d'Aurelle de Paladines, qui avait été envoyé pour essayer de ressaisir l'autorité sur la garde nationale et qui assistait tous les soirs à une conférence ministérielle au quai d'Orsay, M. Ernest Picard se montrait d'habitude peu préoccupé. Dans ces conférences on disait, à ce qu'il paraît, un mot des affaires publiques; puis on s'égayait, M. Picard faisait des frais de bonne humeur, cela durait ainsi jusqu'à une heure du matin. Si on touchait à la question du moment, à la question brûlante, le ministre de l'intérieur répondait : « Ce n'est rien, on est habitué à cela, vous savez ce que c'est que la population de Paris. » Le fait est que M. Ernest Picard ne savait plus trop lui-même ce que c'était que ce Paris incohérent, confus, absolument démoralisé, livré pendant sept semaines, à partir de l'armistice, aux fauteurs de sédition, et conduit d'incident en incident jusqu'à la catastrophe.

Elle a éclaté, cette suprême catastrophe qui a plongé Paris pour deux mois dans la plus étrange fournaise. Je ne recherche pas ce qui a été fait à l'heure décisive. Quelle que soit la part des dernières circonstances qui à dater du 28 janvier ont favorisé ou précipité le sanglant événement : l'insurrection du 18 mars reste toujours, à un point de vue supérieur, le produit ou le prolongement de toute une situation préparée et léguée par l'empire, développée, compliquée et étrangement envenimée pendant le siége de Paris. Tout y est, le mouvement n'a plus rien de nouveau, l'exhibition est connue d'avance. Quels sont les acteurs, les violens et grotesques héros de cette commune qui va s'installer à l'Hôtel de Ville pour n'en sortir qu'en laissant l'incendie derrière elle? Ce sont tous ces obscurs déclamateurs, ces médiocres démagogues, qui déjà dans les derniers temps de l'empire s'essayaient au rôle d'agitateurs, qui pendant le siége s'en allaient dans les clubs, retirant leur habit, selon le témoignage de M. Cresson, déployant leurs chemises rouges, leurs drapeaux rouges. Quel est le programme de la commune? C'est cet ensemble de doctrines matérialistes, athées, communistes, qui depuis quelques années traînent dans les journaux du radicalisme extrême, dans les réunions publiques, qui ont la prétention de représenter la révolution sociale. L'idée même de la commune, telle qu'on veut la constituer, n'est autre chose que l'idée primitive de l'Internationale, la section, noyau embryonnaire de l'organisation publique qu'on a l'ambition de faire prévaloir. L'Internationale, avec ses alliés de toutes les nuances, de toutes les sectes, règne pendant deux mois. On peut donc enfin voir à l'œuvre cette politique de la démocratie nouvelle qui depuis quelques années s'annonce avec tant d'orgueil comme la régénératrice de la société! Que va-t-il se produire dans cette phase aiguë et aggravée des ré-

volutions qui agitent la France depuis près d'un siècle? On a tout à coup sous les yeux un spectacle singulier, — tout simplement un phénomène de violence et de stérilité, un mouvement qui est sans doute l'expression d'un grand désordre, et qui n'est rien de plus, qui, au lieu d'être un développement, même exagéré, de la révolution française, est au contraire la négation la plus caractérisée de cette révolution dans quelques-uns de ses principes les plus féconds, dans quelques-unes de ses idées les plus essentielles. C'est pour cela que l'insurrection du 18 mars, avec des moyens de succès qu'une insurrection ne retrouvera peut-être jamais, a passé comme une perturbation désastreuse et impuissante. Elle a échoué et elle devait échouer, parce qu'elle était un attentat à l'honneur de la révolution française, âme de la société moderne, et à la patrie.

C'est l'éclatante vérité qui se dégage de cette lutte à peine refroidie. Quand la révolution française est apparue dans le monde, elle est venue, non pour abolir les vérités morales qui sont la plus noble et la plus pure essence de la civilisation, mais pour élever tous les hommes à l'intelligence de ces vérités souveraines; elle est venue surtout, non pour perpétuer sous d'autres formes et dans d'autres conditions les haines et les divisions de classes, mais pour fonder l'unité sociale par l'égalité des droits, par la substitution du mérite personnel aux privilèges de naissance ou de caste. C'est là son œuvre, c'est son idéal et sa tradition. Quel est au contraire l'objet avoué de ces étranges novateurs du 18 mars? Ils l'ont dit, ils l'ont répété dans tous ces programmes de l'Internationale qui sont devenus les programmes de la commune : sous l'apparence d'une démocratie étroite, tyrannique et abjecte, leur rêve est je ne sais quelle aristocratie des passions envieuses et des intérêts faméliques, je ne sais quel rétablissement des castes en sens inverse, par la prédominance de l'ouvrier, du prolétaire sur les classes qui vivent du travail intelligent, de l'héritage légitime ou de l'esprit. Ils n'ont plus même le sens des traditions fécondes de cette révolution dont ils parlent sans cesse, pas plus qu'ils n'ont gardé le sens national, l'idée de la patrie qui disparaît dans leur utopie de cosmopolitisme démagogique. M. Ducarre raconte qu'un soir de novembre 1870 une prétendue délégation populaire se présentait à la municipalité lyonnaise, dont il faisait partie. L'orateur de la délégation a de tels accens et parle un tel langage qu'on finit par lui demander de quel pays il est. Il répond, en croisant fièrement les bras, qu'il est citoyen américain. On lui fait alors observer qu'il n'a qu'à s'occuper de son pays et à laisser des Français s'occuper de leurs propres affaires. Pas du tout, l'orateur de la délégation s'obstine, il est délégué du peuple! — Le peuple, remarque-t-on, n'a pas le droit de déléguer un étranger. — « Malheureusement, poursuit

M. Ducarre, des collègues autour de moi réclament et me répondent : Il est citoyen du monde! — Et nous sommes obligés de subir le citoyen du monde qui peut-être était un agent de la police étrangère, le citoyen du monde venant parlementer avec nous dans notre ville natale, dans notre pays! » M. Héligon, de son côté, raconte une scène non moins étrange, non moins significative, où il a été acteur. Au lendemain du 18 mars, au moment où il y a encore des négociations, on presse des délégués du comité central de rendre l'Hôtel de Ville. L'un des délégués, Jourde, s'emporte, s'écrie qu'ils vont être les maîtres de la France. « Et les Prussiens, lui dit-on, qu'en ferez-vous? — Les Prussiens ne bougeront pas. — Mais enfin vous admettez bien que, s'ils veulent entrer dans Paris, ils y entreront. — Eh bien! si nous sommes vaincus, nous brûlerons Paris et nous ferons de la France une seconde Pologne! »

Voilà le dernier mot de cette insurrection du 18 mars : faire de la France une seconde Pologne! Un autre des acteurs de la commune disait avant ces tragédies : « Nous, ou le néant! » Non; heureusement, entre les insurrections de ce genre et le néant, il y a la France, qui ne se laisse pas tuer ainsi, qui garde une assez énergique vitalité pour se redresser au moment où l'on croit l'avoir abattue dans la poussière, pour triompher des commotions intérieures aussi bien que des désastres d'une guerre néfaste. Que tout ce qu'il y a de haines survivantes, de ressentimens, d'instincts de destruction, se rallie encore aujourd'hui, comme le dit l'enquête, sous le nom compromis de l'Internationale, c'est possible. Seulement on a vu maintenant ce qui en était, on a fait une expérience aussi instructive que douloureuse, et qui doit rester désormais devant les yeux de ceux qui gardent leur foi aux principes généreux de la première, de l'ancienne révolution et à la vieille patrie française. On sait, pour l'avoir appris une fois de plus et plus durement que jamais, que la force des révolutionnaires n'est le plus souvent qu'une force factice due à des circonstances exceptionnelles ou à un instant de surprise. Assurément un pays comme la France n'est pas de ceux qui disparaissent dans une aventure. A la dernière extrémité, il se place sous la sauvegarde des armes; mais il y a aussi une autre défense plus efficace, plus sûre, parce qu'elle prévient les crises, c'est d'opposer à ceux qui prétendent se jeter sur la patrie et sur la civilisation comme sur une proie un sentiment national ravivé et retrempé par le malheur, la vigueur intérieure d'une société qui reprend ses forces en retrouvant son culte traditionnel pour toutes les grandeurs morales.

CH. DE MAZADE.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

III.

SOUVENIRS DE BOURGOGNE (1).

I. — DIJON. — PHYSIONOMIE ET CARACTÈRE DE LA VILLE.

Dans une précédente étude, à propos de cette épidémie de statues monumentales qui s'est abattue sur nos promenades et nos places publiques, j'insistais sur ce qu'avait de banal ce témoignage de reconnaissance appliqué indifféremment à tous les services et à tous les genres de mérite. Il m'est agréable aujourd'hui de commencer ces souvenirs de Dijon en rendant aux citoyens de cette illustre ville la justice qu'ils ont eu le bon goût de ne mériter en rien cette accusation. Des grands hommes, ils en avaient à en garnir, s'ils l'avaient voulu, toutes leurs places, toutes leurs promenades, et à en encombrer encore par-dessus le marché les allées du charmant petit parc de Le Nôtre; mais ils ont considéré sans doute que la plupart étant gens de robe ou de plume, érudits et écrivains ou magistrats, leur souvenir, cher surtout aux gens de bien et de labeur libéral, ne gagnerait rien à être étalé aux yeux des foules. Il était d'ailleurs assez difficile de choisir au sein d'une telle abondance, il en faut convenir, et ici l'embarras des richesses a produit juste le même résultat qu'ailleurs l'excès de l'indigence. On a vu des villes qui, manquant de grands hommes, se sont plu à s'en inventer pour se donner le luxe d'une statue monumentale; Dijon, qui en avait à

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

foison, n'a élevé de monument qu'à un seul de ses enfans, au plus illustre, il est vrai, à celui en qui résida pendant près d'un siècle la légitime autorité du christianisme, qui fut le véritable vicaire de Dieu sur la terre et qui fit de la Bourgogne un centre si puissant de religion, saint Bernard (1). Pour celui-là, l'hésitation en effet n'était pas possible, tant le caractère de son illustration était unique. Personne plus que nous n'approuve cette parcimonie de statues, et cependant on verrait sans déplaisir les effigies de Crébillon et de Rameau sous le péristyle du théâtre, et l'image de ce président Jeannin, qui fut un si utile auxiliaire d'Henri IV, ne paraîtrait pas déplacée en face du superbe hôtel de ville élevé par la monarchie des Bourbons avec et sur les débris du palais des ducs de la maison de Valois.

Ce n'est pas à dire que les Dijonnais soient indifférens à la mémoire de leurs grands hommes, parce qu'ils ont eu le bon goût de ne pas gâter leurs places et leurs promenades d'ennuyeuses statues. Dans ces dernières années, ils ont fait deux choses fort intéressantes pour la conservation des souvenirs historiques. La première, d'exécution facile, et que chaque ville considérable devrait bien imiter, consiste en des plaques de marbre noir gravées d'inscriptions et apposées sur toutes les maisons où ont vécu des hommes célèbres (2). Grâce à cette innovation peu coûteuse, le promeneur étranger à la ville rencontre avec facilité une instruction qu'il n'aurait trouvée qu'avec beaucoup de peine, s'il lui avait fallu la poursuivre lui-même, ou qu'il n'aurait même pas songé à se procurer. Nous revoyons les demeures où ont vécu le président Jeannin et le président Bouhier, où le spirituel Charles de Brosses, avant et après son voyage d'Italie, élabora son éternel *Salluste*, où Bernard La Monnoie écrivit ses *noëls* en patois bourguignon, ou Crébillon médita ses violentes tragédies, où Alexis Piron cuva ses ivresses ou se répandit en saillies amusantes, et, souvenir plus glorieux que tous les autres, où Bossuet poussa le premier vagissement de cette voix qui devait remplir tout un siècle et s'identifier pour jamais avec celle de l'éloquence française même. C'est à l'édilité

(1) Cette statue, œuvre de M. Jouffroy, qui, par le choix des figures dont il l'a accompagnée, a résumé heureusement tout le XIIe siècle français, a eu d'assez singulières aventures. Elle était à peine érigée lorsque arriva la révolution de 1848, et alors on fut obligé de la transporter à l'église de Saint-Bénigne, parce que, nous dit le *Guide* de M. Joanne, « un certain nombre d'imbéciles menaçait de la détruire. » Quelques années plus tard, cette animosité de nature bizarre ayant paru calmée, on reporta la statue à sa place primitive. Il est assez curieux que la mémoire de saint Bernard ait eu à souffrir des conséquences de la chute de Louis-Philippe, roi constitutionnel et qui passa pour voltairien.

(2) L'exemple de Dijon a été suivi par Melun pour la maison d'Amyot et par Chaumont pour la maison de l'amiral Decrès.

dijonnaise qu'est due cette excellente mesure; une seconde, d'entreprise moins aisée, a été menée à fin par le zèle du clergé dijonnais, la réparation et la restitution au culte de la vieille basilique de Saint-Jean-hors-les-Murs. Cette église, où Bossuet fut baptisé et à laquelle se rapportent quelques-uns des faits les plus lointains de nos origines nationales, avait été convertie en magasin à fourrages; la religion et la science historique se sont trouvées d'accord pour faire cesser cette profanation. La vieille petite basilique a donc été restaurée, et de la manière la plus heureuse et la plus intelligente. Des pierres et des inscriptions marquent les places des souvenirs et des tombeaux illustres : ici a été baptisé Bénigne Bossuet, tout près s'élevait le tombeau qui renfermait les restes de saint Urbain; sur l'autre flanc de la basilique était placé le tombeau où dormaient saint Grégoire, seizième évêque, et son fils, saint Tétric, dix-septième évêque de Langres. Plus loin, un souvenir dont la nature échappe à ma mémoire est consacré à saint Vorle, le patron de Châtillon-sur-Seine. A l'exception de celui de Bossuet, tous ces noms sont certainement inconnus à beaucoup de nos lecteurs, qui peut-être les rencontrent ici pour la première fois; ils ont cependant leur importance non-seulement dans l'histoire particulière de la Bourgogne, mais dans l'histoire générale de la France. Saint Urbain est cet évêque de Langres à qui l'empereur Constantin donna le domaine spirituel du Dijonnais. Saint Grégoire de Langres est le propre bisaïeul de notre premier historien national, Grégoire de Tours. Quant à son fils Tétric, c'est cet évêque qui, lors de la révolte de Chramne contre son père Clotaire, voyant le rebelle entrer dans son église, interrogea sur son sort les livres saints et lui prédit sur l'examen du texte la destinée d'Absalon, et c'est dans cette basilique même de Saint-Jean de Dijon que se passa cette dramatique aventure. On ne saurait trop louer les auteurs de cette intéressante restauration, car, dans l'état actuel des monumens de Dijon, cet édifice est le seul qui relie directement la ville à ses premières origines.

Il ne faudrait pas croire en effet qu'il y ait rien de cet air vieillot et suranné des anciennes capitales qui ont depuis longtemps cessé de l'être dans l'aspect actuel de Dijon. Sa physionomie générale et qui frappe tout d'abord est celle d'une ville qui a été constamment heureuse. De toutes les provinces du royaume de France, la Bourgogne est celle qui a toujours été le mieux gouvernée, et de toutes les villes de Bourgogne Dijon est celle que le sort a toujours favorisée avec le plus d'amour. Elle mérite par excellence le nom de ville de Cocagne parmi les villes françaises, car son bonheur tient un peu de la féerie. Mâcon a été saccagé, Châlon a été saccagé, la malheureuse ville d'Autun a pendant près de dix siècles subi pé-

riodiquement tout ce que les fléaux de la guerre et de l'invasion peuvent enfanter de calamités; Tonnerre, Joigny, Auxerre, Avallon, Semur, ont subi de durs assauts : seule, Dijon a été à l'abri de ces épreuves. Tout humble et petite encore, lorsque commença l'invasion germanique, elle dut à son obscurité d'échapper aux maux qui fondaient sur les cités plus antiques et plus illustres. Tranquille sous les bons barbares qui donnèrent leur nom à la Bourgogne, épargnée sous les rois francs, bien défendue sous les ducs de la décadence carlovingienne, elle vécut dans une sorte de libre esclavage sous les ducs de la première race capétienne, et, lorsqu'enfin l'ère des franchises communales fut arrivée, elle obtint sans coup férir, à titre de pur don princier, les libertés que les autres villes avaient eu à payer par la révolte, l'anarchie et le sang versé. A cette longue enfance, si heureuse en des temps qui furent si troublés, succéda, lorsque le roi Jean eut fait passer à son quatrième fils l'héritage de Philippe de Rouvre, une adolescence d'un éclat et d'une vie extraordinaires. Philippe le Hardi, qui aurait pu tout aussi justement être nommé *le magnifique*, l'embellit de superbes édifices, et lui prodigua le luxe des arts. La France baignait alors dans son sang : aux horreurs des guerres anglaises vinrent bientôt se joindre les horreurs plus grandes encore de la guerre civile, l'anarchie des grandes routes, les déprédations des soldats d'aventure; Dijon entendit parler de tout cela et n'en connut rien par elle-même. Pendant que l'Anglais rançonnait les provinces, que Bourguignons et Armagnacs s'égorgeaient, Dijon était en fêtes et retentissait de passes d'armes et de carrousels. Tout lui réussissait, même la grande trahison nationale de ses ducs. Enfin la mort du Téméraire vint mettre fin à l'existence de la Bourgogne ducale. La Bourgogne n'étant plus qu'une province relevant de la couronne, Dijon fut menacée de perdre son importance, car il était évident que dans cette transformation la première place appartiendrait désormais à la ville qui serait le siége de la cour souveraine; or ce privilége, sous les ducs, appartenait principalement à Beaune, et Louis XI pensait à le lui conserver lorsqu'il résolut de transformer en parlement fixe cette cour à assises irrégulières. Par une chance inouie, Dijon l'emporta cette fois encore (1). Alors commença pour cette ville une nouvelle existence qu'on peut appeler sa période de maturité, moins brillante que l'ère précédente, mais d'une prospérité plus solide. Tous les biens qui font les heureuses maturités, une

(1) Au moment où nous commençons ces pages, nous recevons une brochure pleine de curieux détails sur le palais de justice de Dijon par M. Henri Beaune, magistrat en cette ville, et nous y lisons que ce fut grâce aux habiles manœuvres de deux Dijonnais, Odinet Godran et Thomas Berbisey, que Dijon l'emporta sur Beaune en cette circonstance importante.

condition respectée, une liberté de mœurs supérieure à la malignité du vulgaire et insoucieuse de le scandaliser, une autorité fondée sur la déférence due aux fonctions, une aisance cossue, un loisir studieux, les charmes de l'érudition et les voluptés de la cuisine, échurent en partage à Dijon transformée en ville parlementaire. Rien ne lui manqua de ce qui fait le bonheur, pas même ce demi-scepticisme qui est nécessaire pour entretenir la santé de l'âme et l'empêcher de s'emporter à des mouvemens excessifs de croyance et de noblesse qui peuvent mener à la souffrance, — et cette dose nécessaire de scepticisme, vous la trouverez en très exacte proportion chez La Monnoie et Charles de Brosses. L'existence des honnêtes gens de la société dijonnaise des deux derniers siècles n'eut de comparable que l'existence de la société parisienne pendant les cinquante années qui ont précédé la révolution, et encore donnerai-je volontiers le prix à Dijon. Il y eut dans l'existence parisienne du XVIIIe siècle trop de mouvement, d'inquiétude, de témérité, d'élémens nerveux pour le parfait bonheur; il y manque un peu de cette animalité sanguine qui n'est pas moins nécessaire au bonheur qu'un certain degré de scepticisme, et cet atome d'animalité, on le trouve assez aisément dans les mœurs et la littérature dijonnaise; Alexis Piron fut, si vous voulez, l'exagération scandaleuse de cet élément. Oh! les grasses vies de savans! et les studieuses vies d'épicuriens! cela fait penser parfois aux nymphes de Rubens : elles sont charnues jusqu'à la bestialité; mais le rayon de la beauté tombe sur ces océans de chairs, et le souffle de la volupté enroule en plis amoureux leurs molles vagues blanches.

C'est à ce bonheur constant qui l'a suivie dans toutes les périodes de son existence que Dijon doit la physionomie souriante et gaie qu'elle conserve encore aujourd'hui. Voilà la cause qui, après avoir d'abord peuplé ses rues de jolies maisons ciselées de la renaissance, les a remplacées magnifiquement par de riches hôtels des XVIIe et XVIIIe siècles, et a donné à ses demeures bourgeoises l'air d'aisance sans faste et de modestie sans humilité que nous leur voyons. Voilà pourquoi ses rues sont si raisonnablement proportionnées, assez larges pour recevoir la lumière dans toutes leurs parties, assez étroites pour que l'ombre s'y répande. Voilà d'où vient à la population cet air d'indépendance sensée, aussi loin de la basse servilité que de l'arrogante familiarité, qui la distingue; elle a été dressée par d'honnêtes gens qui connaissaient les vraies lois de la vie sociale, et qui pendant trois siècles ont commandé ici en maîtres. Voilà pourquoi enfin, pour tout dire en deux mots, la récente occupation prussienne a été si impatiemment supportée dans cette ville, et pourquoi l'on y dîne encore aujourd'hui d'une manière si conforme aux exigences du palais d'un galant homme.

Une chose que l'on constate avec un sensible plaisir en parcourant les rues de Dijon, c'est qu'elle a eu le bon sens de ne pas se laisser emporter par cette fièvre de transformation qui s'était emparée de toutes les villes de France il y a quelques années, et qu'elle n'a cherché à se renouveler que dans la mesure où l'exigeaient les nécessités de la vie moderne. Je ne connais pas de ville où l'on ait ménagé plus judicieusement l'espace; on dirait que les habitans ont compris la leçon de bon goût qui leur avait été donnée par Le Nôtre dans le joli petit parc placé à leur porte, et qu'ils ont voulu la mettre à profit. Rien de plus intelligent que la petite place en demi-cercle par laquelle ils ont découvert leur superbe hôtel de ville. Lorsqu'en suivant la longue rue qui mène à cet édifice on tombe dans ce demi-cercle, on éprouve exactement la même sensation que lorsqu'on tire sous vos yeux le rideau qui protége la toile d'un grand maître. Ils ont parfaitement compris qu'ici la place devait être une simple annexe de l'édifice, et ne devait avoir d'autre ambition que celle de le faire valoir. Grâce à cette heureuse disposition, le spectateur embrasse sans efforts et sans fatigue la vaste façade de ce bel édifice du XVIIe siècle; il le contemple tout entier et il ne contemple rien d'autre; son attention ne redoute aucune distraction, puisque devant lui le palais occupe tout l'espace que son œil peut parcourir, et que derrière lui le demi-cerclé en se fermant lui dérobe toute autre perspective. Ainsi judicieusement dégagé, il a vraiment très grand air, ce palais du XVIIe siècle construit sur l'emplacement du palais des ducs, dont il enclave quelques parties. En le regardant, je ne puis m'empêcher de me rappeler ce que, dans ses causeries à propos du cheval de Phidias, notre collaborateur Victor Cherbuliez a si bien dit sur la préférence que le siècle de Louis XIV donna au cheval normand, aux membres épais et à l'ample croupe, sur le cheval arabe, aux formes grêles et ardentes. Entre ce palais et les monumens de la renaissance, ou les charmans édifices civils élevés par l'art gothique à sa dernière période, il y a juste en effet la même différence qu'entre le massif cheval normand et l'élégant cheval arabe; il est bien un peu lourd, mais, n'importe, il est imposant, cet édifice avec sa large façade et ses trophées sculptés, emblème d'une paix majestueuse appuyée sur la force. Par derrière se dresse, altière et comme jalouse de maintenir la prééminence d'un souvenir plus ancien, la haute tour du palais des ducs, et, ainsi dominé, ce palais ressemble véritablement à un sénat de gentilshommes présidé par un souverain.

Une autre remarquable perspective, obtenue avec aussi peu d'ostentation, est celle que présente à quelque distance de l'hôtel de ville l'église de Saint-Michel, qui forme l'extrémité d'une longue rue

inclinée. Cet édifice gothique à l'intérieur, de style presque indéfinissable à l'extérieur, œuvre d'un excentrique Dijonnais, nommé Hugues Sambin, qui avait trop vu l'Italie, est tout à fait bizarre avec sa façade percée de petites ouvertures, son faîte surmonté de pyramidions baroques semblables à ceux que l'on voit sur quelques tombeaux du dernier siècle, et ses deux tours de style bourguignon, sans sveltesse ni élévation, qui ont l'air de somptueux pigeonniers; mais, comme décoration de rue, rien n'est plus gai et plus amusant à regarder. Ce n'est pas une église chrétienne que l'on contemple, c'est une sorte de pagode où se mêlent dans une union assez bien fondue des détails gothiques et des détails d'architecture locale, des souvenirs d'Italie et des formes dues à l'art grec; on dirait le rêve d'un artiste enivré de la renaissance, dont la tête n'a pas été assez forte pour résister aux breuvages de la séduisante sirène, mais a été assez bien douée pour conserver aux excentricités de son ivresse harmonie et proportions. Je comparais tout à l'heure ses tours à des pigeonniers somptueux : ne croyez pas que ce mot soit une qualification ironique; il se trouve qu'il exprime une toute charmante réalité. A la place des oiseaux sauvages ou de sinistre augure qui recherchent les hautes tours des cathédrales, nous avons ici d'inoffensives colombes qui à toutes les heures du jour volent autour de l'édifice, pénètrent par ses ouvertures, se perchent sur ses saillies. On dirait que les oiseaux chers à Vénus ont reconnu l'architecture des heureux pays du midi, et, se trompant sur le caractère de l'édifice, ont pris cette église pour un temple consacré aux dieux païens. D'autres créatures que ces bestioles ailées pourraient commettre cette erreur avec innocence, car les images des dieux de l'olympe grec sont sculptées sur sa façade pêle-mêle avec les personnages de la Bible (1). C'est la bizarrerie même, mais cela produit une décoration du plus heureux effet, et vingt fois par jour je me suis surpris à me diriger involontairement vers cette église pour jouir de son amusant panorama.

Malgré sa longue histoire, Dijon est presque entièrement une ville des deux derniers siècles. C'est l'époque parlementaire qui lui a donné sa forme et son aspect, et c'est cette époque seule qui revit dans les édifices de sa vie civile. Les tombeaux, en très petit nombre, qui décorent les églises et y prolongent les souvenirs du

(1) Cette façade est pleine du reste de beaux détails. La sculpture placée au fond du portail d'entrée, par derrière la statue de chevalier qui sans doute figure le guerrier céleste auquel cette église est dédiée, est d'une belle composition et d'une remarquable finesse d'exécution. Elle représente la séparation des élus et des damnés; mais il se trouve que c'est encore vers les souvenirs du paganisme que cette œuvre nous reporte, car on pense plus volontiers en la regardant au Phlégéton du Tartare antique qu'au puits de l'abîme qui compose l'enfer traditionnel du moyen âge.

passé sont ceux des familles parlementaires. A Saint-Bénigne, c'est un Berbisey, un Frémiot, un Legouz et sa femme; à Saint-Michel, c'est le président Bouhier, et au fond de l'église la petite chapelle consacrée au souvenir de divers magistrats. Quant aux époques antérieures, il en reste beaucoup moins de traces qu'on n'aurait lieu de s'y attendre. Les très anciennes églises de Dijon ont disparu, ou, comme Saint-Étienne et Saint-Philibert, ont été transformées en halles et en magasins à fourrages; nous avons dit déjà comment Saint-Jean avait été arraché à cette déchéance. De la première maison ducale, il ne reste aucun souvenir, ce qui n'a d'ailleurs rien de bien étonnant, puisque ces princes résidaient un peu partout, voire en terre-sainte, et que le lieu de leur sépulture était Cîteaux, entre Beaune et Dijon. Les souvenirs de la seconde maison ducale ne sont pas non plus fort nombreux; la chartreuse de Philippe le Hardi a été transformée en hospice d'aliénés; le palais ducal a disparu pour faire place à l'hôtel de ville, et ce qui en reste se trouve comme emprisonné dans ce vaste édifice. Au premier abord, cette rareté de souvenirs cause une assez pénible surprise, mais un peu de réflexion vient bien vite la dissiper. La domination des ducs de la maison de Valois fut aussi courte que brillante : elle n'embrasse en définitive qu'une période d'un peu plus de cent années, et, sur les quatre souverains dont se composa cette dynastie ducale, deux seulement, Philippe le Hardi et Jean sans Peur, furent Bourguignons de fait et de cœur, et eurent leur résidence fixe à Dijon. Quant aux deux autres, les exigences de la politique, la tyrannie de leurs ambitions et l'agrandissement de leurs domaines en firent des princes beaucoup plus flamands que français. Philippe le Bon avait certes hérité de la magnificence de son père, surtout de celle de son grand-père Philippe le Hardi; mais cette magnificence, il la transporta dans les Flandres, où il fit éclore cette luxueuse civilisation qui échut à l'Espagne par la maison d'Autriche. O ironie de la destinée! ce prince si libéral qui appartenait à une famille où de père en fils on se faisait enterrer avec tant de pompe et d'art, dont le père et le grand-père reposèrent sous les monumens superbes qu'on admire à Dijon, dont le fils et la petite-fille dorment dans les beaux mausolées de Notre-Dame de Bruges, le prince qui fut idolâtré dans les Pays-Bas et aimé dans le reste de ses états, n'a de tombeau nulle part, ni en Flandre, ni en Bourgogne. L'ingrat Téméraire, absorbé par les soucis de l'ambition et tout heureux de mettre la main sur la souveraineté, en oublia de faire enterrer ce père que les Flamands nomment encore aujourd'hui le bon duc avec un attendrissement dans la voix. Enfin cet ingrat Téméraire, vrai cosmopolite, comme on le sait, et qui toute sa vie se promena d'un lieu à un autre pour y chercher des champs de ba-

taille, résida encore moins que son père à Dijon, et eut encore moins de loisirs d'y laisser trace de son passage.

Mais si ces souvenirs de l'époque ducale sont peu nombreux, ils sont admirables, et l'on peut dire que, si Dijon doit à sa période parlementaire son air cossu, son aisance noble, toutes les choses d'usage ordinaire et de chaque jour qui font l'étoffe des villes bien conditionnées, comme elles font celles des existences heureuses, en revanche elle doit exclusivement à ses ducs ce qu'elle renferme de choses rares, curieuses, et qui se rapportent à l'éternelle beauté.

II. — LE PUITS DE MOÏSE. — LES TOMBEAUX DES DUCS.

Que les Valois ont été au XVIe siècle de fins dilettantes et d'intelligens protecteurs des arts, la chose est tellement évidente que tout le monde est d'accord à cet égard; mais on se trompe singulièrement, à mon avis, en faisant commencer ces qualités brillantes à la branche d'Angoulême. Ces qualités, les Valois les eurent dès l'origine, même lorsqu'ils ne trouvèrent pas d'occasions de les appliquer, ou qu'ils ne se soucièrent pas en apparence des objets qu'elles poursuivent. J'entends par là qu'à trois exceptions près ils eurent tous la nature d'âme propre avant toute autre à enfanter des artistes ou à apprécier les voluptés qui nous viennent par le moyen de la beauté. Des trois grandes branches de la maison de France qui se sont succédé sur le trône, les Valois furent la plus aventureuse, on peut dire même la seule aventureuse. Ils n'eurent ni la patience, la lenteur calculée, l'admirable esprit de suite des Capétiens directs, ni l'habile, calme, invariable esprit de domination de la maison de Bourbon. Rois par saccades et soubresauts, et, dans les habitudes ordinaires de la vie, plus volontiers gentilshommes que rois, courageux au-delà de la témérité et irrésolus au-delà de la timidité la plus enfantine, capables de violences insensées et susceptibles de générosités imprudentes, ces princes semblent avoir été guidés dans leur conduite par la seule imagination. — Leurs actes, tout d'impulsion, sont comme les bonds d'âmes effarées, et portent la marque d'une nervosité extraordinaire; quelques-uns rasent la frontière même de la folie, et l'on peut dire que l'insensé Charles VI fut en un certain sens l'expression parfaite des défauts constitutionnels de sa race, chez laquelle on sent, dès l'origine, quelque chose de déséquilibré. Est-il besoin de rappeler les folies de Philippe de Valois, les frénésies de Jean, les bizarreries secrètes de Louis XI, les mélancolies de Charles le Téméraire, les hallucinations chevaleresques de Charles VIII? Des trois familles de nos princes, c'est celle à qui l'on peut le plus justement reprocher la cruauté, et cependant c'est celle où l'on rencontre la bonté la plus foncière; mais

leur bonté, comme leur cruauté, est toute d'accès et de soudain mouvement. Ils sont cruels avec frénésie, ils sont bons avec effusion; leur colère, aveugle comme une terreur panique, fait couler des torrens de sang, puis leur cœur s'attendrit, et ils laissent échapper des paroles d'or qui, encore aujourd'hui, à la distance où nous sommes d'eux, vont droit à nos entrailles et les remuent des meilleures émotions, tant elles sont sorties des sources mêmes de la nature. Par-dessus tout, ils furent romanesques dans la plus stricte acception de ce mot, et romanesques au-delà de toute mesure. Les plans de leur ambition, quand ils ne sont pas chimériques à force d'être gigantesques, le sont à force d'être désordonnés : nulle proportion entre les ressources dont ils disposent et les rêves dont ils se bercent; ruinés, ils ne méditent que fêtes et splendeurs; battus, ils ne méditent que conquêtes. Au sein des plus affreux désastres, leur heureuse imagination ne leur montre que victoires; c'est l'histoire du roi Jean, qui, vaincu, ruiné, maître précaire d'un royaume mutilé à toutes ses extrémités, blessé au tronc, réduit d'une moitié de ses habitans par la famine, la peste et la guerre, rêve encore de s'unir au roi de Chypre pour aller conquérir des palmes en terre-sainte. Les aventures de Charles le Téméraire et la brillante équipée de la guerre d'Italie de Charles VIII sont les exemples les plus connus et les plus caractéristiques de cette tournure d'esprit romanesque. Aussi comme ils aimaient la magnificence, la prodigalité, les beaux spectacles, les fêtes coûteuses! Ces modes et ces somptuosités chevaleresques qui distinguent le XIV[e] et le XV[e] siècle, ils en furent presque les inventeurs. Ces représentations des mystères et des basochiens qui commencent alors le théâtre moderne les trouvèrent pour protecteurs, et se propagèrent rapidement sous leur influence. Toujours pauvres pour les besoins de l'état et obligés d'avoir recours à des moyens extraordinaires, ils sont toujours riches quand il s'agit d'acquérir à grands frais un beau travail d'enluminure et d'imagerie. Ceux qui ne furent point des héros d'aventures furent amateurs passionnés des choses de l'intelligence; les plus prudens et les plus sages ne font point exception à cet égard. Le goût très vif de Louis XI pour les gens d'esprit est bien connu, et on sait que l'origine de notre Bibliothèque nationale est la collection de manuscrits rassemblés par le roi Charles V; mais la plupart du temps les Valois furent tout à la fois héros d'aventures et dilettantes passionnés, et parmi eux, nuls n'eurent jamais plus de magnificence et de sentiment vrai des arts que les quatre ducs de la maison de Bourgogne.

De ces princes, un seul doit nous occuper, c'est le premier, Philippe le Hardi, quatrième fils du roi Jean. Rarement il exista prince plus aimable. Il fut le plus parfait résumé de ce que sa race eut de

qualités charmantes et de brillans défauts sans aucun de leurs vices. Il fut égal aux plus héroïques par le courage, aux plus humains par la bonté, aux plus magnifiques par le faste. Son père Jean ne combattit pas mieux ni plus longtemps à Poitiers, car ce fut à cette journée néfaste qu'il gagna son surnom de *Hardi* en continuant à frapper aux côtés du roi lorsque la bataille était déjà perdue. Aussi bon que brave, le cœur lui faillit le jour où on lui proposa le sinistre projet que son fils devait mettre à exécution pour le malheur de la France, le meurtre du duc d'Orléans, et on le vit tourner brusquement les talons en répétant à haute voix le verset du psalmiste : « heureux l'homme qui n'est pas entré dans les conseils des méchans. » Quant à sa libéralité, elle fut telle qu'elle l'appauvrit complétement, et que sa veuve, la pratique Marguerite de Flandre, refusa nettement de payer ses dettes, et laissa l'honneur de cette liquidation à son fils Jean sans Peur. Mais comme il avait aimé les arts, et comme il avait généreusement payé les émotions qu'il leur devait! comme il avait pourchassé avec ardeur les livres rares, et comme ses fêtes avaient été somptueuses! Sympathique jusque dans ses défauts, il est au nombre de ces hommes qu'on a toujours envie de justifier, et pour lesquels la mémoire retrouve sans efforts les sentences de morale indulgente qui ont été célèbres, cette boutade de Luther par exemple : « celui qui n'aime ni le vin, ni les femmes, ni le chant, celui-là est un sot et le sera sa vie durant. » Or, si Philippe passe dans l'histoire pour un prince chaste et continent, il passe en revanche pour avoir été amateur effréné de musique. On voit son buste sur la haute cheminée de la salle des gardes au musée de Dijon, la salle même où se tenaient les banquets des ducs, et sa statue agenouillée en face de celle de sa femme, Marguerite de Flandre, à l'entrée de la chapelle de la Chartreuse. Je n'ai jamais contemplé avec plus de plaisir une effigie princière. Le visage, qui est loin d'être beau, possède un attrait irrésistible. De grands yeux spirituels à l'excès, une physionomie qui est comme resplendissante de gaîté, des traits où se lisent la cordialité, l'affabilité, la franchise, la bonté native, la bonne humeur malicieuse, et dont pas un n'exprime une tortuosité d'âme, une bassesse d'inclination, une déloyauté de nature, voilà Philippe le Hardi. Tel nous le représentent les effigies de sa personne vivante, et tel nous le montre encore l'effigie funèbre étendue par son *imagier* Claux Slutter sur la table de marbre noir de son tombeau.

Le temps des grandes fondations ecclésiastiques n'était pas encore tout à fait passé à cette époque, et Philippe fit construire aux portes de Dijon une chartreuse dont les moines relevaient directement de lui, et qu'il avait destinée à être la sépulture de sa famille.

Son fils Jean et lui-même y furent seuls ensevelis, Charles le Téméraire et Marie reposent à Bruges, et nous avons dit comment Philippe le Bon n'eut pas une pierre qui marque la place où dorment ses os. Cette chartreuse, commencée vers 1383, fut achevée en 1391. Pour l'embellir, Philippe appela près de lui les plus habiles artistes de France et de Flandre, et dans le nombre il s'en rencontra un qui fut un homme de génie, un Hollandais, du nom de Claux Slutter. De cette chartreuse de Philippe, élevée à si grands frais, aujourd'hui transformée en hospice d'aliénés, il ne reste rien que des débris; heureusement les plus précieux de tous, le puits de Moïse et les tombeaux de Philippe et de Jean, ont échappé aux ravages du temps et aux attentats de l'esprit de destruction.

Le puits de Moïse se compose d'un piédestal hexagone élevé au-dessus d'une source, et autour duquel sont rangées six statues de prophètes ou personnages de l'ancienne loi, Moïse, David, Isaïe, Daniel, Zacharie, Jérémie. Le plus grand éloge que l'on puisse faire de ce groupe de sculptures est certes de dire qu'on peut l'admirer, après qu'on a vu les prophètes de la Sixtine, tout autant qu'on l'aurait admiré, si on n'avait pas commencé par voir les figures créées par Michel-Ange. Ce redoutable souvenir ne nuit en rien à ces statues; modestement, humblement, avec une sorte de bonhomie flamande, elles acceptent sans l'appeler ni la craindre la comparaison, et elles la soutiennent; bien mieux, l'admiration s'accroît encore lorsqu'on songe que ces figures sont séparées de celles de la Sixtine par un intervalle de plus de cent années. Nous sommes à la fin du XIV[e] siècle, et cependant, chose admirable, toute trace de formalisme hiératique est absent de ces sculptures. Ces figures sont le produit d'inspirations personnelles d'une entière liberté; elles ont été conçues par une pensée exempte de toute contrainte traditionnelle; c'est aux flammes de son cœur et non aux lampes du temple que l'artiste a demandé le feu de vie dont il les a douées. Songez combien nous sommes près encore des formes raides et saintement gauches du moyen âge, de ces types, acceptés, établis, transmis de génération en génération, qui faisaient pour ainsi dire à l'artiste un devoir de l'impersonnalité. Nul parmi les grands artistes de cette époque et de celle qui suit immédiatement n'est à ce point dégagé des formes traditionnelles. La grandeur des pensées est à la hauteur de cette liberté d'exécution, et cette grandeur est d'autant plus intéressante qu'elle est simple, naïve, sans ostentation, ni excentricité d'aucun genre. Les pensées d'un Michel-Ange font effort pour qu'on les reconnaisse, elles veulent être comprises et commandent pour ainsi dire l'attention à haute voix; si elles ne peuvent atteindre l'intelligence, elles veulent au moins exciter

la surprise, car elles refusent au contemplateur le droit de se détourner d'elles sans emporter une impression qui ne permette plus l'oubli. Les figures du bon Claux Slutter n'aspirent point à une telle tyrannie; les regarde qui voudra, les comprenne qui pourra: aussi modestes que franches, elles ne cherchent pas à séduire, et n'ont pas d'énigmes à faire deviner. Ce qu'il y a dans ces figures d'élévation de pensée, de profondeur de sentiment, de connaissance intime des choses de la religion, est extraordinaire; mais il en est trois surtout, celles de Moïse, d'Isaïe et de Daniel, qui sont dignes de l'attention la plus recueillie.

Toute figure de Moïse provoque une écrasante comparaison, celle du géant de marbre sculpté par Michel-Ange pour le tombeau de Jules II. Certes le Moïse de Claux Slutter n'a pas la sublimité de celui de Michel-Ange; mais j'ose affirmer que, des deux, c'est le plus vrai historiquement, celui qui est le plus près de la réalité hébraïque, qui traduit le plus exactement le texte sacré. Le Moïse de Michel-Ange porte avec lui une signification plus générale; c'est le héros et le créateur d'une civilisation primitive, l'être sorti noble des limons de la nature et doué d'une force assez grande pour imposer sa noblesse au sauvage troupeau humain qui cherche pâture à ses pieds, c'est un Titan fidèle au service de la pensée de Dieu, et qui dévoue sa force à l'établissement et au triomphe de l'ordre moral. Le personnage de Claux Slutter présente une signification moins vaste; ce Moïse n'est que le fondateur de la loi hébraïque, mais il l'est avec une précision et une rigueur qui en font l'incarnation même de cette loi. Deux traits surtout, la dureté du mosaïsme et l'obstination de la race hébraïque, y sont marqués avec la clarté du génie en caractères auxquels on ne peut se méprendre. La plus inexorable sévérité qui puisse se rencontrer au monde est celle qui se lit sur ce visage aux traits maigres et pour ainsi dire consumés par le feu de justice qui brûle intérieurement en cet homme : cette sévérité est si absolue, si complète, qu'elle en exclut tout mélange d'aucune autre passion morale. Cette implacabilité est sans colère, cette justice est sans vengeance, cette vertu stricte est sans tristesse comme sans sourire. C'est une âme qui ne compatit ni ne hait, et qu'aucun mouvement ne pourrait mettre hors de son centre d'équité; ni troubles, ni agitation, ni mélancolie d'aucun genre: aussi une sorte de morne sérénité est-elle comme la récompense de cette sévérité purifiée à un tel point de tout alliage. Plus invincible encore que sa dureté est la force d'obstination que laisse apercevoir cette figure. M. Michelet, parlant naguère du Moïse de Michel-Ange, disait qu'il avait quelque chose de bestial par la manière dont les rayons avaient été transformés en cornes; mais ce

mot, qui pour la statue de Michel-Ange n'était qu'une métaphore exprimant un caractère moral, serait pour celle de Claux Slutter une réalité exprimant un caractère physique. Le haut de cette tête est d'un bélier, les rayons de lumière sont des défenses véritables, ce front n'est qu'os, corne et cuir épais; on dirait une tête qui s'est appliquée à battre en brèche les plus fortes tours et qui a gagné à ce dur travail la calleuse enveloppe des mains du paysan. Ce Moïse est le rocher de l'ancienne loi, un rocher plus dur que celui que sa verge attendrit dans le désert; la loi avant la grâce et sans la grâce n'a jamais trouvé d'expression plus profonde, et en même temps plus claire, plus aisément reconnaissable.

La figure de Moïse est une traduction du texte biblique faite avec une intelligence aussi fidèle que pénétrante; on n'en peut dire autant d'Isaïe dont la conception, plus particulière à l'artiste, pourrait être appelée une fantaisie de génie; mais cette fantaisie est admirable. Cet Isaïe est un aveugle; sa tête rase se penche comme celle d'un homme dont l'âme s'est fatiguée à force de lutter contre les ténèbres; son corps s'incline sous une démarche chancelante; sa ceinture, lâche et bouclée de travers par des mains qui n'ont pas de guides, retient mal sa tunique, et toute sa personne est marquée de la navrante négligence involontaire d'un malheureux réduit à lutter seul contre son infirmité. Que signifie cette figure étrange d'aveugle hébété et chancelant dont la description est bien faite pour surprendre tous ceux qui ont vu le bel Isaïe de Raphaël et l'Isaïe plus beau encore de Michel-Ange? Est-il donc admissible que le même personnage puisse se prêter à des représentations si différentes et si contraires? L'Isaïe de Claux Slutter est cependant parfaitement vrai, mais seulement pour ceux qui sont entrés dans les mystères de la tradition théologique. Si ce n'est pas le fils d'Amos, le prophète de race royale, tel qu'il fut dans les jours de sa jeunesse, — celui-là est le personnage qu'ont peint Michel-Ange et Raphaël, — c'est bien en revanche Isaïe tel qu'on peut se le figurer au terme de sa longue existence, lorsqu'il fut mis à mort par Manassé. Cette forme de vieillard chancelant a été donnée au prophète pour signifier sa longévité extraordinaire, — Isaïe mourut à cent trente ans, — et la longue durée de son ministère prophétique de soixante-quatre années. Cette forme n'est pas seulement d'un vieillard, elle est aussi presque d'un esclave; cela signifie l'esclavage de la parole divine, dont Isaïe fut l'interprète fidèle et héroïque jusqu'à la mort. Cette forme est d'un aveugle enfin, et cette cécité exprime le caractère particulier du génie d'Isaïe. Ce qui le distingue des autres prophètes en effet, c'est qu'il fut plutôt un révélateur qu'un visionnaire. Sauf le jour où il contempla Dieu entouré des chérubins de feu et où l'un d'eux lui posa sur les

lèvres le charbon ardent, Isaïe n'eut pas, à proprement parler, de visions. « Et alors je vis ce Verbe, » dit-il au commencement d'une de ses prophéties, et ce mot hardi le peint merveilleusement. Il n'a pas vu, il a entendu, ou, s'il a vu, c'est dans le sens où il vient de le dire lui-même; c'est cette mission de secrétaire de Dieu, l'oreille tendue vers la parole d'en haut, que Raphaël a exprimée avec une si grande force dans la fresque de l'église de Saint-Augustin. « Il vit par force de grand esprit les choses des derniers temps; » cet éloge du livre juif de l'*Ecclésiastique* résume Isaïe tout entier. C'est par les yeux de l'âme et non par les yeux du corps que voient les vrais prophètes, et c'est pourquoi les anciens avaient représenté le voyant sous la forme d'un aveugle; or cette opinion ne s'est jamais appliquée à aucun prophète avec autant d'exactitude qu'à Isaïe. C'est donc très justement que l'Isaïe de Claux Slutter est aveugle comme Tirésias, et que toute sa personne accablée et chancelante nous crie comme le vieux devin devant OEdipe : « Hélas! hélas! combien il est terrible de savoir! » Il y aurait bien une dernière explication à cette cécité, c'est qu'Isaïe est le prophète qui en tâtonnant dans les ténèbres de l'avenir a rencontré la figure du Messie, et l'a décrite avec la plus frappante ressemblance; mais une telle explication friserait une semi-hérésie, et il n'est pas probable que ce soit la pensée à laquelle s'est arrêté le naïf Claux Slutter.

Tout autre Daniel. Celui-là est un robuste et nerveux jeune homme, le visage resplendissant d'une sagesse radieuse, triomphante, infaillible. Daniel, c'est la science innée, l'expérience précoce, l'intuition instinctive; aussi est-ce sous les traits de la jeunesse que l'a représenté Claux Slutter. Le voilà tel qu'on peut l'imaginer lorsqu'il commença la série de ses divinations dans le palais des rois de Babylone; il porte haut la tête avec une confiance souriante, et ses regards interrogent les champs de l'espace avec une ferme assurance. Celui-là est un voyant, non-seulement par les yeux de l'âme, mais aussi par les yeux du corps; pour lui, les secrets de l'avenir se précisent sous des formes visibles et tangibles, il sait à quelle date viendra le Fils de l'homme, quelle est la hauteur exacte de la statue à la tête d'or et aux pieds d'argile, il contemple les quatre bêtes qui se succéderont sur la terre, et décrit le combat du mouton et du bouc avec la rigueur et la clarté d'un habitué des combats d'animaux. Ce Daniel révèle un fait bien curieux pour l'histoire de l'art; c'est qu'il est évident que Michel-Ange a eu connaissance des statues de Claux Slutter, car il s'est rappelé le Daniel pour la figure de son Ézéchiel. Le profil est le même, seulement accentué d'une manière plus morose; le port de la tête est le même, le regard interroge avec la même attentive curiosité.

L'Ézéchiel de Michel-Ange n'est en toute exactitude que le Daniel de Claux Slutter vieilli.

Les trois autres figures ont moins de grandeur; cependant celle de Zacharie est encore fort remarquable. Le prophète est assis, revêtu, comme le Zacharie de Michel-Ange, de la robe pontificale. Sa tête s'incline sur sa poitrine, et toute sa physionomie indique que son âme se concentre dans une pensée obscure où elle s'absorbe et s'égare. Cette figure ne voit ni n'entend; rarement l'isolement moral où l'intensité de la rêverie place l'homme a été mieux exprimé. Et cependant ce visage si absorbé n'est pas essentiellement celui d'un rêveur; ce menton pointu, les lèvres fines de cette bouche rentrée par l'âge, les plis de ces joues amaigries dénoncent une fermeté de caractère réelle et même une sorte de sagacité pratique, comme il convenait de le marquer pour l'homme qui fut le plus efficace auxiliaire de Zorobabel et d'Esdras dans la reconstruction de ce temple qu'il vit si grand et de cette cité qu'il vit étendue à tous les peuples de l'univers. Du reste, si cette méditation est profonde, elle est sans angoisse ni trouble intérieur. Ce Zacharie est la parfaite image d'une certitude obscure, mais infaillible. La lumière viendra certainement, voilà ce que sait cette âme; tout le reste est ténèbres, mais elle n'en est pas plus effrayée que nous ne sommes nous-mêmes effrayés de la nuit. Soit que le temps ait manqué à l'artiste, soit que les quatre figures que nous venons de commenter eussent épuisé pour un moment toute la séve morale de l'artiste, les deux figures de Jérémie et de David, si bien faites cependant pour porter un homme de génie au-dessus de lui-même, n'ont fourni à l'artiste que des inspirations froides et languissantes. Il serait difficile de voir dans ce Jérémie calme et presque souriant l'image de l'Héraclite sacré dont les sanglots ont traversé les âges sans rien perdre de leur force communicative de pitié : « O vous qui passez par ce chemin, regardez, et dites s'il est une douleur comparable à ma douleur. » Une seule chose est à noter dans ce Jérémie, c'est que pour le représenter l'artiste s'est tout simplement souvenu du visage de Dante, qui serait en effet exactement comparable à Jérémie, s'il n'unissait pas à sa douleur une colère digne d'Isaïe, s'il ne savait pas à l'occasion assaisonner ses lamentations d'invectives à la façon d'Ézéchiel. Ce fait est curieux en ce qu'il montre combien la renommée de Dante était allée loin à son époque et quelle fut sa popularité dans cette première période encore entièrement chrétienne de la renaissance. Quant à la figure de David, la plus faible des six, elle est à mon avis entièrement manquée. Ce jeune dandy hébraïque qui tourne vers le ciel des yeux languissans où nage une sorte de sentimentalité élégiaque ou de sensualité attendrie ne saurait en aucune façon représenter digne-

ment et avec vérité la ressemblance du royal coupable qui est devenu le type même de la pénitence.

Tel est ce groupe mémorable de sculptures qui montre à quel point de liberté et de perfection l'art s'était déjà élevé dans les Flandres, alors que la renaissance avait à peine commencé sérieusement pour l'Italie, et qu'on remarque encore chez tous les autres peuples de l'Europe cette maladresse de la main et cette incertitude de l'œil qui distinguent l'enfance. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que jusqu'à ce jour ces sculptures n'ont pas été placées à leur rang véritable, ni louées des connaisseurs autant qu'elles le méritent. Peut-être les pensées très étroitement théologiques qu'elles expriment leur ont-elles nui de plus en plus à mesure qu'on s'est éloigné de ces âges où la religion était tout, car, pour en apprécier pleinement la profondeur et pour en goûter le charme mystique, il est nécessaire de suspendre un moment en soi tous ses souvenirs et de concentrer son âme tout entière sur le sujet de la religion, et non pas de la religion entendue à la façon latitudinaire de notre siècle, mais entendue dans le sens strict de l'orthodoxie catholique. Or cette condition n'est pas sans exiger quelque effort et une certaine souplesse lorsqu'on la réclame d'esprits dont la faculté d'admirer aussi large que peu simple est difficilement propre à s'arrêter sur des œuvres dont l'inspiration n'est pas en quelque sorte multiple, c'est-à-dire capable de donner au contemplateur plusieurs émotions à la fois. Aussi croirais-je volontiers que les plus sincères et les plus enthousiastes admirateurs qu'elles aient eu ont été ceux qui les virent pour la première fois, car leurs âmes à ceux-là étaient encore simples, et ces statues leur représentaient des pensées qui leur étaient familières, qui faisaient l'objet de leur sérieuse préoccupation. Ces sculptures en effet semblent avoir été à leur apparition très appréciées du public religieux pour qui elles furent faites, et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est qu'elles ont été reproduites sous forme de figurines sur un de ces beaux retables de la chartreuse de Philippe le Hardi qui sont aujourd'hui déposés au musée de Dijon.

Le tombeau de Philippe le Hardi, de ce même Claux Slutter, surprend autant par la perfection minutieuse du travail que les sculptures du puits de Moïse par la liberté de l'exécution. La statue de Philippe, presque de grandeur naturelle, est étendue sur une table de marbre noir : il est revêtu de ses ornemens princiers; derrière sa tête, deux anges présentent son casque à cimier de fleurs de lis qu'ils viennent de lui enlever, dirait-on, comme une coiffure dont il n'a plus que faire dans le royaume de paix où il est entré, et qui d'ailleurs serait gênante pour dormir le sommeil de l'éternité. Cette statue est peinte, et les couleurs lui communiquent quelque chose

de l'apparence de la vie. Ses mains, jointes pour la prière, semblent prier en effet; les lèvres sourient doucement, et le visage, comme inondé d'une lueur de bonté, donne l'illusion d'un sommeil qui serait rempli par un si beau rêve, qu'il serait dûr d'en être réveillé. Mais la statue du duc n'est que l'accessoire de ce tombeau, dont la partie importante consiste dans les ornemens; la disposition en est d'une originalité singulière. Sur les quatre côtés du monument se déroulent les longues galeries d'un cloître avec ses arcades et ses colonnettes, toutes pareilles à celles qui règnent encore aujourd'hui autour des cours intérieures des anciens monastères d'architecture gothique que la destruction a respectés. Selon toute vraisemblance, cette décoration reproduit exactement les galeries mêmes de la chartreuse bâtie par Philippe. Sous les arceaux de ces nefs découpées à jour dans l'albâtre et s'avançant en saillie circule librement une longue procession de figurines représentant des moines et des dignitaires ecclésiastiques dans les attitudes les plus variées et avec les expressions de physionomie les plus diverses. J'ai dit que les dispositions de ce monument étaient d'une remarquable originalité, et cependant comme il serait facile, avec un peu de mauvaise foi, de nier à Claux Slutter toute invention et toute nouveauté! Ici, on voit une fois encore que le génie consiste bien plus souvent à développer les germes existans, et qui courent risque de mourir inaperçus et inféconds, que de les créer de lui-même. Les pierres tombales du XIVe et du XVe siècle ne présentent-elles pas en effet le germe réel de la décoration du tombeau de Philippe le Hardi? Généralement ces pierres tombales sont recouvertes sur toute l'étendue de leurs surfaces d'une sorte de dessin au trait gravé par le ciseau et représentant l'effigie du mort encadrée dans une décoration qui n'est pas sans analogie avec celle du tombeau de Philippe. D'ordinaire cette décoration est une sorte d'architecture de cathédrale dont les côtés, divisés en compartimens qui figurent des niches, présentent telles ou telles figurines pieuses, un moine encapuchonné, un religieux en prière, un saint porteur de la palme céleste, un emblème de la mort, etc. Ces sculptures linéaires, qu'on pourrait aussi bien appeler des estampes sculptées, sont quelquefois fort riches en ornemens, mais ces ornemens, on ne les aperçoit presque jamais, éteints qu'ils sont par cette surface plate qui ne les fait pas saillir à l'œil. L'originalité de Claux Slutter a consisté tout simplement à transformer ces surfaces en reliefs, à donner à ces architectures linéaires saillie, perspective et profondeur, à multiplier les figures. Il a développé les indications sèches et sommaires que lui fournissaient les pierres tombales de son époque, absolument comme Shakspeare a développé les indications

vagues que son génie savait apercevoir dans des contes à dormir debout ou de détestables nouvelles, et, rien qu'en faisant cela, il a substitué un spectacle plein de mouvement, de magnificence et d'émotion, qui est tout un drame, à une décoration plate qui n'était qu'un encadrement.

Tout à l'heure nous avons vu Claux Slutter devancier de Michel-Ange dans les sculptures du puits de Moïse; devant ce tombeau de Philippe le Hardi, nous le découvrons avec une vérité plus étroite encore devancier d'un autre grand artiste, son semi-compatriote, Jean Van Eyck de Bruges. Cette fois la ressemblance n'est plus seulement morale, elle ne porte plus seulement sur la nature des sujets traités: elle porte sur la nature même des facultés des deux artistes, sur les qualités de leurs talens et les procédés de leur art. Claux Slutter dans ce monument, c'est Jean Van Eyck en sculpture. Ceux qui ont vu à Saint-Bavon de Gand le fameux triptyque de l'*Agneau mystique* avec sa double multitude de docteurs, dont pas un seul n'a été sacrifié, retrouveront cette même prodigieuse conscience dans les petits moines du tombeau de Philippe; ils y retrouveront aussi le même scrupuleux respect du détail, la même délicatesse de travail et le même fini d'exécution. Ces figurines de moines sont au nombre de quarante; il n'y en a pas une seule qui ne porte la marque d'une individualité forte, pour laquelle Claux Slutter n'ait inventé une nuance de physionomie, et ce qui était plus difficile encore avec des figurines qui sont toutes représentées debout, une attitude différente. Quelques-unes se suivent à la file comme les personnages d'un cortége, d'autres s'isolent et s'enfoncent dans les profondeurs de la galerie; quelques-unes se sont appuyées pour lire contre une colonne du cloître, d'autres se sont arrêtées comme si elles avaient été saisies par la stupeur et fixées en terre à la place qu'elles occupent. Toutes les variétés du caractère monastique sont là, et l'on peut lire sur ces physionomies des histoires bien diverses et des fortunes bien contraires, car le cloître a aussi ses vicissitudes. Chacun de ces visages, bien interrogé, raconte comment et pourquoi le personnage est entré au cloître, quelle nature d'âme il y a portée, quelles modifications la vie monastique a fait subir à cette âme, quel genre de ferveur l'a poussée, soutenue, retenue, quelles vertus elle y a acquises et parfois quels vices elle y a contractés. Chez celui-ci, de mine dure et rébarbative, la science théologique s'est évidemment durcie en pédantisme; chez celui-là au contraire, de physionomie heureuse et sereine, elle s'est épanouie en paroles onctueuses et en fleurs d'éloquence. Ce troisième semble avoir vieilli sans expérience; sa physionomie sèche, morose, ingrate, fait penser à une longue vie morne et dépeuplée qui se se-

rait écoulée sans joies ni douleurs. Ce jeune novice mêle à sa piété une certaine expression d'attendrissement qui pourrait bien n'être pas sans rapports avec un certain souci des choses de la terre et du siècle, pour lesquelles il était mieux fait peut-être que pour les choses du ciel et de l'éternité. Cet autre, d'âge mûr au contraire, a cherché dans l'éternité un refuge contre la terre, car toute sa personne d'aspect violent dit assez nettement que, s'il eût vécu dans le monde, il n'aurait peut-être pas échappé au mariage de la potence. Sur tels de ces fronts, on lit écrit gravité, prudence, autorité; sur tels autres humilité, obéissance, infimité. Cependant cet art de varier les physionomies, si grand qu'il soit, n'est rien encore à côté de l'art avec lequel Claux Slutter a su varier les formes et les plis du capuchon monastique. Le capuchon est dans ces sculptures l'élément dramatique par excellence, et l'on ne saurait croire tout ce qu'il est capable de rendre d'effets saisissans avant d'avoir vu ce tombeau. Ici il est terrible comme le mystère, là il est austère comme la vertu, plus loin le voilà gracieux comme l'élégance. Celui-ci l'a rejeté en arrière pour découvrir une tête de prédicateur ou de docteur que le monde connaît et a coutume d'admirer; celui-là, dandy du cloître, l'a ramené coquettement de manière à en faire le cadre de son visage; chez un troisième, il dissimule la face comme un masque chargé de protéger les secrets des mouvemens réels de l'âme. Chez un quatrième, il tombe modestement comme un voile de femme afin de frustrer la curiosité vulgaire, ou comme un rideau devant un jour trop vif, afin de protéger la méditation ou d'empêcher que soit troublé l'entretien de l'âme avec ses pensées. Il donne à ce cinquième, qui se tient immobile et comme pétrifié, l'apparence d'une de ces idoles à signification symbolique dont le voile n'était levé que devant les initiés. Chez ce dernier enfin, il fait frissonner, car il semble vouloir cacher un visage que le monde ne doit jamais plus voir, et dérober la lumière à des yeux qui ne doivent plus contempler que la nuit; il tombe lourdement comme le couvercle du cercueil ou se colle à la face comme un suaire. Toutes les expressions possibles de la vie et du caractère monastiques sont là, rendues par ce simple détail du capuchon, depuis celles des moines bénis d'Ange de Fiésole jusqu'à celles des moines damnés des romans hétérodoxes de Lewis et de Maturin.

Ce tombeau de Philippe le Hardi semble avoir fait école pendant un moment du XV[e] siècle, car non-seulement le tombeau de son fils Jean sans Peur est la reproduction exacte du monument de Claux Slutter, mais celui de son frère Jean, duc de Berry, dont on voit les restes dans la crypte de la cathédrale et au musée de la ville de Bourges, semble avoir été exécuté en partie d'après le même

modèle; c'est au moins ce qu'on peut induire des figurines de moines encapuchonnés, populairement nommées *les pleureuses*, qui ont échappé à la destruction, et dont une partie se trouve au musée de Bourges, et l'autre, me dit-on, chez le marquis de Vogué. Le tombeau de Jean sans Peur est placé dans la même salle du musée de Dijon que celui de son père : nous n'avons que peu de choses à en dire après la description que nous venons de faire du premier. C'est Philippe le Bon, le troisième duc, qui fit exécuter ce mausolée, et il se ressent de la magnificence de ce prince, car il est encore plus imposant d'aspect et plus richement orné que celui de Philippe le Hardi; mais il y manque le mérite de l'originalité, puisqu'il n'est qu'une répétition du précédent. Jean est étendu sur son tombeau dans la même attitude que son père, dont il n'a pas l'expression de bonté; le visage d'une énergie tant soit peu brutale, qui rappelle l'air d'un dogue hargneux, ne surprend pas trop cependant quand on songe qu'il est celui du meurtrier de Louis d'Orléans, et qu'on se rappelle la terrible entrée dans Paris : à ses côtés est étendue sa femme, Marguerite de Bavière, car Philippe le Bon, en fils pieux, a voulu réunir ses deux parens. L'artiste qui exécuta ce monument fut un Aragonais nommé Juan de la Verta, et, quoiqu'il se soit borné à reproduire les principales dispositions de l'œuvre de Claux Slutter, il a trouvé moyen cependant de signer sa nationalité par cette exubérance d'ornemens pour laquelle l'Espagne va devenir tout à l'heure célèbre, et surtout par quelques-uns de ses types de moines, fort différens de ceux de Claux Slutter. Au lieu de ces bonnes figures de moines flamands ou français du tombeau de Philippe le Hardi, nous rencontrons ici, non sans surprise, de véritables types africains qui sentent leur Andalousie ou même leur Sahara. Un surtout, dont le capuchon enveloppe la tête nerveuse comme le burnous arabe, semble le portrait d'un cavalier berbère ou même d'un soldat du Soudan; c'est un vrai *marane* en chair et en os, pour employer le mot par lequel les Italiens du XVI[e] siècle désignaient les Espagnols, et que Luther aimait à répéter comme une injure dans ses invectives fréquentes contre ce peuple. N'est-il pas étrange que les tombeaux des deux premiers ducs aient été élevés par deux artistes appartenant aux deux nations les plus originales et les plus fortement caractérisées des futurs états de cette maison d'Autriche qui va tout à l'heure hériter de la fortune si rapide de la maison de Bourgogne? Et n'y a-t-il pas là comme un présage de cette grandeur prochaine qui va si souvent présenter, non plus seulement parmi ses artistes, mais parmi ses soldats, ses conseillers et ses diplomates, des associations de nationalités et de noms aussi excentriques que celle du Hollandais Slutter et de l'Aragonais Juan de la Verta?

Avant de dire adieu à ces admirables débris de la chartreuse de Philippe le Hardi, nous ne voulons pas oublier trois beaux retables d'autel en bois doré et sculpté qui ont été préservés des vivacités révolutionnaires, et qui sont déposés au musée de Dijon à côté des tombeaux des ducs. Les sculptures de ces retables, à demi populaires, à demi savantes, sont extrêmement curieuses, et nous montrent les croyances du moyen âge encore vierges de toute altération. L'une d'elles nous représente le Christ en croix entre les deux larrons. C'est le moment où les suppliciés expirent, et l'artiste naïf, mais fort ingénieux et même un peu subtil, qui a composé cette œuvre, nous y présente la mort comme la grande accoucheuse des âmes. Le bon et le mauvais larron en effet rendent leurs âmes sous la forme de deux enfans nouveau-nés dont un diable griffu et un ange se saisissent avec empressement pour les porter l'une à sa nourrice infernale, l'autre à sa bonne céleste. Une autre de ces sculptures représente la tentation de saint Antoine. Un démon fort laid, mais qui au fond a l'air assez bon diable, et dont le plus grand défaut est d'être affligé d'une bouche vaste comme l'entrée du Tartare ou l'ouverture du puits de l'Apocalypse, pousse vers le saint une jolie femme dont le front orné de gentilles cornes dorées dénote une existence douteuse et des mœurs qu'on peut soupçonner sans trop de légèreté; mais le saint vient d'apercevoir ces cornes, et il la repousse avec une dignité froide en lui répétant sans doute ces paroles de la pièce populaire de marionnettes qui représentent encore aujourd'hui sa tentation :

Non, non, non, madame l'hôtesse,
Vous êtes une diablesse.

Je croirais volontiers que quelque compatriote de Claux Slutter a mis la main à la sculpture de ces figurines, car cette tentatrice du pieux ascète ressemble singulièrement à quelque grasse et blanche fille de l'aquatique Hollande. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces retables cependant, ce ne sont pas les figurines, ce sont les simulacres d'architecture qui les encadrent. Les figurines ne sont que naïves et populaires; mais ces simulacres d'architecture sont d'un art consommé. L'un d'eux figure une cathédrale; rien ne peut donner une idée de la sensation de quasi-vertige que cause ce joujou de deux pieds. Cette miniature de cathédrale est encore plus haute que les cathédrales véritables; il semble que ses différens étages soient séparés par des espaces démesurés; c'est en toute réalité l'échelle de la terre au ciel. Le seul monument qui m'ait donné un sentiment d'élévation comparable, oserai-je le dire, c'est la flèche

de Strasbourg. Ces deux choses si dissemblables rendent le même idéal; c'est qu'au fond la babiole de Dijon et la flèche d'Erwin de Steinbach sont nées du même profond sentiment de piété et d'amour mystique. Et pourquoi s'étonner qu'une miniature produise la même impression qu'une œuvre colossale, puisque nous connaissons des œuvres colossales qui produisent une impression de miniatures? Le même Erwin de Steinbach, qui lança vers le ciel la flèche de Strasbourg, construisit la ravissante église de Fribourg en Brisgau, et je demande à tous ceux qui ont vu ce bijou de pierre si la comparaison qu'il a éveillée dans leur esprit n'est pas celle d'un de ces jouets sculptés par les paysans de cette Forêt-Noire qu'il avoisine. L'infiniment petit peut donc atteindre aux sublimités de l'infiniment grand, puisque l'infiniment grand peut reproduire les délicatesses de l'infiniment petit.

III. — CURIOSITÉS DIJONNAISES. — LA PIERRE TOMBALE DE WLADISLAS LE BLANC. — L'HORLOGE DE COURTRAY.

Les deux principales églises de Dijon sont Notre-Dame et Saint-Bénigne. Notre-Dame est des deux la plus originale; malheureusement on est pour l'heure en train de la restaurer complétement, et il est assez difficile d'en prendre une idée tout à fait exacte au milieu des échafaudages qui masquent les proportions de l'intérieur, des débris qui jonchent le sol et des monceaux de plâtre qui s'étalent à la base des colonnes; nous aimons mieux n'en rien dire que de présenter au lecteur des impressions mutilées. Saint-Bénigne est l'ancienne église abbatiale des bénédictins; à l'extérieur, qui a souffert, elle n'offre rien de remarquable; à l'intérieur, c'est un bel édifice gothique de proportions imposantes et d'un aspect majestueux. Les tombeaux de Saint-Bénigne, qui appartiennent aux familles parlementaires, n'ont rien de particulièrement intéressant, et les ornemens, assez rares, sont plutôt riches que curieux. Une chose cependant est à noter dans la décoration générale, qui est toute moderne, c'est que ceux qui y ont présidé semblent avoir eu le souvenir de Rome très présent à l'esprit, car lorsqu'on traverse la grande nef du centre, dont chaque pilier est orné d'une statue, on éprouve quelque chose de la sensation que donne l'intérieur de Saint-Jean de Latran, et lorsque, entré dans le chœur, on contemple les quatre statues de dimension colossale qui en occupent les quatre coins, on pense involontairement à la décoration qui entoure la confession de Saint-Pierre de Rome au-dessous de la coupole de Michel-Ange. Le caractère de ces sculptures, œuvres de deux très habiles artistes dijonnais, Attiret et Du-

bois, loin de contrarier cette impression, la confirme au contraire, car on dirait que les deux artistes se sont proposé pour modèle la sculpture romaine de la seconde moitié du XVII[e] et de la première moitié du XVIII[e] siècle. Les statues de la nef par leur grâce un peu mièvre, mais non sans charme, leurs draperies trop soigneusement travaillées, leur originalité tourmentée et cherchée avec labeur, pourraient rivaliser sans désavantage avec les statues des Philippe Valle, des Flaminius Vacca, des Maïni, des Rusconi, et autres sculpteurs romains dont elles reproduisent les ingénieux mérites et les agréables défauts. Quant aux grandes statues du chœur, dont on trouverait facilement les analogues dans la sculpture romaine, une au moins, celle de saint André, fait mieux que rappeler la statue colossale du Flamand Duquesnoy qui orne un des coins de la confession de Saint-Pierre. Mais Saint-Bénigne contient un objet d'un intérêt bien autrement piquant que ces sculptures, et le curieux qui est à l'affût de choses inconnues ou peu remarquées fera bien d'aller droit à la pierre tombale de Wladislas le Blanc, relevée dans ces dernières années et dressée contre un des murs de l'église par la piété patriotique du prince Ladislas Czartoryski. De toutes les curiosités historiques de Dijon, cette pierre tombale est assurément la plus excentrique et la plus piquante.

Cette pierre tombale est du genre de celles dont nous parlions il y a un instant à propos de Claux Slutter. Le dessin de la surface pique tout d'abord la curiosité comme une énigme, et l'on n'a de cesse avant de tout savoir du personnage dont elle recouvrit les os. Au centre de la pierre se présente l'image du mort : c'est un homme d'âge mûr, de physionomie morose, sur laquelle l'artiste a essayé de répandre un air de piété qui cache mal une âme violente et volontaire. Les mains qui sont jointes pour la prière et les pieds qui foulent deux lions sont d'une remarquable délicatesse et indiquent le rejeton d'une race qui pourrait bien toucher à sa fin. Un ange robuste, mais dont les contours rappellent les formes de la femme, tient une couronne suspendue au-dessus de la tête. L'y déposera-t-il? De chaque côté de la tête, deux autres anges, encore d'apparence féminine, tiennent d'une main deux écussons, et de l'autre les deux extrémités d'un diadème dont ils s'apprêtent à ceindre son front. L'en ceindront-ils? La chose est douteuse, car, de même que l'ange qui tient la couronne, ils semblent hésiter et attendre un ordre. Un détail curieux, c'est que les deux extrémités de ce diadème, par la manière dont elles sont présentées, figurent deux énormes oreilles d'âne. Ce détail paraît d'abord l'effet d'un hasard ou d'une gaucherie, mais lorsqu'on connaît les aventures du personnage, on ne doute pas qu'il n'y ait là une allusion malicieuse

de l'artiste. Le vêtement est une tunique brodée aux manches de six galons et garnie de paremens de fourrures. Cette effigie est encadrée dans une architecture de cathédrale ou d'abbaye dont les côtés sont divisés en six niches surmontées de clochetons. Dans chacune de ces niches est dessinée une figurine. Trois de ces figurines représentent des moines, une quatrième est la Mort en habit de religieux, la cinquième un personnage à vêtemens monastiques, armé d'un glaive, probablement un chevalier teutonique, la sixième un porteur de palme qui, selon toute apparence, représente un pèlerin de Jérusalem, tous emblèmes bien choisis des diverses fortunes du mort, qui fut tour à tour aspirant au trône de Pologne, pèlerin, chevalier porte-glaive et moine. Autour de la pierre se déroule cette inscription : « *Hic jacet, vir illustris, Wladislaus, dux altus Poloniæ, monachus hujus cœnobii per plures annos, postmodum dispensatus per papam pro successione regni Poloniæ. Obiit in civitate Argentina, hic eligens sepeliri. Anno MCCCLXXXVIII. I kalen. martii;* ci gît illustre seigneur Wladislas, haut duc de Pologne, moine de ce monastère pendant plusieurs années, plus tard dispensé de ses vœux par le pape pour la succession du royaume de Pologne. Il mourut dans la cité de Strasbourg après avoir déclaré sa volonté d'être enterré en ce lieu-ci. L'an 1388, 1er mars. »

Ce prince, qui fut deux fois moine, deux fois compétiteur au trône de Pologne, et qui, après bien des aventures dues à l'inconstance de la fortune et à l'inconstance plus grande encore de son âme, est venu choisir sa sépulture à Dijon, c'est le dernier rejeton de la première dynastie de Pologne, la maison des Piasts. Le royaume pour lequel il combattit n'existe plus, mais sa pierre tombale existe toujours, attestant une fois encore qu'il n'y a de vraiment solide ici-bas que le sépulcre. Il fut exclu définitivement du trône par l'avénement du premier Jagellon, et voilà qu'après bien des siècles c'est le dernier descendant des Jagellons, hôte comme lui de la terre étrangère, qui rend à sa mémoire le suprême témoignage de piété. Ainsi passent les choses dans un monde où rien ne vaut la peine qu'on se donne pour l'atteindre, et où rien ne s'acquiert que pour être perdu. L'histoire de ce prince est au plus haut point instructive, car elle présente, comme en un microcosme magique, la prophétie des destinées de la malheureuse Pologne, et les enfans de ce noble pays peuvent encore contempler dans ce miroir la fidèle image des séduisans défauts qui perdirent leurs pères. Vaillante turbulence, brillante anarchie, courage aventureux, exaltation romanesque, soudains accès de passion montant au cerveau comme l'ivresse, soudaines résolutions désespérées, imprudentes générosités suivies d'un repentir inutile, inconstance fébrile d'une âme

impétueuse qui éclate presque au même instant en chants de triomphe et en cantiques de détresse, dont les mouvemens presque lyriques dans leur vélocité font succéder les *de profundis* aux *te deum* en moins de temps que la foudre ne succède à l'éclair, aucun de ces caractères attachans qui ont conquis à la Pologne cette sympathie persistante qu'obtient rarement le malheur dont les hommes sont si vite lassés ne manque à l'histoire du prince Wladislas le Blanc.

En 1333, à la mort du Ladislas surnommé le Bref comme notre Pépin, la race royale des Piasts se trouva réduite à deux héritiers mâles, son fils Casimir, qui lui succéda, et un petit-neveu, ce même prince qui nous occupe en ce moment. Casimir n'avait que des filles exclues de la couronne par la loi du pays; Wladislas était donc le seul héritier légitime du trône, et pouvait raisonnablement espérer qu'il succéderait à son oncle. Il semble en effet qu'il n'avait qu'à soigner patiemment la bienveillance de cet oncle qui avait à lui laisser un si bel héritage, et qui lui avait montré son affection en ajoutant de son propre mouvement plusieurs duchés nouveaux à ses domaines héréditaires. Un oncle à héritage est toujours fort soupçonneux, à plus forte raison lorsqu'il est roi et placé dans les conditions où se trouvait Casimir, n'ayant pour héritier mâle qu'un petit neveu, qu'il pouvait sans trop de défiance supposer pressé d'ouvrir l'heure de sa succession. Précisément parce que le hasard de la fortune l'avait rendu contre toute attente le légitime héritier du trône, Wladislas avait toute raison de se tenir tranquille; c'est tout le contraire qu'il fit cependant. Soit que Casimir, pénétrant les défauts de jugement de son neveu, l'eût cru incapable de régner et eût laissé percer de bonne heure la pensée d'appeler au trône le mari d'une de ses filles, soit que Wladislas ait obéi docilement aux impulsions d'une âme inquiète et turbulente à l'excès, la mésintelligence sépara bientôt les deux parens. Dès les premières années du règne de Casimir, Wladislas se fit le chef de l'opposition comme nous dirions aujourd'hui; il appuya tous les mécontens, et le roi en avait fait beaucoup, car il s'était efforcé de brider l'ambition des seigneurs polonais. Wladislas ayant commis dans son duché de Cujavie certains excès de pouvoir qui bravaient ouvertement l'autorité de Casimir, celui-ci le fit sommer de comparaître devant le trône. Le prince ne comparut pas, mais, obéissant à un accès de fierté impertinente qui peint bien son caractère, il écrivit à son oncle qu'il ne voulait rien lui devoir, et qu'ayant reçu en don de lui un nouveau duché, il lui renvoyait en échange un de ses anciens domaines. Le pratique Casimir prit au mot son imprudent neveu. A peine Wladislas eut-il donné son duché qu'il se repentit de sa générosité mal

inspirée et qu'il voulut ravoir son bien; Casimir refusa de le rendre. Alors pour réparer le mal qu'il s'était fait à lui-même, Wladislas prit l'ingénieuse résolution de se ruiner complétement; il vendit à vil prix un autre de ses duchés à son oncle, et s'en alla courir le monde.

Il fit le voyage de terre-sainte, revint en Europe, résida en Autriche, et s'unit quelque temps aux chevaliers teutoniques pour faire la guerre à cette Lithuanie, encore païenne en plein XIVe siècle, dont le grand-duc devait vingt-cinq ans après s'asseoir à sa place sur le trône de Pologne; son caractère altier ne tarda pas à le brouiller avec ses compagnons d'armes. Tant que son escarcelle princière put résister, tout alla bien; mais cette escarcelle, Wladislas, toujours imprévoyant, avait négligé de la remplir suffisamment à son départ, en sorte qu'elle fut bientôt vide. On peut supposer d'ailleurs, sans courir risque de le calomnier, qu'il était de la nature de cet Albert Laszki, son compatriote, qui sous le règne d'Élisabeth étonna l'Angleterre de son faste, et qui, après avoir dépensé en deux ou trois années une fortune prodigieuse, essaya de la reconstruire en en consumant les débris pour faire de l'or. Ce ne fut pas à l'alchimie, ce fut à la religion que Wladislas demanda un remède contre le dénûment. Par une de ces résolutions désespérées qui lui étaient familières, il se rendit en Bourgogne, et n'eut de cesse qu'il ne fût reçu moine dans l'ordre de Cîteaux, sans s'être informé, paraît-il, au préalable, de la règle qu'on y suivait. Or cette règle, qui était celle de saint Bernard, était des plus sévères, et Wladislas en eut bien vite assez. Celui qui avait pensé que sa qualité de prince le mettait au-dessus des lois de son pays devait penser à plus forte raison qu'elle le mettait au-dessus des règles de son couvent; un beau jour donc, il partit de Cîteaux sans prévenir l'abbé, et s'en alla frapper à la porte de Saint-Bénigne de Dijon, dont la règle était moins dure. Ce ne fut pas sans difficultés qu'il y fut reçu; mais enfin son entêtement l'emporta, et il y vécut plusieurs années assez heureusement, sous le titre de frère convers, d'une pension que lui faisait le roi son oncle.

Ce calme fut rompu en l'année 1370. Le roi Casimir mourut en désignant pour son héritier au trône de Pologne Louis d'Anjou, roi de Hongrie, mari d'Élisabeth, fille de la propre sœur de Wladislas. Cette nouvelle réveilla les anciennes ambitions du prince, l'heure était venue en effet où elles auraient pu se réaliser; mais quoi! il s'était lui-même exilé volontairement de Pologne et s'était fermé le chemin du trône par sa conduite aventureuse et ses vœux imprudemment contractés. Il resta plongé quelque temps dans l'hésitation; enfin toute indécision cessa lorsqu'il vit arriver à Dijon une

députation de seigneurs polonais qui, mécontens de voir un étranger sur le trône de Pologne, venaient demander au dernier rejeton de la famille qui les avait commandés pendant plus de cinq siècles de reprendre possession de son héritage. Wladislas partit sur-le-champ pour Avignon, où le saint-siége était encore, afin de se faire relever de ses vœux par le pape. Or le pape était alors le second Roger de Maumont, Grégoire XI, pontife scrupuleux, qui avait bien hérité de la tiare, mais non pas de la largeur d'esprit et de la complaisance aux ambitions mondaines du premier Maumont, son oncle, le magnifique Clément VI. Il refusa tout net d'ajouter une nouvelle cause de guerre civile à celles qui désolaient déjà la chrétienté. Alors Wladislas, qui par toute sa conduite montra qu'il avait plus d'orgueil de tempérament que de vraie fierté, s'avisa de faire solliciter en sa faveur auprès du pape son propre rival, Louis, roi de Pologne, qui venait sur sa demande de lui rendre généreusement ses duchés. Grégoire XI fut encore inflexible, et les événemens se chargèrent bientôt de justifier la sagesse de ce refus plusieurs fois répété.

Ne pouvant obtenir le consentement du pape, Wladislas prit la résolution, facile à un tel caractère, de s'en passer, et s'en alla incontinent porter le trouble dans les états de ce roi qu'il venait de faire intercéder pour lui. La guerre continua un certain temps avec des chances égales pour les deux partis, mais enfin Wladislas mit le siége devant Zlotor, une de ses anciennes villes, et, attaquant le gouverneur par ce vice pour lequel les Polonais ont été si fameux que notre peuple en a tiré une expression proverbiale, l'ivrognerie, il se rendit maître de la place et s'y fortifia solidement. Alors il vit affluer autour de lui tous ces mécontens que la fortune engendre en tout temps et en toute société avec plus d'abondance que la nature n'engendre les coquelicots dans les blés. Une fois muni d'un point d'appui solide, Wladislas montra une vaillance à toute épreuve et une véritable habileté militaire. Quelquefois battu, mais le plus souvent victorieux, il donna de telles proportions à la lutte qu'il vint un moment où il ne fallut rien moins que toutes les forces réunies de Louis pour le forcer à s'enfermer dans Zlotor. Bloqué étroitement dans cette ville, il s'y défendit encore avec un extrême courage et un esprit de ruse des plus malicieux qui témoigne des ressources de sa nature inégale et fantasque. Enfin il fallut se rendre, et, une fois la rébellion vaincue, il se trouva comme devant moine selon la règle de saint Benoît. Il refusa l'abbaye que lui offrait le roi en Pologne, accepta les florins qu'il lui compta comme compensation de ses anciens duchés, et reprit le chemin de Dijon et de Saint-Bénigne.

Le diable l'y laissa en repos sept années, au bout desquelles Louis de Hongrie mourut en désignant pour son successeur son gendre Sigismond, roi de Bohême, fils de l'empereur Charles IV, et peu après empereur lui-même; c'est le Sigismond du concile de Constance et de l'opéra de *la Juive*. Ce nouvel étranger, qui ne reconnaissait rien au-dessus de ses caprices ou de ses erreurs, pas même la grammaire, ainsi qu'il le déclara un jour qu'on lui faisait remarquer une faute de syntaxe, se fit bientôt déposer. Le parti de Wladislas releva alors la tête plus haut que jamais, car il était le légitime héritier du trône, et on était las des étrangers. Le prince eut de nouveau recours au pape pour se faire relever de ses vœux. Or à cette époque le schisme avait éclaté, et la chrétienté contemplait le scandale de deux pontifes, l'un à Rome et l'autre à Avignon. Toujours bien inspiré, Wladislas eut la bonne idée de s'adresser à l'antipape d'Avignon, au lieu de négocier auprès d'Urbain VI, qui avait été reconnu pour le pape véritable par la Pologne, et qui, dans les circonstances où se trouvait ce pays après la déposition de Sigismond, aurait vraisemblablement consenti à un accommodement. Le pape d'Avignon, Clément VII, se hâta de relever Wladislas de ses vœux moins par intérêt pour sa cause que pour le plaisir de se venger de la nation qui avait reconnu la légitimité d'Urbain. Ce bref de l'antipape fut loin de porter bonheur au prétendant. Au moment où il allait prendre possession du royaume qui lui appartenait de par tous les droits des nations monarchiques, un parti se forma parmi les seigneurs pour appeler au trône Hedwige, fille de Louis de Hongrie, en ayant soin d'en exclure formellement son fiancé, fils du duc d'Autriche. C'était la première fois qu'une femme gouvernait seule la Pologne depuis les jours de la fabuleuse Vanda, et ce fait prouve à quel point le caractère de Wladislas inspirait la défiance. Les nobles polonais ne tardèrent pas cependant à se repentir de cette dérogation aux coutumes traditionnelles; mais Hedwige, pour détourner un péril qu'elle voyait croître chaque jour, consentit à recevoir un époux des mains de sa noblesse, et cet époux choisi fut Jagellon, grand-duc de Lithuanie, qui consentit en échange de la couronne à abjurer son paganisme, et à le faire abjurer à son peuple.

Le pauvre Wladislas fut complétement étourdi par ce superbe coup de politique qui terminait l'état de crise prolongé dans lequel vivait la Pologne depuis la mort de Casimir en inaugurant une nouvelle dynastie, et en même temps conquérait tout un peuple jusqu'alors obstinément idolâtre au christianisme; il sortit piteusement de Pologne, emportant dans sa poche ce bref de l'antipape qu'il aurait peut-être aussi bien fait de ne pas solliciter. Après

avoir erré pendant deux ou trois années, il se dirigea vers son monastère de Saint-Bénigne pour y cacher ses suprêmes mécomptes; mais l'intelligente mort, qui comprit que le drame de sa vie formait un tout bien conforme aux lois des bonnes poétiques, se chargea du dénoûment, et le lui apporta à Strasbourg le 1er de mars 1388. Ainsi que son épitaphe nous l'apprend, il voulut être enterré à Saint-Bénigne, où pendant longtemps on célébra annuellement un anniversaire qu'on appelait l'anniversaire du *roi Lancelot*. Ses biographes n'ont pu rendre raison de cette dénomination, qui peut-être n'est qu'une corruption populaire du nom de Ladislas; mais, comme elle prit naissance évidemment au sein même du cloître, il est plus probable qu'elle est, comme le diadème figurant les oreilles d'âne de sa pierre tombale, une allusion malicieuse à son caractère et à ses aventures. Don Quichotte n'existait pas encore, mais en revanche Lancelot du Lac était fort populaire, grâce aux poèmes de la table ronde. Wladislas fut sans doute nommé le roi Lancelot, par ironie, à cause de son caractère aventureux et romanesque. Jamais sobriquet ne fut mieux appliqué et ne rendit mieux compte d'un personnage, car ce pauvre prince, en qui s'enterre une dynastie, est une des victimes les plus intéressantes que l'imagination ait jamais faites, et c'est d'ordinaire au roman plutôt qu'à l'histoire qu'on s'adresse quand on a envie d'en connaître de pareilles. Et maintenant que cette esquisse rapide est terminée, je laisse au lecteur le soin de décider si je me suis trop avancé en disant que l'histoire de Wladislas était un véritable microcosme magique des futures destinées de la Pologne. Il fut romanesque, il fut chimérique, il fut inconstant; il perdit de gaîté de cœur un trône qui lui revenait de droit par une impatience injustifiable, et cependant je n'oserais jurer qu'il ait été malheureux. Il y a bien des manières d'être épicurien, et peut-être Wladislas ne fut-il qu'un épicurien transcendant que les sensations exceptionnelles pouvaient seules toucher et émouvoir, et qui par nature aimait mieux vivre fortement pendant une heure que s'ennuyer sagement pendant des années. Il semble avoir aimé passionnément une jeune femme qu'il perdit prématurément; il eut le goût des grandes aventures, il connut les âpres délices de l'ambition et les consolations de la vie religieuse; il épuisa la série entière des voluptés des choses idéales. Si, malgré tout cela, on doit cependant le considérer comme un malheureux, eh bien! disons au moins qu'il échappa à l'ennui des platitudes prosaïques que les individus, comme les peuples prospères, traînent trop souvent après eux (1).

(1) Pour ce résumé de la vie de Wladislas, nous nous sommes servis principalement

Une autre curiosité de Dijon, mais qui nous retiendra moins longtemps que la tombe de Wladislas, c'est le fameux Jacquemard qui sonne les heures au sommet du clocher de Notre-Dame en tête-à-tête avec son épouse flamande. Je ne veux faire sur cette horloge qu'une observation d'une nature toute morale; il est vrai qu'elle a son importance. On sait que cette horloge appartenait à la ville de Courtray, et qu'elle fut enlevée par Philippe le Hardi et transportée à Dijon après la victoire de Roosebeck. Elle est donc là depuis 1382, et en la regardant je ne puis m'empêcher de songer qu'elle est comme une sorte d'allégorie ironique de l'histoire de la Flandre après son enlèvement. La dernière fois que Courtray l'entendit sonner, elle sonnait l'heure suprême de la démocratie flamande, pour laquelle le temps s'arrêta subitement aussitôt après qu'elle eut été enlevée. A Roosebeck mourut Philippe, second du nom d'Artevelde, — je dis second, parce que la démagogie de ces d'Artevelde eut une si réelle grandeur qu'il y avait vraiment là les premières assises d'une dynastie populaire, — et avec Philippe mourut la démocratie gantoise, après avoir duré juste quatre-vingts ans. Elle mourut sur ce même champ de bataille de Courtray où elle était née et qu'elle avait rendu si célèbre, coïncidence remarquable sur laquelle j'appelle les rêveries et les souvenirs de démocraties plus modernes. Ainsi fut vengée la sanglante journée de 1302, où l'on avait ramassé les éperons des chevaliers français par brouettées, comme on avait ramassé les anneaux d'or des chevaliers romains par boisseaux après la journée de Cannes. On croirait vraiment qu'en enlevant cette horloge Philippe a obéi à une intention malicieuse, et qu'il s'est dit : « Voici des voisins qui nous donnent trop de tourmens avec leur turbulence; je m'en vais leur enlever leur horloge, et peut-être qu'après cela ils perdront la notion du temps et sonneront midi à quatorze heures. » La plaisanterie, si elle a été faite, est devenue une véritable réalité. Un esprit républicain très prononcé existe dans la Côte-d'Or, on le sait, et cela certes n'est pas un mal; mais on dit que sous cet esprit républicain général une démocratie plus aventureuse pointe déjà, et les journaux se sont chargés tout récemment de nous informer que la fameuse société de l'Internationale comptait trois brigades dans la ville de Dijon, fait que j'ai de la peine à croire, étant donnée la richesse générale de ce pays de Bourgogne, où la pauvreté n'existe réellement pas. Cependant, si le fait est vrai, j'invite les démocrates trop ardens de Dijon à venir quelquefois méditer au pied de la tour de Notre-Dame sur

d'un bon mémoire écrit en 1832 par M. Amanton, alors académicien de Dijon, dans lequel sont relevées plusieurs erreurs des précédens biographes du prince.

la signification de l'horloge de Courtray; ils possèdent dans ce Jacquemard un fameux remède contre la véhémence et la présomption, s'ils savent bien le contempler. Ils apprendront en le regardant non-seulement que le temps passe pour les démocraties comme pour toutes les formes possibles de gouvernement et de société, mais encore qu'il passe beaucoup plus rapidement lorsqu'elles ne sont pas avisées, sages et prudentes, et qu'elles veulent prendre les choses de ce monde comme un jeu amusant et passionné, à l'instar de ce Wladislas de Pologne dont nous parlions il n'y a qu'un instant. Leur mobilité et leur inconstance usent avec une incroyable rapidité leurs passions, leurs formes, leurs doctrines, en sorte qu'elles se dépouillent elles-mêmes des ressources de leur vie par trop d'ardeur à vivre; leurs agitations perpétuelles, les éloignant toujours davantage du point où elles ont leur centre de gravité, les chasse à leur insu hors de leur propre orbite; leur crédulité, qui laisse de bien loin derrière elle celle du corbeau de La Fontaine, les rend la proie de tout mensonge qui se donne la peine de les flatter; leur rage de vouloir que les réalités correspondent à leurs désirs lorsqu'elles y sont contraires par essence les expose à des dangers qu'elles ne soupçonnent jamais, et qui les laissent déconcertées et démoralisées à la merci de qui veut les prendre. La démocratie flamande dura quatre-vingts ans, et cette durée n'est pas une exception; c'est la limite d'âge que la vivacité de leurs passions permet aux démocraties. Nous connaissons des oligarchies qui ont vécu douze cents ans; nous ne connaissons pas de démocratie qui ait persisté cent ans à l'état pur et sans abdication d'une partie d'elle-même. Il est très possible que les exemples de six mille ans d'histoire ne soient pas absolument concluans, que les constitutions démocratiques puissent dépasser de beaucoup cette courte vie d'un siècle, et nous l'espérons pour elles. Il serait beau et glorieux à notre démocratie de faire mentir l'expérience historique; mais, si elle veut accomplir cette œuvre originale et qui n'a pas de précédens, qu'elle pense quelquefois, qu'elle pense souvent, qu'elle pense toujours à l'horloge de Courtray, à la leçon de morale politique qu'elle sonne avec les heures.

ÉMILE MONTÉGUT.

L'ULTRAMONTANISME

ET

LA POLITIQUE FRANÇAISE

La France affaiblie semble exposée à un péril nouveau non moins grave que ceux qu'elle a traversés. L'étranger lui a pris des provinces; on voudrait qu'elle abandonnât son patrimoine moral, le fruit le plus incontestable du glorieux effort de 1789, le caractère laïque de l'état moderne. La révolution française n'a pas eu de résultat plus certain que la sécularisation de la société civile. Dès les premiers jours de la constituante, dans le débat sur les droits de l'homme, Mirabeau donne la vraie formule du droit moderne; quelques mois plus tard, un ordre du jour, voté sur la proposition de M. de La Rochefoucauld, portait que « l'assemblée n'a ni ne peut avoir aucun pouvoir à exercer sur les consciences et sur les opinions religieuses. » Ce principe de l'indépendance de l'état, en dépit des démentis qui lui ont été infligés à diverses reprises, est l'âme même de la France moderne, qui pendant toute la première moitié de ce siècle a été seule à le proclamer et à le pratiquer avec quelque largeur dans l'Europe continentale. Nos constitutions successives pouvaient disparaître, ce principe n'en demeurait pas moins enraciné dans la conscience nationale. Nous assistons à une tentative audacieuse : on voudrait mettre de nouveau la politique au service de la religion; c'est là l'effort de l'école ultramontaine, si puissante aujourd'hui aussi bien par nos malheurs que par son propre triomphe au sein de l'église.

Les grandes épreuves nationales ont ce résultat certain de ranimer le sentiment religieux. Rien n'est plus salutaire quand ce sen-

timent pousse à l'action virile; rien n'est plus dangereux quand il se tranforme en une dévotion maladive. Les réactions politiques et religieuses mesurent alors leur audace à la grandeur des calamités; tout devient possible en fait de prétention et de revendication au lendemain des catastrophes. On sait ce qu'ont osé les partis rétrogrades en 1815 et en 1849. Les mêmes tendances reparaissent, et si elles triomphaient, ce serait la fin de notre pays dans l'histoire des peuples libres. La réaction ultramontaine emprunte d'ailleurs une gravité particulière à la révolution religieuse qui s'est opérée au sein du catholicisme le 18 juillet 1870. Avant la proclamation de l'infaillibilité du saint-père, il existait en France un catholicisme libéral; il acceptait la société moderne et la séparation des pouvoirs qui en est la condition essentielle. Ce catholicisme-là subsiste sans doute encore dans les cœurs et les esprits, mais ses partisans ne peuvent plus parler comme autrefois, ils se sont condamnés au silence ou aux ambiguïtés; l'encyclique du pape infaillible ne souffre plus de commentaires atténuans (1). Or il est certain que la doctrine des dernières encycliques tend à détruire complétement la distinction entre la société civile et la société religieuse. La réaction ultramontaine qui a commencé sous nos yeux est la mise en œuvre de ce qui a été décidé au concile du Vatican; c'est la vraie campagne de Rome à l'intérieur qui a été inaugurée.

D'autre part, la Prusse victorieuse se montre encore plus disposée à profiter de nos défaillances que de notre affaiblissement matériel. Si nous n'y prenons garde, ce sera elle qui relèvera ce grand drapeau de la société moderne qui depuis 1789 avait brillé partout avec nos trois couleurs. C'est là le sens profond de cette loi sur l'inspection des écoles que M. de Bismarck vient de faire passer avec tant de peine dans les deux chambres prussiennes. Sans doute elle réduit de bien peu l'influence du clergé, mais elle atteste le caractère laïque de l'état, surtout par les commentaires que le prince-chancelier lui a donnés dans les débats législatifs. Il s'est posé nettement comme le champion de la société civile en face de l'ultramontanisme. S'il nous dérobait, même en l'altérant, la grande idée de la sécularisation de l'état, il nous prendrait notre meilleure gloire et notre plus sûr moyen d'influence en Europe.

(1) On peut s'en convaincre par la soumission absolue que l'ordre de l'Oratoire, auquel appartenait le père Gratry, vient de faire solennellement par l'organe de son directeur. Le père Petetot déclare dans une lettre récente que désormais tout oratorien est tenu d'accepter le *Syllabus* dans le sens du saint-père et de repousser non-seulement ce qu'il condamne, mais encore ce qu'il désapprouve.

I.

Nous nous occuperons uniquement des faits politiques qui révèlent le plan de la réaction ultramontaine, en laissant de côté les exagérations de la presse cléricale, parce qu'elles ne renferment rien de nouveau; elles ont pourtant cette gravité exceptionnelle, que nos *zelanti* représentent une cause victorieuse, et qu'il est devenu difficile de les discuter, les exagérés de la presse religieuse étant à cette heure les chefs reconnus et autorisés non d'un parti, mais d'une église. Toute la vie politique de la France est absorbée depuis un an dans l'assemblée nationale. Pour que la réaction ultramontaine soit possible, il faut qu'elle trouve quelques points d'appui et quelques encouragemens à Versailles. Élue dans un moment où le pays se débattait dans une sorte d'agonie et cherchait à échapper à ce mélange d'anarchie et de dictature qui avait marqué les derniers mois de la guerre, l'assemblée répondait à un profond besoin de réparation et d'ordre. La province, surmenée, harassée par une lutte inégale et les horreurs de l'invasion, fit des élections essentiellement conservatrices, surtout dans les départemens envahis. Au mois de février 1871, elle remonta souvent au-delà de 1830, et l'on vit reparaître bien des débris de l'ancienne noblesse. Hommes de courage et d'honneur, ils avaient largement payé leur dette à la patrie dans une guerre qu'ils avaient condamnée. Le parti légitimiste avait encore un grand mérite, c'était son aversion pour l'empire, qu'il avait toujours combattu. Il apportait à la nouvelle assemblée un patriotisme ardent, une indépendance mêlée d'un peu de fierté; mais il ne pouvait laisser là ses préjugés, qui étaient surtout tenaces dans la question religieuse. On comprend que la tentation fût grande pour les ultramontains, qui avaient une telle carte dans leur jeu, de jouer une grande partie politique. Aussi n'ont-ils pas manqué de l'engager sur le terrain parlementaire; heureusement le sentiment élevé que l'assemblée a toujours gardé de sa responsabilité au milieu de nos périls a constamment entravé ces détestables calculs, et l'a sauvée elle-même des entraînemens extrêmes.

La terrible crise où la France fut jetée par la guerre civile fournit une première occasion à l'assemblée nationale de se prononcer sur une question religieuse. M. Cazenove de Pradine proposa de demander des prières publiques dans toute la France. Rien n'était plus respectable que le sentiment qui avait inspiré cette proposition; elle n'en était pas moins une dérogation aux principes modernes.

En effet les manifestations religieuses ne peuvent faire l'objet d'un vote dans une assemblée politique. « Quand on veut traiter des questions qui intéressent les chrétiens, il faut être chrétien soi-même, » disait à ses contradicteurs l'honorable rapporteur du projet de loi. Si une pareille condition était faite aux représentans du pays, le serment du *test* serait implicitement rétabli.

La question romaine a été et demeure encore le grand moyen d'agitation choisi par le parti catholique pour arriver à ses fins. Il faut se garder de croire que les derniers incidens parlementaires l'aient fait disparaître de nos préoccupations politiques; elle sera sans cesse ramenée sous une forme ou sous une autre. Rappelons brièvement les diverses phases qu'elle a parcourues depuis un an.

Le clergé ultramontain n'a pas attendu que nous fussions sortis de la guerre civile pour commencer sa campagne en faveur du pouvoir temporel de la papauté. Nous ne reviendrons pas sur les circonstances qui ont amené à Rome la royauté italienne. Tout en faisant la part des difficultés politiques qui, à la suite de l'ébranlement causé par la guerre de 1870, l'ont poussée à cette grave entreprise, il est permis de croire qu'elle s'est montrée trop empressée à profiter de nos malheurs. Le pouvoir temporel n'en était pas moins en lui-même une violation permanente du droit qu'un peuple a de s'appartenir, sans qu'il assurât à aucun degré l'indépendance du saint-père. Nous sommes pleins de respect pour Pie IX, la France ne peut oublier la généreuse sympathie qu'il lui a montrée aux jours de ses plus cruels revers. Ce respect ne va pourtant pas jusqu'à nous faire admettre la légende de sa captivité; la loi des garanties votée par le parlement italien lui assure la position et l'indépendance d'un chef d'état, en même temps qu'elle affranchit de toute entrave et de tout *placet* royal sa souveraineté spirituelle. Nous verrions volontiers cette indépendance mieux assurée encore par le concert des puissances européennes. Seulement le saint-père s'est refusé à toute transaction; la chute du pouvoir temporel est à ses yeux le renversement de toutes les lois morales. « La concession même des garanties, disait en son nom le cardinal Antonelli, n'est-elle pas une preuve qu'on veut nous imposer des lois, à nous qui avons été établi de Dieu interprète du droit naturel et divin? » De pareilles prétentions rendent impossible toute négociation. On ne traite pas avec un dieu; toutes les puissances catholiques de l'Europe y ont renoncé.

Le parti ultramontain ne s'est pas laissé décourager par cette inaction si coupable à ses yeux. Il est certain qu'il a fondé d'abord quelques espérances sur les profonds calculs de la politique prussienne. Un archevêque bien connu comme l'un des chefs du parti,

s'étant rendu à Versailles pendant l'occupation allemande pour plaider la cause de son département, n'a pas hésité à mêler à cette mission des revendications bien étranges dans une bouche française, surtout à un pareil moment. Ce fait a été rendu public, il y a quelques mois, sans avoir été démenti. D'autre part, nous avons pu lire récemment dans un journal ultramontain ces mots significatifs : « A la place du prince de Bismarck, un homme vraiment supérieur eût prononcé le mot de la situation en disant : Je prends en main la cause de Rome. Quel service il eût rendu à tous! quelle stabilité il donnait au précaire gouvernement français, et quelle hypothèque à la dette du vaincu meilleure que l'occupation de son territoire! »

Peu de semaines après la signature de la paix, qui était la mesure de l'impuissance et de l'écrasement momentané de la France, un vaste pétitionnement a été organisé par un certain nombre d'évêques français pour demander une intervention, dont la nature n'était pas nettement définie, en faveur du pouvoir temporel. Le moment était bien choisi pour surexciter le sentiment religieux. Le meurtre abominable de l'archevêque de Paris et de plusieurs prêtres éminens avait provoqué la plus légitime indignation ; il était facile d'en faire bénéficier la cause ultramontaine. A un point de vue plus élevé, l'heure pouvait sembler défavorable pour provoquer de pareilles agitations. Eh quoi! voici un peuple qui a été entraîné dans les malheurs les plus inouis par une suite accumulée d'erreurs et de fautes, il se relève à peine au milieu des débris de sa grandeur matérielle, son salut est au prix de sa régénération. L'église la plus accréditée au milieu de lui, celle qui est liée étroitement à son histoire, trouve une occasion solennelle de lui faire entendre une parole grave et austère, capable d'éveiller un écho dans les consciences; elle se borne à réclamer par la voix de son haut clergé un lambeau de terre comme la condition essentielle du triomphe de la religion!

Que voulaient en réalité les pétitionnaires? Les naïfs, à qui on n'avait pas fait la leçon, demandaient tout uniment une intervention de la France; ils se souciaient fort peu des obstacles et des périls : les journaux religieux ont publié un certain nombre de ces pétitions. Celles des évêques étaient bien plus réservées, ils se bornaient à prier le gouvernement d'agir diplomatiquement en faveur de la théocratie romaine; mais une telle démarche aurait suffi pour entraîner la politique française dans la voie la plus dangereuse, car, si l'on s'en tenait aux négociations, c'est que l'on sentait bien qu'il était impossible de faire plus, alors que le pays était encore occupé par les armées étrangères. L'action diplomatique contient une menace, ou elle n'est qu'une vaine parade peu propre à relever la

dignité de la nation. Les pétitions poussaient évidemment à une intervention, directe pour l'époque où elle deviendrait possible; en attendant, elles étaient un acte d'hostilité contre l'Italie, et personne ne s'y est mépris. Qu'importe aux ultramontains? qu'est-ce que la patrie et ses mesquins intérêts comparés à la suzeraineté pontificale? La campagne du pétitionnement a été conduite avec autant d'habileté que d'ardeur; le mot d'ordre a été donné d'un bout de la France à l'autre. Les signatures ont afflué par milliers. Les instituteurs ont été sommés de faire signer les enfans des écoles, et il a fallu une circulaire ministérielle pour arrêter ce beau zèle dans les départemens de l'ouest. Quand on faisait remarquer aux ecclésiastiques bien pensans que, d'après la loi, les signataires d'une pétition doivent être majeurs, ils répondaient que la majorité en religion commence à la première communion, et que la foi n'a ni âge ni sexe. C'est ainsi qu'on est arrivé pour ce premier pétitionnement à un chiffre de plus de 50,000 signatures.

La discussion qui eut lieu à l'assemblée le 22 juillet 1871 se termina, on s'en souvient, par le renvoi des pétitions au ministre des affaires étrangères, après des explications qui ôtaient à ce renvoi toute importance politique. Aussi, dès le lendemain de la séance, un nouveau pétitionnement a commencé. Il avait un objet plus précis. Les signataires, au nombre de près de 70,000, demandaient formellement que la France se refusât à envoyer un ambassadeur à Rome. Parlons franc, cela signifiait la rupture diplomatique avec l'Italie, par conséquent l'hostilité avouée. Si l'on en doutait, on n'a qu'à lire la lettre envoyée l'automne dernier au saint-père par les quarante-six députés de l'assemblée nationale qui avaient pris l'initiative du mouvement. C'est une véhémente protestation contre les « usurpations sacriléges de l'Italie » et une adhésion absolue à la doctrine des encycliques. La manifestation des comités catholiques de l'Europe, à la tête desquels est placé le comité français, n'est pas moins significative. Leur députation a été reçue par le saint-père le 20 janvier. L'adresse présentée par eux était une amende honorable pour l'apostasie des gouvernemens qui ont envoyé leurs ambassadeurs dans la ville éternelle auprès d'un autre souverain que le pape.

La seconde pétition, malgré les nombreuses signatures qu'elle a réunies, n'a pu obtenir jusqu'ici un débat public. Les rapports des diverses commissions auxquelles les pétitions catholiques avaient été envoyées étaient prêts. L'un d'eux, le plus important, avait été communiqué au nonce du pape, qui lui avait donné son entière approbation. On sait aujourd'hui quelle en était la teneur; le rapporteur concluait à ce que l'assemblée votât l'ordre du jour dans les senti-

mens de son rapport; l'approbation du nonce indiquait suffisamment la nature de ces sentimens. Dans cette pièce encore inédite, l'Italie était sévèrement condamnée pour ses agissemens en septembre 1870; en outre le principe du pouvoir temporel était formulé sans ambages comme seule condition de l'indépendance du saint-père. Il est facile de comprendre la gravité d'un tel vote, s'il eût été obtenu de l'assemblée, surtout avec l'adhésion du gouvernement, dont on se flattait très haut dans le parti catholique. Par bonheur, l'espoir d'une pareille concession était une pure illusion; la veille du jour où le rapport devait être discuté, l'ambassadeur près du roi d'Italie était nommé; presque immédiatement il partait pour son poste. La discussion elle-même était ajournée; quinze jours plus tard, le 15 mars, un vote de l'assemblée semblait l'écarter indéfiniment. L'évêque d'Orléans, absent au moment de cette décision, parut le lendemain à la tribune pour prendre au nom du parti catholique l'engagement de demander dans un bref délai une nouvelle fixation du débat. M. Dupanloup a cédé huit jours plus tard devant l'insistance de M. Thiers; pour ne pas se rendre à l'appel du président de la république, il aurait fallu pousser jusqu'à l'insanité du fanatisme l'oubli des premiers intérêts du pays. Tout le monde sait quelles avances à l'heure même étaient faites à l'Italie; il eût suffi de quelques paroles imprudentes pour tout compromettre. Les amis de l'évêque d'Orléans ont bien tort de chercher à l'excuser pour un acte de patriotisme si simple qu'il est à peine digne d'éloges. De leur côté, les ultramontains à outrance n'ont pas hésité à opposer évêque à évêque; M[gr] de Versailles a été chargé de rappeler aux catholiques de l'assemblée qu'ils font actuellement partie de son diocèse, et feraient bien de s'inspirer de ses lumières. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que le mouvement ultramontain en dehors de l'assemblée, bien loin de se ralentir, s'est précipité. Une adresse de protestation contre le vote du 19 mars s'est couverte de signatures. Une espèce de congrès ultramontain a été tenu à Paris pour imprimer à cette agitation une impulsion vigoureuse (1). On peut être assuré que le parti ne désarmera pas; il savait bien qu'il ne réussirait pas du premier coup. Ce qu'il voulait par-dessus toute chose, c'était d'obtenir de l'assemblée un acte de foi catholique qui fût comme un jalon nouveau pour le rétablissement de la religion d'état. Faire acclamer le pouvoir temporel à Versailles lui paraissait presque aussi important que de le reconquérir à Rome. Bien loin d'être découragé par l'échec qu'il a subi, il va plus que jamais se servir de la question romaine pour soulever les passions à son profit. Il es-

(1) Au dernier moment, le projet vient d'être abandonné.

saiera de nouveau de surprendre un vote de l'assemblée à la première heure favorable, et il ne cessera pas un instant de travailler au rétablissement de la théocratie romaine.

Nous ne devons pas perdre de vue cette menace; elle peut devenir d'un jour à l'autre notre plus grave péril. Ne nous lassons pas d'opposer à ces revendications la ferme notion du droit. Prétendre que la liberté de conscience des catholiques du monde entier réclame que cette liberté soit suspendue pour la population de Rome. c'est prétendre que la religion a besoin de l'injustice. En outre tous ces essais d'intervention diplomatique attentent à la liberté de conscience des Français aussi bien qu'à celle des Romains; ils signifient que la politique de notre pays cesse d'être neutre au point de vue religieux, et prend une couleur dogmatique. C'est le bouleversement même du droit français. Il ne sert de rien de répéter sur tous les tons que la France est fille aînée de l'église, elle ne l'est plus politiquement; elle est bien plutôt la mère du droit moderne. Tout ce qui la fait dévier de cette voie porte atteinte à sa constitution intime, qui ne dépend pas du hasard de nos agitations.

II.

Le grand effort du parti ultramontain s'est porté, pour la question intérieure, sur l'instruction publique. Il n'est pas d'intérêt qui le passionne davantage; il sait que la société appartient à celui qui est maître de l'éducation. L'ultramontanisme a toujours pensé et souvent hautement déclaré que l'église est de droit divin chargée d'élever les peuples. Il réclame les enfans comme sa propriété. Si l'on veut se rendre compte de ses prétentions, on n'a qu'à lire les clauses du concordat, maintenant aboli, conclu entre le saint-siége et l'Autriche. L'école était absolument asservie à l'église; l'autorité épiscopale choisissait les livres d'enseignement et tenait l'instituteur sous le joug. A Rome, on a vu ce que le parti est capable de faire dans ce genre, là où il est souverain. Dans les pays où le droit des consciences ne saurait être supprimé, l'ultramontanisme n'abandonne pas ses prétentions; il s'accommode aux circonstances et il parle un langage nouveau. La liberté de l'enseignement n'est pour lui qu'une machine de guerre pour détruire l'enseignement laïque; au fond, il ne veut que sa liberté à lui, la liberté du bien, ce qu'il appelle sans détour le droit de la vérité. On l'a bien vu en 1850, lorsqu'après des luttes acharnées contre l'université, qu'il n'avait cessé de dénoncer et de battre en brèche, il a profité de l'espèce de lassitude et de terreur qu'éprouvait l'esprit public, au lendemain d'une guerre sociale, pour entrer dans la place assiégée et se faire

une part léonine dans le monopole tant décrié par lui sous le règne de Louis-Philippe. Sauf une infime minorité qui n'a pas voulu renier son drapeau, le parti s'est rangé à une transaction, qui au fond lui donnait tous les avantages. Que telle soit la vraie signification de la loi du 15 mars 1850, c'est ce qui ressort du discours prononcé le 17 janvier de la même année par le plus illustre représentant du catholicisme français, qui, dans l'ardente mobilité de ses sentimens, devait, quelques années plus tard, flétrir de mots sanglans l'ultramontanisme. « Nous avons, disait-il, appelé la religion, représentée par les ministres des différens cultes et surtout par l'épiscopat, à intervenir d'une manière régulière dans le gouvernement de l'éducation. »

Le rétablissement de la loi de 1850 est actuellement l'un des objectifs principaux du parti ultramontain. L'empire l'avait quelque peu modifiée, non pas au profit de la liberté, cela va de soi, mais pour la mettre d'accord avec son régime dictatorial. Il avait partout supprimé l'élection pour lui substituer le bon plaisir ministériel; il avait cherché surtout à enlever au professorat toute garantie d'indépendance en lui retirant l'inamovibilité. Le catholicisme s'est très bien accommodé de l'empire, tant que celui-ci a eu besoin de lui et lui a prodigué ses faveurs; toutefois, depuis l'expédition d'Italie, qui a eu son contre-coup dans la politique intérieure, la brouille a été complète, et, comme toujours, elle a été envenimée par les questions d'instruction publique. On se souvient de l'animosité que le clergé a montrée au ministre de l'empire qui a le plus fait pour propager l'instruction populaire. On ne l'a pas attaqué pour sa direction de l'enseignement supérieur, qui prêtait à des critiques fondées; on s'est acharné sur ce qu'il faisait de bien. On le savait partisan de l'obligation dans l'instruction primaire, il poussait l'audace jusqu'à faire servir l'enseignement universitaire à l'instruction des jeunes filles. Qui ne se souvient de la croisade épiscopale organisée contre lui et des débats ridicules dont retentit le sénat à l'occasion des bibliothèques populaires? Cette croisade venait à peine d'être terminée quand l'empire s'écroula. Le parti ultramontain n'a rien eu de plus pressé que de courir sus aux questions d'enseignement et de demander la remise en vigueur de la loi de 1850 dans ses dispositions les plus caractéristiques.

C'est au moment où cette tentative s'accusait de plus en plus par des propositions dues à l'initiative parlementaire que le ministre de l'instruction publique déposa son projet de loi sur l'instruction primaire. On sait quels débats passionnés il souleva dans les bureaux de l'assemblée, quelles protestations indignées il provoqua dans la plupart des diocèses. Rappelons les principales dis-

positions de cette loi, qui viendra prochainement en discussion. Tout d'abord elle pose nettement le principe de l'instruction obligatoire, en lui donnant pour sanction des pénalités graduées, dont la plus grave est la privation pour l'illettré des droits électoraux. Elle n'en admet pas moins pour la mise en pratique de l'obligation des délais raisonnables qui ménagent la transition. La loi écarte la gratuité, elle se borne à l'assurer aux indigens. Bien loin de consacrer l'instruction laïque, elle laisse à chaque commune le droit de donner un préavis sur le genre d'enseignement qu'elle préfère, soit laïque, soit congréganiste, et cela non-seulement quand l'école devient vacante, mais encore à chaque renouvellement intégral du conseil municipal; la décision est laissée au conseil départemental, sauf appel au conseil supérieur. L'enseignement religieux est maintenu sur le programme de toutes les écoles; seulement la lettre d'obédience, tolérée jusqu'ici pour les religieuses, est déclarée insuffisante : toute institutrice congréganiste doit se pourvoir du brevet avant l'année 1876, à moins qu'elle n'ait quatre ans d'exercice à cette date. Enfin l'instituteur est nommé par l'inspecteur d'académie. La loi garantit la pleine liberté des écoles non communales, et restreint l'obligation à un minimum très raisonnable de connaissances. L'exposé des motifs est un commentaire de la loi et en démontre la nécessité. L'esprit de parti a voulu en faire un manifeste contre l'enseignement religieux; dans le camp ultramontain, on ne pardonnait pas au ministre de parler de morale. Ce mot à lui tout seul est dénoncé comme un blasphème; on n'y veut voir que la morale indépendante, dont l'exposé ne dit mot, qu'il écarte au contraire en déclarant que l'instituteur aura pour mission d'enseigner aux enfans leur devoir envers Dieu.

La discussion des bureaux chargés de nommer la commission pour l'élaboration de la loi a vu se produire toutes les prétentions de l'ultramontanisme. C'est contre l'obligation que les protestations ont été surtout dirigées, au nom de la liberté de conscience. Les accusations d'irréligion et d'athéisme ont été prodiguées sans mesure à l'enseignement de l'état; la prétention de soumettre les congréganistes, en fait de brevet, au régime de l'égalité, a été dénoncée comme un sacrilége. La commission nommée à la suite de cette discussion préliminaire est en très grande majorité ouvertement hostile à la loi. Réunie sous la présidence de M. Dupanloup, elle prépare un contre-projet qui débute par la suppression totale du principe de l'obligation.

Il nous faut suivre de près la campagne cléricale engagée contre la loi en dehors de l'assemblée. N'oublions pas que le projet du ministre n'est en réalité qu'une transaction. En maintenant l'ensei-

gnement religieux sur le programme des écoles communales, en mettant les congréganistes sur le même pied que les instituteurs sortis des écoles de l'état, en éliminant le principe de la gratuité, il s'est mis en opposition flagrante avec la fameuse devise : enseignement gratuit, laïque et obligatoire. Il n'en retient qu'un seul terme, le dernier. Pour notre part, nous irions beaucoup plus loin dans la voie de la sécularisation des écoles qui dépendent de l'état. On peut donner à l'enfance un solide enseignement religieux sans imprimer un caractère confessionnel à l'école communale, qui n'appartient à aucun culte. L'idéal serait de séparer non-seulement l'église, mais encore l'école de l'état, sous la réserve d'une inspection sérieuse et en accordant de larges subsides, dans la proportion de son importance, à tout établissement scolaire qui répondrait à des conditions déterminées. L'enseignement religieux pourrait être ainsi donné selon le vœu des familles, sans porter atteinte aux droits de la conscience et sans froisser aucune minorité. C'est le régime qui a longtemps dominé en Angleterre. En tout cas, le projet du ministre s'est tenu à l'égard de l'enseignement laïque dans la réserve la plus prudente.

La guerre contre l'instruction obligatoire se poursuit à la fois par la presse et par le pétitionnement. Parlons d'abord des brochures. Nous avons les imprudens, les enfans terribles, qui disent sans ménagemens ce qui est la pensée générale et dominante du parti; puis viennent les prudens ou les modérés, qui donnent une certaine tournure libérale à leur opinion, ou bien qui font loyalement certaines concessions à l'opinion publique. Nous rangeons dans la première catégorie les brochures qui déclarent sans ambages leur profond dédain pour l'instruction en soi, et tiennent l'ignorance en haute estime. « Savaient-ils donc tous lire, s'écrie triomphalement un des bons abbés qui font le coup de feu dans cette guerre sainte, les vainqueurs de Tolbiac et d'Austerlitz? De bonne foi, peut-on dire que l'électeur soit requis de savoir lire et écrire pour connaître ses intérêts? Ne voit-on pas souvent les paysans faire des dupes parmi les gens lettrés? » Admirable raisonnement contre la nécessité de l'instruction! On peut sans elle arriver à ce degré d'intelligence qui permet de voler un savant! Ne nous étonnons pas trop de ces excentricités. En réalité, l'école ultramontaine n'aime pas l'instruction; elle n'y pousse que quand elle est forcée. Elle préfère à tout autre un peuple aveuglément soumis. Dans tous les pays où elle a dominé, elle n'a rien fait pour instruire les masses. Elle n'y a aucun intérêt. Un ardent député de la droite, au milieu d'un débat sur les surtaxes de pavillon, se lançait tout à coup dans une apologie du marin, qu'il caractérisait par ces mots : *ignorant*

et chrétien! C'est bien là la devise de la fraction exaltée du parti.

La discussion actuelle nous a valu deux brochures qui parlent en termes fort convenables de l'instruction, tout en écartant l'une et l'autre le principe de l'obligation. Dans la première (1), l'auteur, ancien recteur et inspecteur d'académie, accumule les chiffres pour établir que l'obligation serait complétement inutile, qu'elle se heurterait à des impossibilités matérielles; il renouvelle les dénonciations des siens contre le caractère tyrannique de l'obligation, et chante à son tour l'antienne sur la liberté du père de famille. Son idéal est bien loin en arrière, dans l'ancienne société française. C'est alors qu'à ses yeux la famille était libre sous l'autorité de l'église. Il est vrai qu'il ne lui était pas permis de n'être pas catholique, que les minorités religieuses n'existaient pas devant la loi, que les enfans étaient jetés de force dans un couvent; ce sont là détails sans importance. La seconde brochure qui se distingue du ramassis sorti des officines ultramontaines est de M. l'évêque d'Orléans. On se souvient des pages pleines de verdeur qu'il avait adressées sur le même sujet à M. Gambetta au mois de novembre dernier. C'était une entrée en campagne aussi véhémente que brillante. L'évêque insistait sur l'importance de l'enseignement religieux et réfutait les théories absolues de M. Gambetta, qui, dans son discours de Saint-Quentin, avait déplacé la question en paraissant s'attaquer à la religion en elle-même et non plus simplement à son intervention officielle dans l'école communale. Cette fois-ci M. Dupanloup s'attache à prouver que ce fameux enseignement obligatoire prussien dont on fait tant de bruit est en réalité le moins laïque des enseignemens, que la religion figure en première ligne dans ses programmes, et, tout en concluant contre l'obligation, il demande à ses adversaires si c'est là ce qu'ils veulent pour la France. L'évêque d'Orléans invoque même avec une satisfaction visible le témoignage de ce grand chrétien qui s'appelait Frédéric II, et qui, entre deux consignes à ses grenadiers, en avait donné une à ses maîtres d'école pour qu'ils eussent à instruire son peuple dans la religion, qui n'en était pas moins l'objet constant de ses mépris. Nous ne comprenons pas bien le parti que l'évêque peut tirer de l'exemple de la Prusse, puisqu'il refuse nettement de lui emprunter l'obligation, et qu'il ne consent pas à reconnaître les bons effets que ce régime a produits pour élever le niveau intellectuel et accroître la vraie force du pays. Il se contente de nous apprendre que le pays de M. de Bismarck ne sait pas respecter suffisamment la conscience; nous le savons de reste,

(1) *La Vérité pratique sur l'instruction gratuite et obligatoire, ou la liberté de la famille sous l'autorité de l'église et son asservissement sous l'autorité de l'état,* par P. Fayet.

le fonctionnarisme ecclésiastique fleurit à Berlin comme nulle part ailleurs. M. Dupanloup pourrait nous dire mieux que personne, lui qui s'est si noblement conduit pendant la guerre, ce que cet enseignement religieux donné d'office au nom de l'état a produit de vertus dans les armées allemandes, quel respect de la propriété privée et quelle bienveillance pour les faibles elles y ont appris! La brochure de l'évêque a du reste joué de malheur, car elle venait à peine de paraître que M. de Bismarck faisait voter la loi qui rend à l'état l'inspection des écoles. Cette brusque transformation de la politique prussienne ôte beaucoup d'à-propos aux paroles suivantes: « Heureux clergé de Prusse, heureux clergé allemand! On ne vous dispute pas à vous le droit d'enseigner la jeunesse et de vous mêler à tout ce qui se fait pour le peuple! Vous n'êtes pas des étrangers dans l'école, et on laisse chez vous le Christ venir aux petits enfans. La France a là quarante mille de ses fils librement dévoués au bien, vivant pauvres dans tous ses villages, au sommet des montagnes, au fond des bois, fils et frères de ses paysans, prêts à leur parler de Dieu, du devoir, de la patrie. Ah! de quel cœur nous nous livrerions à la grande tâche de l'éducation populaire! Pauvres soldats suspects et désarmés, nous ne pouvons pas combattre, nous ne pouvons que crier : Voilà l'ennemi! » On croit rêver en entendant ces plaintes. Le clergé français n'a-t-il pas toute liberté, comme les autres citoyens, pour fonder des écoles? Chaque maison de ses paroisses ne lui est-elle pas ouverte? Les enfans ne sont-ils pas conduits à ses catéchismes? La loi proposée ne lui conserve-t-elle pas une part, trop considérable à notre sens, dans l'inspection et le gouvernement de l'instruction publique? Prétendre que, quand il n'a pas tout, il n'a rien, c'est bien la coutume du parti clérical, mais il se fera difficilement passer pour un martyr dans un pays où il n'a encore que trop de priviléges. Il en est un qu'il défend avec acharnement, c'est celui de la lettre d'obédience pour les congréganistes. L'évêque d'Orléans s'est exprimé à ce sujet avec la plus grande énergie dans sa lettre à M. Gambetta, et M. l'évêque d'Angers a crié au scandale dès qu'il a été question d'imposer la condition du brevet à tous les instituteurs publics. Il nous est impossible de comprendre au nom de quel principe on réclame une aussi choquante inégalité en faveur des religieuses. Quand on invoque leur délicatesse offensée pour les soustraire au jury de l'état, on oublie que nos filles se soumettent à cet examen, et qu'elles ont appris dans nos maisons toutes les pudeurs de la femme aussi bien que dans un couvent. On vante la supériorité d'instruction des congréganistes; rien ne leur est plus facile que d'en fournir la preuve en prenant le brevet.

N'oublions pas la brochure de M. Laurentie. Le vieil athlète reprend le ceste encore une fois pour frapper son constant adversaire. Alors que de tous côtés on court sus à l'université, il ne peut rester sous sa tente, et il dénonce ce qu'il appelle les crimes de l'éducation française. Il n'a pas tort d'attaquer l'idée qui a présidé à la fondation de l'université, et qui n'était que l'application de ce mot d'un révolutionnaire illustre : « vous devez donner une *centralité* à l'instruction publique, comme vous en avez donné une au gouvernement. » Nous le suivons tant qu'il combat le monopole universitaire tel qu'il fut organisé par le grand despote, tel qu'il a subsisté avec quelques modifications sous les régimes suivans; mais il gâte sa polémique en représentant l'enseignement de l'état comme un empoisonnement public. A l'en croire, Victor Cousin aurait répondu à un de ses disciples qui l'interrogeait sur Dieu : Dieu est l'être qui n'est pas, — et cette parole aurait suffi pour faire de l'élève un athée. M. Laurentie ne voit que machinations et complots contre la religion en dehors des petits séminaires. On croirait qu'après avoir battu en brèche le monopole universitaire il va conclure en proclamant la liberté; il s'en garde bien. Sa vraie pensée, celle de tout le parti éclate dans ce passage significatif : « L'erreur générale, le grand crime de l'éducation française est d'avoir soustrait le peuple à l'action de l'église. L'église fut de tout temps la maîtresse et l'éducatrice du peuple. L'école du peuple était une annexe de la maison du prêtre. La loi du 18 juin 1833 a été une loi injurieuse pour l'église. Elle a fait et voulu faire du maître d'école un rival du prêtre. Là-dessus sont venues les théories qui veulent l'instruction obligatoire, comme si elles voulaient un degré satanique de plus dans le crime de l'éducation. Voici donc la différence des temps : dans la constitution des âges chrétiens, l'église fut la maîtresse du peuple. » La brochure se termine, comme la plupart des opuscules du même genre, par le grand argument du pétrole : Courbez-vous sous le joug de l'église, brûlez ce que vous avez adoré en fait de liberté, ou vous serez brûlés vous-mêmes.

Après les brochures, nous avons un vaste mouvement de pétitionnement, qui dépasse de beaucoup en importance celui que nous avons signalé en faveur du pouvoir temporel de la papauté. Il a été inauguré par une pétition à l'assemblée dont le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, a pris l'initiative, et qui a été signée par six évêques et archevêques. C'est la pièce principale, car la plupart des autres prélats français se bornent à y joindre leur adhésion. La pétition est un vrai manifeste. Elle débute en dénonçant le nouveau projet de loi comme l'atteinte la plus grave à la liberté de l'enseignement, aux droits sacrés des pères de famille, aux intérêts

les plus élevés de l'ordre religieux et moral, à l'avenir même de la patrie. « Ce projet, disent les pétitionnaires, serait à nos yeux un malheur public plus cruel que tous nos désastres. » Les évêques consentent à reconnaître que tout le monde est d'accord pour souhaiter une large et intelligente diffusion de l'instruction; mais ils se montrent très satisfaits des progrès déjà obtenus, leur grandeur dédaigne les chiffres désolans de la statistique. A les entendre, la France a marché à pas de géant dans cette voie; ils en concluent qu'il n'est point nécessaire d'aller plus vite. Les vœux de nos conseils-généraux exprimés au lendemain de nos défaites ne sont que des illusions. « Nous touchons presque au but désiré, » disent ces hommes d'une grande foi, qui ont renoncé à se guider par la constatation des faits dans les choses terrestres. Vient ensuite la grande déclamation contre l'obligation. Défenseurs émus de la liberté de conscience quand il s'agit d'apprendre à lire aux enfans, ils oublient leur adhésion flagrante aux doctrines qui la nient et refusent la liberté du culte partout où domine la papauté. Ils dédaignent le droit, si hautement reconnu par le projet de loi, de fonder des écoles libres, par le seul motif que ces écoles seront soumises au contrôle de l'état. On voit clairement qu'ils veulent s'emparer de l'école communale et donner à l'enseignement de l'église un caractère officiel. Leur protestation n'est pas moins vive contre la nécessité du brevet de capacité pour les religieuses. Toutes ces obligations reviennent d'après eux à l'athéisme obligatoire. Ils terminent par un cri d'effroi et de colère à la vue « de ces légions de la libre pensée qui menacent la civilisation chrétienne et la liberté. »

Pour donner une idée de ce qu'est à l'heure actuelle la campagne entreprise par l'ultramontanisme sur tous les points du pays, il faudrait entrer dans des détails presque minutieux. On verrait avec quel art perfide et quelle violence elle est conduite par les subalternes du parti. Nous avons d'abord les circulaires des comités catholiques d'éducation et d'enseignement qui se maintiennent encore à une certaine hauteur, et se bornent à répéter les assertions des évêques. La *Société générale d'éducation et d'enseignement*, dans sa protestation contre l'obligation, n'hésite pas à dire que le droit de l'état ne pourrait être placé au-dessus de celui de la famille qu'autant qu'il serait prouvé que le père, en ne procurant pas à son fils l'instruction primaire, le prive d'un bien nécessaire à son âme comme le *pain l'est à son corps;* que, même dans ce cas, la prédominance du droit de l'état serait douteuse parce qu'il s'agit d'un bien de l'ordre moral, dont l'appréciation est du ressort de la conscience; que, réduite à elle seule, l'instruction primaire est un

instrument utile, mais ne saurait être appelée un bien nécessaire. Le pétitionnement qui se poursuit dans les communes rurales mérite surtout d'être signalé. Les femmes, les jeunes filles, les enfans, sont invités à donner leurs noms. Les commentaires injurieux ou diffamatoires vont leur train. Les agens chargés de recueillir les signatures déclarent hautement qu'il s'agit d'empêcher le triomphe de l'athéisme, que l'infâme projet de loi dont il s'agit veut enlever Dieu à la France. Une véritable guerre sainte est prêchée contre l'obligation. Les malheureux instituteurs qui ne veulent pas participer à ce mouvement, dirigé contre leur propre cause, sont voués au mépris et soumis à des vexations de toute sorte. Ce qu'il y a de plus grave, c'est le texte même des pétitions mises en circulation; on est en droit de leur reprocher de manquer absolument à la vérité en présentant le système d'obligation sous le jour le plus faux. Au lieu de parler directement du gouvernement qui a proposé la loi nouvelle, on dit que la presse et les conseils-généraux demandent que l'instruction religieuse soit rayée du cadre des matières de l'enseignement primaire. Comme ce pétitionnement n'a commencé qu'au lendemain de la présentation du projet de loi, c'est bien le projet ministériel qu'il vise; les ardens le disent d'ailleurs tout haut, même en chaire. Grâce à une circonlocution bien choisie et qui prête à l'équivoque, on peut noircir à son aise ce que l'on tient surtout à écarter en se ménageant une retraite assurée, si d'aventure des justifications embarrassantes étaient demandées. La pétition du comité de la rue de Grenelle est celle qui a le plus de faveur; elle invoque la pitié publique pour le malheureux père de famille obligé de livrer son enfant aux hommes athées qu'on va préposer à l'école. Elle circule dans toute la France de maison en maison. On a trouvé bon dans certains diocèses de lui ajouter quelques enjolivemens. Dans un de nos centres religieux les plus importans, la conclusion a été modifiée de cette façon : « nous demandons que ledit projet de loi soit rejeté, *et que les bornes restent là où les a placées Charlemagne.* » La propagande contre l'instruction obligatoire se poursuit avec une activité croissante. Elle a ses missionnaires infatigables. On sait faire appel aux intérêts divers avec une grande habileté, qui n'exclut pas la violence; dans les villes où l'esprit religieux et conservateur a gardé de l'influence, on parle de l'abîme des révolutions et de l'irréligion; dans les campagnes, on insiste davantage sur la situation difficile que les idées révolutionnaires font aux agriculteurs. Dans beaucoup de communes, l'instituteur est devenu un véritable paria, le représentant, le bouc émissaire de l'impiété. Il a beau remplir ses devoirs et observer scrupuleusement la loi dans ses dispositions religieuses, il n'en est pas moins

l'objet de l'animadversion. Les passions religieuses ont été tellement excitées dans quelques communes que le conseil municipal a refusé à l'instituteur le misérable supplément de traitement qui lui est nécessaire pour ne pas mourir de faim. La presse départementale ne manque pas d'envenimer la lutte. Nous avons sous les yeux les plus furibondes déclamations contre l'instruction obligatoire. Il faut louer le gouvernement d'avoir défendu par une circulaire très nette aux instituteurs laïques d'entreprendre un contre-pétitionnement.

Peut-on imaginer une tentative plus insensée que cette campagne contre l'instruction obligatoire? On aurait voulu froisser et exaspérer le sentiment national que l'on n'aurait pu mieux faire. Les tambours français battaient encore dans les rues de Berlin que Fichte faisait entendre son éloquent appel à la nation allemande en faveur de l'instruction obligatoire. La France entend le même appel par la voix même des événemens terribles qui ont dissipé ses illusions. C'est le moment choisi par l'ultramontanisme pour l'arrêter dans son élan, la river à son passé, et l'empêcher de rien entreprendre d'efficace en fait d'enseignement public.

Notre intention n'a point été de traiter en elles-mêmes les graves questions de politique étrangère ou intérieure que nous venons d'aborder. Il s'agissait simplement de caractériser par des faits précis les efforts actuels du parti clérical. Il serait facile de fournir bien d'autres preuves de sa tendance à exploiter nos malheurs pour reconquérir le pouvoir politique. Toutes les positions importantes dans la société sont l'objet d'un siége régulier, quand elles ne peuvent être emportées d'assaut. Après l'instruction viendra l'assistance publique, dont l'organisation est étudiée présentement par une commission formée à peu près dans le même esprit que la commission pour le projet de loi de M. Jules Simon. L'intervention directe du clergé dans les élections est approuvée hautement par l'extrême droite, qui applaudit avec enthousiasme quand un député vient dire qu'il siége à la chambre en tant que catholique. Si l'on n'y prend garde, et pour peu que l'on suive cette pente, nos institutions seront absolument faussées; mais, comme l'esprit public ne marchera pas du même pas dans la voie rétrograde, nous arriverons prochainement à ces conflits entre la légalité et la réalité des choses qui ramènent les catastrophes. Voilà pourquoi il est nécessaire de signaler et de combattre de toute son énergie la tendance fatale qui se développe sous nos yeux. Il ne s'agit pas des intérêts de tel ou tel parti religieux triomphant des fautes de ses adversaires. Triste et coupable triomphe que celui qui consisterait à se féliciter de ce qui divise et abaisse la patrie! C'est d'elle seule que nous sommes préoccupés dans cette période tourmentée et

obscure que nous traversons. On profite de sa détresse pour essayer de l'amener à désavouer les grands principes de liberté qu'elle a professés depuis soixante ans. Il nous semble voir ces personnes doucereusement tenaces qui guettent au chevet d'un malade l'heure de l'affaiblissement pour obtenir de lui qu'il fasse pénitence des paroles courageuses et viriles qu'il a jetées dans le monde. Non, la France, toute malheureuse qu'elle soit, ne reniera pas sa révolution dans ses résultats immortels. On trouve bon aujourd'hui de nous dire sur tous les tons que c'est là une œuvre misérablement avortée, et qu'il vaudrait mieux l'effacer de notre histoire. Sans doute, à bien des égards, elle ne nous a pas donné ce que nous en pouvions attendre, et elle n'a pas réussi à fonder cette liberté mesurée qui échappe aux dictatures et aux insurrections. Quand on va au fond des choses, on reconnaît que le plus grand obstacle au succès définitif est venu de ce que la religion dominante et la liberté n'ont pas pu s'entendre, et cela précisément parce que la religion n'a pas su se dégager suffisamment de la politique, qu'elle a pris parti contre le régime nouveau, et a cherché, en maintenant ses priviléges, à restreindre à son profit le droit de la conscience. Toutes les déclamations, toutes les tentatives contre l'état laïque sont dirigées contre ce qu'on peut appeler l'héritage inaliénable de la révolution; il a été payé d'assez d'efforts, de luttes et de douleurs pour que nous ne le laissions pas entamer. Il faut que la France sache que l'ultramontanisme veut lui prendre bien plus que son territoire, qu'il veut lui ravir sa pensée, sa force, sa liberté, tout ce pour quoi elle a combattu et souffert, tout ce qu'évoque son nom, qui à lui seul, selon l'expression de Tocqueville, faisait pâlir les despotes en leur rappelant ce qu'elle était capable de faire pour défendre le legs de 1789. Aussi croyons-nous que, bien loin de revenir en arrière, elle doit faire courageusement un pas en avant, et aborder le grand problème des temps modernes, celui que tout ramène devant nous, cette séparation franche et complète de l'église et de l'état qui seule mettra fin à ce déplorable mélange de politique et de religion par lequel nous périssons.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

UN DIPLOMATE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

L'ABBÉ DUBOIS.

D'APRÈS LES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Correspondances diplomatiques : 1° Dubois en Angleterre (Hanovre), 1716. — 2° Dubois à La Haye, 1716-1717. — 3° Dubois ambassadeur à Londres, 1717-1718. — Dépôt des archives.

I.

Dubois avait soixante ans en 1716, lorsque le régent, menacé à l'intérieur par la faction des légitimés, mal vu à Vienne, suspect à Madrid, en délicatesse avec l'Angleterre, qui lui reprochait sa connivence dans l'insurrection jacobite, imagina l'expédient d'envoyer au roi George un homme assez habile pour bien servir, et trop mince personnage pour compromettre un gouvernement. Rien de plus vague et de plus irrégulier que la mission confiée au nouveau plénipotentiaire : sans base assurée comme sans limites précises, pouvant finir au premier mot ou tout embrasser dans ses vastes conséquences, elle semblait faite à la mesure de l'envoyé lui-même et réglée en quelque sorte sur la capacité flexible d'un esprit aventureux, sur l'audace d'une ambition qui ne pouvait plus attendre. C'était à lui de créer son rôle, de compter sur son étoile, et, par un coup de bonheur ou d'adresse, de pousser sa fortune. Un incognito sévère enveloppait cette démarche pleine de hasards. Caché sous un faux nom, déguisé en cavalier hollandais, et se donnant

tantôt pour un malade en voyage, tantôt pour un amateur en quête de livres ou de tableaux, l'abbé devait courir en poste au fond de la Hollande, guetter le passage du roi George sur la route de Hanovre, se glisser dans le cortége, remettre au secrétaire d'état Stanhope une lettre du régent, et, dans l'éclair de cette unique entrevue, saisir la chance d'un rapprochement. Le seul maréchal d'Huxelles, président du conseil des affaires étrangères, avait le secret de cette tentative, et la désapprouvait.

Le 6 juin, un billet de la main du régent donne le signal du départ; c'est le premier de ces documens officiels dont la série finit au traité de la quadruple alliance. Il est ainsi conçu : « Je prie M. le marquis de Torcy de faire expédier un ordre aux maîtres de poste de fournir au sieur de Sourdeval les chevaux dont il aura besoin pour une chaise à deux personnes et pour les gens de sa suite. » Un second billet de la même main ordonne de délivrer un passeport pour le sieur de Sourdeval et son secrétaire, afin qu'il puisse librement passer, sans être arrêté, retardé ni fouillé. — Le sieur de Sourdeval était le secrétaire de Dubois : son maître et lui avaient interverti les rôles sur le papier, comme Dorante et Pasquin dans *les Jeux de l'amour et du hasard* de Marivaux. Muni de 10,000 livres en argent blanc et de 4,000 livres en or, Dubois emportait, outre la lettre pour Stanhope et d'amples instructions, cette seconde lettre de créance, qui ne devait être présentée au roi qu'après le succès des premières ouvertures : « Si l'abbé Dubois, qui va en Hollande pour ses affaires particulières, s'y trouve lorsque sa majesté y passera, et s'il a l'occasion d'avoir l'honneur de lui rendre compte des sentimens qu'il connaît en moi pour la personne de votre majesté et pour l'union de la Grande-Bretagne et de la France, je la supplie d'avoir créance en lui, et d'être persuadée qu'il ne peut exagérer mon estime et mon respect pour votre majesté. » Ce n'était pas sans peine que le régent avait rencontré cette forme adroite et simple d'un désir qui voulait se montrer et qui craignait de se trop faire voir : la minute chargée de ratures l'atteste; deux ou trois brouillons plus expressifs ont été rejetés. Le 5 juillet, Dubois arrivait à La Haye, et prenait logement dans une auberge pleine d'Allemands, sous le nom de Saint-Albin, qui était précisément celui d'un bâtard de la comédienne Florence et du duc d'Orléans. Le 23, il envoyait à Paris un rapport de cent soixante-dix-sept pages sur le début de ses opérations.

A lire cette longue dépêche, on se croirait en plein roman comique : la négociation, qui devait produire de très sérieux résultats, commence à la façon de ces imbroglios légers où figurent les héros travestis de la littérature picaresque. Incommodé de la route, « tous-

sant et fébricitant dans son auberge, » étourdi du vacarme de la cohue tudesque au milieu de laquelle il se tenait caché, Dubois rêvait aux moyens de se découvrir à l'ambassadeur français, Chateauneuf, sans être reconnu par le personnel de l'ambassade. Un matin donc, dissimulant la moitié de sa figure sous une vaste perruque, comme Scapin sous son manteau, il se rend à la chapelle où Chateauneuf entendait la messe; mais, trahi par une toux fâcheuse qui attire sur lui l'attention des assistans, il brusque « sa prière, » descend aux écuries, et, pour se donner une contenance, se pose en amateur de cavalerie, admirant la beauté des chevaux de l'ambassadeur. Survient Chateauneuf, qui après la messe passait la revue de ses équipages; saisissant l'à-propos, Dubois se fait connaître. Restait une difficulté grave : quel jour et en quel lieu débarquerait le roi? Nul ne le savait, pas même l'ambassadeur; ce débarquement était un secret d'état. L'abbé se désespérait en pensant que sa mission pouvait échouer sur ce premier écueil et son pot au lait se briser. « Je compris que, si je manquais ce moment, je n'avais qu'à m'en retourner avec la seule consolation d'avoir eu bonne intention et d'avoir pris beaucoup de peine inutile, comme don Quichotte, pour venger les torts faits à l'honneur et à la vertu.» Il couvre d'éclaireurs la côte et les chemins qui y conduisent, fait surveiller les mouvemens de l'ambassade anglaise, et pendant les heures d'attente occupe l'impatience de son esprit inquiet à rédiger la demande de rendez-vous qu'il adressera au comte Stanhope. Ce billet, qui allait tout engager et qui pouvait tout rompre, est tourné en sept façons différentes; la dernière est la meilleure et la plus courte : « Je n'ai pu résister, milord, à la tentation de profiter de votre passage par la Hollande pour avoir l'honneur de vous embrasser. Je suis à La Haye à l'insu de tout le monde et entièrement inconnu; je vous en demande le secret, et je vous supplie de vouloir bien me faire savoir en quel endroit vous jugerez à propos que je me rende, et en quel temps, pour pouvoir vous entretenir librement; j'espère que vous voudrez bien accorder cette grâce à l'ancienne amitié dont vous m'avez honoré et à l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous regarde. »

Le succès ne pouvait échapper à des mesures si bien concertées. Informé à temps par ses émissaires, Dubois brûle le pavé sur la trace de l'ambassadeur anglais, rejoint le roi, débarqué le 20 à Masensluis, et le 21 il voyait Stanhope. Là, il joue si naturellement les divers rôles qu'il a étudiés, mêlant dans ses discours une feinte indifférence à une exacte connaissance des questions, parlant de ses livres, de ses tableaux, de ses infirmités, des eaux de Saint-Amand qu'il va prendre, des avantages d'une solide union entre la

France et l'Angleterre, rappelant le souvenir du cidre pétillant qu'il a bu jadis avec Stanhope à la prospérité des deux peuples; — il jette si adroitement l'amorce à la curiosité du diplomate anglais qu'il obtient de lui, coup sur coup, trois entrevues d'où il sort avec l'ébauche d'une convention. Il la porte à Paris, revient huit jours après muni de pleins pouvoirs pour la discuter, et suit à Hanovre le roi et son ministre. C'est la préface de la négociation. Dubois a conquis son terrain, il est homme à s'y maintenir. « Vous voilà dans la machine, lui écrivait le commis principal Pecquet; je ne suis pas en peine de la manière dont vous la remplirez. »

Le comte Stanhope, qui venait d'accepter au nom de l'Angleterre le principe d'une entente cordiale et d'une politique de paix, était un de ces Anglais que la séduction du génie français au XVII[e] siècle et l'air de grandeur visible jusque dans nos revers avaient à demi gagnés à notre cause : bien que l'âpreté des dernières guerres eût altéré cette impression, elle n'était pas effacée, et le secrétaire d'état cédait malgré lui à l'empire des préventions qui animaient alors contre nous le peuple, la majorité whig du parlement, la famille royale presque entière, et le cabinet même auquel il appartenait. Connaissant à fond les principales cours de l'Europe, mêlé activement aux grandes affaires des premiers temps du XVIII[e] siècle, ses fréquens voyages sur le continent, les amitiés qu'il y cultivait, son expérience de diplomate et de soldat, un tour d'esprit cosmopolite et déjà philosophique, tempéraient chez lui la fougue et la rudesse du patriotisme insulaire; il craignait la France et s'en défiait sans la haïr. Attaqué par des rivaux qui aigrissaient les rancunes nationales, il ne lui déplaisait pas de les supplanter par une évolution inattendue : il avait connu le régent en Espagne et Dubois à Paris, il goûtait les hautes qualités du prince, la vivacité spirituelle de l'abbé; nul préjugé ne l'empêchait de travailler avec eux à l'établissement d'un système nouveau qui, soutenu par lui, le soutiendrait lui-même. « J'espère bien, disait-il, faire perdre aux Anglais l'habitude de regarder les Français comme leurs ennemis naturels. »

Dans le cours des négociations, la probité de Stanhope eut à repousser certaines attaques extra-diplomatiques de l'insidieux abbé : son caractère sortit victorieux de l'épreuve. On a beaucoup dit, d'après Saint-Simon, que Dubois s'était vendu à l'Angleterre; mais quel besoin avait l'Angleterre d'acheter un homme qui recherchait son alliance et tremblait d'être éconduit? Les deux pays dans cette affaire n'étaient nullement sur un pied d'égalité; selon le mot de Dubois, on ne jouait pas à bille égale avec les Anglais. Si vénal qu'on suppose l'abbé, il n'était pas en situation de se vendre. Loin d'être le corrompu, c'est lui, — les documens officiels le prouvent,

— qui fut ou essaya d'être le corrupteur. Pénétré des avantages de l'alliance et craignant d'insurmontables obstacles, le régent avait autorisé son représentant à tenter les moyens extrêmes, bien plus irréguliers qu'extraordinaires en ce temps-là. Dubois offrit donc à Stanhope 600,000 livres. Que répondit Stanhope? Suivant l'abbé, il accueillit favorablement l'ouverture; puis, se ravisant, il refusa. Cette dépêche, adressée au régent le 30 octobre 1716, nous paraît assez importante pour être citée ici; on y verra l'impudence du tentateur naïvement peinte par elle-même.

« Je n'ai pas eu le temps jusqu'à présent, monseigneur, d'avoir l'honneur de vous rendre compte d'une circonstance dont j'avais impatience pourtant que vous fussiez instruit. Dans le temps le plus obscur et le plus incertain de la négociation d'Hannover, je trouvai une occasion si naturelle de faire à M. Stanhope l'offre que vous m'aviez ordonné de lui faire, que je hasardai le compliment, et je n'ai jamais eu plus de joie que de voir qu'il me laissait tout dire, jusqu'à la somme que je fixai tout d'un coup à 600,000 livres, ce qu'il écouta gracieusement et sans se gendarmer. Ma satisfaction fut encore plus grande quand il me répondit que votre altesse royale était un si grand prince que personne ne devait rougir de recevoir de ses grâces et d'être l'objet de sa générosité, qu'il recevrait avec beaucoup de reconnaissance les marques de l'honneur de son estime qu'elle voudrait lui donner, mais qu'il fallait au moins travailler à lui rendre quelque service, ce qu'il accompagna de toutes les marques de reconnaissance d'un homme qui sent qu'on l'enrichit. Depuis cette entrevue, j'ai eu occasion sept ou huit fois de lui en reparler. Tantôt je lui disais que, comme je ne me connaissais pas en diamans, je le priais d'acheter lui-même ceux que j'avais ordre de le prier d'accepter, tantôt que je ne voulais pas lui faire tenir cet argent par M. Lass... Une fois je l'ai prié de me dire si je devais prendre des lettres de change sur Londres ou sur Amsterdam, ou sur Hambourg, qui était dans le voisinage d'Hannover... Une autre fois je lui dis, comme en confidence, que j'avais une raison personnelle de désirer que le traité fût signé, qui était que cette signature me délivrerait de la frayeur perpétuelle que j'avais qu'on ne volât 30,000 louis d'or neufs, qui étaient dans mon appartement à Paris, et qui étaient à lui, et que ce dépôt m'importunait fort... Enfin, après la signature des dernières conventions, je lui dis fort sérieusement que, devant partir incessamment, je le priais de me dire quelles lettres de change lui seraient plus commodes; il me remit d'un jour à l'autre, jusqu'à celui de mon départ, qu'il me déclara que votre altesse royale était un grand prince qui pouvait, dans mille occasions, lui faire plaisir, qu'il me priait de lui faire mille remercîmens des offres généreuses que je lui avais faites,

qu'il avait estimé toute sa vie votre altesse royale, et regardé comme le seul prince de l'Europe qui fût instruit, et que cette estime suffisait pour qu'il lui fût dévoué toute sa vie; qu'il ne m'avait pas dit sa pensée jusqu'à ce moment, de peur que cela ne me contraignît et ne me rendît moins hardi à lui proposer tout ce qui pouvait convenir à votre altesse royale. Je n'oubliai rien pour l'ébranler, sans y réussir; toutes mes figures de rhétorique furent inutiles. Voilà le seul point de la négociation où j'aie totalement échoué. »

Étonné d'un refus qu'il qualifie d'héroïque et d'admirable, Dubois fort sagement conseille au régent de n'en rien dire. « Quoiqu'on soit tenté de parler d'un si beau trait, je ne crois pas, monseigneur, que vous deviez le divulguer... Je crois que vous devez essayer de lui faire accepter par bricoles et par les menus ce qu'il n'a pas voulu recevoir directement et en gros, et quand il résisterait à tout, comme je crois qu'il le fera, il ne serait pas bon de répandre que vous avez voulu tenter un ministre public. » L'abbé n'avait pas renoncé à circonvenir Stanhope de ses souplesses; nous le verrons en 1718 revenir à la charge après la signature de la quadruple alliance, présenter son marché avec plus de délicatesse et d'un air plus engageant. En attendant qu'il trouve jour à recommencer ses « bricoles » et son maquignonnage, il presse le régent d'envoyer en Angleterre soixante pièces des meilleurs crus de la Champagne et de la Bourgogne. « Je supplie votre altesse royale de faire choisir par quelque connaisseur fidèle, d'une part, trente pièces de vin de Champagne du plus fort, et de celui qui aura le plus de qualité, tel que le bon vin de Sillery, et d'autre part quinze pièces de vin de Champagne de la même qualité, dix pièces de bourgogne et du plus fort aussi, et cinq pièces de vin de Volnay. Les trente pièces de vin de Champagne seront pour le roi, et les trente autres seront pour M. Stanhope. » — Ces façons hardies et ces procédés généreux ne refroidirent point Stanhope, bien au contraire; l'amitié des deux négociateurs en devint plus intime, et le régent ayant exprimé à Dubois combien il regrettait que le ministre se fût montré d'humeur si peu traitable, l'abbé s'empressa de communiquer à celui-ci les sentimens du prince. La minute de sa lettre porte en tête ces mots : *papier à brûler*. « Je viens de recevoir, milord, la réponse de M. le duc d'Orléans sur la confidence que je lui ai faite de la tricherie avec laquelle vous m'avez laissé espérer pendant plus d'un mois que vous recevriez une petite marque d'amitié de sa part, et du refus par lequel vous avez fini avec moi le jour de mon départ d'Hannover. Il me marque combien il est touché de vos grandes qualités et finit par ces paroles : « je suis bien fâché que vos instances au-

près de lui aient été inutiles, mais je ne me rebute pas pour cela. » Stanhope répondit par ce *billet secret* qui marque bien le caractère que les deux diplomates entendaient donner à l'alliance. « Cette alliance doit être une parfaite amitié et entière confiance entre nos maîtres. J'espère que ces deux princes seront amis à tel point qu'ils pourront faire grand bien aux serviteurs l'un de l'autre en se les recommandant réciproquement. Or je vous promets d'avance que, si vous pouviez jamais suggérer au roi mon maître les moyens de vous rendre service, il le ferait du meilleur de son cœur, tant vos manières et tout votre procédé lui ont plu. » Dubois avait raison : la vertu de Stanhope était de celles qui « ne se gendarment pas. »

Malgré les bonnes dispositions du secrétaire d'état et une heureuse entrée en matière, la mission de Dubois se heurtait à des difficultés considérables. On s'en fera une juste idée par cette simple remarque : l'alliance avait contre elle l'opinion publique des deux pays, le parti espagnol dans le gouvernement français et toutes les chancelleries d'Europe; elle ne comptait guère d'autres partisans bien décidés que les diplomates qui la négociaient. Dubois put voir dans ces débats quelle crainte inspire aux agens d'un pays libre le contrôle d'une assemblée; il n'était pas un des ministres du roi George qui ne fût convaincu qu'en travaillant au traité il jouait sa fortune et sa tête. « Les Anglais, écrivait-il au maréchal d'Huxelles, portent leurs scrupules et leur timidité si loin qu'ils refusent de corriger une faute d'orthographe dans la crainte que dans dix ans cela puisse servir à faire leur procès au parlement, ce qui est devenu en eux comme un sentiment involontaire contre lequel rien ne les rassure. On m'en a rapporté des exemples qui feraient une scène de comédie. » Combattu par les influences hostiles, le roi George hésitait : comme tout prince mal affermi, il était sensible au désir d'abattre ses compétiteurs en leur enlevant l'appui de la France; mais l'opposition du parlement, les clameurs de son entourage, la défiance que lui inspirait le régent et surtout l'ascendant de l'empereur l'arrêtaient. L'empereur avait alors en Europe, grâce aux fautes de Louis XIV et à l'épée du prince Eugène, une situation comparable à celle que les événemens de 1814 et de 1815 ont donnée un siècle plus tard à la Russie. « On ne saurait croire, écrit Dubois, à quel point l'empereur est ici redouté. Son étoile, ou pour mieux dire sa comète, car c'est une étoile effrayante, a une terrible influence sur cette cour. » Au moment où l'agent français mettait le pied en Hollande, le canon de Peterwaradin avait de l'écho dans toute l'Allemagne; il n'était bruit que de la défaite des Turcs et de la gloire des armes impériales. « On m'a envoyé humer une étrange nouvelle pour le succès de nos affaires,

il semble que l'air de l'Allemagne en soit changé, et je puis dire même empoisonné. » La France au contraire pesait d'un poids léger dans la balance. Épuisée et pleine de factions, les rapports diplomatiques s'accordaient à la peindre des plus tristes couleurs; on représentait le régent comme un homme sans énergie ni bonne foi, paresseux d'esprit et de corps, haï du peuple, odieux aux troupes, méprisé de ses partisans, jouant à peine le sixième rôle dans son gouvernement et menacé d'aller achever sa régence à la Bastille.

Dubois eut le mérite de discerner l'unique chance favorable et de la saisir. Il attaqua le roi par l'intérêt dynastique, et s'efforça de changer en sentimens de confiance et d'estime ses préventions contre le régent. Tout son travail porta sur ce point; il fit jouer selon cette vue les ressorts de son intrigue, appliquant à la guerre diplomatique ce grand principe des stratégistes en galanterie : celui qui a le cœur a tout. Il gagne le cœur du roi, et par ce coup de maître frappe d'impuissance ses adversaires. George l'autorise à lui écrire en confidence et sans intermédiaire, l'invite à ses chasses, lui donne son médecin, le présente à la reine de Prusse sa fille, le régale de son excellent vin de Tokay, « dont il était fort curieux, » et disgracie un de ses ministres, lord Townsend, qui s'obstinait à empêcher l'alliance. La volonté du roi, une fois déclarée, entraîna la cour et adoucit l'aigreur du parlement. Il faut donc attribuer à la séduction des qualités personnelles de l'ambassadeur une bonne part du succès. Dubois avait de l'esprit, dit Saint-Simon, qui pourtant ne le ménage guère; il avait « assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer,» tous les dehors, sinon tout le vertueux de l'honnête homme. Son humeur gaillarde, ses libres saillies réussissaient fort dans la meilleure société d'Angleterre, et lui-même faisait profession d'aimer cette nation un peu rude, mais sensée et vigoureuse. Il écrivait un jour à l'abbé de Saint-Pierre : « Je suis ici parmi les plus solides esprits qu'il y ait au monde, je veux dire les Anglais. »

Deux choses étaient en question dans les conférences de Hanovre : la paix de l'Europe et la stabilité du gouvernement français. Dubois avait pour maxime que « les affaires étrangères sont l'âme de l'état,» — vérité de tous les temps et même du nôtre; il sentait bien que le régent, si chancelant jusqu'alors, — braverait les factions ainsi que l'étranger avec l'appui de l'Angleterre, et qu'il gagnerait à cette alliance d'être respecté chez les autres et le maître chez lui. Aucune des conséquences de la négociation n'échappait à la sagacité du négociateur. Il était de ces politiques clairvoyans et prompts qui en toute affaire vont droit à l'essentiel, marquent nettement le but et enlèvent ou tournent l'obstacle avec résolution. Son style exprime

en traits saisissans la conviction dont il était animé. « Je voudrais pouvoir racheter d'une partie de mon sang le temps que d'inutiles difficultés nous ont fait perdre. Ces longueurs nous coupent la gorge. On nous a reproché autrefois, monseigneur, pendant vos études, de compter par minutes. Je mérite bien mieux présentement ce reproche, et les minutes me paraissent plus longues que des heures entières à un écolier retenu à l'étude par force, tant j'ai d'impatience que vous ayez ce papier bien signé dans votre cassette. Quand vous serez libre dans votre taille de tous les côtés, vous écouterez plus tranquillement les balivernes qu'on vous débitera. Il est clair que cette alliance déterminera le système de l'Europe pour longtemps, et donnera à la France une supériorité qu'elle ne pourra pas acquérir autrement. Cela posé, elle me paraît sans prix, et, si j'étais le maître, j'aimerais mieux donner 30 millions que de la manquer. » En regard de cette déclaration, on lit une note écrite à la marge de la main du régent : *Je pense comme vous sur tout cela.*

La langue diplomatique de Dubois, comme on a pu le voir déjà, a plus de vivacité que de concision, plus d'originalité que d'élégance. Ses dépêches sont des conversations verbeuses, mais toujours claires dans leur abondance négligée; le sujet y est examiné sous toutes ses faces, et les répétitions servent à mettre en relief l'idée principale. Dubois n'emprunte pas aux chancelleries leur style; il garde le sien, qui est l'image de son esprit, plus pétulant que distingué. Le fond de cet esprit, c'est la verve et la gaîté, c'est la finesse enluminée de belle humeur, avec une pointe de gaillardise; tout cela éclate en trivialités pittoresques, sans penser le moins du monde à se mortifier et à s'éteindre sous la froideur d'un genre convenu. Dubois est le moins académique des diplomates, et, si sérieusement qu'il joue un rôle très sérieux, il ne peut s'empêcher d'avoir le mot pour rire dans les situations les plus critiques. « Jamais Hibernois, écrit-il à Pecquet, n'a tant ergoté que moi. J'ai estocadé comme un prévôt de salle, mais j'ai reçu de terribles estocades, et j'aurais eu grand besoin d'un second tel que vous. J'ai soutenu opiniâtrément tout ce que vous m'avez appris, et j'ai été martyr de vos vérités comme les premiers chrétiens de Rousseau. » Il ne hausse pas le ton, même en écrivant au régent. « Souvenez-vous, monseigneur, que la chandelle brûle, et que les pieds me grillent... Ces lenteurs m'ont coûté plus de larmes qu'il n'en tiendrait dans un seau. Je vois les difficultés grossir à tous momens comme les boules de neige qui tombent des Alpes, qui n'auraient pas d'abord couvert un oiseau et qui à la fin accablent des caravanes tout entières. » On saisit ici le caractère du style de Dubois; c'est une langue imagée et familière, faite de comparaisons, de bons

mots et de proverbes, ayant l'accent gascon et les libertés colorées du langage populaire. « Je crois pouvoir assurer votre altesse royale que les concessions qu'elle fait seront rejetées, si on les fait filer chiquète par chiquète, et qu'au contraire il faut former de ces petites grâces un plat en pyramide qui ait une belle apparence, parce que cette menue dragée présentée grain à grain paraîtrait rien. »

Dubois est souvent bas, il n'ennuie jamais; il a une vulgarité piquante et assaisonnée. Son vrai mérite d'ailleurs est dans le fond des choses, et cette humeur joviale n'est que la vive expression d'une supériorité qui sait trop bien sa force pour s'imposer une gêne inutile. Il rit volontiers de lui-même et de la figure inaccoutumée qu'il commence à faire dans le monde : c'est le contraire du sot parvenu qui prend des airs d'importance. Écrivant à ce même Pecquet, dont il appréciait fort les services et redoutait les maladies, « je prie le Seigneur, lui dit-il, que vos maux n'aient point de suite, et j'offre un holocauste d'un couple de cardinaux, du double de présidens à mortier et d'une douzaine de ducs que je lui abandonne, pourvu qu'il vous conserve... Vous deviez bien, en m'envoyant la pancarte de plénipotentiaire, m'instruire du personnage que cela m'oblige de faire, car il faut que je prenne garde à *Jodelet prince.* » Jodelet prince, ou Dubois plénipotentiaire, se signalait dans son nouveau métier par des stratagèmes inattendus, par des traits de génie tout à fait dignes d'enrichir le répertoire comique, et il faut voir, lorsqu'il en parle, comme sa verve brille, témoin le récit d'un tour joué par lui à lord Stanhope au sortir d'un dîner qui avait troublé de quelques vapeurs le flegme du secrétaire d'état; laissons le héros de l'aventure s'expliquer en personne, car on ne saurait mieux dire, et bornons-nous à bien fixer le lieu de la scène.

Pendant les conférences de Hanovre, Dubois, qui avait quitté l'auberge hollandaise et la compagnie d'Allemands où nous l'avons laissé, habitait incognito, toujours sous le nom de Saint-Albin, dans la maison même que lord Stanhope occupait. On négociait là, du matin au soir, « en robe de chambre et en bonnet de nuit; » là se passa l'histoire que Dubois raconte au régent le 4 novembre 1716. « J'ai dressé une embuscade à mon hôte, qui a eu tout le succès que je pouvais espérer. Le premier étage de la maison qu'il occupe est composé d'un grand salon peint qui a à chaque bout un grand appartement. Je suis logé dans l'un et il habite l'autre, de sorte que, comme il n'y a que le salon entre nos deux logemens, cela fait une communication continuelle de lui chez moi, et nulle de moi chez lui pour ne le pas interrompre dans les occupations de sa charge et ne pas m'exposer tous les jours à trouver en face ceux dont il est important que je ne sois pas vu. J'ai eu l'honneur d'écrire à votre

altesse royale que M. Stanhope devait donner à dîner mardi à l'envoyé de l'empereur. Il invita le général des troupes, le ministre d'Hanover et les principaux de l'état au nombre de quatorze à ce dîner, qui se fit dans le salon qui est entre nos deux appartemens, et pendant lequel le mien fut fermé. Comme ce festin allemand devait être beaucoup arrosé, il me vint en pensée que, si le vin du secrétaire d'état était, comme je l'avais vu autrefois, gai et parleur, je pourrais peut-être après le dîner profiter de quelqu'une des vérités que le vin se vante de tirer des plus taciturnes, et, lorsque les derniers convives furent accompagnés, je laissai ma porte ouverte, ce qui invita M. Stanhope d'y entrer en remontant, comme je l'avais espéré. En se jetant dans un fauteuil, il me dit : « Mon cher prisonnier, j'ai bien des excuses à vous faire de l'incommodité que vous avez eue d'être enfermé toute l'après-dînée; vous voyez un homme qui s'est enivré en faisant les honneurs de sa table! » En effet, il s'était distingué parmi treize Allemands qui avaient bu soixante-dix bouteilles de vin et cinq ou six bouteilles des liqueurs les plus violentes, qu'ils avaient avalées comme de l'orgeat. L'ayant trouvé à peu près comme je le désirais, je lui conseillai de prendre du thé pour abattre les fumées du vin, et après qu'on eut établi devant nous un cabaret propre à une longue conversation, je lui montrai en confidence une lettre tout en chiffres de M. de Chateauneuf... Je n'eus besoin que de cette confidence pour le mettre en mouvement, et il commença à me parler avec une rapidité qui ne s'arrêta depuis neuf heures qu'à une heure après minuit, et qui m'instruisit de la plupart des choses que je voulais savoir, sans qu'il m'en coûtât que le soin de lui faire quelques petites objections pour le faire passer d'une matière à une autre... « Mais, mon Dieu, mon cher petit ami, me dit-il à la fin et un peu tard, je crois que tu m'as ensorcelé, oui, mordieu, je le crois, car sans prudence je me laissai ébranler par tout ce que vous me dîtes. » La pièce n'est-elle pas délicate et le récit bien tourné? Dubois, qui vivait de régime, a tiré une belle vengeance de ce banquet anglo-allemand dont sa sobriété forcée avait subi le voisinage.

Tandis qu'il jouait au plus fin sur l'échiquier diplomatique, ses ennemis et ceux du régent agissaient à Paris pour traverser un succès qui devait pousser si haut la fortune du négociateur et consolider celle du maître. Ce parti avait à sa tête un puissant et rusé personnage, le maréchal d'Huxelles, chargé de suivre et de contrôler, comme président des affaires étrangères, une négociation entreprise contre son avis. Dubois était dans la position rare, mais non sans exemple, d'un ambassadeur qui a pour ennemi de sa personne et de son œuvre le ministre dont il reçoit les instructions.

Chateauneuf, à La Haye, servait de confident à la pensée intime du maréchal : jaloux de la supériorité de Dubois, qui l'écrasait, fatigué d'un poste où il s'était ruiné sans dédommagement et avait vieilli sans gloire, tourmenté de sa goutte et de ses créanciers, il se prêta volontiers à un espionnage qui satisfaisait ses rancunes et flattait celles du ministre. Tout en protestant, dans les dépêches officielles, de l'étroit accord qui régnait entre lui et son collègue, il accusait en secret les emportemens de l'abbé, son orgueil ambitieux, ses discours inconsidérés, ses imprudentes démarches, les extravagances de cet ambassadeur vraiment extraordinaire, qu'il dépeignait comme un brouillon et un fou. Huxelles, entrant dans ses chagrins, lui recommandait une patience habile et amassait en silence ces prétendus griefs pour en accabler Dubois le jour où éclaterait l'échec définitif qu'il n'avait pas cessé d'espérer.

L'abbé, dont l'œil profond perçait les intrigues des cours de Vienne et de Madrid, n'avait garde d'ignorer ce qui se tramait au Palais-Royal. Opposant à la cabale d'Huxelles le crédit des amis particuliers du régent, les fortes têtes du tripot des roués, il écrivait à Nancré, à Nocé, leur dénonçait les menées du maréchal, ses lenteurs calculées, ses indiscrétions perfides. « N'est-il pas étonnant qu'au moment où je suis venu à bout de la seule chose qui puisse assurer la paix au royaume et mettre M. le duc d'Orléans hors d'atteinte, et lorsque j'ai toute l'Europe à mes trousses pour nous enlever ce bonheur inespéré, les obstacles viennent de France et de certains serviteurs du prince? Désormais je tiendrai pour un miracle au-dessus de ceux de saint Antoine de Padoue quand une affaire étrangère réussira. » Dubois connaissait le faible de son ancien élève, tous les accès ouverts aux suggestions mauvaises dans cet esprit aimable et ce cœur incertain. « Il passe sa vie, disait-il, à filer des cordes pour être emmaillotté. » Aussi l'effort le plus sérieux de sa diplomatie est-il tourné de ce côté-là; le duc d'Orléans lui coûte plus à diriger et à retenir que le roi George à persuader. « Je vous supplie, monseigneur, de ne communiquer mes lettres à personne et de ne pas les laisser tomber entre les mains des canailles qui touchent à vos papiers, car nous avons besoin du secret. J'espère aussi qu'on prendra des moyens pour faire taire le carillon du Palais-Royal, de peur qu'à force de sonner les cloches on n'attire le tonnerre. » Dans sa guerre contre Huxelles, Dubois se donne tous les mérites, comme il a tous les droits : scrupuleux observateur des formes, il reçoit avec déférence les ordres du ministre, fait appel « à la supériorité de ses lumières, et l'invoque comme un dévot son saint patron; » il prie le commis Pecquet de lui montrer le droit chemin du cœur et de l'estime « de ce grand homme, »

affirmant qu'un seul mot d'éloge accordé par un tel connaisseur « est un opium souverain pour tous ses maux. » En même temps il se tient ferme sur cette habile défensive, ne cédant rien d'essentiel, attentif à réprimer les empiétemens de l'adversaire et à relever ses torts. Huxelles un jour ayant eu l'air de lui faire la leçon sur d'apparentes variations, Dubois lui répond finement que varier à propos est l'art du diplomate, comme louvoyer est celui du marin; le maréchal, piqué au jeu, marque son dépit par une inconvenance. Dubois, se souvenant qu'il est conseiller d'état, s'informe à Paris des égards dus aux conseillers et les impose à la mauvaise humeur du maréchal. De là cette lettre à Fontenelle, qui est comme perdue dans ces vastes collections de papiers diplomatiques : « Mon illustre, faites-moi l'amitié, lorsque vous rencontrerez M. l'abbé Bignon, de lui demander, par manière de conversation et sans qu'il puisse deviner que cela vienne de moi, comment les maréchaux de France finissent leurs lettres en écrivant aux conseillers d'état. La réponse vous coûtera le papier qu'il faut pour une lettre et la peine de cacheter et de mettre le dessus pour moi et de l'envoyer à mon appartement, afin que l'on me la fasse tenir à la campagne. Je vous prie de ne dire à personne que je vous ai fait cette prière; je vous embrasse de tout mon cœur. » Pour le talent méconnu ou molesté, la seule vengeance efficace et digne, c'est de réussir. Dubois battit tous ses ennemis en signant à La Haye la triple alliance le 4 janvier 1717.

Le traité avait été précédé de la convention de Hanovre, signée avec les Anglais seuls le 10 octobre; ces deux actes diplomatiques résument les négociations des six derniers mois de 1716, et marquent la décisive intervention de l'abbé Dubois dans les affaires extérieures. A partir de ce moment, il y a un personnage de plus sur la scène politique. Tiré de son néant à l'âge de soixante ans, après avoir consumé en d'obscures intrigues un génie plein de ressources, Dubois eut dès lors une vue claire de l'avenir qui s'ouvrait devant lui et de la route à suivre pour atteindre ce faîte où devaient le porter certainement la confiance de son maître, l'appui de l'Angleterre et le besoin qu'on aurait de lui. Annonçant au régent le 4 janvier la signature du traité, il termine sa lettre par une insinuation significative : « La triple alliance est enfin signée, monseigneur, et ce qui augmente infiniment ma joie, elle a été signée unanimement par les députés de toutes les provinces. Vous voilà hors de page et moi hors de mes frayeurs que votre altesse royale canonisera lorsque j'aurai eu l'honneur de lui rendre compte de tout. Je m'estime très heureux d'avoir été honoré de vos ordres dans une affaire si essentielle à votre bonheur, et je vous suis plus redevable

de m'avoir donné cette marque de l'honneur de votre confiance *que si vous m'aviez fait cardinal.* » Nul doute qu'il n'ait désigné à son ambition, dès 1717, le but suprême vers lequel il lui fallait se hâter pour achever dans la gloire et la puissance les restes d'une vie usée, dit-on, par les plaisirs, et qui ne se soutenait plus, à travers mille maux, qu'à force d'abstinences. Vers la fin de la négociation, quand le succès paraissait assuré, le régent avait aussitôt songé à récompenser le négociateur. Il chargea Nocé de le sonder là-dessus; Dubois répondit : « Si M. le duc d'Orléans veut me faire quelque plaisir, tâchez de lui insinuer que ce ne soit pas de la guenille, » et il demanda la liste des bénéfices vacans, pour joindre le solide au brillant, et soutenir le rang qu'on lui destinait. Pressé de jouir et d'arriver, toute proie lui sera bonne; son âpreté sans pudeur aura l'air de saccager les dignités que son talent et ses services, à défaut du caractère, semblaient mériter.

L'avant-goût des honneurs qui l'attendaient lui vint de l'étranger. Rien ne manquait à l'éclat d'un événement qui, déplaçant le pivot séculaire de la politique européenne, changeait en force et en sécurité pour la France la cause permanente de ses craintes et de ses dangers. Après une longue résistance, l'antipathie invétérée de la Hollande avait cédé sous la pression de Stanhope et du roi George; peut-être aussi que l'argent, cet auxiliaire suspect des victoires diplomatiques, n'était pas étranger au miracle d'une conversion unanime et solennelle. Dubois fait un portrait de l'esprit public en Hollande qui est loin de démentir notre supposition : « il n'y a pas ici trois hommes qui soient déterminés par le motif du bien général, et dans ce pays comme ailleurs le grand nombre se gouverne par l'intérêt particulier, par l'envie, par la haine et par les autres passions. » A ce renseignement, le régent se hâte de répondre : « Dites bien à MM. les ministres que, si l'alliance se fait, ils ne se repentiront pas d'y avoir contribué. » Quoi qu'il en soit des ressorts mis en œuvre, l'importance du résultat paraissait seule et couvrait tout. Dubois recevait, au nom de la France, les complimens officiels de l'Angleterre et de la Hollande, et se montrait en public avec le faste d'un ambassadeur, avec le prestige de l'habileté heureuse, au milieu des démonstrations qui accompagnent les amitiés récentes. Ce n'était plus l'émissaire déguisé, blotti dans le coin d'une auberge, aux portes d'une écurie, en guettant l'occasion; il avait une suite, des laquais, un cuisinier, force domestiques, un carrosse de gala et à son tour un équipage. « J'ai acheté six belles jumens noires, écrit-il à Nocé, et je vous rapporterai le tabac le plus doux que je pourrai trouver. » Il se prodiguait en visites, en réceptions, en festins, « tout en n'ayant que la peau sur les os, » poussait la complaisance « plutôt que la gourmandise jus-

qu'à s'incommoder, » et regrettait d'avoir perdu « les priviléges des philosophes. » Il était l'hôte le plus fêté de la république, le dispensateur accrédité des grâces et des promesses, représentant à titre presque égal la faveur de deux souverains.

Parmi les courtisans du fait accompli, nous ne sommes pas médiocrement surpris de rencontrer, du côté de la France, le duc de Saint-Simon. On sait quelle flétrissure Saint-Simon, dans ses mémoires, a essayé d'imprimer sur le nom de Dubois et sur son œuvre; quant à lui, ennemi juré de l'alliance anglaise, partisan invariable de l'alliance espagnole, il épuisait, dit-il, son éloquence, en 1716, à détourner le régent de l'Angleterre, « cette irréconciliable adversaire de la France, » à l'arracher aux contours tortueux de la politique de l'abbé, et à le précipiter dans les bras de l'Espagne. Parlant du traité du 4 janvier 1717, il ajoute fièrement : « Dubois et les siens me craignaient sur l'Angleterre! » Nous n'avons pas le texte de la lettre écrite à Dubois par Saint-Simon vers la fin de 1716; mais la réponse du négociateur fait bien voir que son correspondant était fort éloigné de prendre ces airs farouches et de maudire les résultats de la négociation. « Si quelque chose, monsieur, pouvait me flatter, ce serait l'honneur de votre approbation, parce que votre esprit pénétrant vous fait voir les choses comme elles sont, et que votre droiture ne vous permet de parler que sincèrement. J'avoue que je suis heureux que la Providence se soit servie de moi pour procurer au royaume et à un maître que j'adore depuis trente-cinq ans le plus grand bien qu'on pût espérer dans la situation présente, pourvu qu'on sache l'assurer et en faire un bon usage. Je vous supplie, monsieur, d'exhorter ce prince, que Dieu semble destiner à de grandes choses, à être ferme dans ses opinions et dans sa confiance. J'espère que vous serez plus content du détail encore que de la première nouvelle. Je vous rends mille grâces, monsieur, des marques de bonté dont vous m'honorez, et que je continuerai de ménager avec l'attention que vous méritez. » Voilà comment les mémoires de Saint-Simon nous instruisent en matière sérieuse, comment ils nous apprennent la vérité sur le fond des choses et sur les opinions de Saint-Simon! Nous retrouverons ailleurs d'autres preuves non moins étonnantes de son exactitude et de sa sincérité.

Quelque désir qu'éprouvât Dubois de revenir à Paris et de rentrer, avec sa gloire diplomatique, dans l'intimité du régent, « loin de qui, disait-il, il languissait comme un poisson dans un baquet, » son séjour à La Haye se prolongea par convenance jusqu'au 3 février, c'est-à-dire jusqu'au moment où le roi George mit à la voile pour l'Angleterre. Ce retard lui permit d'exécuter un article capital de ses instructions secrètes; il s'agissait de découvrir et de faire

taire, par force ou par douceur, les collaborateurs mystérieux des journaux satiriques qui lardaient à distance le régent et ses roués. L'altesse royale, touchée au vif, lui avait recommandé ce point délicat en lui laissant carte blanche sur le choix des moyens. Dubois, qui savait bien que dans les pays libres la violence employée contre la presse fait beaucoup de bruit et produit peu d'effet, avait demandé à son maître des espions et de l'argent, estimant plus sûr de corrompre en silence que de sévir avec scandale. « Il y a ici, écrivait-il, une coquine appelée Desnoyers, qui a de l'esprit, qui fait ce qu'on appelle la *quintessence*. Elle est si méchante et si impudente que presque tous les princes de l'Europe lui font donner quelque chose pour lui fermer la bouche. Elle se regarde comme l'Arétin, *Pietro Aretino, flagello de principi*, qui avait des pensions de tous ceux de son temps. Je ne m'en retournerai pas sans m'être assuré de cette folle dans un pays où l'on n'oserait prendre des mesures d'autorité contre l'insolence de ces écrits... Comme nous sommes en situation de gagner le cœur des nations, il ne faut pas dédaigner les petits soins qui y contribuent souvent autant que les grandes choses. » Enfin, le roi George l'ayant prévenu par un exprès de son départ, il partit lui-même et résigna dans une dernière dépêche ses fonctions d'ambassadeur extraordinaire : « Je ferme mon portefeuille avec la satisfaction de ne pouvoir pas me reprocher d'avoir écouté une pensée ou dit une parole qui n'eût pas pour but le service, et qui fût mêlée d'intérêt ou de passion. » L'éloge le plus vrai de la négociation avait été fait par Stanhope le jour où l'on signa le traité : « Votre voyage à La Haye, monsieur l'abbé, a sauvé bien du sang humain, et il y a bien des peuples qui vous auront obligation de leur tranquillité, sans s'en douter. » C'est le dernier mot de l'histoire sur cet acte habile, inspiré sans doute par l'intérêt particulier du régent et de son envoyé, mais qui eut ce grand mérite d'assurer à la France, à l'Europe épuisées, une paix nécessaire, et de fonder une politique digne de l'esprit libéral des temps modernes.

En quittant la Hollande, Dubois y laissait d'assez nombreux amis; les lettres qu'il leur écrivit après son retour en France nous font connaître leurs noms : c'étaient Saurin, Basnage, le comte d'Obden, la comtesse douairière de Nassau, l'amiral de Wassenaër et sa fille. Le diplomate poussa même la galanterie envers cette demoiselle jusqu'à se charger pour lui plaire « de quatre-vingts livres pesant de batteries de cuisine et de chaudrons, dont il paya les droits comme de choses précieuses. » A peine arrivé, il reçut la récompense de ses services, le premier gage certain de sa haute fortune : le 26 mars 1717, il entrait au conseil des affaires étrangères. « Il s'y fourra, dit Saint-Simon, qui cette fois a touché juste, comme

ces plantes qui s'introduisent dans les murailles et qui enfin les renversent. » Son plan, dès ce moment arrêté, peut se résumer en deux mots : il voulait consolider son maître et s'élever lui-même en prenant un point d'appui solide dans la politique étrangère, briser avec ce levier tous les obstacles qui gênaient le pouvoir personnel du régent, et barraient ainsi à ses meilleurs amis la route des hauts emplois. Quand il partit pour Londres, à la fin de cette même année 1717, il ne perdit pas un seul instant de vue ce double but pendant les onze mois de son ambassade. Tout en négociant avec l'Europe la quadruple alliance, il complotait à Paris, avec ses affidés, les changemens qui allaient éclater dans le gouvernement en 1718; il était l'artisan invisible, l'inspirateur ardent et tenace d'une révolution intérieure dont il entendait bien recueillir les fruits. Ce double travail, poussé d'une main ferme au dedans et au dehors, cette combinaison qui unit dans un même dessein deux objets différens et frappe à la fois deux coups décisifs, voilà le côté nouveau, le sérieux intérêt de la seconde mission confiée à l'abbé Dubois. Nous insisterons, toujours à l'aide des pièces officielles, sur ce trait caractéristique d'une négociation encore moins connue que la précédente dans ses détails intimes et ses péripéties.

II.

Dubois quitta Paris le 20 septembre 1717 pour achever à Londres ce qu'il avait commencé à La Haye. Pendant ce temps, le cardinal Albéroni, couvrant d'une armée de 60,000 hommes les côtes d'Espagne, lançait une flotte sur la Sicile : l'antagonisme des deux politiques était déclaré; Dubois se trouvait en face d'un adversaire ambitieux et rusé comme lui, mais dont la ruse avait le prestige et l'audace de la force. La lettre de créance remise par le régent à son ambassadeur était ainsi conçue : « Monseigneur, il est si juste de concourir aux bonnes intentions de votre majesté pour la tranquillité de l'Europe, que j'envoie auprès d'elle l'abbé Dubois, à qui elle a eu la bonté de confier elle-même ses vues, pour conférer avec les ministres des princes qu'il serait important de réunir, et comme personne n'est plus instruit que lui de mes véritables sentimens, je suis ravi qu'il ait occasion de lui rendre compte de nouveau de mon attachement sincère et de mon zèle pour sa gloire et pour ses intérêts. » Une autre lettre adressée au prince de Galles, qui haïssait la France en haine de son père, lui demandait d'appuyer la politique de la paix, et lui rappelait « la proximité de sang qui l'unissait au régent, son très affectionné frère. »

Des incidens fâcheux traversèrent le voyage de notre ambassadeur. Près d'Amiens, les commis des fermes, sans respect pour sa

qualité, pillèrent ses bagages, — paniers de vin, coffres et papiers, — en criant : « Voilà des affaires étrangères! c'est un homme gagné par les ennemis! » A Calais, les vents contraires lui fermèrent la route pendant plusieurs jours, et ce retard mit à une rude épreuve son humeur impatiente. « On m'avait fait espérer, écrit-il à Nancré, de pouvoir partir cette nuit à une heure après minuit, et j'ai fait toute la nuit la veille des armes pour saisir le premier moment où le bâtiment pourrait sortir du port; mais il s'est élevé un vent du nord qui a empêché entièrement la sortie. Je suis donc à la merci des vents et, si plusieurs avis qui m'ont été donnés sont véritables, à la merci de la Providence, car on m'a averti que les jacobites avaient conjuré ma perte. Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu, je suis dévoué à tout sans réserve pour le service de mon maître, qui est celui de l'état. » Le 28 enfin il débarquait en Angleterre, « après avoir essuyé en passant les incommodités ordinaires à ceux qui ont l'estomac délicat. » Arrivé à Londres, il s'empressait de donner au maréchal d'Huxelles son adresse officielle, « rue des ducs, à Westminster, *ducks street in Westminster,* » et une seconde adresse très différente à son correspondant de La Haye, M. Basnage : « Vous m'enverrez vos lettres sous une enveloppe au nom de M. Dubuisson, maître à danser, chez M. Hamton, maître charpentier à Saint-Martin Scort, derrière l'église, proche Cherincroff, à Londres. »

Ce n'était pas la première fois que Dubois visitait l'Angleterre. En 1698, il y avait accompagné, dans un dessein qu'on nous dispensera de rechercher ici, l'ambassadeur de France, duc de Tallard : recommandé à Saint-Évremond par Ninon de Lenclos, qui aimait l'esprit « de ce petit homme délié, » présenté par l'ami de la duchesse de Mazarin à la meilleure société de Londres, il y avait reçu, pendant un séjour de six mois, l'accueil le plus flatteur. Les souvenirs de 1698, un peu affaiblis sans doute, vivaient encore en 1717, quand l'abbé reparut à Londres, transformé en personnage. Son premier soin fut de les ranimer, et dès le 9 octobre il écrivait à la comtesse de Sandwich, avec qui, selon Saint-Simon, il avait été du dernier bien : « Quelque objet, madame, que je puisse avoir dans mon voyage, rien ne m'y peut tant toucher que d'être encore une fois à vos pieds avant de mourir; mais il ne faut pas qu'il vous en coûte la peine de venir à Londres, et je m'empresserai d'aller vous chercher, dès que les affaires dont je suis chargé me le permettront. » Partisan des Anglais et de leur solide esprit, nous l'avons vu, Dubois appréciait aussi la supériorité de l'Angleterre par un côté moins politique : « il n'y a aucun pays dans le monde, disait-il un jour à Nocé, où il se voie autant de jolies femmes que dans celui-là. »

L'aspect de Londres, le mouvement et l'exubérance de la population le frappèrent comme au temps de son premier voyage. Dans ce rajeunissement de ses impressions anciennes, le regard du diplomate ne se refroidit pour aucun des attraits qui l'avaient séduit en 1698. « J'ai été étourdi de l'affluence du peuple, comme un provincial qui arrive au Pont-Neuf à Paris, lequel Pont-Neuf paraîtrait une solitude en comparaison de ce que l'on voit ici. Je n'ai encore eu l'occasion de rien observer, mais je n'ai pu m'empêcher d'être frappé de la prodigieuse quantité de belles personnes et de leur bonne grâce. » Sa réception à la cour fut digne d'un si parfait ami de l'Angleterre. « On ne saurait désirer, écrit-il au régent, des dispositions meilleures. Pour soutenir les droits de votre altesse royale à la couronne, les Anglais mettront jusqu'au dernier sol et au dernier homme. Le roi est si bien disposé qu'il semble qu'il vous ait mis à la place de son fils. Quant à M. Stanhope, c'est un philosophe homme de bien qui aime sa patrie, mais qui aime votre altesse royale presque autant qu'elle. » L'aristocratie anglaise suivit le branle donné par la cour; elle traita magnifiquement l'ambassadeur, et notre buveur d'eau, débauché de son régime par devoir diplomatique, fut contraint de s'abandonner à toutes les intempérances, parlons comme lui, à toutes les « lampées » de l'hospitalité britannique.

Il existe à la bibliothèque Mazarine une vie manuscrite du cardinal Dubois, très peu connue, même de ses apologistes, bien qu'elle ne soit pas d'un ennemi : ce récit, — fort différent de la vie imprimée en 1789 et de cette autre biographie mensongère dont le manuscrit, attribué à La Houssaye-Pegeault, est à l'Arsenal,—nous paraît l'œuvre d'un contemporain qui avait bien connu l'abbé, ou du moins quelqu'un de son intimité. On y trouve, avec un air de modération et de bonne foi, des faits précis, notamment un long détail des fêtes célébrées à Londres en l'honneur de Dubois pendant son ambassade. Bals, dîners, chasses et concerts, tout y figure jusqu'aux indigestions de l'abbé, « survenues à la suite de banquets de 800 couverts. » Sur plus d'un point, la correspondance diplomatique confirme les dires du biographe anonyme; nous nous bornerons à ce court passage d'une lettre de Dubois au régent : « Je suis allé lundi souper avec le roi à Hamptoncourt, et le lendemain je l'ai suivi à Guilfort pour voir les courses de chevaux. Milord Onslow, chez qui le roi dîna, m'ayant porté à petit bruit la santé de votre altesse royale avec du vin de Chypre de quatre-vingt-dix ans que son frère lui a envoyé de Constantinople, le roi s'en étant aperçu demanda du même vin, et m'ordonna de choquer mon verre avec le sien, et dit tout haut : « *A la santé de M. le régent, le bon ami de*

l'Angleterre! » ce qui fut répété par cinq cents voix et bu de la même manière à sept ou huit tables où était la principale noblesse d'Angleterre. »

Ces *santés* trop fréquentes mirent au lit pour quinze jours l'hôte de la Grande-Bretagne, avec la toux, la fièvre, la goutte au genou et un rhumatisme à la hanche. Menacé « d'une catastrophe dans sa fragile machine, » il consulta Chirac. « Le travail et les chagrins, les repas et le vin ne m'ont pas fait un sang fort doux. Incapable de toute occupation suivie, je ne fais plus rien que souffrir impatiemment. Je prends du lait de vache coupé le matin et le soir, un lavement par vingt-quatre heures et un potage à dîner... Je suis bien aise, monsieur, ajoutait-il avec sa bonne humeur toujours gaillarde, qu'on vous ait donné le *Jardin du roi*, c'est la promenade des amans qui boudent et qui veulent se raccommoder; vous étendrez cette destination à ceux qui ne peuvent se raccommoder. »—Quels étaient donc les « chagrins » que Dubois accusait de lui aigrir le sang? quelles peines d'esprit pouvaient se mêler à la douceur de ces relations si cordiales qui lui garantissaient le fidèle appui de l'Angleterre?

Albéroni, décidé à tout pour ruiner l'homme et le système qui tenaient en échec sa politique, avait fait subitement volte-face; tandis qu'il ourdissait en France la conspiration de Cellamare, il offrait au régent l'alliance espagnole avec tous les avantages si laborieusement cherchés dans l'alliance anglaise. L'offre, habilement présentée, avait séduit l'esprit indolent du prince par la flatteuse apparence de concilier, sans plus d'ennui, ses intérêts personnels et ses devoirs de famille, — de couper court aux tracasseries de l'intérieur. Il s'en ouvrit à Dubois. Celui-ci, démêlant l'artifice, et se sentant touché par ce coup imprévu, représenta au régent combien était suspecte l'amitié d'un ennemi qui venait se jeter brusquement dans ses bras, quel piége cachait cette manœuvre, dont le but se démasquerait aussitôt qu'on aurait réussi à détacher la France de l'Angleterre. « C'est un point bien délicat, monseigneur, que les nouvelles ouvertures que l'on a faites à votre altesse royale. J'ai frémi à la vue de ce qu'on lui propose. Quand je serai instruit du détail de ce projet, je consulterai mon sixième sens qui me donne quelque instinct pour ce qui regarde votre altesse royale, et je lui dirai pour lors mon sentiment. Quand on a affaire à des fous, des fripons, des ennemis personnels et des concurrens, la prudence veut qu'on ne prenne aucun engagement avec eux sans de grandes précautions. Le lion qui a une épine au pied se la laisse tirer avec toute douceur; mais, lorsqu'il a repris ses forces, il n'y a que dans la fable qu'il se souvient du bienfait. » Cette dépêche est du 11 novembre 1717. Le moment était critique; jamais l'œuvre et la for-

tune de Dubois n'avaient couru si grand hasard. Il comprit qu'il fallait tout risquer pour sauver tout; il offrit sa démission et revint à Paris s'expliquer avec le régent. Une fois sur le terrain des intrigues ennemies, il prit sa revanche des demi-succès remportés contre lui en son absence, et ressaisit le maître qui lui échappait. Il put bientôt écrire à Stanhope : « Milord, M. le duc d'Orléans n'a point changé de sentiment et ne sera ébranlé par aucune proposition contraire. » Dubois rentrait à Londres le 31 décembre, après un mois d'éloignement.

Ce n'était là toutefois qu'un avantage précaire, une paix sans sécurité; le péril, un instant conjuré, renaissait sous une forme plus redoutable. Albéroni, usant d'une habileté souvent employée en France par la diplomatie étrangère, et qui lui réussit toujours parce qu'elle a pour complices nos passions et notre sottise, excita dans Paris, par ses émissaires, par tous les moyens de presse et de publicité alors connus, un soulèvement de l'opinion contre Dubois et sa politique : le parti déjà formé, qui n'attendait qu'un mot d'ordre, se déchaîna en paroles avant de passer à l'action, et enflamma l'esprit public de ses récriminations et de ses colères. Ce bruit, dont l'écho portait jusqu'à Londres, troublait et irritait l'ambassadeur. « N'est-ce pas une chose monstrueuse que cette fureur contre l'affaire qui se traite actuellement? Je suis dans le dernier étonnement quand je vois qu'on fait des assemblées sur une négociation comme sur la constitution *Unigenitus*, qu'on lit des mémoires dans les maisons, qu'on en publie dans les rues, et qu'on commet un intérêt de cette importance au caquet de tout le monde. En vérité, son altesse royale est trop trahie; tout ce que je lui écris dans mes dépêches transpire au point que tout ce qui peut être nuisible à ses affaires roule dans Paris et puis voyage jusqu'à Madrid... Je ne puis assez déplorer le malheur de monseigneur, qui pleurera des larmes de sang, s'il perd cette occasion, qui est la seule qui pouvait le rendre indépendant et sauver le royaume. » L'histoire de la vénalité de Dubois, recueillie plus tard par Saint-Simon, qui n'y croyait pas en 1718, puisqu'il soutenait la même politique, est de ce temps-là probablement, et vient d'une source espagnole; quelques lettres écrites de Paris à Dubois nous semblent y faire allusion. « Vous seriez surpris, monsieur, combien on crie ici contre la négociation; je vous plains toutes les fois que j'entends les choses étonnantes qu'on en dit. Prenez bien garde aux engagemens que vous prendrez; rien ne saurait être pour vous d'une aussi grande conséquence. » C'est dans cet état violent, dans la fermentation et la rumeur de l'Europe politique, que s'écoulèrent les onze mois de l'ambassade de Dubois.

Un trait de sa correspondance mérite d'être signalé. Elle ne roule pas uniquement sur des matières diplomatiques : les affaires privées

de l'abbé y sont mêlées aux intérêts de l'état; le même courrier apporte, avec les graves nouvelles des dépêches officielles, d'autres lettres remplies des plus minces détails de l'économie domestique, et il y a partout, entre le ménage de l'ambassadeur et les secrets de son portefeuille, un contraste piquant. Il avait laissé à Paris, pour garder la maison, un sien neveu de Brives-la-Gaillarde, qu'il appelle dans ses lettres « un homme de l'autre monde; » dévoué à l'oncle protecteur de la famille, tremblant sous la menace de ses terribles vivacités, ce provincial à moitié dégourdi, naïf et madré comme un paysan de comédie, figurait une sorte de maître Jacques, intendant, valet et secrétaire, un excellent serviteur à toutes fins. Au premier rang de ses attributions et de ses multiples responsabilités était la cave, grand objet des sollicitudes de l'abbé et l'un des instrumens de sa diplomatie. Sur un signe du maître, les expéditions de vin se succèdent, accompagnées des rapports les plus précis du sommelier. « Monsieur, j'ai fait tirer en bouteilles les deux tonneaux que vous m'avez demandés. Il y a eu 107 bouteilles de vin bien clair et 8 dont le vin était trouble parce que c'était ce qui approchait de la lie. Les premières sont ficelées, cachetées et prêtes à être emballées. On prendra de chez M. Hénault (le président) 43 bouteilles pour faire un panier qui partira cette semaine. Nous fîmes hier un état de tout ce qui se trouva dans vos caves. Nous trouvâmes beaucoup de bouteilles de bière et de vin de Cherès cassées. La force du vin et de la bière les avait fait peter, et les éclats de verre avaient sauté par-ci par-là dans la cave; il y en eut une qui creva lorsque nous y étions, le cul de la bouteille sauta, et la bière se répandit à terre en moussant comme du lait. Outre les cassées, il y avait des bouteilles qui étaient toutes vides, quoique bouchées et ficelées; d'autres étaient à demi pleines, d'autres un peu plus ou un peu moins qu'à demi. Je vous envoie l'état de ces bouteilles. »

Nous avons regretté de ne pas retrouver cet « état, » bien que ce ne fût pas encore une cave de cardinal-ministre. La Palatine, mère du régent, ne dédaignait pas d'y puiser, et ces emprunts d'altesse désespéraient le neveu, qui, craignant de se compromettre en refusant ou en donnant trop, demanda des instructions. « Il reste fort peu de bouteilles de vin de Tokay, et Madame doit revenir de Saint-Cloud au premier jour; ainsi il y a apparence qu'elles ne dureront pas longtemps. Lorsqu'elles seront finies et qu'on en viendra demander, faudra-t-il dire qu'il n'y en a plus, ou bien faut-il tirer quelque tonneau en bouteilles, afin de pouvoir toujours en donner, et, supposé qu'il faille en tirer quelqu'un, est-ce nous qui devons acheter les bouteilles et les bouchons, ou bien dire à celui qui vient demander le vin qu'il apporte de l'un et de l'autre pour

tirer la pièce ou les pièces qu'il jugera à propos? » Entre l'oncle et son prudent neveu s'engagent des dialogues dans le genre de celui-ci :

« Le neveu. — Votre vin de Bourgogne se gâte, il file comme de l'huile.

« L'oncle. — Je ne comprends pas la vidange de mon vin de Xérès.

« Le neveu. — J'ai prié, selon votre ordre, M. le premier président de Bordeaux d'acheter pour vous six pièces de vin de Pontac, que l'on préfère au plus excellent vin de Champagne.

« L'oncle. — Ayez grand soin de remplir les tonneaux de vin de Tokay avec des cailloux bien lavés. »

Après la cave, la garde-robe; autre sujet d'active correspondance et parfois de controverse. Dubois était débarqué à Londres sans habit et sans carrosse; or il avait besoin de faire figure à la naissance très prochaine d'un fils du prince de Galles. « Je vous recommande avec instance mon carrosse, faites en sorte que tout soit du meilleur et du plus beau. Priez le tailleur, M. Coche, de m'envoyer un justaucorps et une culotte de velours violet, avec une veste et des manches qui relèvent sur l'habit, d'une belle étoffe à son choix. Dès qu'il sera fait, il faut mettre un peu de poudre sur les épaules, comme s'il avait été porté. Ne perdez pas de temps. » Le neveu répond : « J'ai remis au messager une boîte couverte de toile cirée qui contient votre habit de velours, avec l'étoffe d'or pour les manches; l'un et l'autre sont très beaux et très chers. On a mis à l'habit des boutons et des boutonnières d'or, quoique vous ne le marquiez pas, parce que autrement il aurait été trop simple. Vous trouverez aussi dans la boîte un paquet de cure-dents à la carmeline et votre cachet d'or. » Ce bel habit, dont l'étoffe coûtait 105 francs 12 sous l'aune, ne suffisant pas, l'ambassadeur en demande un autre moins façonné, et en même temps une tabatière avec 4 livres de tabac. « Faites-moi faire un habit de camelot violet pour ne pas porter toujours le même. Les souliers que vous m'avez envoyés sont trop pointus, et la semelle en dedans est si raboteuse que je n'ai pu m'en servir; d'ailleurs ils sont très mal faits, car une partie du talon est beaucoup plus en arrière que le pied. Si vous savez où je prends du tabac à râper, qui est dans une boutique à l'entrée de la place Dauphine, je vous prie de m'en envoyer 4 livres. » — « On vous a acheté, monsieur, écrit le neveu, votre tabac et une tabatière d'or qui a coûté 631 livres. »

Ceux qui ont le goût réaliste et qui se plaignent que l'histoire, idéalisant ses personnages, nous les montre toujours en scène, solennels comme des héros de tragédie, ne peuvent adresser ce reproche à la correspondance de l'abbé Dubois : les petits côtés de la

vie humaine n'y manquent pas, et les tons heurtés y sont aussi fréquens pour le moins que dans un drame de Shakspeare. Le défilé des provisions passe et repasse sous nos yeux dans sa variété pittoresque : jambons, poires, fromages, linge de table, marmelades, truffes du Périgord, tout y est, jusqu'aux cure-dents à la carmeline. « Vos jambons se gâtaient, monsieur, et les souris les mangeaient, quoiqu'ils soient suspendus à des crochets; je fis choisir les deux meilleurs que nous enveloppâmes dans du foin et que nous mîmes dans le coffre de votre carrosse. » — « Envoyez-moi, répond l'abbé, un petit panier de fromages du Pont-l'Évêque ou de Marolles et deux fromages de Brie. Dès qu'il fera assez froid pour faire voyager des truffes en sûreté, écrivez à Brives qu'on vous en envoie. » Le neveu ayant objecté qu'on ne trouvait rien cette année en fait de truffes qui valût la peine d'être expédié, l'oncle insista, et les truffes partirent. « J'ai reçu vos truffes, elles ont fort bien réussi. Demandez à Mme Duclos (la femme de l'académicien) deux douzaines de pots de marmelade de fleurs d'oranger. »

Il n'est pas jusqu'au poète comique Destouches, premier secrétaire de l'ambassade, qui ne s'occupe des questions de ménage; quand l'abbé est à Paris, Destouches lui écrit : « Votre maître d'hôtel vous supplie très humblement, monsieur, de vouloir bien envoyer ici vos jambons et quelques paniers de poires de bon chrétien et de pommes reinettes. Il croit que cela pourra vous épargner de la dépense, parce que le fruit est extraordinairement cher en Angleterre. » Le neveu expédia plus tard les poires et les reinettes « à 11 sous pièce, » avec les confitures de Mme Duclos. « La caisse, qui est partie le 12 de ce mois de février par des rouliers, contient trois cent trente poires, six boîtes de confitures de pommes, douze coffrets de fruits secs, les pots de marmelade liquide à la fleur d'oranger, et quelques vieilles hardes de Thoinon. Je vous envoie en outre une troisième boîte de truffes que j'ai reçue hier de Brives. » Tout cela, nous le répétons, se croise avec les plus grosses nouvelles politiques, avec les menaces d'Albéroni, les défaillances du régent, les tergiversations de l'empereur, et c'est dans la crise de ses anxiétés et de ses colères que l'abbé reçoit des lettres comme celle-ci : « Monsieur, le feu ayant pris à la maison du voisin dans une cheminée, j'ai fait ramoner toutes les cheminées de votre appartement. Michenot, votre palefrenier, arriva hier de Calais; j'ai appris avec bien du chagrin par lui la mort de votre jument. Voici le mémoire du linge dont j'ai remis le ballot au coche : sept douzaines de serviettes communes, deux douzaines de tabliers de cuisine, douze essuie-mains, onze nappes de cuisine, cinq douzaines de torchons, dix-huit paires de gros draps. Ce paquet pesait 235 livres, et a coûté 35 livres 5 sous de port jusqu'à Calais. »

Un incident vint compliquer les embarras que lui donnait l'agitation des chancelleries européennes : son cuisinier tomba malade. Alité lui-même, incapable de travail, il surmonta ses douleurs et écrivit à tous ses amis de France de lui chercher un maître-queux du premier ordre. Une liste de candidats lui fut envoyée qu'il discuta fort sévèrement : « vous me parlez du cuisinier de feu M. d'Armenonville; mais M. d'Armenonville ne se connaissait pas en bonne chère : l'évêque d'Orléans son frère ne mange que des salsifis, et il est impossible qu'il sorte de cette école un bon officier. » Aux séductions de la table, Dubois ajoutait les soins délicats de la galanterie. Ayant longtemps vécu dans une condition subalterne et observé de ce point de vue l'envers et le dessous des choses humaines, le jeu des ressorts mystérieux qui déterminent la volonté des puissans de ce monde, en un mot les adresses infinies du grand art de plaire, il avait appris à estimer l'efficacité pratique des petits moyens : renfort utile qui doublait les ressources de son intelligence supérieure. Suivant le biographe anonyme, déjà cité, les manières insinuantes de l'abbé Dubois et la grâce de son esprit l'avaient mis en faveur auprès du sexe; « s'il eût été homme à bonnes fortunes, il aurait fait beaucoup de conquêtes. Ceux toutefois qui connaissent la carte du pays de Tendre savent qu'il y a voyagé agréablement, mais toujours avec discrétion. » Ses habiles prévenances se font sentir en même temps à Londres et à Paris. Il se met aux ordres des princesses d'Orléans pour les raretés et les curiosités d'Angleterre; il fournit de boîtes d'épingles la Palatine, qui lui a recommandé cette fantaisie : à Londres, il distribue aux dames de la cour des étoffes précieuses et des robes à la mode de Paris.

Avec quelle attention il étudie le dessin des étoffes, en assortit les nuances à l'éclat particulier de la beauté des dames! C'est une affaire d'état : il écrit à Mme Law, à Mlle Fillion, couturière, et met en campagne l'éternel neveu; il envoie, avec les mesures, des indications détaillées sur la couleur des cheveux, l'air du visage et l'embonpoint de la personne, sans oublier l'article des doublures. « Je vous prie, madame, de choisir une étoffe riche dont le fond soit blanc pour en faire un habit à la duchesse de Munster, qui est une très grande et très grosse femme, qui a des cheveux et des sourcils noirs et la peau fort blanche. Il faut un autre habit riche pour Mlle de Schulembourg sa nièce, qui a des sourcils noirs et des cheveux châtains. Il faut en outre deux étoffes fort riches pour faire deux habits à deux jeunes dames, parentes de milord Stanhope. Avec ces six étoffes, il en faut encore de deux façons pour faire deux vestes ou tuniques à la turque, de sorte qu'il en faut six aulnes pour chacune. Il faut que ces deux dernières étoffes soient

brillantes et aient l'air étranger. Les dames pour qui sont ces habits ont envoyé leurs mesures à Mlle Fillion, couturière. » — Une lettre de l'ambassadeur à Mlle Fillion priait celle-ci de se donner la peine de passer le plus tôt possible chez Mme Law, à la place Vendôme, et, répétant les indications qui précèdent, y ajoutait ce détail : « les queues ne doivent pas être coupées, mais doublées de taffetas à l'anglaise. » Deux jours après, il s'aperçoit qu'il a commis un oubli, et se hâte de le réparer par une seconde lettre à Mme Law. « Il faut que chacune des deux pièces d'étoffes riches qui doivent être achetées pour faire deux habits soit de vingt aunes. Ici le tour d'une jupe est de trois aunes trois quarts. Les manteaux sont fort amples et les queues fort larges. » Quand les habits sont prêts, Dubois veut montrer aux dames de Londres comment on les porte à la mode de Paris. Il prie Mlle Fillion « de faire fabriquer une grande poupée, laquelle puisse faire voir aux dames anglaises de quelle manière celles de France sont habillées et coiffées, et portent le linge. » Le neveu se récrie : « mais cette poupée coûtera pour le moins 300 livres, et ni Mme Law ni la Fillion ne veulent la commander avant d'être assurées du paiement. » Lui-même il n'a garde d'avancer, sans un ordre formel, une pareille somme.

Pendant que Dubois parlait chiffons à Mme Law, il entretenait avec son mari un plus sérieux commerce; Law était pour lui, comme Nocé à cette époque, un ami politique du premier degré. Nocé, esprit bizarre, philosophe à la façon du grand-prieur de Vendôme, préférait le repos aux dignités, un crédit obscur auprès du régent à d'éclatantes faveurs. Très attaché à ce prince, il le servait sans ambition, ce qui dans une cour pleine d'intrigues lui donnait le flegme et l'impartialité d'un sage. Plus fidèle que Nancré, qui, chargé d'une mission diplomatique en Espagne à la demande de Dubois, s'y barbouilla dans des « patricotages » et perdit la confiance de l'abbé, Nocé soutint, sans jamais varier, l'alliance anglaise; comme la rupture était consommée entre Huxelles et Dubois au point que le maréchal cachait au conseil de régence les dépêches de Londres, tout l'essentiel de l'affaire passait par les mains de ce roué intelligent, dont les services, très appréciés de l'ambassadeur, furent trop vite oubliés du cardinal-ministre. Appuyé sur Nocé pour la politique étrangère, Dubois, d'un autre côté, avait lié sa partie avec Law, et trouvait en lui un puissant auxiliaire des projets de réforme qu'il méditait dans le gouvernement. D'accord sur le but et sur les moyens, nos deux ambitieux avaient résolu d'exclure les importans de la première heure, Noailles, Huxelles, d'Aguesseau, de supprimer les conseils, d'abaisser le parlement, de rétablir l'omnipotence des secrétaires d'état, c'est-à-dire de simplifier et de renouveler la

machine au profit d'un personnel nouveau. Law, à portée de saisir dans l'intimité du prince l'occasion propice, hasardait les ouvertures délicates et insinuait ses idées; il sondait d'Argenson, serviteur-né des coups d'état, mais très fin personnage, qui louvoyait encore et refusait de s'engager trop tôt.

Dubois, à Londres, rédigeait des mémoires que Law faisait passer sous les yeux du régent. On y démontrait au prince « la nécessité de constituer son gouvernement sur un plan simple et commode, où l'autorité fût concentrée de telle sorte qu'à la majorité du roi le régent pût devenir le premier ministre de sa majesté : dans cette vue, il fallait écarter des principales places les gens de haute volée qui pourraient inspirer au roi de secouer la dépendance de son oncle; on devait n'employer que des personnes sûres, ayant tout leur intérêt dans un dévoûment absolu à son altesse royale. » En janvier 1718, la disgrâce de Noailles et de d'Aguesseau donna une première satisfaction à l'auteur de ce mémoire; il en félicita le régent au nom du roi d'Angleterre. « Vous avez fait, monseigneur, les deux seules choses qui pouvaient être difficiles à faire pour corriger votre gouvernement. Soutenez-les avec hauteur; il est maintenant facile, après un tel préliminaire, de former un gouvernement à souhait et pour le présent et pour l'avenir. Le roi en a témoigné de la joie et de la fierté, comme s'il avait eu quelque grand avantage. Il m'a ordonné de vous féliciter de sa part du bon chemin que vous preniez. » Le nouveau garde des sceaux, d'Argenson, qui devait être le bras de l'entreprise dont l'abbé était l'âme, reçut de lui ce compliment. « J'avais besoin, monsieur, de cette nouvelle, qui a été reçue avec les applaudissemens qu'on donnait à Hercule après la défaite des monstres. Je dormirai dorénavant en repos et je travaillerai sans distraction. Voilà le plus mauvais grain séparé. Il faudra encore quelque coup de crible, mais ces héros méritaient la distinction de n'être pas confondus dans une réforme générale. » Pour le dernier « coup de crible, » on attendait la conclusion du traité de Londres; c'était le signal convenu de la grande bataille qui restait à livrer. « Ces établissemens fixes et durables, disait le mémoire, se feront après la signature du traité qui est sur le tapis, et qui affranchira son altesse royale des craintes les plus pressantes. » En stratégiste consommé, Dubois menait de front et soutenait par ce concert les deux opérations.

Pour exciter ses amis et surveiller ses ennemis, il avait fait partir dès le mois de mars un attaché d'ambassade, Chavigny, dont la mission apparente était de porter en France le diamant *le Régent*, avec la quittance des sommes reçues par M. Pitt. Saint-Simon se vante d'avoir décidé le duc d'Orléans à cette acquisition onéreuse,

mais digne de la couronne; en toute affaire d'importance, le duc vaniteux n'a jamais vu que les surfaces et la plus légère écorce : il ignorait ici le fin des choses, la raison cachée, moins noble, il est vrai, que les motifs qu'il fait valoir. En payant le prix demandé pour *le Régent*, on avait acheté du même coup l'adhésion tacite d'un chef de parti au traité de La Haye; le silence de l'opposition dans la chambre des communes était le pot-de-vin du marché. Chavigny, par ses fonctions diplomatiques, avait accès auprès du régent et du monde officiel; il y prenait, comme on dit, l'air du bureau, et composait de tout ce qu'il avait entendu des rapports volumineux qu'il adressait à Dubois chaque semaine. Désigné pour la prochaine vacance du poste de ministre à Gênes, il s'évertuait, se faisait de fête, jaloux de plaire à un homme dont il avait le secret et qui étendait visiblement sa main sur le portefeuille des affaires étrangères. Il travaillait pour Dubois avec l'âpreté fidèle d'un subalterne assuré d'avoir sa part des dépouilles au lendemain du succès. « Hier, j'ai eu audience de M. le régent. — Oh ! m'a-t-il dit, l'abbé a bien de l'esprit et me sert bien ! — Et comme, en parlant de vos envieux et de leurs intrigues, j'ajoutais que c'est sans doute votre esprit et votre zèle qui les offusquent, son altesse royale a répondu : — Vous l'avez dit. — Là-dessus, M. de Nocé m'a appuyé et a fait merveille. Je suis persuadé, monsieur, qu'à votre retour vous serez le maître absolu dans cette cour. J'ai causé aussi avec M. d'Argenson, qui m'a assuré de son dévoûment pour vous, et qui m'a dit : — Oh! M. l'abbé est bien avec le maître, ce qui s'appelle bien. Il peut avoir toutes les vues qu'il voudra. » Sur les indications que lui envoyait Dubois, Chavigny visitait Saint-Simon, Torcy, Tallard, Villeroy, personnages favorables à l'abbé ou déclarés contre Huxelles. Il conférait avec eux, s'ingéniait, en diplomate de la bonne école, à les faire causer, à mettre en verve la rancune ou l'orgueil de ces merveilleux seigneurs. Répandu dans les meilleurs endroits de Paris, il écrivait la gazette politique des salons, et traçait de minutieuses peintures de l'opinion, sans oublier même les détails fâcheux, lorsqu'ils avaient chance d'être utiles. Si Chavigny dit vrai, Saint-Simon était de feu pour Dubois et sa politique en 1718. « M. le régent ayant demandé à M. de Saint-Simon ce qu'il pensait de la négociation, il a répondu que tout ce qu'il en avait appris par morceaux était bon. Il vous rendit beaucoup de justice. Vous pouvez être sûr qu'il ne tiendra qu'à vous que vous soyez lié plus étroitement avec lui. M. de Saint-Simon est fort de vos amis et de vos plus zélés partisans; il adore votre besogne et ne cesse de la prêcher à son altesse royale. Il m'a dit qu'il était votre ancien ami, qu'il vous assurait de sa reconnaissance et de son dévoûment. » Saint-Simon « adorateur de la besogne » de Dubois! quel trait de

lumière jeté en passant sur ces caricatures sanglantes où le fougueux duc a travesti son siècle et s'est travesti lui-même!

Tout servait aux desseins de l'ambassadeur, les amitiés littéraires aussi bien que les relations politiques. Il avait pour maxime que « rien n'est indifférent à qui sait faire usage de tout. » Nous l'avons vu écrire à Fontenelle; il écrit à l'abbé de Targny, de l'Académie des Inscriptions, et lui demande comment on dit en latin secrétaire du cabinet du roi et du conseil des affaires étrangères. Il a pour correspondant assidu l'abbé de Saint-Pierre, qui, avant le voyage de Chavigny, lui envoyait des nouvelles de Paris. Une lettre de Dubois fera connaître le ton familier de cette correspondance. « Je m'aperçois terriblement, mon cher abbé, que vous m'avez abandonné, car je n'apprends plus rien de France. Tout autre que vous aurait droit d'exiger de moi des remercîmens fréquens; mais un philosophe et un citoyen doivent agir sans aucun intérêt personnel, et combien de choses vous avez faites sans aucun retour de la part de ceux pour qui elles ont été faites! Continuez donc à me mander ce qui se passe, avec vos réflexions et celles du public, sans souhaiter que je vous réponde. Parlez-moi comme on parle à Dieu; je ne vous promets pas une récompense éternelle, mais une reconnaissance qui ne finira point, et, si j'échoue dans ma négociation, j'ai dessein de rétablir mon honneur en faisant accepter l'arbitrage universel. » Si Dubois négligeait de répondre à ses amis, il n'oubliait pas leurs intérêts. Tout en négociant la quadruple alliance, il demandait au régent l'abbaye d'Euron pour l'auteur de *la Paix perpétuelle*.

Trop spirituel pour n'aimer pas les gens d'esprit, même un peu chimériques, on dirait qu'il a le pressentiment du rôle nouveau que le XVIIIe siècle réservait à la littérature. Au moment où Albéroni soulevait contre lui la légèreté parisienne, Dubois songeait à le combattre par le ridicule; il eût voulu qu'une muse bien inspirée s'égayât aux dépens de l'éminence belliqueuse dans quelque joli vaudeville et mît les rieurs du bon côté. Il chargea M. Dubourg, à Vienne, d'en suggérer l'idée à Jean-Baptiste Rousseau, réfugié alors chez le prince Eugène, et de lui faire savoir le prix qu'il attachait à l'accomplissement de ce désir. « Je n'ai pas pu m'empêcher, monsieur, de souhaiter que dans Paris, où Albéroni a pris soin d'avoir tant d'émissaires, il fût rendu odieux et ridicule par quelque vaudeville que le sel et la gentillesse mît dans la bouche de tout le monde; mais nous avons perdu le seul homme qui pût brocarder dignement ce faiseur de sauces, et vous l'avez à Vienne. Vous jugez bien que je parle de M. Rousseau. S'il voulait faire quelque chose qui pût être chanté dans Paris et qui fût bien frappé à son coin, il ferait une chose agréable à beaucoup de puissances, et peut-être

n'a-t-il rien écrit qui lui fût plus utile. Je n'ai pas voulu l'en prier directement, bien que je compte sur son amitié; mais, s'il saisit cette occasion, il me fournira peut-être le moyen de lui donner des preuves de la mienne. Je vous prie de lui montrer ma lettre et de l'assurer que je désire avec passion faire quelque chose qui lui fasse plaisir. » Le cours rapide des événemens enleva l'à-propos à cette démarche, qui est du 8 juillet, et dont nous ignorons la suite. Dubois trouvait d'ailleurs à Londres même, dans l'amitié de Stanhope, des secours bien autrement efficaces que tous les vaudevilles du monde.

Le secrétaire d'état lui communiquait, sur les intrigues de l'Espagne en France, des renseignemens tirés de l'ambassadeur de Philippe V, Montéléon. L'abbé, les mains pleines de preuves, avertissait et animait le régent, lui montrait jusque dans ses antichambres et ses conseils les complices du « boute-feu Cellamare, » et l'armait d'énergie pour les résolutions extrêmes. C'est ici qu'il faut placer la vraie découverte du complot espagnol; elle n'est point due à d'obscurs révélateurs, à l'employé Buvat, à la Fillion : la lumière est venue d'Angleterre, et Dubois tenait tous les fils de la trame quand il quitta Londres au mois d'août 1718. L'écrivain de la Bibliothèque du roi, Buvat, vint lui révéler, dit-on, au commencement de décembre, les correspondances qu'il transcrivait à l'ambassade d'Espagne; mais le copiste ignorait que depuis six mois ses rapports avec les chefs de la conspiration étaient connus et surveillés. Dans une lettre du 16 juillet 1718, Dubois en prévient l'abbé de Targny, le supérieur de Buvat, et lui recommande d'interroger avec précaution son employé. « Le prince de Cellamare, dit-il dans cette lettre, a envoyé ici un mémoire que je n'ai qu'entrevu, mais dans lequel j'ai reconnu au premier coup d'œil l'écriture de votre écrivain de la Bibliothèque du roi. Il n'est point blâmable d'avoir fait cette écriture, mais il pourrait être important de savoir qui lui a procuré la pratique de l'ambassade d'Espagne, et ensuite d'observer si on pourrait faire quelque usage de lui pour avoir des copies de ce qu'il écrit pour cet ambassadeur, ou du moins pour être averti de tout ce qu'il écrit, et en savoir le sujet et ce qu'il pourra en retenir. Si honnête garçon que soit votre écrivain, comme il s'agit du service de l'état, il ne doit pas faire scrupule de donner toutes les lumières qu'il pourra. Il manquerait tout au contraire au devoir de fidèle sujet du roi, s'il ne contribuait pas en tout ce qu'il pourra à ce qui peut être de son service. Je vous supplie, monsieur, de suivre cela avec votre sagesse ordinaire et de vouloir bien m'en instruire et d'être persuadé de ma reconnaissance. » Voilà qui diminue singulièrement le prix des révélations attribuées à Buvat, et l'on comprend maintenant pourquoi Dubois refusa de récompenser sa tardive déposition, suggérée ou commandée par l'abbé de Targny.

Au milieu de l'été de 1718, au moment où Dubois suivait à Londres la trace des menées espagnoles en France, les résultats déjà mûrs de sa politique patiente faillirent sombrer dans une dernière tempête. L'empereur avait promis son adhésion au traité; mais Albéroni, poussé à bout et comptant sur un coup de force à Paris comme en Sicile, refusa formellement la sienne : les illusions conservées jusqu'alors sur la possibilité d'un accommodement se dissipèrent; il devint manifeste que le premier fruit de l'alliance anglaise serait pour la France une guerre avec l'Espagne, et l'idée de s'armer contre un petit-fils de Louis XIV révoltait les plus indifférens. En quelques jours, Dubois reperdit dans l'opinion le terrain qu'il avait péniblement conquis; il sentit, cette fois encore, chanceler son maître, étourdi de tant de clameurs et sincèrement affecté lui-même de l'apparence fâcheuse du rôle qu'on lui préparait. A la fin de juin, tout semblait remis en question. « Je suis outré de douleur, écrivait Chavigny, et je ne vous dis pas la centième partie de ce que j'ai sujet de penser. Il y a longtemps que je suis familiarisé avec les sujets d'affliction; mais aucun ne m'a jamais tant touché que ce qui se passe en ce moment. » Cédant aux instances de Dubois, Stanhope paya de sa personne et vint en France sauver l'œuvre commune. Il apportait au régent cette lettre du roi : « Mon frère et cousin, ayant trouvé à propos, dans cette conjoncture délicate, de faire partir incessamment le comte Stanhope, un de mes principaux secrétaires d'état, je l'ai chargé de vous renouveler de la manière la plus forte les assurances de mon amitié et de mon estime très parfaite pour votre personne. Il vous expliquera plus au long, avec le comte Stair, le sujet de son voyage et mes sentimens sur la grande affaire à laquelle nous travaillons ensemble pour le bien de l'Europe. Je me persuade que vous apporterez toutes les facilités possibles à l'accomplissement d'un ouvrage si nécessaire, et je vous prie d'ajouter une entière foi à ce que ledit comte vous dira de ma part, et principalement aux assurances que je lui ai ordonné de vous faire de mon amitié constante et de la sincérité très particulière de mes sentimens pour vous. »

Flatté et rassuré par cette marque publique des intentions du roi et par l'effet produit sur l'opinion, le régent accueillit Stanhope avec une joie qu'il ne chercha pas à dissimuler; toutes les difficultés s'évanouirent, même au conseil de régence, et une convention préliminaire fut signée le 17 juillet. Ici encore Chavigny est le fidèle narrateur des incidens qui signalèrent cette conclusion, et des sentimens qu'elle fit éclater dans les deux camps. « Le voyage de M. Stanhope est notre salut. Son altesse royale est ravie de le voir arriver; il lui est échappé plus de dix fois des exclamations de joie. — Son altesse royale nous a dit de vous mander que

tout était fini. Elle est remplie d'une satisfaction indicible. Joie en soit à votre excellence. » Ce n'était pas, on le pense bien, sans un violent dépit que les envieux de Dubois, qui se croyaient sûrs de vaincre, avaient essuyé cette déroute de leurs espérances. Forcé de signer la convention, après avoir tout fait pour la rendre impossible, ou de donner sa démission, le maréchal d'Huxelles signa, avec la conscience du déshonneur qu'il s'infligeait par cette triste faiblesse, qui ne sauva pas son portefeuille. Saint-Simon, son ennemi, a vivement conté les colères et les bravades de ce superbe personnage, ses déclarations « qu'il ne signerait jamais, qu'il se moquait de sa place, » le manége de ses faux-fuyans et le scandale de ses palinodies; mais ce récit contient une singulière méprise. La scène y est placée en 1717, après la triple alliance, dans une situation tranquille et qui ne pouvait point soulever d'orages, erreur d'autant plus étonnante que Saint-Simon a figuré comme témoin et comme acteur dans les agitations de 1718. Une lettre de Chavigny, datée du 13 juillet, nous donne le résumé d'une conversation de notre duc, et en quelque sorte sa première version sur l'événement : « M. de Saint-Simon m'a dit qu'il a été un de ceux qui ont le plus fait remarquer à son altesse royale combien sa réputation souffrait à tolérer le refus du maréchal d'Huxelles. Il m'a donc dit que son altesse royale lui avait fait donner l'option ou de signer ou de quitter sa place, en lui faisant ajouter qu'il n'y avait que trois choses qui pussent l'empêcher de signer : la première, ce serait de regarder le traité comme mauvais, ce qui ne pouvait être, puisque le maréchal avait toujours dit à son altesse royale que le traité était bon ; la deuxième, des engagemens avec l'Espagne, auquel cas il ne conviendrait pas à son altesse royale de se servir de lui ; la troisième, une jalousie de femmelette contre M. l'abbé Dubois, ce qui rendrait inexcusable le procédé de M. le maréchal. » L'inadvertance de l'auteur des mémoires sur un point qu'il avait parfaitement connu prouve une fois de plus combien ses souvenirs sont confus, et à quelle distance des faits il a composé ses récits.

L'heure de la récompense était venue pour le négociateur; un succès si complet allait produire tous les fruits qu'en attendait son ambition. Stanhope avait pressé le régent de remplacer Huxelles par l'abbé Dubois; c'est Chavigny qui nous l'apprend, et qui ajoute : « M. Stanhope songe aussi à vous faire cardinal. Son altesse royale lui a ouvert son cœur à votre égard avec toute l'affection, toute la tendresse et toute la confiance que vous pouvez désirer. » La lettre du régent, qui annonçait à Dubois les heureux résultats du voyage de Stanhope, se terminait par ces mots : « mon cher abbé, je vous attends avec impatience. » L'abbé ne laissa pas se refroidir ce bon

mouvement du prince : les plus vives instances de ses amis politiques l'appelaient; dès que le traité du 2 août fut signé, il précipita son départ. Avant de quitter Londres, tout en faisant ses adieux au monde officiel de l'Angleterre, il voulut régler la question délicate entamée avec Stanhope, on s'en souvient, dans l'automne de 1716. Il écrivit à ce sujet une longue dépêche au régent où, développant ses vues pour le présent et pour l'avenir, il traçait un plan de séduction bienséante et d'honnête corruption à l'usage du gouvernement français.

Sa connaissance du personnel diplomatique européen lui avait suggéré l'idée de changer les façons grossières de la vénalité et de donner au trafic des consciences l'air galant de la bonne compagnie. « Il ne faut rien négliger, monseigneur, pour gagner l'affection des acteurs grands et petits, non par des propositions directes qui leur fassent penser qu'on les croit capables d'être subornés, mais par des manières nobles qui paraissent partir plutôt de générosité que d'un dessein de surprendre leur fidélité. Votre altesse royale a éprouvé le désintéressement de milord Stanhope. Je voudrais pourtant le tenter encore par quelque galanterie, et si votre altesse royale le priait d'accepter un portrait du roi ou d'elle garni de diamans pour le prix de 50,000 écus ou de 200,000 francs, je doute s'il l'accepterait; mais, qu'il le refusât ou non, cela ne pourrait faire que bon effet. » Là ne s'arrêtent pas les largesses qu'il conseille à la munificence politique du prince. Il demande 100,000 livres en bijoux pour lord Stair, et 40,000 livres de vaisselle pour le ministre de l'empereur, Penterrieder. « Il est certain que l'argent a de l'ascendant sur Penterrieder, aussi la prudence veut qu'on en profite pour animer sa bonne volonté. » Piquant d'émulation son maître dans cet art perfectionné de gagner les cœurs, il fait valoir les nombreux cadeaux que Penterrieder a déjà reçus du roi George, les larges brèches pratiquées de toutes mains dans l'intégrité du diplomate allemand. « A l'occasion du traité de Bade, bien qu'il ne fût alors que simple secrétaire, le roi d'Angleterre lui a donné 3,000 pistoles; ces jours-ci, il a commandé à son intention pour 20,000 ou 30,000 livres de vaisselle. Je suis assez entêté de la gloire de son altesse royale pour croire qu'elle ne saurait faire trop à la grande certaines choses; mais d'un autre côté elle épargnera beaucoup par quelques traits de cette espèce. »

Sur la liste des vertus faciles, Dubois avait placé le commis principal Pecquet : il demandait pour lui une gratification de 15,000 livres au régent, et un diamant au roi d'Angleterre. Pecquet refusa le diamant. Dubois, avec sa gaîté triviale et parfois cynique, insista, priant le maître de faire entendre raison à cette probité de l'autre

monde. « Je ne puis pas me résoudre à laisser perdre à M. Pecquet le diamant du roi de la Grande-Bretagne, et je supplie votre altesse royale de le forcer à l'accepter. C'est un beau diamant que le désintéressement et la vertu dont il se pique, mais le petit diamant que le roi d'Angleterre lui fait envoyer est si joli qu'il faut que M. Pecquet ou moi l'ayons, et je le conjure donc de ne pas se faire tirer l'oreille pour le recevoir. J'ai donné une telle opinion de lui que, pour le corrompre, on n'oserait pas lui offrir 1 million. » Il terminait sa dépêche par une profession de désintéressement personnel qui sans doute ne lui semblait pas inutile après de telles confidences. « En même temps que je me flatte que les libertés d'un ancien domestique ne seront pas désagréables à votre altesse royale, je la supplie de trouver bon, si le roi de la Grande-Bretagne veut me faire un présent, si grand ou si petit qu'il puisse être, que je ne l'accepte point, et de me laisser le soin de prendre des prétextes si respectueux et si polis pour refuser qu'il ne puisse pas en être offensé. »

Pendant que l'abbé traversait la Manche, l'amiral Byng, père de celui qui perdit Mahon en 1756, battait la flotte espagnole le 11 août près de Messine, et consolidait par un grand succès militaire le traité récemment signé. Nous retrouvons la main et la pensée du diplomate français jusque dans le désastre qui anéantit la marine renaissante de l'Espagne. Il s'était montré l'un des plus ardens à réclamer l'envoi d'une flotte anglaise, à presser l'amiral de brusquer les choses et de « finir tout » par un coup heureux. « Si le chevalier Byng, écrivait-il au régent le 2 août, avait quelque occasion prématurée dont il profitât et qui eût du succès, il y a des circonstances où votre altesse royale ne pourrait s'empêcher d'en paraître fâchée; mais il n'y en a aucune où elle ne dût être ravie dans le cœur que les forces maritimes de l'Espagne fussent ruinées, et j'avoue à votre altesse royale que j'agirai ici secrètement dans cette vue, à moins qu'elle ne me donne des ordres contraires. » Arrivé à Paris le 16 août, dix jours avant les changemens politiques, depuis longtemps médités, qui l'élevèrent au pouvoir, la nouvelle du combat de Messine, coïncidant avec la défaite de ses ennemis à l'intérieur, le transporta de joie; il dicta au régent pour le roi d'Angleterre une lettre dont le brouillon est entièrement de sa main. « Monseigneur, en apprenant par la relation de l'amiral Byng la confirmation de la victoire remportée par la flotte de votre majesté, ma joie serait imparfaite, si mon intérêt seul y avait part, et si je n'étais plus sensible encore à la gloire de ses armes et à tout ce qui doit la faire respecter. Les bonnes intentions de votre majesté pour le repos public méritent que le ciel favorise les soins qu'elle prend

pour le procurer, et tous ceux qui ont pris des liaisons avec elle doivent redoubler de zèle pour concourir à la perfection de son ouvrage. » Dans cette lettre peu fière, Dubois triomphait sans mesure et sans prudence d'un succès remporté par des amis de la veille, nos éternels rivaux. A force d'abonder dans son propre sens, il s'était infatué de l'alliance anglaise au point d'en avoir le cœur anglais. S'applaudir de l'entière destruction de la marine espagnole et de la supériorité marquée de l'Angleterre six ans après la guerre de la succession, ce n'était ni d'un patriote ni d'un homme d'état : à défaut du sentiment français, la prévoyance, cette lumière du génie diplomatique, aurait dû l'avertir et le modérer. Nous touchons ici le point faible, ou plutôt le côté personnel et étroit de la politique de l'abbé Dubois; c'est le moment de résumer avec précision l'idée que nous laissent ces nombreuses dépêches dont nous avons donné une exacte analyse.

Nous avons à peine besoin de le dire, ce n'est pas la moralité privée de l'abbé Dubois, ni son ambition ecclésiastique que nous voulons juger. Le précepteur du régent, l'archevêque de Cambrai, le cardinal, restent en dehors de cette étude; sur aucun de ces points, nous n'avons à intervenir entre ses détracteurs et ses apologistes et à nous prononcer. Le diplomate seul est en cause; c'est le négociateur des traités de Londres et de La Haye que nous avons étudié dans son œuvre, et fait paraître dans son vrai génie, en l'éclairant de documens certains. Sans franchir ces limites, sans excéder la juste portée de ce travail, quelle opinion est-on fondé maintenant à exprimer sur le talent et le caractère de l'abbé Dubois?

Il faut d'abord écarter, selon nous, ce reproche infamant de vénalité dont l'a chargé Saint-Simon, l'ancien admirateur de sa politique, transformé en ennemi par les ressentimens d'une vanité d'autant plus implacable que les griefs en étaient plus légers. Nous avons vu Dubois dans la situation d'un corrupteur bien plus que d'un corrompu, et en supposant même qu'on l'ait tenté, à la fin, par quelqu'une de ces faveurs lucratives que ne dédaignait point la diplomatie, nous croyons qu'il l'a refusée, et, si l'on veut, nous ferons honneur de ce désintéressement, non pas à son caractère, mais à son esprit. Dubois était trop avisé pour risquer de se perdre auprès du régent, et de donner une telle prise contre lui à l'acharnement de ses ennemis par une faiblesse dont le secret eût certainement transpiré. Vieux et malade, sa vraie ambition, dans ce déclin trop visible et pendant ce peu de jours qui lui sont mesurés, ce n'est pas l'argent, c'est le pouvoir. Une fois maître des affaires, il entasse les biens avec les dignités pour soutenir l'éclat de ses su-

bites grandeurs et répondre aux insulteurs de son passé par la magnificence de sa fortune présente. Quel besoin avait-il de l'argent étranger, lorsqu'il puisait si largement dans les trésors de l'église et dans les coffres de l'état? Il a laissé un million : quoi d'étonnant? Le pouvoir en France enrichit vite; Dubois, premier ministre, avait, en places et en bénéfices ecclésiastiques, près d'un million de revenu. Ce n'est donc pas là, croyons-nous, l'endroit faible et vulnérable de son caractère, cette flétrissure lui doit être épargnée; mais, s'il n'a pas vendu les intérêts de la France, les a-t-il fidèlement et uniquement servis?

Reconnaissons-le : ce que Dubois poursuit avec âpreté dans ses négociations, ce n'est ni un accroissement d'influence pour son pays, ni même le repos dont il a besoin. Un seul objet l'occupe : l'affermissement du régent et la consécration de ses droits éventuels à la couronne. De l'intérêt du royaume, il est à peine question dans sa correspondance : le bien de son maître, et, avec l'intérêt du prince, son intérêt à lui, étroitement lié à la fortune du maître, voilà l'unique passion qui l'anime, le grand ressort de son génie et de sa conduite. A Londres comme à La Haye, il est beaucoup moins l'ambassadeur et le représentant de la France que l'envoyé, l'affidé, et, pour parler sa langue, « l'ancien domestique » du régent. Il s'est trouvé que l'alliance anglaise, formée dans un intérêt particulier, était d'une bonne politique pour l'Europe et pour la France; le bien de l'état s'est confondu avec celui du prince : c'est là un surcroît d'avantages, un superflu, que le négociateur est heureux de recueillir; mais il ne l'a point cherché. Les grands aspects de son œuvre, qui seuls paraissent aujourd'hui et qui la relèvent aux regards de l'histoire, Dubois certainement les a vus, mais ils le touchaient peu, et c'était pour lui, osons le dire, le petit côté.

Dans son dévoûment au régent, il y a une part d'affection sincère qu'il serait injuste de méconnaître. Ni en bien ni en mal, Dubois n'est l'homme des sentimens simples; les motifs et les moyens, dans sa conduite, sont également combinés : il aime son maître et son élève sans s'oublier lui-même, il entend bien ne pas perdre les profits de son dévoûment et de son esprit. Pour soutenir les combinaisons variées de sa politique, il a déployé des ressources d'intelligence dont notre essai n'a pu donner qu'un faible aperçu. Il faudrait lire la correspondance entière, se placer avec lui au centre des opérations qu'il dirige, et voir à l'œuvre, au milieu des difficultés et des écueils, sur le terrain mouvant des intrigues diplomatiques et des cabales de l'intérieur, cet esprit net, décidé, nerveux et souple, d'une activité qui prévoit tout et fait face à tout, changeant d'expédiens sans s'écarter du but, et, malgré les transforma-

tions que lui impose le caprice des circonstances ou des hommes, invariable sur le fond même de sa pensée et toujours maître de son dessein. Tel nous l'a montré l'examen attentif de ses dépêches, tel assurément on le retrouverait, après 1718, si l'on voulait étudier en lui, non plus seulement l'ambassadeur, mais le ministre, le conducteur de l'état, et suivre dans les pièces officielles le rayonnement de son action vigilante au dedans comme au dehors. Il suffit de jeter les yeux sur quelques pages manuscrites de lui que possède la Bibliothèque nationale pour y reconnaître aussitôt les qualités qui nous ont frappé dans le diplomate : le bon sens alerte, l'abondance et la sûreté des vues, la passion de l'ordre et du travail appliqués au gouvernement de l'intérieur.

Ses contemporains n'ont pas tous, comme on le croit, fermé les yeux à son mérite; ils ne lui ont pas tous prodigué, avec la violence de Saint-Simon, l'insulte et le mépris. A côté de la coalition des chroniqueurs ennemis dont on aperçoit vite les mobiles très différens, il y a des témoins équitables qui savent discerner le bien du mal dans ce multiple personnage et lui rendre justice. Les bourgeois de Paris, qui étaient alors bons juges en politique parce qu'ils n'aspiraient ni à gouverner ni à dominer l'état, se montrent sensibles aux bienfaits de son administration ferme et sage, et, s'ils s'égaient aux dépens de l'archevêque et du cardinal, ils applaudissent le ministre! « Le cardinal Dubois a fait de grandes choses pour son maître, dit Marais, il a fait les traités et établi la paix avec l'étranger. Il n'aimait point les fripons ni les flatteurs. » Barbier confirme cet éloge. « Ce cardinal est d'une politique étonnante. Il ne boit ni ne joue; il ne fait que travailler. S'il venait à mourir, ce serait une perte, car c'est un homme de beaucoup d'esprit et qui paraît se présenter de bonne grâce pour punir les coquins de tous états. » A la mort du cardinal, Barbier reproduit cette opinion et ajoute : « Il n'était pas aimé, et le petit peuple a insulté ses funérailles. On savait son impiété, c'est ce qui lui attire ces malédictions; mais il n'a jamais fait grand mal, et il a fait du bien par ses négociations pour éviter la guerre. » Tout est là, dans ce peu de mots écrits par un contemporain judicieux et impartial : le fond indélébile de mauvaise renommée, l'impression des scandales de sa vie privée ou publique, le sentiment vrai des talens du négociateur et du ministre. Aujourd'hui les plus solides conclusions de l'histoire ne diffèrent pas essentiellement de cette brève et simple appréciation. Il n'est donc pas impossible à un homme d'état d'être jugé selon ses mérites, et cela de son vivant : le difficile pour lui, c'est de bien connaître ce sentiment juste et sincère, et d'y chercher une lumière et une force.

CHARLES AUBERTIN.

L'EMBRYOGÉNIE

ET

LA PISCICULTURE EN FRANCE

Il y a quelque temps, un des professeurs de l'université de Fribourg en Brisgau, parlant dans une solennité académique du rôle effacé de la France dans le monde, prétendait que « l'anatomie microscopique, l'embryogénie, sont de pures sciences allemandes, dans lesquelles les Français ne peuvent revendiquer que fort peu de services dignes d'être mentionnés. » M. Ecker est un naturaliste distingué; mais son opinion, exprimée d'ailleurs en termes d'une courtoisie relative, paraît se ressentir quelque peu de l'ébranlement moral causé par la guerre. Sans accepter tout à fait ce qu'il dit de l'anatomie microscopique, nous reconnaissons que cette science a fait moins de progrès chez nous qu'en Allemagne. Nous avons essayé de montrer ici même (1) quelle avait été la funeste influence de Cuvier sur cette partie de l'anatomie dont le microscope est devenu l'instrument par excellence. Tandis que l'Allemagne, grâce au jeu de ses institutions universitaires, avançait dans la voie ouverte par notre Bichat, la France devait attendre jusqu'en 1860 que le gouvernement créât une chaire d'anatomie microscopique appliquée à l'homme; celle des animaux n'a pas encore d'enseignement officiel. Par ce côté, cela n'est que trop vrai, nous avons beaucoup à envier à nos voisins; mais il en est autrement de l'embryogénie. Le zèle patriotique de M. Ecker a certainement obscurci sa mémoire; il ne pouvait guère être plus mal inspiré. Notre pays, en cette

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1872.

science du moins, a dignement tenu son rang. Dans les études d'embryogénie théorique, il a été le premier à un moment donné et le véritable instigateur des progrès qui ont suivi; puis il a eu cet autre mérite, moins conforme, dit-on, à notre génie national, d'entrer encore le premier dans la voie des applications pratiques. Peut-être serait-il bon, au moment où l'on semble contester à notre patrie, parce qu'elle a été malheureuse, toute valeur scientifique comme toute initiative, de dresser, nous aussi, l'inventaire de notre patrimoine, afin de rappeler les autres à un peu plus de modestie et nous-mêmes à cette confiance en nos propres forces qui pourra devenir par le travail le fondement d'une véritable régénération.

I.

L'étude du développement des êtres ne remonte pas au-delà du monde grec. La science de l'antique Asie, exclusivement tournée vers le cours des astres, n'avait éclairci ni même entrevu aucun des problèmes de la vie. D'ailleurs la formation d'un être qui agit, pense et veut, aux dépens de la matière, inerte en apparence, d'un jaune d'œuf, n'est ni plus ni moins merveilleuse que le reste des fonctions vitales : aussi ne voyons-nous pas que l'attention se soit plutôt portée au début sur l'évolution de l'œuf que vers les autres branches de la biologie. C'est Hippocrate, puis Aristote, chez les Grecs, qui en parlent d'abord et tentent d'expliquer l'apparition de l'embryon. Aristote avait observé les premiers battemens du cœur du poulet, il crut que la vie commençait avec ces oscillations. Après l'antiquité, l'étude du développement, comme toute science, tomba dans une nuit profonde jusqu'à cette aurore de la renaissance où toutes les perspectives attirent à la fois l'esprit humain, réveillé du lourd sommeil où l'avait plongé la barbarie germaine. L'embryogénie va faire un pas immense : on soupçonnera de plus en plus qu'une même loi préside à la reproduction de tous les êtres vivans, aussi bien de ceux qui pondent que de ceux qui donnent le jour à des petits en vie, et l'espèce humaine ne fera point exception; mais il fallut, pour arriver là, un dur labeur qui dura près de deux siècles. C'est d'abord Fabrice d'Aquapendente qui publie à Venise son *Traité de la formation du fœtus* (1600) avec de belles planches. Cinquante ans plus tard, Charles I[er], roi d'Angleterre, autorise son médecin Harvey à expérimenter sur les daines et les biches de ses parcs, faveur inouie en un pays où la chasse du moindre gibier royal était punie des derniers supplices : Harvey fait paraître son *Traité de la génération* (1651). Le frontispice montre un Jupiter créateur avec un œuf dans la main d'où s'échap-

pent des plantes, un cerf, un crocodile, des oiseaux, l'araignée au bout de son fil et un homme. Harvey proclame que les vivipares aussi bien que les autres animaux proviennent d'un œuf, mais il se trompe sur la nature de celui-ci. C'est seulement en 1672 que le Hollandais Regnier de Graaf, sans mettre tout à fait le doigt sur la vérité, montre du moins la voie qui doit y conduire. A ce grand mouvement du XVII[e] siècle, la France n'avait pris aucune part. Buffon lui-même, cent ans après, imagine un système bizarre; il n'accepte pas les découvertes acquises, non plus que la nécessité d'un œuf : il se fait sur les conditions des sexes et l'origine de l'embryon des idées erronées, dont la trace a reparu jusqu'en notre temps comme pour mieux nous rappeler que Buffon n'a pas été dans ces questions à la hauteur de son génie. Le 18 mars 1860, M. Flourens, alors secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, annonça qu'un héritier du grand naturaliste demandait l'ouverture d'un paquet cacheté autrefois déposé par celui-ci sur le bureau de l'Académie. La curiosité eût été excitée à moins : ce fut une déception. Buffon informe la compagnie qu'il a commencé son *Traité de la génération;* au chapitre VI, dit-il, « je fais voir évidemment l'erreur de ceux qui donnent des œufs aux femelles vivipares. » L'avenir allait confirmer d'une manière éclatante les vues opposées de Graaf.

C'est de notre temps seulement que la France, reprenant l'avantage, devait conquérir une place digne d'elle dans l'histoire des découvertes qui nous ont éclairés sur l'apparition et la première évolution des êtres. Et, loin que l'embryogénie soit « une pure science allemande, » nous allons voir que le plus grand nombre des découvertes capitales qui l'ont élevée à la hauteur où elle est sont dues à nos compatriotes ou à des savans que leurs tendances rapprochent de nous, qui publient leurs œuvres en français et dans nos recueils scientifiques. MM. Prevost, de Genève, et Dumas, l'éminent chimiste, dont les premières études furent tournées vers les sciences de la vie, adressent leurs travaux aux *Annales des sciences naturelles* de Paris; M. Carl Vogt écrit en français une histoire du développement des saumons (1842). Quant à M. de Baër, le plus célèbre parmi les embryogénistes étrangers, il est Russe. En France, Dutrochet, le même qui a découvert l'endosmose, avait fait au commencement du siècle d'importantes recherches sur le fœtus : il précède MM. F.-A. Pouchet et Coste. Nous ne voyons guère en Allemagne à opposer à tous ces noms que celui de M. Bischoff, aujourd'hui professeur à Munich.

L'embryogénie moderne date en réalité de l'époque dont nous parlons, où l'Allemagne fut loin d'avoir la plus belle part. La double tendance des travaux accomplis pendant cette période fut à

la fois de reculer de plus en plus l'heure des premières manifestations par lesquelles l'œuf laisse voir qu'il est animé de vie, et d'établir la complète ressemblance de ces phénomènes chez tous les êtres, qu'ils soient d'espèce vivipare ou se reproduisent par des œufs. Jusqu'au milieu du siècle dernier, on n'avait fait que peu d'attention au travail intérieur de l'œuf avant l'instant marqué par Aristote où le cœur commence le rhythme de ses battemens qui ne doivent plus s'arrêter qu'à la mort. On avait quelque tendance à croire que « le point bondissant, » le *punctum saliens*, comme l'appelle Harvey, annonçait le début même de la vie par l'organe essentiel où la croyance populaire plaçait le centre de nos sentimens et de nos affections. On découvrit plus tard que l'apparition du cœur du poulet, — car c'est toujours du poulet qu'il s'agit dans ces recherches, — était précédée de celle des centres nerveux. On avait distingué à la surface du jaune, quelques heures après le commencement de l'incubation, une tache ayant la forme d'un ovale légèrement étranglé en son milieu et parcourue par un sillon suivant le plus grand axe. Ce sont les premiers vestiges de l'animal, déjà visibles longtemps avant que le *punctum saliens* ait commencé de battre. Ces signes, qui appartiennent nettement à l'embryon, sont eux-mêmes précédés d'une série d'actes qu'on ne saurait rapporter à un être qui n'existe pas encore : ils semblent plutôt le propre de l'œuf en même temps que la condition nécessaire de son évolution à venir. L'œuf, composé d'un jaune ou *vitellus* enveloppé d'une série de couches plus ou moins diverses, reste inerte tant qu'il n'a pas reçu l'excitation qui en fera sortir un animal. Jusque-là il n'est rien, il n'est qu'un *devenir*, selon l'heureuse expression d'un physiologiste. Soustrait à cette influence nécessaire, il ne présentera d'autres changemens que ceux qu'amèneront en peu de temps la mort et la décomposition; mais a-t-il trouvé la vie, aussitôt il entre en travail. L'œuf de grenouille est très propre à l'étude de ce qui se passe alors, grâce à la transparence des enveloppes: l'observateur voit tout à coup le *vitellus* présenter à sa surface un étranglement circulaire qui en fait le tour comme un méridien. Ce sillon se creuse de plus en plus jusqu'au centre du globe, qu'il sépare à la fin en deux moitiés indépendantes, légèrement aplaties par leurs faces opposées, sans rien qui les relie que le fluide dans lequel les deux demi-sphères flottent suspendues; mais déjà celles-ci laissent voir qu'elles sont à leur tour le siége d'une opération semblable, elles se partagent en deux, et, le même travail se répétant sur chaque segment nouveau, il arrive que le *vitellus* finit par se résoudre en une multitude de sphères d'un volume d'autant moindre qu'elles sont plus nombreuses. C'est seulement alors, après cet égrè-

nement du *vitellus*, véritable destruction de l'œuf, que va commencer le travail inverse, la construction de l'embryon : ces sphères, sortes de matériaux animés, se déplacent, sollicitées par des forces mystérieuses dont nous ne soupçonnons pas même la nature; elles se disposent les unes à côté des autres, puis se soudent, et de nouveau reconstituent l'unité primitive de l'œuf, dans les premiers linéamens de l'être qui commence.

La découverte de la *segmentation du vitellus*, c'est ainsi qu'on appelle ce curieux phénomène, est due à MM. Prevost et Dumas (1823). Pendant vingt-cinq ans, cette activité propre de l'œuf, qui précède d'une manière si nette l'apparition de l'embryon, avait occupé les naturalistes et défrayé un nombre prodigieux de mémoires et de dissertations. Observée d'abord chez la grenouille, où l'on suit aisément avec le microscope toutes les phases de la division, elle fut retrouvée chez la plupart des animaux inférieurs; mais on n'arrivait pas à l'apercevoir dans l'œuf des oiseaux, où le *vitellus* énorme semblait si bien se prêter à l'observation. On avait beau regarder, on ne voyait rien de pareil : bien certainement le jaune ne se séparait ni en deux ni en quatre. La segmentation restait un fait spécial, elle perdait la plus grande part de son importance du moment qu'elle n'était plus l'expression d'une loi constante. C'est alors que, plus heureux ou, pour nous servir de l'expression juste, plus habile que ses prédécesseurs, M. Coste démontra qu'il n'y avait pas d'exceptions, et que le fractionnement existe aussi dans l'œuf des oiseaux et des autres animaux à *vitellus* volumineux, où on n'avait pas su le constater, tels que les reptiles, les poissons de l'ordre des sélaciens (raies et requins) et les céphalopodes (seiche, poulpe, calmar). Seulement chez ces animaux, la segmentation, au lieu de porter sur le *vitellus* tout entier, est exlusivement limitée à cette tache blanche bien connue qui occupe un point de la surface du jaune, et que les anatomistes nomment la *cicatricule*. Celle-ci doit seule donner naissance à l'être nouveau, et seule elle se segmente; le reste du globe vitellin ne servira qu'à nourrir l'embryon, formé primitivement aux dépens de la cicatricule. De là ressortait l'importante distinction de deux parts dans le vitellus, fort inégales selon les espèces : l'une qui subit la segmentation, qui deviendra l'embryon, et à laquelle on réserve le nom de *germe;* l'autre, qui reste inerte, ne présente aucun fractionnement spontané, et ne doit jouer que le rôle d'aliment. Si le *vitellus* de la grenouille, des mammifères et de beaucoup d'animaux inférieurs se segmente en entier, c'est qu'il est appelé à former et non à nourrir l'embryon, qui puise dans le sein maternel ou dans l'eau, à travers les membranes perméables de l'œuf, les matériaux nécessaires à sa croissance. Chez

la poule au contraire, le germe est restreint, l'aliment abondant, parce que le poussin n'emprunte au dehors, à travers la coque, que des gaz insuffisans à la formation des parties dures de son organisme.

Par cette découverte si riche de conséquences, M. Coste complétait celle de MM. Prevost et Dumas en donnant au phénomène de la segmentation sa véritable importance, qui consiste dans l'universalité même du fait. Ce fut au reste le caractère particulier des travaux de l'éminent embryogéniste de généraliser des faits regardés jusque-là comme restreints à certaines espèces, et de transformer en expression de lois absolues dans leur généralité ce qu'on croyait accidentel et contingent à des formes zoologiques spéciales. La gloire de Graaf avait été de pressentir que la femelle des mammifères et la femme ont des ovaires, et émettent intérieurement de véritables œufs analogues à ceux des oiseaux et des reptiles, mais dont tout le développement s'accomplira dans le sein maternel. Cependant le grand anatomiste n'avait pas aperçu ces œufs, qui sont extrêmement petits, et qu'on appelle à cause de cela des *ovules*. L'œuf des mammifères fut en réalité découvert par M. de Baër, mais on crut tout d'abord à une différence entre cet ovule et l'œuf des oiseaux. Il existe dans celui-ci une toute petite bulle microscopique qu'on trouve jusqu'au moment où la segmentation va commencer. Elle est placée dans la cicatricule, et on la nomme, du nom du physiologiste de Breslau qui l'a vue le premier, *vésicule de Purkinje* ou *vésicule germinative*. Or M. de Baër ne l'avait point retrouvée dans l'ovule des mammifères, et il avait imaginé toute une théorie pour rendre compte de cette discordance inattendue avec ce qu'on observe chez tous les autres animaux. Pour lui, l'ovule des mammifères devient l'analogue de la vésicule germinative; celle-ci, perdue dans le *vitellus* de la poule, est le véritable œuf, et de proche en proche, dominé par les conséquences de la fausse doctrine qu'il institue, M. de Baër en arrive à formuler des dissemblances beaucoup plus grandes que celle qu'il veut faire disparaître. C'est encore M. Coste qui mit un terme à ces confusions, et qui donna définitivement à l'ovule des mammifères la vraie signification qu'il doit avoir, en y démontrant la présence d'une vésicule germinative analogue à celle des oiseaux. La constitution et les premiers développemens de l'œuf retrouvaient leur unité dans tous les êtres, et, après de longs débats, notre pays a définitivement gardé l'avantage d'une découverte dont la valeur est attestée par les luttes mêmes qu'elle souleva.

A peu près vers le même temps, MM. F.-A. Pouchet et Coste étaient arrivés à déterminer l'époque précise où l'ovule des mam-

mifères et celui de la femme tombent par une véritable ponte intérieure. En discussion sur ce point avec M. Bischoff, comme ils l'avaient été déjà sur d'autres, l'avantage resta encore aux savans français; la précision de leurs observations fut même portée si loin qu'on vit des tribunaux dans les pays voisins, où la recherche de la paternité n'est pas interdite, motiver leurs sentences sur les résultats acquis par nos embryogénistes.

Enfin M. Coste mettait le sceau à ses expériences en découvrant par suite de quelle modification l'organisme maternel, dans l'espèce humaine, devient apte au rôle nouveau qui commence pour lui à la chute de l'œuf fécondé. Les recherches des anatomistes étaient restées vaines : l'occasion d'observer est très rare, l'expérimentation impossible. Nous ne sommes plus au temps où les pharaons mettaient, dit l'histoire, les enfans en expérience pour savoir quel langage ils parleront, ou essayaient les poisons sur leurs esclaves. Le respect moderne de la personne n'autorise pas ces vivisections humaines reprochées à tous les grands médecins de l'antiquité, et plus tard à Vésale, à Harvey lui-même. L'examen du cadavre pouvait seul nous renseigner sur les changemens qui se passent au début de la conception; mais d'autre part il arrive que l'état de maladie a justement pour premier effet de suspendre ces fonctions qu'on voulait connaître. Les amphithéâtres des hôpitaux étaient muets, ne pouvant livrer le mystère. Paris a des ressources uniques : M. Coste eut l'idée d'interroger la Morgue. De temps à autre, on y transporte des malheureuses tuées par accident ou qui se sont volontairement donné la mort à une époque peu éloignée de la conception. En observant pendant plusieurs années tous les cas de ce genre, il découvrit ce qu'on avait vainement cherché : il vit le sein maternel se préparer par des modifications spéciales à son rôle nouveau, comme un sol fertile habilement disposé pour recevoir le grain que l'œuf y apportera; il put réunir un nombre considérable de pièces probantes et en former une précieuse collection au Collége de France, qui venait de lui ouvrir ses portes.

Dès 1836, M. de Blainville, alors professeur au Muséum et à la Sorbonne, avait chargé M. Coste de le suppléer; il avait saisi bien vite l'importance de cette science des premières manifestations de la vie, et son impulsion n'a pas été certainement étrangère à l'éclat qu'allait jeter l'embryogénie française. Il donnait, mérite rare, à son suppléant l'expresse mission d'exposer les travaux qui venaient de le faire connaître. A cette époque aussi, il soutenait contre de misérables difficultés en province l'un de ses élèves, déjà occupé de recherches sur la chute de l'œuf des mammifères, le même qui devait plus tard rappeler l'attention sur l'antique et obscur problème des

générations spontanées, qu'on pourrait appeler une embryogénie spontanée aux dépens de la matière inorganique. Dans le même temps, M. Charles Robin, un autre de ses élèves, tourné vers l'étude des élémens microscopiques qui s'accumulent pour former l'être nouveau, essaie de surprendre les lois de cette embryogénie permanente qui préside pendant toute la vie au renouvellement continu des tissus. C'est qu'en effet nulle science n'est plus vaste : l'embryogénie touche à toute l'histoire naturelle. Le zoologiste y trouve un fil précieux pour le classement des formes primordiales apparues sur le globe, et qu'on retrouve, reflets du passé, dans les phases du développement embryonnaire. Quel argument en faveur des idées de M. Darwin n'a-t-on pas tiré de ce fait, que l'embryon d'un chien, celui d'une tortue et celui de l'homme sont à un moment donné tellement semblables qu'on les pourrait confondre! Pour l'anatomie et la physiologie, l'importance n'est pas moindre; nous assistons par l'embryogénie à la construction même du corps, dont les rouages s'ajoutent sous nos yeux les uns aux autres. Nous en suivons la multiplicité et la complication croissantes, et comme chaque organe qui naît puise évidemment le principe même de son existence et de son rôle dans les conditions où il est apparu et qui l'ont précédé, si jamais nous devons connaître ce principe, base de la vie, ce sera certainement par l'observation de ce qui se passe dans la genèse successive des organes.

Cuvier, avant de Blainville, avait probablement compris toute l'importance de l'embryogénie, mais une petite mésaventure paraît l'avoir dégoûté de s'en occuper. Dutrochet lui avait remis un mémoire sur le développement de la brebis, que Cuvier s'appropria sans façon. L'auteur réclama, et le grand naturaliste dut écrire une piteuse lettre d'excuses restée célèbre (1). De Blainville eut toujours le talent, contrairement à Cuvier, de créer autour de lui l'indépendance. Après l'épreuve faite dans sa propre chaire, il insista pour qu'un enseignement régulier fût confié à M. Coste, qui obtint d'ouvrir un cours au Collége de France, sans être toutefois nommé professeur. Cependant la science nouvelle ne laissa pas que d'avoir ses détracteurs. On prétendit que ce n'étaient pas là des recherches ayant droit de cité dans l'enseignement, et qu'au bout du compte tous les anatomistes, comme tous les zoologistes, devaient être initiés à ces études, et l'on vit ce curieux spectacle des adversaires du nouveau cours se mettant tous à traiter d'embryogénie dans leurs leçons. C'était aller contre le but; il devenait évident qu'une tribune spéciale était utile pour répandre une science d'intérêt si

(1) Voyez Dutrochet, *Mémoires*, t. II, p. 284.

général. Le ministère Guizot s'honora en instituant définitivement (24 septembre 1844) la chaire qui répondait si bien aux aspirations de la biologie contemporaine. L'histoire du développement des êtres eut donc à Paris un amphithéâtre bien avant que des cours semblables ne s'ouvrissent dans les universités allemandes. Au point de vue de l'embryogénie théorique, la France tenait sa place par les travaux de ses savans, par cette chaire créée pour les faire connaître, enfin par une publication monumentale. M. Coste avait entrepris une *Histoire du développement* dont le texte est resté jusqu'à ce jour inachevé. M. Gerbe, qui seconde depuis plus de trente ans l'éminent professeur dans tous ses travaux, dessina pour cet ouvrage d'admirables planches retraçant les phases du développement dans l'homme et les animaux, et en fit le plus bel atlas qu'on ait jamais publié sur cette partie de l'histoire naturelle.

II.

Pendant que l'Allemagne s'avançait à son tour dans la voie que nous avions tant contribué à ouvrir, et produisait de nombreux travaux dont on ne saurait contester le mérite (1), tout à coup l'embryogénie française prenait une direction nouvelle. Délaissant peut-être un peu trop la recherche pure, elle se livre avec ardeur à l'étude des applications, et, grâce à la souplesse de son génie, nous marchons encore les premiers dans cette voie, véritables initiateurs de l'Europe. Tout le monde sait quelles préoccupations excita dans l'esprit public la mise en culture des eaux. L'enthousiasme inconsidéré qu'elle a causé aux uns, les attaques passionnées qui ont été dirigées d'autre part contre elle, suffisent à démontrer l'importance d'une question qui n'eût certes point résisté à ce double courant d'exagérations, s'il n'y avait eu au-dessous de cette agitation, qui n'était nullement factice, un intérêt réel où l'industrie privée a fort bien su, quoi qu'on en ait dit, trouver son avantage.

Il s'en faut que l'idée d'exploiter les eaux et d'en régulariser le rendement soit nouvelle; les Chinois l'ont eue sans la tenir de nous. Rome connut tous les secrets de cet art, et on rapporte le mot d'un certain Sergius Orata, qui disait, quand on fit mine de l'empêcher d'élever des huîtres au Lucrin, « qu'il saurait bien en faire pousser sur les toits. » L'industrie actuelle du lac Fusaro n'a probablement jamais été délaissée, et au nord de l'Italie la grande lagune de Comacchio, entre les bouches du Pô, est depuis des siècles en

(1) Ceux de MM. Wagner, Remak, Reichert, Kölliker, His, etc.

coupe réglée pour l'élevage des anguilles, dont il se fait un commerce considérable. Nous voyons au XVIIe siècle le cardinal Palotta améliorer l'exploitation par un nouvel aménagement des eaux, et à la fin du XVIIIe Spallanzani apprendre du fermier-général que le rendement de la lagune est de 600 tonnes de poisson par an.

Si l'industrie de l'anguille se perd dans le passé, celle de la truite et du saumon est probablement tout aussi ancienne, quoique moins connue. Forcément réduite aux petits cours d'eau, cette pisciculture ne put avoir nulle part la même importance qu'à Comacchio; mais on la vit pratiquée sur plusieurs points à la fois. Il a été fait dans le temps beaucoup de bruit autour des noms d'un pêcheur et d'un aubergiste d'une commune de l'arrondissement de Remiremont, La Bresse, située au fond des Vosges. Il s'est trouvé que MM. Rémy et Génin appliquaient depuis longtemps pour leur compte les procédés de la fécondation artificielle des poissons, quand M. de Quatrefages soumit à l'Académie une étude scientifique sur le même sujet. Celle-ci devint aussitôt le point de départ de réclamations extrêmement vives en faveur des deux pêcheurs vosgiens. Nous avons en nous un penchant très louable, mais souvent injuste, à nous faire redresseurs des torts de la renommée; nous sommes enclins par nature à relever les humbles dans l'histoire des inventions et des découvertes scientifiques; nous taillons volontiers la part plus grande à l'artisan qui exécute qu'au patron qui conçoit, à l'aide qu'au professeur, au pêcheur qu'au naturaliste. Peu s'en fallut que la presse et le public ne fissent de Rémy et de Génin deux hommes de génie qui avaient appris au monde la fécondation artificielle, le transport du frai, les soins que réclame l'alevin, en un mot toutes les opérations fondamentales de l'industrie piscicole. Le gouvernement ne fit que son devoir en assurant une honorable aisance à la vieillesse des deux Bressans; ils avaient montré ce que pouvait, même au fond d'une campagne, la persévérance dans l'application de procédés qu'ils avaient peut-être découverts, ou dont ils avaient entendu vaguement parler, car, s'il faut rendre justice à leur initiative, il semble assez probable qu'ils ont dû connaître par ouï-dire quelque chose de ces pratiques, en usage avant eux dans les départemens voisins. Dans l'Auvergne, certains pêcheurs en savaient tout aussi long. En Allemagne, le forestier Franke, au service du prince de Schauenbourg-Lippe, appliquait aussi les mêmes moyens, et ils étaient loin d'être nouveaux, puisqu'on prétend qu'un moine de l'abbaye de Réome, dom Pinchon, les a exactement décrits au XIIIe siècle. En tout cas, on ne s'en était pas tenu aux essais pratiques : s'il fallait assigner une date à la pisciculture scientifique, elle remonterait au dernier siècle. Dès 1763, un savant allemand,

Jacobi, communique au *Magazin de Hanovre* un travail que l'on voit figurer l'année suivante en français dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, rédigés jusqu'en 1804 dans cette langue. Jacobi avait tout vu et tout fait : fécondation artificielle de la truite et du saumon, transport du frai, nourriture de l'alevin. Son mémoire est complet, on ne sait rien de plus aujourd'hui; ajoutons que Jacobi s'était vraisemblablement inspiré de l'abbé Spallanzani, qui le premier pratiqua la fécondation artificielle des œufs de grenouille dans un dessein purement spéculatif.

Comme toutes les grandes inventions, celle des procédés sur lesquels repose la pisciculture est donc impersonnelle : elle fut l'œuvre du temps et de tous; mais ces traditions recueillies par des pêcheurs au fond de leurs vallées, ces doctes mémoires enfouis dans les recueils académiques, tout cela devait rester fatalement stérile, si l'attention publique ne s'en emparait. Il vint un jour où l'Europe s'en émut, et c'est la France, c'est Paris qui donna le signal. Des paysans avaient bien pu conserver ou retrouver ces pratiques, des savans avaient pu les formuler : M. Coste, tout en reconnaissant l'ingéniosité de ses obscurs précurseurs, tout en suivant Jacobi, rendit du moins l'incontestable service de répandre partout les traditions des uns, les préceptes du second, et de fixer d'une manière définitive l'attention du public sur les applications de l'embryogénie à l'industrie rurale. Il n'y avait pas certainement en France dix propriétaires d'eaux qui eussent la notion de ces choses; aujourd'hui tous les savent, on peut dire que tous ont été mis à même de faire des essais plus ou moins prolongés.

Toutefois, pour étudier, pour généraliser les méthodes, pour épargner les essais inutiles ou coûteux, pour éclairer la production sur la valeur des tentatives à faire, des risques à courir, il fallait opérer en grand. De petites installations déjà établies à Beaux-les-Dames et dans ce massif qui des Vosges s'étend aux Cévennes étaient tout à fait insuffisantes : la création de l'établissement d'Huningue fut résolue (1852). Le choix de l'emplacement est des plus heureux, non loin du pays qui avait vu les essais de Rémy et de Génin, à portée des Vosges, de la Forêt-Noire et des lacs de la Suisse, d'où les œufs peuvent arriver sans difficulté. Dans l'établissement même, une savante distribution des eaux, empruntées soit au canal du Rhône au Rhin, soit à un ruisseau du voisinage, soit à des sources encloses, permet de parquer le frai et de nourrir l'alevin dans des rigoles disposées pour une constante surveillance. Un vaste hangar facilite les observations suivies, même par la saison la plus rigoureuse, à l'abri des intempéries.

Sans rechercher si l'établissement d'Huningue a réalisé les chi-

mères d'esprits peu pratiques qui croyaient qu'il suffit de semer pour récolter, et qui voyaient déjà tous les cours d'eau de France regorger de poisson, on reconnaîtra sans peine qu'il n'a pas été inutile : il eut surtout un rôle d'entraînement. Partout on s'occupe de cet art, qui a l'attrait de la nouveauté; tous les laboratoires ont leurs appareils à éclosion sur le modèle de ceux du Collége de France; chaque département a son comité de pisciculture. Huningue adresse des œufs de toutes parts à qui en demande, à qui veut faire un essai. En certaines années, l'établissement expédie ainsi jusqu'en Écosse, jusqu'en Russie, plus d'un million d'œufs, qui servent moins peut-être à la propagation d'espèces utiles qu'à l'étude et à la vulgarisation de procédés restés jusque-là le secret des pêcheurs ou le domaine des savans. Nos voisins d'outre-Rhin ne dédaignent point de nous suivre dans ce grand mouvement qui vient de France. Les sociétés d'agriculture de l'Allemagne envoient à Huningue leurs délégués, accueillent M. Coste au nombre de leurs membres, s'emparent de la question. On n'entend parler que des expériences de M. Kauffmann à Berlin, de M. Scholtz, *forstmeister* à Brunswick, du docteur Scholl à Francfort, de M. Ruff à Hohenheim, enfin de MM. Scheifelhut et Frass à Augsbourg, où la pisciculture, établie dans les fossés des fortifications, est pendant quelque temps pour l'oisif Augsbourgeois ce qu'était à Paris l'hippopotame du Jardin des Plantes. Les têtes couronnées ne résistent pas à l'engouement. En décembre 1853, le roi et la reine de Bavière visitent en grand apparat les essais de pisciculture à l'école vétérinaire de Munich, et le roi de Wurtemberg, qui ne veut pas rester en arrière, établit un appareil à éclosion dans son domaine de *Monrepos*. C'est alors que M. Coste fait paraître les *Instructions pratiques sur la pisciculture*, aussitôt traduites dans toutes les langues, en Hollande, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, et, de même que l'*Histoire du développement* avait marqué le point culminant de l'embryogénie théorique en France, ce petit volume élémentaire du savant professeur marqua l'apogée de cette préoccupation piscicole dont l'établissement d'Huningue était le centre.

Ce temps est déjà bien loin de nous, il appartient presque à une autre génération; nous pouvons, avec plus de calme, mesurer la valeur des résultats obtenus. S'il fut assurément téméraire d'en attendre d'immédiats, qui n'avaient que trop de chances de ne se point réaliser, on ne saurait contester l'influence de ce mouvement de curiosité, disons de cette mode, si l'on veut, qui porta tout le monde vers la pisciculture. On sait maintenant dans quelles limites, à quelles conditions, la réussite est possible : c'est un grand point; il ne reste plus que le calcul des circonstances particulières où

chacun se place pour tenter la fortune. La grosse erreur fut de croire que la mise en rapport des eaux ne réclamait pas les mêmes soins que les autres opérations agricoles. On compte les risques, on calcule les coûts et dépens quand il s'agit de poulets ou de canards, mais il semblait, on ne sait pourquoi, que l'élevage du poisson dût se faire tout seul. C'est le contraire : soins incessans pour surveiller les œufs, écart de toute bête ennemie, barrages efficaces pour retenir l'alevin, sans parler des contestations légales dès qu'on met obstacle au cours de l'eau, tout cela n'est rien : la grande, l'insurmontable difficulté est précisément cette eau qui coule, qui se déplace, entraînant à chaque minute avec le jeune poisson le fruit de vos constans efforts. D'autre part, les chutes, multipliées par l'industrie, s'opposent à ce que les rivières soient empoissonnées d'aval en amont, et, comme le volume des eaux va croissant, il en résulte que le repeuplement, appréciable au voisinage de la source, devient insensible dès qu'il se répartit sur la masse entière du fleuve.

Encore ne parlons-nous que des espèces qui ne quittent jamais les mêmes eaux, comme les truites; pour celles qui ne viennent que frayer dans les rivières, le problème se complique. L'alevin qu'on lancera reviendra-t-il? retrouvera-t-il sa route? Et dans ce cas que de millions de jeunes faudra-t-il pour qu'un nombre suffisant échappe aux ennemis qui les guettent dans le fleuve, dans la mer, jusqu'au jour éloigné où l'instinct les pousse au retour! et que d'années encore avant qu'ils se soient multipliés! Le sort certain des poissons de l'océan est d'être mangés tôt ou tard, tôt plus souvent que tard. Tandis que les animaux terrestres se nourrissent principalement de substances végétales, celles-ci faisant défaut dans l'eau salée, il ne reste aux habitans de la mer qu'à s'entre-dévorer morts ou vifs. Les gros mangent les petits, les petits mangent les moindres, et l'espèce parfois n'a pas de plus terrible destructeur que l'espèce elle-même après l'homme. Celui-ci est bien vraiment le souverain destructeur par ses pêches intempestives, par l'abus des engins prohibés, par les moyens les plus absurdes de prendre le poisson, comme d'empoisonner une rivière ou de la mettre à sec, afin d'en retirer tout ce qui a vie (1).

Ce qui est aujourd'hui certain, c'est qu'un cours d'eau, quand il n'a pas d'emploi plus lucratif, peut, dans la plupart des cas, être utilisé pour la production. C'est une entreprise comme une autre, pour laquelle il faut des capitaux, des soins, et qui ne saurait, plus qu'une autre, prospérer d'elle-même. La pisciculture, réduite ainsi

(1) Il n'y a pas longtemps qu'on employait encore ce procédé en Bretagne : on barrait une rivière, on l'épuisait, et on enlevait à la pelle tout le fretin pour le donner aux porcs.

à sa sphère vraiment pratique, ne perd rien en importance : c'est aujourd'hui une véritable industrie, tombée dans le domaine public. Ce résultat, bien éloigné peut-être des utopies rêvées, est, à tout prendre, fort sérieux. On le doit à l'établissement d'Huningue, à ces élevages installés publiquement de tous côtés, qui n'ont point fait pulluler le poisson dans nos fleuves battus par la vapeur, infectés par les égouts et les manufactures, mais qui ont répandu partout la notion d'une source de gain que plus d'un sans bruit met à profit. Quant à l'état, il avait rempli, dans une mesure qu'on ne saurait blâmer de bonne foi, sa fonction, qui est de tenter au début l'entreprise incertaine des industries nouvelles, même de luxe, qui peuvent augmenter la fortune publique. Quand les rois de France firent venir à grands frais des moutons mérinos d'Espagne, ce n'était pas assurément par amour de leur peuple qu'ils voulaient habiller avec économie, et cependant ce fut un grand bienfait. Quand le comité d'instruction publique de la convention ordonnait de planter en ananas tout le jardin de Tivoli, il n'avait point l'intention sans doute de faire du fruit savoureux un régal populaire, et cette initiative coûteuse n'en était pas moins louable. Plus d'un propriétaire élève maintenant des truites et se débarrasse sur les marchés du superflu de ses viviers; d'autres ont appris à parquer certaines espèces de poissons; enfin, et ce seul fait suffirait à justifier la pisciculture de toutes les attaques, les habitans de l'Australie ont acclimaté dans leurs rivières le saumon des fleuves de l'Europe.

La fortune des armes a enlevé à la France l'établissement d'Huningue. Il est loué aujourd'hui par le gouvernement impérial à une compagnie qui en continue l'exploitation pour son compte. Huningue reste ce qu'il était, un vaste entrepôt où arrive le frai des eaux de l'Europe centrale, et d'où on l'expédie dans toutes les directions, vendu, — non plus donné, — à qui en demande. Peut-être il est de ces œufs, achetés de seconde main, qui sont revenus l'hiver dernier à ce laboratoire du Collége de France où avaient été tentés les premiers essais et les premières recherches qui conduisirent à l'idée de créer un pareil établissement. La science, comme la politique, a de durs retours.

III.

Sans prétendre à repeupler l'océan, on pouvait concevoir dans l'industrie de nos pêches côtières d'utiles améliorations. Tout le poisson qui alimente les marchés d'Europe n'est qu'une minime fraction de ces innombrables populations qui s'entre-dévorent au fond des eaux : l'idée ne serait venue certes à personne d'agir au-

trement que par des lois de pêche (sont-elles même efficaces?) sur les espèces qui jouent un rôle important dans l'alimentation; mais peut-être en est-il d'autres plus recherchées qu'on arriverait à nourrir comme les murènes des piscines romaines? Pour cela, le premier point était de s'éclairer sur la vie, les mœurs, le temps de croissance de ces animaux; mille questions pratiques, avant elles mille autres théoriques, étaient à résoudre. De là le caractère particulier, à la fois scientifique et industriel, de l'établissement fondé à Concarneau.

Concarneau est une étrange petite cité, ville forte autrefois et réputée imprenable; ses vieilles murailles, que la mer entoure, nous font sourire maintenant avec leurs mâchicoulis et leurs poivrières. Sur la terre ferme s'élève le faubourg, plus grand, plus important que la ville close. L'entrée du port est dangereuse; toutefois, par une singularité de ces *rivières*, espèces de fiords en miniature qui découpent la côte de Bretagne, les plus grands navires peuvent venir chercher un abri jusque derrière les remparts. Concarneau, d'où partirent jadis des flottes de guerre, est aujourd'hui une ville industrielle. Les sept ou huit cents barques qui font la pêche de la sardine et du maquereau n'arrivent point à lui donner un aspect maritime; elle est purement fabricante. Les pêcheurs sont des ouvriers d'industrie plutôt que des loups de mer : ils n'ont que des bateaux non pontés, assez mal gréés; dès que le vent fraîchit, on les voit rentrer au port et attendre, les bras croisés ou regardant jouer au palet, que le ciel s'éclaircisse et qu'il vente moins. Pêcheurs sans conviction d'une pêche sans risques, ils ne ressemblent guère à leurs voisins de Groix, de Gavre, de Penmar'ch et de la pointe du Raz, écumeurs autrefois, aujourd'hui tous, hommes et femmes, intrépides matelots d'une mer toujours tourmentée, aux caps dangereux « que nul, au dire d'un ancien dicton, n'a franchis sans peur ou malheur. » Au reste, la mer à Concarneau est à l'unisson d'une population plus paisible, — toujours tranquille lorsque ne soufflent pas les grands vents de sud-ouest, calme comme un lac, sans bruit, sans une vague, sans un roulement. Fermée au large par une ceinture de rochers et de petites îles, les Glénan, échauffée par les eaux mourantes du *gulf-stream*, pleine d'immenses prairies sous-marines de goëmon qu'on exploite pour la soude, cette côte semble toute favorable au développement des animaux de l'Océan. Nul endroit ne pouvait être mieux choisi pour les étudier. D'ailleurs il s'était trouvé à Concarneau, comme dans les Vosges, un pilote, M. Guillou, homme avisé, attentif aux choses de la mer, qui avait fait aussi de la pisciculture d'inspiration; avec des planches, il s'était fabriqué une sorte de réserve où il gardait

son poisson en attendant les bons jours de vente, observant les mœurs des bêtes et les apprivoisant. On le voyait, avec un congre énorme dans les bras, indiquer au monstre docile les mouvemens qu'il devait faire. La présence d'un auxiliaire aussi entendu avait décidé le choix de Concarneau pour y construire des viviers laboratoires (1859). M. Gerbe fit les plans, donna les indications, surveilla l'exécution. L'établissement s'élève au bord de la mer, presque dans la mer; le bâtiment, haut d'un seul étage du côté de la ville, en a deux sur les bassins; il est d'apparence fort simple, comme il convient; la porte, les fenêtres, les encoignures, relevées de granit, attestent cependant la ferme volonté de créer là une institution durable. Sur le devant, deux étages dominent les viviers, au nombre de huit, où le flot entre et d'où il sort à chaque marée. Ils sont creusés dans la roche, à ciel ouvert, séparés de la mer par un mur insubmersible, et de dimensions différentes; ils ont de 40 à 100 mètres carrés de superficie. De larges trottoirs les séparent, où l'on peut circuler autour de chaque bassin. Des ponts volans établis sur des planches permettent d'observer, sans troubler leurs ébats, les mœurs des animaux qu'on y enferme. Dans un de ces bassins, quartier des bêtes féroces, on nourrit des congres, des anges, des baudroies, et les autres grands destructeurs qui hantent la côte. Le plus curieux spectacle est celui que donnent les turbots: le turbot, — ce qu'on ignorait avant l'existence de ces viviers, — est un animal rustique, facile à élever, à nourrir, à engraisser en captivité. Les petits, qu'on tient à part pour qu'ils ne soient pas dévorés par les autres, viennent manger à la main avec une amusante gloutonnerie, et les gros arrivent en foule dès qu'on leur jette la nourriture. Plus loin, les homards, les langoustes, plus calmes et d'appétit moins vorace, attendent qu'on les emballe tout vivans pour les marchés lointains de la France, de la Belgique et de l'Allemagne.

Dans le bâtiment, un aquarium sans aucun luxe, mais bien pourvu d'eau courante, avec des bacs et des auges de toute dimension, reçoit les animaux de petite taille et ceux dont on observe le développement. Ces derniers, mis en cellule, grandissent sous l'œil du naturaliste : on a pu ainsi mesurer la lenteur du développement de certaine espèce dont on ne savait rien. Ailleurs des embryons se forment dans leurs œufs en laissant voir toutes les phases de leur évolution, ou bien ce sont des bêtes mutilées par l'expérimentateur, dont les membres coupés repoussent par une sorte d'embryogénie partielle, qui a plus d'une fois éclairé celle de l'être entier. Des salles de dissection pour les gros animaux occupent avec l'aquarium tout le rez-de-chaussée; au premier étage sont des laboratoires

pour les travaux plus délicats. Chaque naturaliste qui vient à Concarneau faire des recherches a le sien, avec une fenêtre donnant sur la mer. On lui remet la clé. Il est là chez lui, dispose ses microscopes, ses appareils, s'arrange comme il l'entend, va et vient à toute heure du jour et de la nuit, poursuivant ses travaux dans un calme presque monastique, au milieu des inépuisables matériaux d'une des côtes les plus riches du littoral.

La portée pratique de l'établissement de Concarneau ne pouvait être la même qu'à Huningue. Il ne s'agissait plus de repeupler un rivage d'où peu à peu certaines espèces recherchées, comme le homard et la langouste, se sont retirées vers le large. Fût-on parvenu, à force de soins et de dépenses, à jeter dans la pleine mer des millions de jeunes, était-il sûr qu'on en retrouvât seulement la trace au bout de quelques jours? Mais l'établissement de Concarneau pouvait avoir une importance réelle en apprenant aux pêcheurs à créer de véritables entrepôts pour le *poisson plat* et le *coquillage*. Ces animaux se prêtent par nature à la captivité, tandis que beaucoup d'autres meurent vite dans les viviers, ou même dès qu'on les sort de l'eau. Au contraire la sole, la barbue, le turbot surtout, s'accommodent très bien de la vie recluse, et, pourvu que la nourriture soit abondante, ils prospèrent à merveille. Le homard, la langouste, la chevrette ou bouquet, subissent aussi sans dommage cet entassement dans les bassins en attendant l'occasion d'un plus gros bénéfice. Le poisson, le coquillage est-il abondant, on le met au vivier, d'où on le tirera avec une plus-value quand la pêche sera moins bonne. On commande aujourd'hui à l'avance, pour tel jour, un turbot du poids que l'on veut, ou la plus belle langouste pour la table d'un souverain étranger. Les viviers comme celui de Concarneau, comme celui de Roscof, établi sur le même plan par l'industrie privée à l'autre bout du Finistère, ont augmenté sensiblement le gain des pêcheurs. Les habitans aisés de la côte, qui payaient jadis quelques sous un magnifique homard, peuvent gémir sur les dépenses croissantes de leur table; mais le marin qui l'a vendu 3 ou 4 francs au maître du vivier s'en trouve bien avec toute sa petite famille, et c'est le principal.

De pareils résultats ont bien leur valeur; ils ne doivent pas cependant faire oublier le but supérieur qu'on s'était proposé en installant ces bassins pour l'étude scientifique des mœurs et surtout de l'embryogénie des animaux de la mer, afin d'en déduire, comme de toute science pure, les applications qui font tôt ou tard tourner en profit commun les découvertes les plus abstraites et en apparence les plus vaines. A ce point de vue, l'établissement de Concarneau n'a pas été non plus stérile. C'est là qu'ont été faites les

recherches de M. A. Moreau sur la formation et la nature des gaz de la vessie natatoire des poissons, celles de M. Legonis sur le pancréas des mêmes animaux, celles de M. Gerbe sur le développement des crustacés marins et en particulier de la langouste. Les voyageurs avaient depuis longtemps rapporté des mers lointaines certains animaux de forme étrange, plats comme une feuille, que l'on avait pour cela nommés *phyllosomes*, et dont les zoologistes avaient fait un ordre spécial parmi les crustacés. M. Gerbe démontra que ces êtres singuliers, pêchés au large des côtes, n'étaient autres que des larves de langoustes, qui ressemblent fort peu à ce qu'elles deviendront ensuite, quand de la haute mer elles retourneront au rivage. A Concarneau seulement, M. Charles Robin put confirmer la belle découverte qui lui a ouvert les portes de l'Académie des Sciences. Il avait décrit un organe spécial qu'on trouve dans la queue des raies : une analogie de structure constatée au moyen du microscope le conduisit à rapprocher cet organe de l'appareil électrique des torpilles; mais ce n'était qu'une présomption. La preuve physiologique, indispensable, manquait encore : il était malaisé d'observer les raies vivantes; on les pêche au large, et, comme beaucoup de poissons, elles meurent presque aussitôt qu'on les sort de l'eau. Il ne fut pas difficile de réunir dans les viviers un nombre suffisant de raies des plus grosses qu'on put pêcher, et de les faire passer des bassins, sans perdre un instant, sur la table d'expériences. C'est ainsi que l'éminent professeur put démontrer la réalité d'une fonction qu'il avait pressentie quinze ans auparavant en disséquant les raies mortes de la halle de Paris. L'établissement de Concarneau n'a pas été moins apprécié des étrangers : un des zoologistes les plus marquans de l'Europe, M. Van Bénéden, professeur à l'université de Louvain, et son fils, professeur à l'université de Liége, sont venus tous deux y recueillir les animaux inférieurs qui vivent en parasites sur les poissons. Enfin c'est là qu'ont été suivies les recherches faites dans ces derniers temps sur les changemens de coloration des animaux (1).

L'Association britannique pour l'avancement des sciences, dans sa dernière réunion annuelle, a décidé qu'elle consacrerait une partie de ses richesses, aujourd'hui considérables, à créer sur différens points des côtes d'Angleterre et dans la Méditerranée, en attendant qu'elle étende son action plus loin, des *stations zoologiques*, c'est-à-dire des établissemens où les naturalistes, les physiologistes, les anatomistes, iront étudier commodément le monde de la mer, où ils trouveront un local disposé pour les recevoir avec les instru-

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] janvier 1872.

mens et les réactifs essentiels qu'on ne peut partout emporter avec soi sans se surcharger d'un bagage incommode. Il n'est pas douteux qu'avant peu d'années ces stations n'aient rendu aux sciences naturelles les plus signalés services, et là encore notre pays s'est trouvé en avance. Voilà douze ans que nous avons, par l'initiative de M. Coste, une station zoologique sur les bords de l'Océan. Certes elle est appelée d'un jour à l'autre à jouer un rôle encore plus important lorsqu'elle aura reçu une organisation définitive : telle qu'elle est cependant, elle a contribué déjà pour une part notable aux progrès de la biologie en France.

IV.

S'il était inutile de chercher à multiplier le poisson de mer, population errante qu'une marée, un coup de vent, un calme, la pluie même, chassent au large pour toujours, le problème, quand il s'agit de l'huître ou de la moule qui vivent fixées à la roche, se présente dans des termes presque aussi simples que celui d'empoissonner le moindre ruisseau coulant. Aussi l'ostréiculture est-elle vite devenue lucrative. Chose merveilleuse, l'état lui-même a pu organiser et gérer *avec succès* un certain nombre d'huîtrières. Il n'en fallait pas tant pour éveiller l'intérêt privé, et la nouvelle industrie a grandi rapidement sur toutes les parties du littoral *où elle est praticable*. Au fond même du port de Concarneau, dans la rivière d'Auray, aux îles françaises, sur tout le périmètre du bassin d'Arcachon, il y a de ces établissemens en plein rapport.

Pour l'huître, comme pour tout animal, le point de départ d'une production sérieuse était l'étude des circonstances où elle vit, où elle se reproduit. C'est encore à un naturaliste français, M. Davaine, qu'on doit ces renseignemens nécessaires sur l'embryogénie de l'huître. Les œufs, qui sont extrêmement petits, restent jusqu'à l'éclosion entre les valves de la coquille. Les embryons ne ressemblent pas d'abord à ce qu'ils seront plus tard, ils nagent avec agilité au moyen d'un organe spécial, ils vaguent à l'entour de l'huître mère, et ne se posent point jusqu'à un moment donné. Alors ils s'arrêtent, l'organe de natation peu à peu disparaît, l'animal est fixé pour toujours. Cependant ce *naissain* ne va jamais loin. Il suffit, pour le retenir, qu'il trouve près de là quelque corps dur, bois, tuile, pierre, où s'attacher. Au bout d'un an, la jeune huître pond à son tour; au bout de deux ans, elle est presque *marchande*. La multiplication des huîtres se fait donc seule. Comme soins propres à augmenter la récolte, on jette simplement à portée des embryons quelques fascines ou de vieux débris de poterie et de brique pour

les recueillir. Voilà ce que nous ont appris les patientes études poursuivies dans les huîtrières du gouvernement créées à l'instigation de M. Coste.

Il y a un de ces établissemens dans la baie de Laforêt, non loin de Concarneau. L'état l'administre. Nous laissons à penser si pendant la terrible année de nos désastres on s'occupa de l'huîtrière, qui fut complétement abandonnée à elle-même, et cependant elle subsiste; on a encore vendu l'an dernier plus de milliers d'huîtres qu'il ne fallait pour couvrir les frais d'exploitation. Tout au plus n'aura-t-on pas de récolte l'année prochaine, si l'ensemencement s'est mal fait en 1870. Les bénéfices que rapporte depuis bientôt dix ans l'huîtrière de Laforêt (1) ont profité pour une large part aux pêcheurs peu aisés du quartier maritime de Quimper : quand la barque, les engins, qui sont toute leur fortune, subissent des avaries ou sont perdus à la mer, le bureau de la marine leur vient en aide avec ces fonds. L'huîtrière joue de la sorte un petit rôle social au milieu de cette laborieuse population, où la misère, grâce à ces secours, est à peu près inconnue.

L'industrie privée n'a pas hésité à se lancer dans une exploitation qui ne demande, pour être lucrative, qu'un choix judicieux de l'emplacement. Pas plus qu'un arbre ou une plante quelconque, l'huître ne prospère sur toute espèce de terrain, ainsi qu'on semble quelquefois le croire en demandant à la nature plus que force. L'huître se nourrit d'animalcules microscopiques, il faut donc que les eaux où on veut l'exploiter en soient abondamment pourvues; il faut que le sol de l'huîtrière découvre à marée basse, afin de permettre l'exploitation réglée, mais qu'il ne découvre pas trop longtemps, parce qu'alors le soleil ou la pluie feraient mourir les huîtres; il faut que ce rivage ne soit point exposé à être recouvert de sable ou de galet par les fortes mers. Il y a ainsi une série de conditions que nous trouvons onéreuses, on ne sait pourquoi, quand il s'agit des huîtres, et qui existent cependant pour toute espèce de culture au monde. Les difficultés sont telles que l'obstination britannique n'a pu encore les surmonter; la côte anglaise est restée

(1) Voici, d'après les documens officiels, les chiffres des dernières ventes aux enchères faites par les soins du gouvernement :

26 avril 1867.	130,000	huîtres vendues	4,628 fr.
12 septembre 1868. . .	100,000	—	7,560 fr.
16 novembre 1869. . .	150,000	—	12,150 fr.
11 septembre 1871. . .	100,000	—	7,100 fr.

On remarquera la progression croissante du prix de vente pendant la période 1867-69; après la guerre, le parc, abandonné à lui-même, mais préservé du braconnage, put encore fournir un revenu de 7,000 francs, supérieur aux frais d'entretien et d'amortissement.

jusqu'à présent rebelle à cette industrie, qui prospère si bien chez nous. Il y a six mois, un ingénieur anglais visitait encore nos huîtrières avec un attirail de tubes dans lesquels il recueillait précieusement, pour les étudier, des échantillons du fond et des eaux légèrement troubles où se plaisent les huîtres, afin de rechercher les conditions analogues sur la côte d'Angleterre. Nos voisins ont déjà dépensé en essais infructueux 60,000 livres sterling, soit près de 1 million 1/2; ils ne sont pas rebutés. Le succès nous a coûté moins que cela.

Faut-il maintenant répondre à une prétendue critique qu'on entend parfois, et qui n'est qu'un sophisme d'ignorance? On semble s'étonner que le prix de ce mets recherché ne cesse d'augmenter, et on croit avoir trouvé là un argument contre l'ostréiculture. D'abord on oublie que, la plupart des bancs naturels étant à peu près épuisés, les marchés sont en grande partie alimentés par les huîtrières artificielles, sans lesquelles le prix serait encore beaucoup plus élevé; mais ce n'est pas tout. Pour peu qu'on réfléchisse, il est facile de se rendre compte que non-seulement le prix ne saurait diminuer, mais qu'il ne cessera de s'accroître, quand bien même nos côtes seraient bordées d'un cordon d'exploitation ininterrompu. Or il n'en sera jamais ainsi; certaines régions du littoral, comme la côte anglaise, ne se prêtent point à cette industrie. Supposons, pour mettre les choses au mieux, que tous les rivages propices sans exception soient couverts d'huîtres; ce ne sera jamais qu'une bande de terrain fort restreinte par la limite même des marées. Que l'on se figure d'autre part la consommation croissant en Europe à mesure que s'allongent les lignes de fer. Il est loin, le temps où le voyageur partant de Paris pour Marseille y portait comme objet rare et précieux une bourriche d'huîtres. On voit aujourd'hui des écaillères, dans les villes du midi. La Méditerranée ne produit plus d'huîtres en quantité suffisante pour en faire la pêche réglée, et cependant on en mange à Nice, à Alger, dans toute l'Italie. Les côtes de France en expédient jusqu'à Rome, Saint-Pétersbourg, Moscou. En même temps que les voies ferrées vont plus loin, un nouveau réseau en double le parcours sur le sol même de la France. Les huîtres arrivent fraîches au fond des départemens. L'aire géographique de la consommation augmente sans cesse, celle de la production est fatalement limitée. En un mot, la demande surpasse l'offre, d'où la concurrence des acheteurs en gros dans les ventes, d'où une nouvelle cause d'élévation des prix; mais ce n'est ni le producteur ni l'état qui s'en plaignent. Loin d'être un argument contre les essais tentés, cette cherté croissante des huîtres est un encouragement pour les particuliers, qui font leur fortune en

même temps qu'ils augmentent les revenus publics par la mise en valeur de terrains dont la loi ne permet pas même à celui-ci de se dessaisir.

Pour la culture des huîtres, problème aujourd'hui complétement résolu, comme pour celle du poisson, comme pour les études théoriques qui préparaient ces applications, notre pays a donc marché le premier. Si l'ivresse du triomphe a pu égarer nos vainqueurs d'hier jusqu'à nier la participation de la France à tous ces progrès, les autres nations nous rendent sans doute meilleure justice. Les faits sont là qui parlent assez haut. Quoi qu'ait pu dire M. Ecker devant ses collègues de l'université de Fribourg en Brisgau, l'embryogénie n'a point été « une pure science allemande. » La France a fait d'importantes découvertes dans cette branche des sciences; elle l'a consacrée en quelque sorte par un enseignement public, par un monument bibliographique sans égal. Il n'a pas tenu au mérite de ses hommes de science que de plus nombreux travaux, sinon de plus importans, aient été publiés; elle a souffert en cela du système qui a pesé sur l'enseignement supérieur tout entier.

Dans l'histoire des applications de l'embryogénie, le rôle de la France est encore moins contestable, si c'est possible. Elle a élevé des établissemens que la Prusse exploitera ou que les autres nations imiteront; mais surtout elle a communiqué à l'Europe entière une impulsion merveilleuse vers des industries oubliées ou inconnues. S'emparant de découvertes vingt fois faites par des savans comme Jacobi ou des simples comme Rémy, et vingt fois oubliées, elle les jette au monde avec un tel éclat qu'elles ne se perdront plus jamais. Une industrie nouvelle a été créée, trop confiante peut-être dès l'abord dans le succès universel, mais qui, réduite aux proportions du possible, reste une source de richesse, puisque c'est une source de production et d'activité. Il ne s'agit point de faire baisser le prix d'objets que le luxe gardera toujours pour lui, il s'agit d'en augmenter la consommation et d'accroître par elle le travail et le salaire. Tels ont été les résultats incontestables des applications de l'embryogénie à la culture des eaux, « et c'est là, comme l'a dit quelque part l'éminent professeur du Collége de France dont le nom résume tous les efforts dans cette direction, c'est là un bienfait nouveau que les classes laborieuses ont reçu des mains de la science, et qui leur fera mieux sentir quel lien étroit unit dans l'organisme social ceux qui travaillent à ceux qui pensent. »

GEORGE POUCHET.

LÉGENDES HUMORISTIQUES

D'UN CONTEUR ALLEMAND

Sieben Legenden, von Gottfr. Keller. — Stuttgart, Göschen. 1872.

Les innombrables légendes que le moyen âge a vues éclore à l'ombre des monastères offrent parfois un singulier mélange de mysticisme chrétien et de réminiscences païennes. Dans bon nombre de ces poétiques fictions, on démêle encore sans trop de peine les souvenirs classiques ou l'écho lointain des mythes scandinaves, et l'on y rencontre plus d'un saint d'origine fort suspecte. La plupart probablement sont dues à cet auteur anonyme qu'on appelle le peuple, et n'ont été fixées qu'après bien des transformations, subies pendant qu'elles passaient de bouche en bouche comme les chansons et les proverbes. L'âme populaire, naïve et impatiente, crée, façonne, rapproche ses types sans s'attarder au pourquoi des choses; comme le rêve, elle se moque de l'unité de temps et de lieu, et même de l'unité des caractères. Les événemens sont audacieusement juxtaposés, les motifs psychologiques ne se devinent pas toujours; incidens et actions manquent souvent de vérité poétique, et se montrent presque aussi invraisemblables que la vie réelle. On voudrait pourtant expliquer l'imprévu, faire accepter l'incompréhensible, et l'on a recours à l'intervention des puissances surnaturelles. Le monde des légendes vient remplacer l'antique mythologie pour satisfaire ce besoin du merveilleux qui n'est qu'un secret besoin d'atténuer les surprises de la réalité.

Dans ces dernières années, la poésie légendaire a donné lieu à

plusieurs publications intéressantes en Hollande et en Allemagne. Un savant professeur d'Utrecht, M. Brill, vient de faire paraître une nouvelle édition critique de l'histoire de saint Brandanus en vieux flamand, tandis que M. Schrœder en a mis au jour une version latine et trois autres en dialectes allemands. La bizarre odyssée du moine irlandais, bien que le côté merveilleux y domine, avait rencontré tant de crédit, que le Portugal, en abandonnant les Canaries au royaume de Castille, comprenait dans la cession « l'île de Saint-Brandanus, au cas où elle serait retrouvée. » M. Schrœder a publié encore la légende du bois de la vraie croix et une ancienne version poétique de l'histoire d'Esther. M. Rochholz s'est livré à une étude de mythologie comparée à propos des trois saintes Walburg, Verena et Gertrude, dans lesquelles il croit avoir retrouvé des divinités germaniques déguisées. Verena ne serait autre que Frigga, la Vénus teutonne.

Enfin un poète de Zurich, M. Gottfried Keller, a entrepris de terminer un certain nombre de ces ébauches commencées par des auteurs inconnus, en brodant sur l'antique canevas et en développant les velléités romanesques qui se trahissaient dans les allures du récit, comme un peintre ferait sortir un tableau des maigres linéamens d'une fresque à demi effacée. Depuis seize ans, M. Keller semblait chercher l'oubli. Sa réputation date d'un roman qu'il a écrit en 1854 (*Der grüne Heinrich*), et qui fut suivi en 1856 d'un volume de nouvelles (*Die Leute von Seldwyla*). Le tardif réveil de la muse nous vaut une série de récits poétiques où sur le fond d'or de la légende se détachent des types vivans et variés. Ces récits sont très travaillés, ciselés avec amour; sous la bonhomie du conteur, la note ironique est souvent sensible. L'auteur n'indique pas les sources où il a puisé : sans y recourir, on reconnaît fréquemment la touche moderne; il a visiblement forcé le trait en développant le côté profane, pour ne pas dire frivole, de la donnée originale. Comme spécimen de son talent, nous allons donner ici la première des sept légendes qu'il a essayé d'habiller à sa façon.

FRÈRE EUGENIUS.

Quand les femmes, renonçant à toute ambition de beauté et de grâce, veulent briller par d'autres qualités, il arrive qu'on les voit prendre habit d'homme et se promener ainsi affublées. La manie de ces travestissemens paraît déjà au sein du monde légendaire de la première chrétienté, et plus d'une sainte de ce temps-là éprouve

la velléité d'enfreindre l'usage traditionnel. Tel fut aussi le cas d'une jeune et jolie Romaine nommée Eugenia; il est vrai que, ainsi qu'il en advint à d'autres, elle se vit par son escapade jetée en un grand embarras, et forcée à la fin, pour se tirer du mauvais pas, d'appeler à elle les ressources de son sexe naturel.

Le père d'Eugenia était un notable romain qui vivait avec sa famille à Alexandrie, où pullulaient alors les philosophes et les savans de toute sorte. Aussi la jeune personne reçut-elle une éducation des plus soignées, et elle en profita si bien, qu'à peine avait-elle grandi un peu, on la rencontrait dans toutes les écoles des scoliastes et rhéteurs, où l'accompagnaient toujours en guise de trabans deux gentils garçons de son âge. C'étaient les fils d'un affranchi de son père, qu'on avait élevés avec elle, et qui étaient restés ses compagnons d'études.

Cependant elle devint la plus belle fille qu'il y eût au monde, et ses deux camarades, qui par aventure s'appelaient tous les deux Hyacinthus, n'avaient de leur côté cessé de croître et de s'épanouir; quelque part que se montrât cette charmante rose qui avait nom Eugenia, on était sûr de voir les deux Hyacinthes voltiger à sa droite et à sa gauche ou bien la suivre à pas gracieux tandis qu'elle disputait avec eux tout en marchant. Jamais d'ailleurs bas-bleu n'eut d'auditoire mieux élevé, car ils étaient constamment de l'avis de leur maîtresse, et restaient toujours en leurs connaissances d'un bon pouce en arrière, de sorte qu'elle eut en toute occasion le dernier mot, et n'avait point à craindre de parler moins bien que ses compagnons. Tous les poétereaux d'Alexandrie composaient des élégies et des épigrammes en l'honneur de la jeune muse, et les bons Hyacinthes se chargeaient de copier ces vers sur des tablettes d'or et les portaient derrière leur maîtresse.

De jour en jour et d'année en année, celle-ci embellissait et devenait plus savante. Déjà Eugenia s'enfonçait dans les labyrinthes mystérieux des doctrines néoplatoniciennes, quand le jeune proconsul Aquilinus s'éprit d'elle et la demanda pour femme à son père. Or le père de la belle Eugenia était pénétré d'un tel respect pour sa fille, qu'en dépit de ses droits consacrés par la loi romaine il n'osa lui faire aucune proposition, et renvoya le prétendant à la décision souveraine de la jeune personne, quoique nul gendre ne lui parût préférable à Aquilinus.

Mais, de son côté, Eugenia l'avait remarqué depuis longtemps déjà, car il était le cavalier le plus parfait et le plus considérable qui fût à Alexandrie, et on le disait homme d'esprit et de cœur. Néanmoins elle reçut l'amoureux proconsul avec calme et dignité, entourée de ses rouleaux de parchemins, et ses deux Hyacinthes

derrière son siége. L'un était habillé de bleu d'azur, l'autre avait un vêtement de couleur rose, elle-même portait une robe d'un blanc éblouissant. Un étranger eût été embarrassé de dire s'il avait devant lui trois beaux et suaves garçons ou bien trois fraîches jeunes filles. C'est devant ce tribunal que se présenta le viril Aquilinus, gravement drapé dans sa toge; il eût été certes bien aise de parler à cœur ouvert et de déclarer sa tendre passion; mais, voyant qu'Eugenia ne songeait nullement à renvoyer les deux jeunes gens, il s'assit en face d'elle sur un siége et fit sa demande en quelques paroles brèves et fermes, en surmontant son trouble, car il ne pouvait détacher ses yeux de tant de charmes.

Eugénia eut un sourire imperceptible; elle ne rougit même pas, tant sa science et son esprit avaient maîtrisé en elle les délicates faiblesses de l'âme. Elle prit un air sérieux, et lui répondit en ces termes : Ton désir, Aquilinus, de faire de moi ta femme m'honore et me flatte; mais il ne faut pas pour cela que je manque de sagesse, et ce serait en manquer que d'obéir sans nous connaître à un premier mouvement irréfléchi. Avant tout, si je me marie, je veux que mon époux comprenne mon être spirituel, qu'il sache respecter mes aspirations et les partager. Tu seras donc le bienvenu, si tu consens à me tenir compagnie et à t'exercer avec moi à la recherche des sublimes vérités, comme le font mes bons camarades que voici. De cette manière, nous verrons bien si nous sommes faits l'un pour l'autre, et après un temps passé à mettre en commun nos efforts, nous pourrons nous juger ainsi qu'il convient à deux créatures de Dieu qui doivent marcher, non pas dans les ténèbres, mais dans la lumière.

A cette hautaine prétention, Aquilinus réplique avec calme et fierté, en réprimant un secret mouvement de colère : Si je ne te connaissais point, Eugenia, je ne me serais pas présenté pour te demander en mariage, et, quant à moi, je suis connu de tout Rome aussi bien que de cette province. Si donc ta science ne suffit pas dès ce moment à juger qui je suis et ce que je vaux, elle n'y suffira, je le crains, jamais. Au reste, je ne suis pas venu pour me remettre à l'école; je venais chercher une femme, et pour ce qui est de ces deux enfans, si tu m'accordais ta main, je commencerais par te proposer de les rendre à leurs parens, afin qu'ils pussent les aider et leur être utiles. Maintenant je te prie de me répondre, non en savant, mais en femme de chair et de sang.

En écoutant ce discours, la belle philosophe n'avait pu s'empêcher de rougir comme un œillet pourpré, et le cœur lui battait bien fort lorsqu'elle repartit : Ma réponse est toute prête, puisque tes paroles me prouvent que tu ne m'aimes point, Aquilinus... Cela

ne me toucherait guère, si ce n'était une offense pour la fille d'un noble romain de s'entendre mentir.

— Je ne mens jamais, dit froidement Aquilinus; adieu!

Eugenia se détourna sans lui rendre son salut, et le consul quitta la maison à pas lents pour rentrer chez lui. Elle essaya, comme si de rien n'était, de se remettre au travail; mais les lettres dansaient devant ses yeux troublés, et elle dut prier les Hyacinthes de lui faire la lecture pendant que son cœur bouillait, et que sa pensée était ailleurs. Si jusqu'à ce jour Aquilinus avait été le seul homme qui lui parût digne d'obtenir sa main, en supposant qu'elle voulût se marier, il devenait désormais pour elle une vraie pierre d'achoppement posée sur sa route. Le consul de son côté continua de vaquer à ses affaires en accusant secrètement sa folie, qui ne lui laissait point oublier la belle pédante.

Près de deux années se passèrent, pendant lesquelles Eugenia se fit de plus en plus remarquer et devint un vrai personnage, tandis que les Hyacinthes étaient, aux yeux de tous, deux grands gars avec un fort duvet au menton. Bien qu'à la ville on commençât d'être scandalisé par ce bizarre entourage et que les épigrammes satiriques se mêlassent parfois aux stances élogieuses, elle ne pouvait se résoudre à congédier sa garde d'honneur; n'était-il pas toujours là, le présomptueux qui avait prétendu l'obliger à s'en séparer? Celui-ci vivait comme par le passé, et semblait ne plus avoir d'elle le moindre souci; cependant ses yeux ne s'arrêtaient sur nulle autre femme, et il ne fut plus question de mariage pour lui, en sorte que déjà on le blâmait, lui aussi, parce qu'un homme dans sa position n'avait pas le droit de rester célibataire. Raison de plus pour l'obstinée Eugenia de ne pas avoir l'air de lui faire une avance par le renvoi de ses singuliers compagnons. Au surplus, il lui plaisait assez de braver l'usage et l'opinion en ne prenant conseil que d'elle-même, et de garder la conscience d'une vie pure au milieu de circonstances qui pour toute autre femme eussent été pleines de dangers et d'écueils. De telles excentricités étaient alors dans l'air.

Cependant Eugenia était loin d'être heureuse. Ses deux familiers et aides philosophes, lorsqu'ils avaient à sa suite battu ciel, terre et enfer, se voyaient arrêtés brusquement, et forcés de courir avec elle la campagne des lieues à la ronde sans qu'elle daignât une seule fois leur adresser la parole. Un beau matin, elle demande à visiter une de ses propriétés. Elle conduisait elle-même son char, et semblait d'humeur affable : c'était une limpide journée de printemps, l'air était embaumé de mille parfums; les Hyacinthes se réjouissaient de la voir si gaie. On traversait un faubourg rustique où les chrétiens avaient licence de se livrer à leur culte. Ils célébraient

justement l'office du dimanche; de la chapelle d'un couvent s'échappaient les sons pieux d'une hymne, Eugenia arrêta ses chevaux pour écouter, et elle entendit les versets du psaume : « Ainsi que la biche soupire après la source, mon âme soupire après le Seigneur. Mon âme a soif du Dieu vivant. »

Aux sons de ce chant, où vibrait un accent de fervente dévotion et d'humilité, elle sentit subitement s'évanouir en elle tout ce qui était artifice et vanité : elle s'était retrouvée elle-même. Lentement, silencieusement, elle reprit la course interrompue. Arrivée dans sa villa, elle s'enferma, quitta ses vêtemens pour s'habiller en homme, puis sortit avec ses Hyacinthes sans avoir été vue de ses gens. Elle s'en alla droit au couvent, se fit ouvrir la porte, se présenta devant l'abbé avec ses deux compagnons, et le pria de les admettre parmi ses moines, voulant tous trois renoncer au monde et se consacrer au Seigneur. L'abbé lui ayant posé diverses questions auxquelles elle n'eut pas de peine à répondre, avisée et instruite qu'elle était, il pensa qu'il avait affaire à des jeunes gens de bonne maison, et consentit aisément à les recevoir dans son monastère, où ils prirent dès lors l'habit ecclésiastique.

Eugenia faisait un beau moine, un petit moine ravissant; on l'appelait le frère Eugenius. Les Hyacinthes s'étaient vus obligés d'endosser le froc à son exemple, sans qu'on eût pris la peine de les consulter; ils étaient de longue main habitués à ne vivre que par la volonté de leur modèle féminin. Toutefois la vie monacale ne laissa pas de leur profiter; ils coulaient maintenant des jours bien plus tranquilles, n'étaient plus astreints au travail et n'avaient d'autres devoirs qu'une obéissance passive. Frère Eugenius au contraire ne s'accorda point de repos; il devint un moine célèbre, avec un visage blanc comme marbre, des yeux de feu et un port d'archange. Il convertit beaucoup de païens, soigna les malades et les misérables, pénétra dans les saintes Écritures, prêcha d'une voix argentine, et finit par être élu successeur de l'abbé à sa mort, de sorte que la gentille Eugenia fut un abbé régnant sur soixante-dix bons moines tant grands que petits.

Pendant ce temps, son père, après la disparition inexplicable de sa fille et de ses deux compagnons, avait été consulter un oracle, qui répondit qu'Eugenia avait été enlevée par les dieux et changée en constellation. Les prêtres n'étaient pas fâchés de montrer aux chrétiens qu'il se faisait encore des miracles, tandis que ceux-ci avaient depuis longtemps l'affaire dans le sac. On désigna même dans le ciel comme la nouvelle constellation une certaine étoile flanquée de deux petits satellites; les Alexandrins s'arrêtaient dans les rues ou grimpaient sur les terrasses de leurs maisons pour la contempler,

et plus d'un qui se souvenait de la belle Eugenia lui voua un culte rétrospectif, et se mit à suivre d'un œil humide l'étoile qui planait dans l'azur.

Aquilinus aussi regardait en haut; cependant il hochait la tête et restait sceptique. En revanche, le père de la belle disparue croyait fermement au miracle annoncé, il s'en targuait, et même avec l'aide des prêtres obtint qu'une statue serait élevée à Eugenia, et qu'on lui rendrait des honneurs divins. Aquilinus, à qui on dut demander l'autorisation légale, l'accorda sous la condition que l'image serait faite ressemblante; c'était facile, car il existait d'Eugenia une foule de médaillons et de bustes. Sa statue en marbre fut donc placée dans le vestibule du temple de Minerve, et elle pouvait défier la critique; c'était, malgré la ressemblance frappante, une œuvre idéale à tous les points de vue.

Les soixante-dix moines du monastère, lorsqu'ils apprirent la chose, ne furent pas médiocrement contrariés de voir les païens jouer un tel atout, — érection d'une nouvelle idole et adoration effrontée d'une mortelle; mais c'est cette femme surtout qu'ils accablèrent d'invectives : c'était une misérable bohémienne, un suppôt de Satan, et ils firent un tapage infernal pendant tout le dîner. Les Hyacinthes, qui étaient maintenant deux bons moinillons, et qui avaient enseveli dans leurs cœurs le secret de leur abbé, jetèrent sur ce dernier un regard expressif; il leur fit signe de se taire, et subit les injures des bons pères comme une punition méritée par ses péchés.

Au milieu de la nuit pourtant, Eugenia se leva de sa couche, prit un lourd marteau, et sortit à pas furtifs du couvent, afin d'aller trouver l'idole et de la briser. Elle gagna sans difficulté le quartier resplendissant où s'élevaient les temples et les édifices publics, et dans lequel s'était écoulée sa première jeunesse. Pas une âme dans les rues désertes, parmi ces blocs de marbre endormis; au moment où le faux moine gravit les degrés du temple, la lune se levait au-dessus des ombres de la ville, et elle projetait sa lumière crue entre les colonnes du vestibule. Eugenia vit alors sa merveilleuse image, blanche comme la neige qui vient de tomber, les épaules chastement voilées par une ample draperie aux plis gracieux, la bouche souriante, le regard exalté. La jeune chrétienne s'approcha curieusement, son marteau levé dans la main; mais, lorsqu'elle put distinguer les traits de l'idole, elle sentit un doux frisson courir dans ses veines, le marteau retomba, et elle s'abîma dans la contemplation de ce miroir de son passé. D'amers regrets envahirent son âme, il lui semblait qu'elle était exilée d'un monde heureux, condamnée, ombre déshéritée, à errer dans la solitude. Cette image,

qui portait l'empreinte de l'idéal, n'en traduisait que mieux sa vraie nature, que sa pédanterie n'avait fait que voiler, et ce fut un sentiment plus élevé que la vanité qui lui révéla subitement l'essence de son être à la clarté magique de l'astre des nuits. Ne s'était-elle pas trompée de vocation?

Tout à coup des pas rapides résonnèrent dans la rue; Eugenia se cacha dans l'ombre d'une colonne, et vit approcher un homme de haute stature. Elle reconnut Aquilinus. Debout devant l'idole, il la considéra longuement; puis, l'entourant d'un de ses bras, il effleura d'un baiser ses lèvres marmoréennes, après quoi, s'étant enveloppé de son manteau, il disparut comme il était venu, non sans jeter plus d'un regard en arrière. Eugenia tremblait, et si fort qu'elle s'en aperçut; la colère la prit, elle fit un violent effort sur elle-même et revint sur la statue avec son marteau soulevé pour en finir avec cette fantasmagorie criminelle; mais, au lieu de briser la gracieuse image, elle la baisa sur la bouche à son tour en pleurant à chaudes larmes, et s'éloigna précipitamment, car elle entendait le pas du guet. Le cœur gros et en soupirant, elle se glissa dans sa cellule. Elle ne dormit pas cette nuit avant l'aube, et pendant qu'elle manquait les matines, elle rêvait confusément d'une foule de choses assurément fort étrangères au culte.

Les moines respectèrent d'abord le sommeil de leur abbé, que ses veilles prolongées excusaient suffisamment; à la fin cependant, force leur fut de le troubler, car on était venu le demander pour une affaire particulière. C'était une riche veuve qui, se disant gravement malade, réclamait les consolations spirituelles de l'abbé Eugenius, dont elle connaissait depuis longtemps la glorieuse renommée. Les moines n'eurent garde de laisser échapper cette conquête très profitable à leur église, et ils s'empressèrent d'éveiller Eugenia. Elle se mit en route, un peu troublée et les joues légèrement colorées, comme on ne se souvenait plus de l'avoir vue; son esprit était encore hanté par les visions du rêve matinal et par les impressions de la nuit. Elle arriva chez la païenne : on la conduisit dans une chambre où elle se trouva seule avec celle qui l'attendait. Elle vit une femme belle et jeune encore étendue sur un lit de repos; ce n'était point là une malade au cœur contrit, c'était une pécheresse que brûlait la fièvre du désir. A peine sut-elle feindre la modestie jusqu'à ce que le prétendu moine se fût assis à ses côtés; alors elle saisit ses blanches mains, y colla son front, les couvrit de baisers. Eugenia, trop préoccupée pour remarquer les allures profanes de cette femme, prit d'abord sa ferveur pour l'expression d'une humilité dévote, et la laissait faire; encouragée par cette tolérance, la païenne lui jeta ses bras autour du cou, croyant serrer sur son cœur le plus beau

des jeunes moines. Bref, avant que le pauvre abbé fût revenu de sa surprise, il se sentit enlacé par cette passionnée créature, et sa bouche battue par une grêle de baisers véhémens. Étourdie de l'attaque, Eugenia s'arracha enfin à sa distraction, mais elle dut lutter avant de parvenir à se dégager de cette farouche étreinte et se remettre sur ses pieds.

Aussitôt ce démon femelle d'appeler sa langue à son secours; en un déluge de paroles, elle fit comprendre à l'abbé terrifié son amour et ses langueurs, cherchant à lui prouver que tant de jeunesse et de charmes n'étaient pas faits pour résister à de telles prières. En même temps elle revenait à la charge, si bien qu'Eugenia ne savait plus comment se défendre, et qu'elle perdit patience. Se redressant indignée, l'œil flamboyant, elle se mit à tancer si vertement la diablesse et avec des malédictions si énergiques, comme les moines seuls en savent trouver, que l'autre fut convaincue du naufrage de ses projets et se transfigura subitement, pour recourir au moyen qui a été mille fois mis en usage depuis qu'il fut inventé par la femme de Putiphar. Elle bondit sur Eugenia, l'enlaça de nouveau dans une étreinte furieuse, la fit tomber près d'elle, et poussa des cris tels que les servantes accoururent de tous les côtés. — Au secours! criait-elle, sauvez-moi de cet homme! — En même temps elle lâchait Eugenia, qui, tout essoufflée, interdite, éperdue de frayeur, se remit debout. Les servantes aussitôt élevèrent une clameur perçante, quelques-unes coururent chercher du renfort; Eugenia, que l'effroi empêchait de parler, s'enfuit pleine de honte et de dégoût, poursuivie par les glapissemens et les invectives de la tourbe affolée.

De son côté, la vindicative païenne se rendit sur-le-champ avec un cortége imposant chez le consul Aquilinus, afin d'accuser le moine d'un attentat inoui : s'étant introduit chez elle sournoisement pour l'importuner d'abord de ses tentatives de conversion, il avait, après avoir échoué dans ses efforts, essayé de lui ravir son honneur. Toute sa suite était là pour témoigner dans ce sens. Aquilinus, indigné d'un tel forfait, fit immédiatement cerner le couvent, et on lui amena l'abbé avec ses moines pour les juger.

— Voilà donc vos débuts, infâmes hypocrites? leur dit-il d'un ton sévère. A peine tolérés parmi nous, vous déshonorez nos femmes, vous rôdez comme des loups autour de la bergerie? Est-ce là ce que vous a enseigné votre maître, que je respecte plus que vous ne le faites, imposteurs? Assurément, non. Vous êtes une bande de coquins qui se décorent publiquement d'un nom honorable pour mieux pécher en secret. Défendez-vous contre l'accusation, si vous pouvez.

La perfide veuve répéta ensuite son récit mensonger, l'interrompant fréquemment par des soupirs et des larmes. Quand elle eut fini et qu'elle s'enveloppa de nouveau dans ses voiles avec un geste de pudeur effarouchée, les moines se regardèrent effrayés, puis regardèrent leur abbé, dont la vertu était pour eux hors de doute, et ils élevèrent tous ensemble la voix pour repousser cette fausse accusation. Cependant, outre la nombreuse domesticité de la traîtresse, plusieurs voisins et quelques passans, qui avaient vu l'abbé s'échapper de la maison déconfit et troublé, et qui de très bonne foi le croyaient coupable, venaient maintenant témoigner hautement contre lui; les pauvres moines étaient écrasés par le nombre. Leurs yeux s'arrêtaient incertains sur leur abbé; sa grande jeunesse tout à coup apparut à quelques grisons sous un jour suspect. — S'il était coupable, s'écriaient-ils, le châtiment de Dieu ne manquerait pas de le frapper, comme eux-mêmes le livraient dès à présent à la justice humaine.

Tous les regards se portèrent sur Eugenia, qui restait abandonnée au milieu de la foule. On l'avait trouvée couchée dans sa cellule et dévorant ses larmes, lorsqu'on l'avait arrêtée avec les moines; depuis lors, elle s'était tenue debout, les yeux baissés, son capuchon rabattu sur le front. Elle était dans une position critique: gardait-elle le secret de sa naissance et de son sexe, elle tombait sous le coup du faux témoignage porté contre elle; le révélait-elle, l'orage se déchaînait contre le monastère plus furieux même qu'auparavant, et elle le vouait à sa perte, car un couvent qui avait pour abbé une belle jeune femme devait s'attendre à toute sorte de soupçons de la part des païens. Ces craintes et ces incertitudes n'auraient pas eu de prise sur elle, si à ce moment elle s'était encore senti l'âme pure selon les idées monacales; mais depuis la nuit dernière le schisme avait éclaté dans son cœur, et la malheureuse rencontre avec la perfide païenne avait achevé de la troubler, de sorte qu'elle ne trouva plus en elle le courage de prendre une attitude résolue et d'appeler un miracle.

Au moment où Aquilinus l'invitait à parler, elle se souvint pourtant de l'affection qu'il lui avait vouée, et elle se reprit à espérer. Modestement et très bas, elle dit qu'elle était innocente et qu'elle s'offrait à le prouver, si le consul voulait lui permettre de lui parler en secret. Sans savoir pourquoi, Aquilinus se sentit remué par le son de cette voix; il accorda sur-le-champ l'audience qui lui était demandée. Eugenia fut conduite dans l'intérieur de sa maison, où il s'enferma avec elle dans une chambre écartée. Là, elle leva sur lui ses yeux, rejeta son capuchon en arrière, et lui dit : — Je suis Eugenia, qu'un jour tu as désirée pour femme.

Il la reconnut tout de suite et fut convaincu que c'était bien elle; mais en même temps il ressentit un grand dépit, et la jalousie le mordit au cœur en songeant que celle qu'il venait de retrouver si miraculeusement reparaissait sous la figure d'une femme qui pendant des années avait vécu parmi soixante-dix moines. Il se contint donc, et, la scrutant du regard, feignit de n'accorder aucune créance à ses paroles. — En effet, dit-il, tu ressembles assez à cette folle; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment. Je voudrais d'abord savoir ce que tu as fait à cette veuve.

Eugenia, très intimidée par ce début, raconta en tremblant ce qui s'était passé, et Aquilinus vit à son accent combien était fausse l'accusation dont elle était l'objet. Cependant il reprit avec un sang-froid apparent : — Et de quelle manière, si tu es vraiment Eugenia, serais-tu donc devenue moine, dans quel dessein, et comment cela fut-il possible?

A cette question, elle rougit et baissa les yeux d'un air embarrassé. Toutefois elle n'était pas sans goûter un vague plaisir de se retrouver enfin face à face avec une de ses anciennes connaissances et de pouvoir lui parler d'elle et de sa vie passée. Elle ne se fit donc pas prier, et raconta simplement tout ce qui lui était arrivé depuis le jour où elle avait disparu; seulement elle ne fit aucune mention des deux Hyacinthes. Ce récit ne déplut pas au consul, qui avait beaucoup de peine à dissimuler la satisfaction qu'il ressentait à se retrouver en présence de la belle Eugenia. Il dompta néanmoins son impatience, afin de pousser l'épreuve jusqu'au bout et de juger par sa contenance si elle était toujours la jeune fille pure et irréprochable qu'il avait connue. — Tout cela, dit-il, est une histoire assez bien imaginée. Cependant, quelles qu'aient été les bizarreries de la personne pour laquelle tu veux te faire passer, je ne l'aurais pas crue capable d'aventures aussi étranges : la véritable Eugenia eût certes mieux aimé prendre le voile, car, je me le demande, quel mérite, quel avantage y a-t-il même pour la femme la plus savante ou la plus pieuse à porter le froc et à vivre avec soixante-dix moines? Pour moi, tu es donc toujours un petit imposteur imberbe qui ne m'inspire nulle confiance. D'ailleurs l'Eugenia dont tu parles a été déifiée et logée parmi les étoiles, son image est debout à l'entrée du temple, et tu t'en repentiras, si tu persistes dans ton blasphème.

— Cette image, quelqu'un est venu l'embrasser la nuit dernière, repartit Eugenia tout bas en jetant un regard indéfinissable sur son interlocuteur, qui tout à coup resta bouche bée. — Comment le même homme peut-il donc torturer l'original?

Aquilinus sut maîtriser son émotion, il feignit de ne point com-

prendre, et dit froidement en manière de conclusion : — Bref, pour l'honneur des pauvres moines chrétiens qui m'ont l'air innocens, je ne puis croire que tu sois une femme. Prépare-toi à être jugé, car tes explications ne m'ont point satisfait.

— Eh bien! que Dieu me soit en aide! — Et elle déchira son habit de moine, pâlissant comme une rose blanche et s'affaissant accablée par la honte et le désespoir; mais Aquilinus la reçut dans ses bras, la serra sur son cœur, l'enveloppa dans les plis de son manteau. Ses larmes tombèrent sur ce beau front; il voyait bien qu'elle était une honnête femme. Il la porta dans la pièce voisine, l'y déposa doucement sur un lit magnifique, l'ensevelit jusqu'au menton sous des couvertures de pourpre; puis, l'ayant embrassée, il sortit et ferma la porte avec soin. Il ramassa le froc, encore chaud, qui était resté par terre, retourna au milieu de la foule, qui attendait toujours, et parla en ces termes :

— Voilà une aventure bien étrange. Ces moines sont innocens; qu'ils partent en paix! Votre abbé était un démon, venu sans doute pour vous pousser dans le chemin de perdition. Voici son froc, gardez-le en souvenir de cet événement, car, après avoir changé de forme sous mes yeux, il s'est évanoui et dissipé sans laisser de trace. Quant à cette femme, qui a tenté de vous perdre avec l'aide de ce démon, elle est suspecte de sorcellerie et sera jetée en prison. Là-dessus, rentrez tous chez vous, et réjouissez-vous.

Tout le monde fut étonné de ces révélations, et on considéra craintivement la dépouille du démon. La veuve pâlit et se couvrit le visage, trahissant ainsi sa culpabilité. Les bons moines furent contens de leur victoire, ils s'en allèrent pleins de reconnaissance avec le froc vide, ne se doutant pas quel doux contenu avait été enfermé dans cette rude écorce. La veuve fut conduite en prison, après quoi Aquilinus appela auprès de lui un vieux serviteur qui avait sa confiance, et se mit avec lui à courir la ville pour faire emplète d'une quantité de splendides vêtemens de femme, que l'esclave rapporta secrètement à la maison.

Le consul lui-même entra sur la pointe des pieds dans la chambre où il avait laissé Eugenia, s'assit sur le bord du lit, et constata qu'elle dormait paisiblement, comme quelqu'un qui se repose d'une grande fatigue. Il ne put s'empêcher de rire à l'aspect de sa tête monacale de velours noir, et involontairement passa la main sur ces cheveux en brosse. Elle se réveilla, et ouvrit de grands yeux. — Veux-tu enfin être ma femme? lui dit-il doucement; — ce à quoi elle ne répondit ni oui ni non, mais frissonna légèrement sous les couvertures de pourpre qui l'enveloppaient. Aquilinus alors alla chercher, en fait de robes et de parures, tout ce qu'il fallait à une

jolie femme en ce temps-là pour s'habiller des pieds à la tête, puis la laissa seule.

Le soir même, après le coucher du soleil, n'emmenant avec lui que son vieux familier, il la conduisit dans une de ses villas, située dans un site charmant et solitaire à l'ombre épaisse d'un bouquet d'arbres. Là, ils furent mariés dans le plus grand secret. Ils avaient attendu longtemps avant d'être unis; cependant ils ne regrettaient pas le temps perdu, ils étaient pénétrés de reconnaissance du bonheur qu'ils se donnaient mutuellement. Aquilinus consacrait la journée aux affaires et venait chaque soir retrouver sa femme, emporté par ses meilleurs coursiers. Les jours de pluie et d'orage, quand l'air était chargé d'ennui, il rentrait parfois plus tôt que d'habitude, afin d'égayer sa chère Eugenia. Celle-ci, sans beaucoup de paroles, s'était mise, avec la même ardeur qu'elle avait autrefois portée dans l'étude de la philosophie et de l'ascétique chrétienne, à étudier l'amour et le dévoûment conjugal. Quand ses cheveux eurent repoussé et qu'ils furent d'une convenable longueur, Aquilinus ramena sa belle épouse chez ses parens étonnés, et leurs noces furent célébrées avec pompe. Le père se montra bien un peu désappointé de retrouver dans sa fille, à la place d'une déesse immortelle et d'une constellation céleste, une simple femme terrestrement amoureuse de son mari, et il ne vit pas sans chagrin enlever du temple la statue jadis consacrée; cependant il se consola bientôt en voyant cette fille plus charmante et plus aimable qu'elle ne l'avait jamais été. Aquilinus plaça l'idole de marbre dans la plus belle pièce de sa maison, mais il n'eut plus envie de l'embrasser, ayant trouvé mieux maintenant.

Eugenia, lorsqu'elle eut fait assez de progrès en la science du mariage, se tourna vers d'autres études, et entreprit de convertir son époux au christianisme, qu'elle n'avait pas cessé de confesser, et elle n'eut pas de repos qu'Aquilinus n'eût publiquement adhéré à sa foi. La légende nous dit encore comment toute la famille revint à Rome vers l'époque où Valerianus, l'ennemi des chrétiens, monta sur le trône, et comment, par suite des persécutions qui commencèrent alors, Eugenia devint une glorieuse martyre, et fit d'étranges miracles avant qu'elle mourût. L'empire qu'elle avait pris sur Aquilinus était si absolu qu'il lui avait permis d'emmener avec elle les deux frères Hyacinthes d'Alexandrie à Rome, où ils furent assez heureux pour gagner également la couronne du martyre; dans un sarcophage des catacombes, on a retrouvé leurs restes réunis comme deux agneaux dans une poêle.

Comme on a pu le voir, ce qui caractérise la manière de M. Keller, c'est la teinte légère d'ironie qu'il mêle à ses couleurs, ce sont les lumières glissantes que l'humour fait tomber dans ce monde sombre des antiques légendes. Ce côté fantaisiste produit un assez bizarre effet dans les deux légendes intitulées *la Vierge et le Diable*, *la Vierge chevalier*, qui sont d'une conception hardie et d'un tour imprévu. La sainte Vierge y prend figure humaine pour venir au secours de ceux qu'elle protége. Le comte Gébizo a vendu sa femme Bertrade au diable, il l'emmène la veille de Sainte-Vaubourg dans une forêt pour la livrer. Ayant rencontré sur la route une petite église, Bertrade s'y arrête pour faire sa prière, s'endort au pied de l'autel, et est remplacée par la Vierge, que Gébizo conduit au malin; la Vierge lutte avec ce dernier, et obtient qu'il renonce au pacte conclu avec le comte. Gébizo meurt; la main de sa veuve sera le prix d'un tournoi. Cette fois la Vierge se substitue à un jeune chevalier, remporte en son lieu la victoire pendant qu'il dort dans l'église, et lui cède, lorsqu'il arrive enfin, sa place à côté de la belle Bertrade. Il y a là une vague réminiscence de Minerve prenant la forme de Diomède pour combattre les Troyens. Dans *la petite Légende de la Danse*, on voit même les neuf muses, un jour de fête, attablées dans le ciel en compagnie de sainte Cécile et servies par sainte Marthe en costume de ménagère. On peut regretter que la verve comique de l'auteur et son penchant pour la facétie l'entraînent parfois trop loin, et le fassent verser dans la trivialité. Le conte du *Moine Vitalis*, un mauvais saint dont la spécialité consiste à ramener les filles perdues dans le chemin de la vertu, est d'un goût douteux et frise la limite de la convenance, s'il ne la dépasse. Ces réserves faites, nous pouvons reconnaître que les récits de M. Keller révèlent un talent agréable et des recherches de style qui se font de plus en plus rares.

***

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1872.

La France n'est point certainement au bout des épreuves qui sont la douloureuse conséquence des ébranlemens qu'elle a subis; elle commence seulement à se reconnaître et à reprendre un certain équilibre : elle se dégoûte des sauveurs qui l'ont perdue, des mauvais médecins qui n'ont fait qu'aggraver son mal, des excitations qui l'ont épuisée, des déclamations qui l'ont trompée. La France en vient peu à peu à comprendre que pour elle, dans la situation qui lui a été faite, la meilleure politique c'est encore de se conduire avec bon sens, de se défendre des mouvemens de passion et d'irréflexion, et comme pour le moment, sans avoir des illusions démesurées, elle se trouve mieux qu'elle n'a été depuis assez longtemps, elle n'éprouve pas le besoin d'être remuée ou inquiétée sur son lendemain. Être tout simplement une nation qui sent ses malheurs, qui cherche à se ressaisir elle-même, qui avec tout cela garde la fierté d'un grand peuple toujours assuré de se faire respecter, n'est-ce donc rien? La France a aujourd'hui cet instinct que, pour résoudre tous les problèmes que de déplorables événemens lui ont légués, elle a besoin d'appeler à son aide le temps, le calme, la bonne volonté de tous, la raison prévoyante et pratique, et c'est surtout pour maintenir sa dignité extérieure qu'elle est tenue de s'attacher à une politique qui peut se résumer en deux mots : une modération exemplaire et une tranquille fermeté.

Que la France s'enferme systématiquement, résolûment dans cette politique, elle retrouvera sans effort son rôle naturel, elle sera inexpugnable contre les mauvais vouloirs, s'il y en avait; elle a bien moins encore à s'émouvoir des mauvais bruits que les nouvellistes se font un jeu de répandre de temps à autre sur ses relations avec l'Allemagne. L'Europe est aujourd'hui en proie aux agitateurs de la plume, dont les événemens ont développé l'imagination, et qui se complaisent à dérouler

une fois par semaine les plus sombres et les plus redoutables perspectives. Un jour, la Prusse et la Russie vont être aux prises infailliblement d'ici à peu, il n'y a point à en douter; la Russie se met en défense, M. de Moltke fait apprendre la langue russe aux officiers prussiens. Un autre jour, c'est avec l'Autriche que l'Allemagne va engager la lutte; le duel est inévitable, et l'issue est déjà prévue. Naturellement la France, qui est dans une situation particulière vis-à-vis de l'Allemagne, n'est point oubliée dans toutes ces combinaisons, qui se succèdent et s'entre-croisent. Eh! sans doute l'Europe n'est point dans les meilleures conditions possibles.

Quand l'esprit de conquête et la force se sont déchaînés et ont fait leur œuvre dans un coin de cet univers civilisé, il n'y a plus de sécurité nulle part. On s'en aperçoit un peu tardivement; on finit par croire à tout parce que tout est possible, parce que les excès de domination et de prépondérance s'engendrent invinciblement. Cela ne veut pas dire que le feu soit déjà aux quatre bouts de l'Europe, et que la Prusse, même après ses succès, en soit à prendre le ton et les allures qu'on lui prête, pas plus avec la France qu'avec d'autres, à marquer sur ses horloges l'heure fatidique de la chute des empires et des peuples. Que n'a-t-on pas colporté pendant quelques jours dans toutes les gazettes du continent! Avec un peu de bonne volonté, on pouvait croire assurément aux complications les plus menaçantes, à un de ces essais d'intimidation qui conduisent à des ruptures inévitables, s'ils ne restent pas un impuissant et inutile abus de la force, un acte d'arrogante ostentation. Un journal anglais, le *Daily Telegraph*, avait reçu la nouvelle de son correspondant de Berlin, aucun détail ne manquait. M. de Bismarck préludait décidément à de nouveaux exploits par une de ces campagnes diplomatiques qui lui sont familières. Les efforts que fait la France pour sa réorganisation militaire, le chiffre de notre budget de la guerre, tout cela inquiétait le chancelier de Berlin, qui ne trouvait rien de mieux que d'expédier un ultimatum à Versailles. C'était M. d'Arnim qui, à son retour en France, après être allé à Rome remettre ses lettres de rappel comme ancien ambassadeur auprès du saint-siége, devait être chargé de cette mission de confiance et surtout de conciliation auprès du gouvernement français. Ce qui avait particulièrement exaspéré M. de Bismarck, disait-on, c'était le discours prononcé par M. Thiers à la veille des vacances de l'assemblée, discours où M. le président de la république, tout en professant la politique la plus désintéressée, la plus pacifique, attestait une fois de plus la volonté persévérante de poursuivre la réorganisation de l'armée française.

Le coup était assez bien monté pour faire un instant quelque impression, pour laisser dans les esprits cette idée banale et éternelle qu'il devait tout au moins y avoir quelque chose. Par le fait, il n'y avait rien. Le

lendemain, les journaux allemands qui passent pour avoir la faveur de la chancellerie de Berlin étaient les premiers à souffler sur la fantasmagorie du *Daily Telegraph*. Seulement ces journaux, en démentant l'ultimatum et les démonstrations menaçantes, reprenaient à leur tour le thème du journal anglais. Ils reprochaient à la France ses dépenses militaires exagérées, ses armemens faits pour éveiller les soupçons, ils accusaient la persistance de ses ressentimens contre l'Allemagne, ils lui faisaient un crime de trop se souvenir, ils voyaient en M. Thiers un homme qui avait le tort, lui aussi, de céder à la passion populaire. En un mot, les journaux allemands reproduisaient avec des variations la pensée qu'on attribuait à M. de Bismarck, si bien qu'on finissait par se demander si ce n'était pas encore l'ultimatum sous une autre forme, si toute cette stratégie de journaux marchant ensemble au même but ne constituait pas une campagne organisée pour exercer une certaine pression sur la France. On ne laissait pas d'avoir quelque doute, et, comme on voit partout ce qu'on a dans l'esprit, on s'est préoccupé de savoir si M. Thiers, en demandant à la rentrée de l'assemblée l'ajournement de la loi militaire, n'avait pas quelque raison de prudence et n'obéissait pas à quelque pressante considération de sûreté extérieure.

Eh bien! non, il n'y avait rien. Si M. Thiers a demandé l'ajournement de la loi militaire, c'est tout simplement parce qu'il était indisposé, et en fin de compte la France n'a nullement à s'inquiéter, parce que l'Allemagne n'a aucun droit de sommation ou d'avertissement en dehors des questions par lesquelles les deux pays se touchent nécessairement et douloureusement. Quelle est en définitive la situation de la France vis-à-vis de l'Allemagne? La France a signé une paix qu'elle respecte jusque dans ses conditions les plus cruelles, sans cesser d'être parfaitement libre d'en penser ce qui lui convient; elle a une partie de son territoire occupée, et plus que jamais elle doit songer à délivrer ceux de ses départemens qui restent encore sous la domination étrangère, comme elle a délivré les autres; elle a enfin 3 milliards à payer à l'Allemagne, et elle ne l'a pas oublié, elle ne l'oublie pas un instant. L'Allemagne, de son côté, a intérêt à être payée, et elle le sera certainement. Sur ce terrain, des négociations peuvent s'engager, et, selon toute apparence, c'est là un des plus sérieux objets de la mission du comte d'Arnim revenant aujourd'hui en France. Hors de là, chacun rentre dans son indépendance complète, dans la liberté de ses résolutions, de ses pensées et de ses sentimens.

Les relations générales de la France avec l'Allemagne restent toujours, nous en convenons, une des questions les plus graves et les plus délicates. Le meilleur moyen de les maintenir telles qu'elles doivent être, c'est de ne pas prétendre faire violence à la nature des choses. Il faut que les journaux allemands en prennent leur parti, la France a payé assez cher

le droit de se relever librement, de faire ce qu'elle doit et même ce qu'elle veut, simplement, tranquillement, — et si M. Thiers a aujourd'hui un ascendant si naturel, c'est qu'on sait bien qu'il porte au cœur ce sentiment de la dignité française dans la mesure de modération et de fermeté que comportent les circonstances. Il ne risquera rien et il ne livrera rien, c'est le point essentiel à l'heure où nous sommes. Que M. de Bismarck se préoccupe particulièrement, comme on le dit, des discours que peut prononcer M. Thiers, de ce que pense ou de ce que fait M. le président de la république, il a raison; il sent bien au fond que M. Thiers, avec sa renommée européenne, avec son expérience des affaires, avec son habitude des grands intérêts diplomatiques, n'est pas le premier venu avec qui on peut en prendre tout à fait à l'aise. Lui qui ne craint personne, il ne peut se défendre peut-être d'une certaine considération instinctive pour un homme qui à des dons personnels supérieurs joint l'autorité de la France, qu'il représente, qu'il a sagement conduite depuis un an. Si léger et si présomptueux que le chancelier prussien se soit montré quelquefois dans ses paroles à notre égard, il l'est moins dans ses démarches, et il hésiterait à pousser jusqu'au bout des exigences que notre gouvernement serait obligé de décliner. Non, on ne connaît pas M. de Bismarck : il écoutera M. le président de la république parlant au nom de la France, il restera poli et correct parce qu'il le doit, et puis parce que ce qu'il a de mieux à faire, c'est de ne rien dire là où il n'a le droit de rien empêcher.

Que peut-on d'ailleurs demander sérieusement à la France? Est-ce qu'on a la prétention de nous fixer la mesure de nos sentimens, de nos regrets ou de nos espérances, — de nous imposer sous forme d'ultimatum ou d'avertissemens plus ou moins officieux l'amour de la paix que nous avons subie, la sympathie pour les Allemands, l'oubli du passé d'hier et l'abandon de l'avenir? Ce qu'on a le droit de nous demander sans aucun doute, c'est que nous remplissions les engagemens que nous avons acceptés. Pour cela, la France le fera, et elle le fait tous les jours. Que veut-on de plus? Si l'Allemagne, au faîte de l'orgueil et de la puissance, trouve qu'il n'y a pas une complète sécurité dans la situation qu'elle a créée, à qui la faute? C'est elle qui l'a voulu : elle paie les frais de sa grandeur; elle apprend en Alsace et en Lorraine, elle apprendra de mieux en mieux chaque jour que l'expiation des conquêtes, c'est le trouble dans les dominations abusives. Elle n'est pas au bout. C'est à elle de savoir se retenir sur la pente où elle est, surtout de ne point aggraver les conséquences de la situation qu'elle s'est faite. Quant à la France, sa politique est bien simple : elle reste dans les limites douloureuses que les circonstances lui ont tracées, et elle garde sa liberté, son inviolabilité. Les Allemands peuvent être tranquilles, on ne va pas entrer en campagne contre eux, on ne va pas dénon-

cer le traité de Francfort pour se dispenser de payer les 3 milliards.

La France n'a pour le moment qu'une préoccupation, qu'un devoir et qu'un but : se relever de ses malheurs, refaire son organisation intérieure et ses finances, reconstituer ses forces militaires, non pour troubler la paix, comme l'a dit M. Thiers, mais pour rester à la hauteur du rôle qu'elle n'est point disposée à déserter, — et tout ceci, elle a l'incontestable droit de le faire; elle a tellement ce droit, que c'est la puérilité la plus saugrenue d'avoir admis, ne fût-ce qu'un instant, qu'il pût se produire des observations quelconques sur ce point. A la dernière extrémité, il se peut bien sans doute que tout ce qui s'est passé depuis un an ait trompé quelques calculs, qu'on ait été un peu surpris de l'élasticité énergique de notre pays, de ses ressources infinies, de sa promptitude à se remettre sur pied. C'est possible, la France n'a point à s'inquiéter de l'étonnement de ses ennemis; elle n'a qu'à poursuivre son œuvre avec une patiente résolution, sans bravade et sans forfanterie comme sans faiblesse. C'est pour la France la plus sûre manière de reconstituer sa position en Europe, en faisant sentir à tous le prix de son alliance. Avec ce système de prévoyante et active modération, on peut marcher, il n'y a certainement rien à craindre, on ne nous troublera pas dans ce patriotique et sérieux travail de réorganisation, parce qu'on n'en a peut-être pas la pensée, parce qu'on ne l'oserait point en tout cas, parce que toute tentative que rien ne justifierait, qui ne serait qu'un abus criant de la force, ferait immédiatement de la France la personnification vivante de tous les droits menacés, de toutes les inviolabilités nationales.

Qu'on remarque bien à quel point tout se lie dans cette œuvre de réorganisation nationale qui s'impose aujourd'hui à la France. Le succès de la politique extérieure tient absolument à la politique intérieure, et c'est justement dans ces termes que l'assemblée retrouve encore la question en rentrant à Versailles, au moment où la chambre et le gouvernement vont avoir à reprendre ensemble ce grand et impérieux travail qui s'accomplit depuis un an. Il y a seulement un progrès qui est fait pour frapper tous les regards, c'est le sentiment décidé, presque tyrannique, de la nécessité du calme; ce sentiment vient du pays lui-même, il s'impose aux partis, il réduit à l'impuissance tous ceux qui auraient la tentation de réveiller ou d'entretenir des agitations factices. Est-il donc si difficile, dans ces conditions, qui laissent subsister de fort grosses questions, nous ne l'ignorons pas, mais qui sont relativement favorables, est-il si difficile de se mettre à l'œuvre? Les travaux sérieux et pressans ne manquent pas. La loi militaire est là toute prête, et le pays l'attend; elle a été ajournée sur la demande de M. le président de la république, qui veut prendre part à la discussion; cet ajournement toutefois ne peut être que très momentané. Les mesures financières qui doivent

constituer l'équilibre et la force du budget sont à l'étude depuis longtemps; tout a été examiné. Il y a encore, il est vrai, quelques dissentimens entre la commission de l'assemblée et le gouvernement sur quelques uns des impôts qui doivent être proposés; la solution définitive des difficultés financières peut d'autant moins être retardée désormais qu'elle est le préliminaire indispensable de tout ce qu'on peut entreprendre pour la libération du territoire. Que faut-il donc pour aborder ces questions? La connaissance des affaires, un grand esprit pratique sans doute, mais aussi et peut-être par-dessus tout de la sincérité, du désintéressement, la bonne volonté d'hommes mettant en commun leur patriotisme et leur zèle, écartant pour le moment toutes les tactiques et les arrière-pensées. C'est là peut-être le point le plus essentiel. Le gouvernement, mieux que tout autre, peut exercer une influence heureuse et donner une salutaire impulsion, justement parce que personne ne songe sérieusement à contester son autorité. S'il y a même un reproche à lui faire, c'est de trop douter quelquefois de cette autorité qu'il possède, de n'avoir pas assez de foi en sa propre force et de se croire obligé de recourir à une certaine habileté de manœuvre entre les partis.

L'assemblée, de son côté, doit plus que jamais s'attacher à comprendre son vrai rôle. Elle a fait l'expérience de ce que peuvent les incohérences, les diffusions et les tiraillemens de partis. La meilleure politique pour elle aujourd'hui, c'est d'accepter la situation telle qu'elle est, de se grouper et de se coordonner autour de ce gouvernement qu'elle a créé, non pour lui livrer son indépendance, mais pour le soutenir, pour lui communiquer au besoin son impulsion, pour le contenir quelquefois, et surtout il ne faudrait pas que, pour quelques circonstances ou quelques dissentimens secondaires, on en vînt à faire le vide autour de lui, à se réfugier dans une sorte d'expectative où l'on s'immobiliserait sans profit. Ce serait une dangereuse tactique, lorsque la première nécessité est au contraire de maintenir dans sa force cet accord de l'assemblée et du gouvernement, avec lequel on peut tout faire, et sans lequel tout devient difficile.

Cet accord de l'assemblée, de la majorité de l'assemblée et du gouvernement, il se retrouve naturellement dans toutes les circonstances essentielles, comme il s'est retrouvé l'autre jour dans cette discussion qui s'est élevée à propos de la participation de quelques maires aux banquets où M. Gambetta est allé figurer à Angers et au Havre. Ce débat n'était peut-être pas sans inconvénient; le promoteur de l'interpellation, M. Raoul Duval, a su du moins éluder fort habilement ce danger en s'attachant à un seul fait, la participation de magistrats municipaux à des manifestations dirigées contre l'assemblée nationale elle-même, et M. le ministre de l'intérieur s'est empressé de désavouer très hautement, très résolûment, les maires d'Angers et du Havre. Sur de telles

questions, l'accord de l'assemblée et du gouvernement est complet, et il est d'autant plus nécessaire qu'il peut aider à résoudre une difficulté qui survit à cette discussion même. A qui appartient le droit de nommer les maires dans les grandes villes? Si le gouvernement garde ce droit, qu'il a réclamé l'an dernier, il doit l'exercer complétement. Si par prudence, comme il le fait quelquefois, il se borne à sanctionner le choix des conseils municipaux, il prend une responsabilité singulière. On l'a vu à Angers, au Havre, où des maires nommés par le ministère de l'intérieur ont pris part à des démonstrations contre l'assemblée nationale. On le voit mieux encore à Lyon. Le gouvernement, pour ne pas entrer en conflit avec le conseil municipal, a cru devoir nommer un maire qui représente le radicalisme le plus pur, et le voilà aujourd'hui obligé de faire arrêter les partisans de ce maire, les membres d'un comité qui règne à Lyon depuis plus d'un an! C'est une véritable anomalie, une confusion morale que le gouvernement et l'assemblée ne peuvent laisser se perpétuer.

Ce qui reste la grande et invariable affaire de notre politique n'est assurément ni simple ni facile. Remettre de l'ordre dans les esprits comme dans les faits, relever avec une patiente fermeté de tous les instans le crédit, l'autorité extérieure de la France, préparer l'avenir sans parti-pris sur un terrain déblayé des ruines de la guerre étrangère et de la guerre civile, c'est là l'œuvre essentielle, et une des difficultés de cette œuvre, c'est de voir clair dans la situation qui nous a été léguée, c'est de dégager la vérité de cet amas d'événemens dont le poids retombe incessamment sur nous. Évidemment il y a encore aujourd'hui des choses et des hommes sur lesquels l'opinion a besoin d'être éclairée et fixée. S'il n'y a eu que du malheur dans nos tristes affaires, on a pu certainement être malheureux sans être coupable; s'il y a eu des fautes, les fautes elles-mêmes ne sont pas encore un crime; s'il y a eu autre chose que des fautes et du malheur, il faut le savoir. Une commission d'enquête composée de généraux est occupée depuis quelques mois à instruire ce grand procès militaire, à éclaircir l'histoire de toutes ces capitulations qui ont été les douleurs les plus poignantes de la dernière guerre, et parmi lesquelles la capitulation de Metz est restée la plus obscure. Les résultats de cette enquête appartiennent nécessairement à l'opinion. De son côté, le maréchal Bazaine, sur qui pèse une responsabilité exceptionnelle, porte aujourd'hui sa cause devant le public par son livre de *l'Armée du Rhin*. Vivement accusé, livré un instant à toutes les animadversions, il rompt le silence qu'il avait gardé jusqu'ici, il se défend comme il s'est défendu sans doute devant la commission d'enquête. Le général Changarnier vient de dire le mot décisif de tout cela. « La France a le droit de savoir si elle a été loyalement servie! » C'est une question de moralité publique, de justice nationale.

Il faut en finir avec cette affaire de Metz, autour de laquelle tourbillonnent depuis trop longtemps toutes les préventions et toutes les susceptibilités de l'opinion.

Que le maréchal Bazaine reste après tout un vigoureux soldat, ce n'est point là ce qui est en doute. Pour la direction de la campagne, il faut le remarquer en toute justice, le maréchal ne prenait le commandement que le 13 août, lorsque tout était déjà compromis, et à ce moment décisif il n'était même pas maître de ses actions. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, le maréchal assure avoir eu la pensée de se jeter sur l'armée prussienne marchant de la frontière sur Pont-à-Mousson, d'essayer de la couper, pour gagner Frouard, où il aurait occupé de fortes positions qu'il avait signalées depuis deux ans, dit-il, à l'attention du ministre de la guerre. Pourquoi ne réalisa-t-il pas cette pensée? Ah! c'est que dans cette étrange guerre tout le monde faisait de la stratégie, même la malheureuse impératrice. C'est une dépêche toute stratégique, adressée de Paris par l'impératrice, appuyée de toutes les instances de l'empereur, qui arrêtait le maréchal, qui le déterminait à repasser la Moselle pour aller se jeter sur la ligne de Verdun, au risque d'avoir à livrer bataille dans sa retraite, de perdre un jour qui profitait à l'ennemi, et de trouver devant lui l'armée allemande qui le gagnait de vitesse sur la ligne où il s'engageait. Ainsi allaient les choses! Une fois le premier moment passé, le maréchal livre les furieuses batailles qu'on sait, il reste à demi victorieux, et il n'est pas moins arrêté avec 160,000 hommes dignes de la France par leur valeur, il est cloué autour de Metz sans pouvoir désormais se frayer un passage. Aurait-il pu mieux faire? C'est possible.

Jusque-là cependant c'est une question militaire à débattre entre militaires. Le maréchal a hérité d'une situation compromise qu'il n'a pas pu ou qu'il n'a pas su relever, voilà la vérité; mais c'est ici que cette malheureuse affaire de Metz devient singulièrement obscure, et que commence pour le maréchal Bazaine une responsabilité que ses récits mêmes accusent et précisent au lieu de l'affaiblir. Évidemment le commandant de l'armée du Rhin enfermé dans son camp retranché comme dans une vaste prison pendant que s'accomplissent au dehors les plus terribles événemens, le commandant de l'armée du Rhin se trouve soumis à une épreuve trop forte pour lui. Davout, enfermé à Hambourg en 1814, refusait absolument de recevoir les nouvelles que lui faisait passer l'ennemi; il ne voulait rien écouter, il attendait des ordres réguliers du gouvernement constitué à Paris, et il conservait une armée intacte à la France. Ici, par un étrange renversement de rôle, c'est le chef des forces françaises investies dans Metz qui demande à l'ennemi ce qui se passe en France, et le prince Frédéric-Charles lui répond avec componction qu'après la capitulation de Sedan est survenue, « hélas! à Paris,

un bouleversement qui a établi, sans répandre de sang, la république à la place de la régence, » que cette république « n'est pas d'ailleurs partout reconnue en France, » que « les puissances monarchiques ne l'ont pas reconnue non plus, » que sa majesté le roi est arrivé devant Paris sans rencontrer de forces militaires françaises. Ce qui est plus étrange encore, c'est qu'à un moment donné le maréchal Bazaine, selon son propre aveu, se laisse aller à recevoir un personnage subalterne et mystérieux venu on ne sait d'où, remplissant on ne sait quelle mission, — qu'il engage avec ce personnage, dépêché par M. de Bismarck, une espèce de pourparler, et qu'au bout du compte il finit par faire ce qu'on lui demande en donnant congé à un général pour se rendre auprès de l'impératrice en Angleterre. Le maréchal prétend qu'il croyait avoir ainsi des nouvelles sûres par le retour du général : c'était assez naïf pour un homme d'expérience. Il était dur sans doute de sentir, au-delà des lignes de blocus, son pays dévasté par l'étranger, ébranlé par une révolution, et de se dévorer dans son impuissance : c'était alors le cas ou jamais de se rattacher simplement, sans arrière-pensée, avec un désespoir héroïque, à son rôle de chef militaire. On ne l'a pas fait assez complétement, c'est là le malheur.

Il est bien clair après cela qu'à une certaine heure, dans l'esprit du commandant de l'armée du Rhin, la politique est entrée en partage avec le sentiment du devoir militaire. Le maréchal s'est dit, et il l'écrit, que la question militaire était jugée, qu'il n'y avait plus que le péril social créé par la révolution, et que dans de telles circonstances son armée pouvait peser d'un poids immense; « elle rétablirait l'ordre et protégerait la société, dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par l'effet de cette action, une partie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent, et enfin elle contribuerait à l'avénement d'un pouvoir régulier et légal. » M. de Bismarck a évidemment connu ou soupçonné ces perplexités morales du chef des forces françaises, et il n'a rien négligé pour les entretenir et pour s'en servir. Il paraît bien avoir caressé jusqu'au bout, ou il a feint d'admettre cette idée, qu'il y avait peut-être quelque chose à faire avec une régence reconstituée et appuyée par l'armée de Metz; le fait est qu'au dernier moment, lorsque le maréchal envoyait le général Boyer à Versailles, la première condition qu'on mettait en avant pour rendre à l'armée de Metz sa liberté, c'était que cette armée se déclarerait fidèle à l'empire, « décidée à soutenir le gouvernement de la régence, » et que cette déclaration coïnciderait avec un manifeste adressé par l'impératrice régente au peuple français. Il faut ajouter que les chefs militaires ont toujours manifesté la plus grande répugnance à se laisser engager dans cette voie, qu'ils ont décliné pour l'armée toute intervention d'une couleur politique. Que des négociations dans ce sens aient été malgré

tout poussées assez loin, rien n'est plus clair. L'impératrice est intervenue, puisque le roi de Prusse lui écrivait de Versailles le 25 octobre : « A l'heure qu'il est, je regrette que l'incertitude où nous nous trouvons par rapport aux dispositions politiques de l'armée de Metz, autant que de la nation française, ne nous permette pas de donner suite aux négociations proposées par votre majesté. »

L'intrigue a été menée jusqu'au bout; seulement ce n'était qu'une intrigue de M. de Bismarck, des chefs prussiens, et, le tour une fois joué, il n'est plus resté à l'armée de Metz qu'à capituler. Le maréchal Bazaine s'y est laissé prendre, il a été saisi d'un de ces troubles d'esprit qui sont le malheur d'un chef militaire. Enfin, dans ces tristes événemens, il y a toujours un fait obscur et pénible qui n'est pas entièrement expliqué, c'est cette histoire des drapeaux que le maréchal Bazaine avait donné l'ordre de brûler, qui n'ont pas été détruits, et qu'il a fallu livrer à l'ennemi. C'est le poignant épilogue de toutes ces péripéties qui à cette époque allaient retentir si cruellement dans un pays disposé par l'infortune à toutes les méfiances, et qui pèsent encore aujourd'hui sur la conscience publique.

Quand on tourne ses regards vers ces mois lugubres de 1870 à 1871 qui ont été à la fois si longs et si courts, qui sont comme un tissu de catastrophes, il semble qu'on ne doive jamais épuiser tout ce qu'ils contiennent de dramatiques et cruels enseignemens, de terreur et de pitié. Ces événemens, ils sont faits pour l'histoire sans doute, et ils ont aussi certainement leur sombre et émouvante poésie. *L'Année terrible,* le titre est bien trouvé par M. Victor Hugo, et le sujet était digne d'une grande inspiration. Oui, l'année terrible, l'année des deuils publics, de l'invasion de la France, des mutilations nationales, des déchiremens de guerre civile! que faut-il de plus pour donner à un poème les couleurs dantesques? Les campagnes ravagées par la soldatesque ennemie, les populations en fuite, les armées captives ou réduites à chercher un chemin à travers les neiges jusque par-delà les frontières, Paris assiégé pendant cinq mois, puis livré à l'insultante domination d'histrions sinistres, puis brûlé par de nouveaux barbares, Moscou, Leipzig, la Berezina, Waterloo dépassés, oh! jamais sûrement l'imagination n'avait pu rêver de pareils spectacles en pleine civilisation! Qu'a fait M. Victor Hugo de ces navrans et prodigieux élémens d'inspiration? Il a laissé tomber de sa plume une série d'élucubrations d'une artificielle sonorité, d'une fatigante redondance. S'il n'a pas mis l'année terrible en sonnets, il n'a fait guère mieux. Cela ne veut point dire qu'il n'y ait par instans dans ces pages un reste du vieux souffle lyrique de l'auteur. L'ancien Hugo se retrouve dans un éclair, par exemple dans ce fragment sur *Sedan,* où, après avoir convoqué toutes les gloires françaises depuis la Gaule, toutes nos victoires depuis Tolbiac et Châlons jusqu'à Wagram,

tous nos hommes de guerre, Charlemagne, Turenne, Condé, Desaix, Napoléon lui-même, « plus grand que César et Pompée, » le poète montre tout ce qui a été la patrie vivante et glorieuse rendant l'épée de la France par la main de celui qui fut Napoléon III et que l'auteur appelle d'un autre nom. C'est une de ces images comme M. Hugo en a trouvé quelquefois. Pour tout le reste, il faut le dire, c'est de la poésie de décadence, un mélange de rêves humanitaires, d'effusions d'orgueil personnel, d'antithèses violentes, de puérilités titaniques et même de facéties assez lugubres.

Quel rapport y a-t-il entre ces tragédies sanglantes et la poésie qui a la prétention de les consacrer, entre les émotions de la lutte, les douleurs du siége, les tressaillemens de la patrie en ruines et en feu, et ces vers où ne palpite aucune émotion spontanée et sincère? C'était le cri de l'âme émue de tant de sentimens généreux ou de tant de terreurs qu'il fallait reproduire pour que la guerre eût sa poésie. *L'Année terrible* n'est qu'un entassement laborieux et froid. Quand M. Victor Hugo parle du premier siége, c'est pour lancer des objurgations assez médiocres aux rois teutons, à M. Gladstone, à M. Bancroft, au général Grant, à un évêque qui l'a appelé athée, — chose importante à relever dans un pareil moment. Quand il parle de la commune et de l'incendie des bibliothèques, c'est pour aboutir à une antithèse qui ressemble à une excuse pour les incendiaires. Quand il parle des mésaventures qu'il a essuyées en Belgique pour l'hospitalité qu'il a voulu offrir aux évadés de la commune de Paris, l'affaire n'est franchement ni aussi tragique, ni aussi épique qu'il le croit. Lorsqu'enfin pour venger son képi de garde national contre le général Trochu, qui en a plaisanté, M. Hugo conjugue en vers le verbe *tropchoir*, dont le nom de l'ancien gouverneur de Paris serait le participe passé, ce n'est là peut-être ni de la poésie, ni même de l'esprit. C'est de l'esprit de M. Hugo! Il y a pourtant dans ce livre un mot étrange, c'est le dernier. L'auteur décrit le flot montant qui bat incessamment le vieux monde. On lui dit : « Arrête! » il monte toujours, il envahit tout, et aux conjurations par lesquelles on cherche à l'arrêter, le flot majestueux répond : « Tu me crois la marée, et je suis le déluge! » C'est bien possible, l'auteur de *l'Année terrible* aura été entraîné dans le déluge démagogique, et il nous convie à le suivre dans son naufrage. Peut-être hésitera-t-on à l'accompagner. Le monde devient sérieux, et n'est plus trop disposé à se laisser charmer par le poète qui, après avoir chanté toutes les causes, finit par toutes les complaisances pour les derniers excès de l'ivresse révolutionnaire.

Que se passe-t-il donc en Espagne? Depuis quelques jours, ce malheureux pays semble engagé dans une aventure nouvelle dont l'issue n'est point assurément indifférente pour la France. Au lendemain même des élections, au moment où les cortès allaient s'ouvrir, une insurrection

carliste a éclaté au nom du roi légitime don Carlos, duc de Madrid, de la religion et de l'indépendance nationale! Elle n'avait, à vrai dire, rien d'imprévu, cette insurrection, puisqu'elle avait été annoncée publiquement. Le duc de Madrid avait donné à ses partisans, aux députés carlistes récemment élus, l'ordre de ne point aller siéger aux cortès; il avait même envoyé ses instructions à M. Candido Nocedal, comme à une sorte de premier ministre chargé de ses pleins pouvoirs. Le jour où l'on devait prendre les armes était fixé, il n'y avait en vérité rien de mystérieux; ainsi vont les choses en Espagne! Le fait est qu'à l'heure dite l'insurrection a éclaté, et en quelques jours elle a pris une tournure tout au moins inquiétante. Des bandes se sont montrées un peu de tous les côtés, sauf dans l'Andalousie : on en a vu jusque dans les monts de Tolède, au-delà de Madrid, autour de Guadalajara, dans la Vieille-Castille, dans certaines régions de la province de Valence, dans l'Aragon; mais en définitive l'insurrection semble concentrée au nord, dans la Navarre et dans les provinces basques, où elle a, comme c'est arrivé dans d'autres temps, ses forces principales, son quartier-général et un théâtre d'opérations plus favorable à la guerre de partisans qu'aux marches d'une armée régulière. Au premier instant, le gouvernement n'a pas paru trop s'émouvoir, il n'a pas tardé à comprendre que le mouvement était sérieux, et la meilleure preuve qu'il en a jugé ainsi, c'est qu'il a chargé le général Serrano de se rendre en Navarre pour prendre le commandement des opérations militaires.

C'est donc tout au moins un commencement de guerre civile. Le gouvernement du roi Amédée a bien des chances de succès, cela n'est point douteux, il dominera la situation, c'est infiniment probable. Il ne faut pas s'y tromper cependant, le danger est grave. Le parti carliste est le seul en Espagne qui ait un fanatisme véritable. Jusqu'ici, il ne s'était engagé que très partiellement, cette fois la campagne semble plus sérieuse. Il y a d'anciens officiers de l'armée, des députés, à la tête des bandes. Les provinces basques et la Navarre sont tout entières dans l'insurrection. Le duc de Madrid est-il déjà en Espagne? On ne le sait pas encore; il vient de publier un manifeste qui est une avance à tous les partis, et on a eu l'habileté de substituer à tous les mots d'ordre ce cri de ralliement qui peut trouver un écho dans les passions nationales : vive l'Espagne! à bas l'étranger! Ce n'est pas tout. Les carlistes sont déjà en armes; mais les républicains à leur tour ne profiteront-ils pas de l'occasion pour se jeter dans la lutte, et ne s'insurgeront-ils pas dans les villes tandis que les bandes de don Carlos tiendront la campagne? On fait de grands efforts à Madrid pour les retenir; d'autres annoncent tout haut que l'insurrection républicaine sera pour le 2 mai. Cette fois le chaos serait complet, et au fond toutes ces effroyables perspectives servent peut-être mieux que tout le reste le gouvernement

du roi Amédée. Quant à la France, elle ne peut certainement désirer le succès d'aucune de ces causes qui pourraient se mêler dans l'insurrection, pas plus de la cause absolutiste que de la cause révolutionnaire.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

History of Scotland from Agricola's invasion to the revolution of 1688, by John Hill Burton, vols. V, VI and VII, Londres et Édimbourg; William Blackwood, 1870.

Lors de la publication des quatre premiers volumes de cet ouvrage, nous avons entretenu le public de M. Hill Burton, de son tour d'esprit, de sa méthode, de son patriotisme écossais libre de préventions et de préjugés; de l'auteur passant au livre, nous en avons fait connaître l'idée générale, qui est l'histoire d'une nationalité (1). Le quatrième volume finissait avec l'année 1568; ce moment était celui d'une crise pour la nation écossaise. Marie Stuart, accablée par le témoignage de sa correspondance, avait abandonné le trône, non sans esprit de retour. La royauté de son fils n'était pas contestée, les Écossais demeuraient fidèles à leur dynastie; la reine seule était frappée de déchéance pour avoir trempé dans le meurtre de son époux. Tant que Marie demeura au pouvoir des Écossais, elle n'était pas à craindre; ses adversaires étaient les maîtres du jeune roi, et elle comptait parmi ses adversaires tous les partisans de la nouvelle religion. La situation du pays était donc nette encore; elle ne le resta pas longtemps. Marie, en s'échappant de captivité, prouva qu'elle n'avait pas renoncé à toute prétention. Si elle avait pu se réfugier en France, elle n'y aurait pas trouvé de soutien pour ses droits; Catherine de Médicis n'aurait rien fait pour la fille des Guises, et les Écossais n'auraient pas prêté l'oreille à une puissance catholique parlant en faveur d'une reine catholique détrônée. Cependant cette démarche eût moins déplu; s'il y avait là quelque motif d'inquiétude pour le gouvernement nouveau, il n'y en avait pas pour la nationalité. En se réfugiant en Angleterre, Marie Stuart suivait l'exemple de Baliol; elle se replaçait sous la protection d'une nation autrefois rivale, et mettait ses dernières espérances dans une suzeraineté que l'Écosse n'avait jamais reconnue, que l'Angleterre n'avait pas entièrement abandonnée. Le danger pour l'église nouvelle n'était pas conjuré, puisque la reine Élisabeth tenait pour les prélats, dont les calvinistes ne voulaient pas, et pour les formules communes de la prière, *common prayer*, dont ils ne voulaient pas davantage. Quant à l'indépendance nationale, elle était évidemment menacée par l'ingérence d'une reine soi-disant suzeraine

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1867.

dans les affaires de la nation. On a trop facilement regardé la fuite de Marie Stuart comme une des imprudences de cette princesse aventureuse; elle savait sans doute ce qu'elle faisait quand elle mit le pied sur le sol d'Angleterre. Ce qui la perdit, c'est la lutte engagée avec une sorte de courage aveugle pour une cause dont les chefs étaient au-dessus d'elle et loin d'elle, la cause du catholicisme. Le signal de sa perte vint du continent.

Élisabeth la défendit dans une certaine mesure; elle la soutint moyennant conditions jusqu'au moment où les événemens de France et d'Espagne mirent son propre trône en péril. Le coup d'état sanglant de la Saint-Barthélemy et l'alliance défensive et offensive des états catholiques renversèrent l'équilibre qui s'était établi entre les parties intéressées dans le procès pendant de Marie Stuart. Les Écossais relâchèrent quelque chose de leur jalousie nationale; Élisabeth parut moins exigeante pour la majesté royale, que jusque-là elle n'avait pas voulu sacrifier dans la personne de Marie; l'orgueil de la fille des Tudors se montra plus coulant pour des rebelles. Une ligue protestante fut signée entre l'Angleterre et l'Écosse, premier pas vers l'union des deux nationalités. A partir de ce jour, non-seulement Marie n'est plus reine, elle n'est plus même Écossaise, elle appartient à l'histoire d'Angleterre. Du fond de chacune de ses prisons elle lutte désormais contre Élisabeth: comme femme, parce que l'amour-propre naturel du sexe aigrit le débat entre les deux adversaires; comme reine, parce que Marie ne voulut jamais renoncer aux droits qu'elle prétendait avoir sur le trône d'Angleterre; comme catholique, parce que cette princesse se dévoua jusqu'à la fin aux intérêts de son église. C'est ce dévoûment porté jusqu'au martyre qui a fait la beauté de son rôle dans l'histoire. A partir du même jour, l'Écosse s'achemina vers la fin de sa nationalité indépendante. L'Angleterre, pays positif et pratique, fit toutes les concessions pour emporter à la fin le contrat auquel elle aspirait depuis des siècles. Elle en fit une fort curieuse dans ce contrat même. L'Écosse ne voulut signer la ligue protestante qu'en y ajoutant la réserve de ne pas être obligée de rompre de vieilles alliances: c'était un scrupule en faveur de la France, sa plus ancienne et sa plus fidèle amie. Clause singulière assurément et qui mettait à peu près à néant le contrat; mais les peuples ont de ces inconséquences: les Anglais eurent le bon esprit de n'y pas regarder de trop près. Moyennant cette réserve, dernier soupir de l'alliance française, on peut dire que la fierté écossaise, ayant sauvé les apparences, traversa bravement la Tweed.

Ceci se passait en 1584; mais tout n'était pas fini pour la nationalité de ce petit pays, dont la population n'excédait pas alors de beaucoup la population actuelle de Londres. Non-seulement l'union des deux pays se fit par l'accession du roi d'Écosse Jacques VI au trône d'Angleterre, c'est-

à-dire du petit roi au grand trône, ce qui était particulièrement flatteur pour la nation écossaise; mais cette union même eut des périodes diverses avant de devenir un amalgame définitif. De 1603 à 1688, les deux peuples vécurent côte à côte, comme fédérés, sous le même roi, mais avec des lois, une administration, un parlement différens. Les Anglais furent assez sages pour accorder droit de cité à tous les Écossais nés et à naître après 1603. Les Écossais eurent la courtoisie d'accorder aux Anglais la réciproque, sans pouvoir se flatter de leur avoir rendu la pareille. Un jugement prononcé par les tribunaux, en tranchant cette question, fit plus pour l'union des deux pays que le roi et les chambres. Les Anglais se conduisaient toujours en ceci comme des hommes intelligens qui ne refusaient aucun sacrifice en vue d'une bonne affaire.

Quand le parlement anglais se souleva contre Charles Ier, s'il fut secondé par les Écossais, ce n'est pas que les deux nations fussent désormais unies de sentimens, — l'œuvre de la fusion n'était pas si avancée; sous l'annexion politique, la nationalité survivait encore. L'Écosse presbytérienne favorisait l'opposition aux tendances catholiques de Charles Ier. Quand Charles Ier fut livré aux parlementaires par l'armée écossaise, ce n'est pas que celle-ci voulût sa perte; elle ne l'abandonnait pas pour de l'argent à ses ennemis; ce ne sont pas les parlementaires qui devaient faire trancher la tête au malheureux prince. D'ailleurs les Écossais n'étaient pas des amis auprès desquels le roi s'était réfugié; ils ne le défendaient pas, ils le gardaient comme un gage, et ils le remirent entre les mains du parlement quand celui-ci eut payé leur solde et les eut licenciés. Cette conduite n'était pas une preuve d'héroïsme ni même de générosité; ce n'était pas non plus une trahison de Judas. Quand Cromwell et la faction des indépendans eurent commis le régicide, l'Écosse ne se crut pas obligée de suivre l'Angleterre dans la révolution où elle s'engageait. Elle proclama Charles II en prenant des garanties, et le fils des Stuarts reconnut le covenant. Quand ce prince fut battu par Cromwell, les Écossais soumis par la force se regardèrent comme un peuple conquis, ainsi qu'une grande partie de l'Angleterre, et attendirent la restauration.

Les persécutions et les supplices préparèrent les deux peuples à se lier plus étroitement contre la dynastie des Stuarts, lorsqu'elle eut prouvé que la réunion des deux royaumes n'avait fait que la rendre plus despotique, et les souffrances de la révolution plus ombrageuse. Une nouvelle faute des catholiques du continent fit présager la ruine de cette maison : la Saint-Barthélemy, au siècle précédent, avait porté un coup fatal à Marie; la révocation de l'édit de Nantes acheva la perte de sa famille. L'Angleterre et l'Écosse furent averties du sort qui les attendait avec des princes formés à l'école de Louis XIV. L'Écosse ne vit qu'un petit nombre de réfugiés, une colonie qui vint fonder dans Édim-

bourg *la petite Picardie;* mais ces calvinistes français étaient en grande vénération, les presbytériens tenaient d'eux leur liturgie. Trois ans après la révocation de l'édit de Nantes, la révolution de 1688 était accomplie.

Soit qu'il parût aux Anglais qu'ils avaient assez fait pour l'union, soit qu'en matière d'argent ils fussent moins accommodans, les concessions firent place aux exigences. Sous les Stuarts, le danger commun avait rapproché les deux peuples; sous les dynasties d'Orange et de Hanovre, les intérêts les divisèrent. Les Écossais avaient appris à leurs dépens qu'ils n'étaient pas les égaux des Anglais, quand il s'agissait de la protection de leur commerce. Leur établissement de l'isthme de Darien ou de Panama succomba faute de secours de la part de la marine, et dans sa chute il entraîna presque toutes les fortunes écossaises. A partir de ce jour, les Anglais n'employèrent contre leurs voisins que la force militaire et les taxes. L'union des deux parlemens en un seul, au grand détriment de l'Écosse et surtout de son aristocratie, ne fut obtenue que par la vénalité. L'heureuse fortune des armes anglaises sur le continent fut aussi de quelque poids dans la décision. John Bull sentait sa force et l'exerçait sans scrupule; sa sœur, Margaret, subissait en grondant sa condition nouvelle. De là les émeutes d'Édimbourg, l'agitation dans les clans montagnards, les insurrections dans les comtés du nord, les expéditions des prétendans. Les Stuarts ne comptaient plus un grand nombre de partisans, et les partis ne se liguaient contre l'Angleterre que dans les occasions où la dignité du pays ou ses intérêts étaient compromis. Lorsque le parlement anglais, éclairé par les événemens, revint à une politique plus juste et plus sage, les vieux griefs furent oubliés; l'Écosse, enrichie, ne songea plus à regretter l'union.

M. Burton avait commencé l'*histoire d'Écosse* par la dernière période, celle qui va de 1688 à 1745, comme s'il s'était proposé de prouver que cette histoire avait encore tout son intérêt malgré l'union des deux royaumes. Aujourd'hui son livre est complet : il commence aux sources de la nationalité écossaise et finit avec elle. Sept volumes contiennent la période qui s'étend depuis les origines jusqu'en 1688; le reste compose les deux volumes de son ouvrage primitif. Si M. Burton donne un jour une édition nouvelle de cette dernière partie, il développera sans doute les chapitres relatifs à la civilisation écossaise, qui ne répondent pas à l'importance des chapitres analogues dans les volumes précédens. Dès aujourd'hui pourtant l'Écosse possède une histoire complète et populaire qui n'a qu'un petit nombre de rivales dans les autres pays d'Europe et qui certainement remplace toutes celles qu'elle avait déjà, y compris celles de Robertson, de Walter Scott et de Tytler. L. ÉTIENNE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

rande
s ans
it ac-

, soit
ssions
avait
ovre,
qu'ils
ection
de Pa-
ans sa
de ce
mili-
nd dé-
ne que
conti-
tait sa
gron-
itation
nord,
lus un
Angle-
étaient
emens,
furent

ériode,
ver que
s deux
sources
iennent
te com-
nne un
ra sans
ondent
cédens.
e et po-
s d'Eu-
déjà, y
ÉTIENNE.